

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

MERLIN Aude, éd., "Où va la Russie ? », Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

SCIENCE POLITIQUE

Où va la Russie ?

EDITE PAR AUDE MERLIN



Universite Libre de Bruxelles



003347140

Où va la Russie ?

DIRECTEUR DE LA COLLECTION

« SCIENCE POLITIQUE »

Jean-Michel De Waele

DANS LA MEME COLLECTION

Sport et Union européenne,

édité par Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, 2001

Les fédérations européennes de partis,

édité par Pascal Delwit, Erol Kulahci et Cédric Van de Walle, 2001

Un diagnostic géopolitique de l'Europe du centre,

Nicolas Bárdos-Féltoronyi, 2001

Fascistes, communistes, paysans Sociologie des mobilisations identitaires roumaines (1921-1989),
Antoine Roger, 2002

Libéralismes et partis libéraux en Europe, édité par Pascal Delwit, 2002

Le parti social chrétien. Mutations et perspectives ?, édité par Pascal Delwit, 2002

Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe Une nouvelle convergence ?,

édité par Pascal Delwit, 2003

La Pologne et l'intégration européenne, édité par Jean-Michel De Waele, 2003

Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques,

Véronique Dimier, 2004

Les partis politiques roumains après 1989,

Sorina Soare, 2004

Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,

édité par Jean-Michel De Waele, 2004

Expertise et action publique,

édité par Steve Jacob et Jean-Louis Genard, 2004

Les systèmes électoraux aux présidentielles et aux législatives,

Thanassis Diamantopoulos, 2004

Social Democracy in Europe,

edited by Pascal Delwit, 2005

European Union accession referendums,

edited by Jean-Michel De Waele, 2005

Parlement puissant, électeurs absents ? Les élections européennes de juin 2004,

édité par Pascal Delwit et Philippe Poirier, 2005

Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?,

édité par Pascal Delwit, 2005

Sport, politiques et sociétés en Europe centrale et orientale,

édité par Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, 2005

Faire et vivre le postcommunisme. Les femmes roumaines face à la « transition »,

Ioana Cîrstocea, 2006

Le postcommunisme dans l'histoire,

édité par Sandrine Kott et Martine Mespoulet, avec la collaboration d'Antoine Roger, 2006

Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique,

Jean-Benoit Pilet, 2007

Bureaux de partis, bureaux du pouvoir Cinquante ans d'histoire,

édité par Wilfried Dewachter et Sam Depauw, 2007

Extrême droite et pouvoir en Europe/The extreme right parties and power in Europe,

édité par/edited by Pascal Delwit, Philippe Poirier, 2007



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

S C I E N C E P O L I T I Q U E

Où va la Russie ?

EDITE PAR AUDE MERLIN

ISBN 978-2-8004-1401-0
D/2007/0171/15
© 2007 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

EDITIONS@admin.ulb.ac.be
www.editions-universite-bruxelles.be

Imprimé en Belgique

Avant-propos

Aude MERLIN

Où va la Russie ? La formule ne peut que susciter au premier abord perplexité, puisque la tâche du chercheur en sciences sociales est avant tout de comprendre et d'analyser les processus du passé et du présent, en en tirant des tendances en termes d'analyse, mais sans se prononcer toutefois sur un avenir qui ne relève pas de sa compétence. Où va la Russie ? La question ne date pas d'hier, et c'est même cet intitulé que prennent parfois séminaires et conférences, dossiers de revues ou publications régulières consacrées à des questions de sciences sociales ¹. Question qui échappe à un jeu de réponses rationnelles et prévisibles, de façon d'autant plus criante que les projections téléologiques en termes de *transition démocratique*, n'ont pas résisté à une réalité qui se dérobaît à toute tentative de l'enserrer dans un concept.

En réalité, la formule, lancée comme un défi ou une provocation, a plutôt vocation à interpeller le lecteur sur le large éventail de questions qui la sous-tendent. La première est, naturellement, celle du cheminement passé, de la connaissance et de la compréhension non seulement du système soviétique et en particulier des dernières années de celui-ci, mais aussi des années dites « postsoviétiques » incarnées au pouvoir par les présidents successifs B. Eltsine et V. Poutine. Au sens où nulle nation ne peut se projeter dans l'avenir si elle n'a une connaissance fine et précise de son histoire, des enjeux qui l'ont parcourue, des contradictions qui l'ont travaillée et fait avancer, on ne peut, à travers la question « Où va la Russie ? », ne pas se demander « d'où » elle vient. La deuxième question interpelle dans son sillage le présent, sur la base des analyses tirées de l'étude du passé et de ses modes de fonctionnement. L'étude de la

¹ On peut penser, en particulier, au cycle de conférences et publications organisé par Theodor Shanin et son équipe. Voir M. DÉSERT, « Le débat russe sur l'informel », *Questions de recherche*, CERI, 17, mai 2006, p. 13.

Russie, pays qui a connu ces vingt dernières années de profondes transformations, convoque en permanence de façon mêlée le questionnement sur le passé et le présent, sous différents angles. En somme, plus que partout ailleurs, nulle compréhension possible de la Russie d'aujourd'hui sans un regard appuyé sur les mutations du passé récent et son histoire plus ancienne. C'est donc dans cette optique que ce recueil de textes tente de donner clés de compréhension et connaissances au lecteur, avec une attention particulière pour le public étudiant et son aspiration à rentrer dans la complexité d'une histoire du présent avec laquelle il est né, celle qui commence avec la *perestroïka*.

La *perestroïka* constitue en effet déjà un passé presque lointain, lorsque Vladimir Poutine arrive au pouvoir en 1999 et utilise des expressions qui sonnent comme des formules chocs : la priorité, pour lui, n'est pas à la restructuration chère à M. Gorbatchev, ni à ce que les entités fédérées « prennent autant d'autonomie qu'elles peuvent en avaler », comme y avait invité B. Eltsine. Non, elle est justement de corriger les effets des politiques menées par ses deux prédécesseurs, de réparer, en quelque sorte. Il s'agit de restaurer la « verticale du pouvoir », d'instaurer la « dictature de la loi » ; en un mot, de rétablir l'ordre face à une situation qui, à plusieurs niveaux et pour de nombreuses couches de la société, évoque le désordre.

Ce sentiment de désordre, très sensible dans la perception qu'a la population de son pays transformé, provient des effets, directs ou indirects, des réformes gorbatchéviennes puis eltsiniennes : effets très douloureux de la libéralisation économique pour la majorité des citoyens russes, montée de la criminalité et captation des richesses par quelques-uns au détriment du plus grand nombre, vague de déclarations autonomistes de différentes nationalités de l'URSS accélérant son éclatement et réduisant les contours territoriaux du pays, conflits armés dans l'espace postsoviétique avec déplacements forcés de populations. Au regard de tous ces bouleversements qui ont émaillé la décennie 1990, une matrice familière a disparu : la société vit un changement radical par rapport à la façon d'envisager l'avenir. Dans un pays où l'ampleur et la fréquence des mutations ont bouleversé des repères qui avaient été globalement stabilisés au cours des dernières décennies de la période soviétique, il est subitement devenu impossible de se projeter dans l'avenir avec la certitude du lendemain, tant les modalités de la vie ont changé : inflation démesurée et paupérisation, chômage, libéralisation du marché – et donc du marché du travail –, ouverture des frontières, changement des repères territoriaux et de la perception de la place de la Russie dans le monde, etc.

L'importance du ton et de l'image – Vladimir Poutine, à la différence de son prédécesseur, redonne à la population russe un sentiment de dignité voire de fierté, et incarne ordre et fermeté –, assortie d'une reprise en main progressive de la plupart des médias qui par conséquent contribuent à renforcer cette image, parvient de façon non négligeable à gommer les stigmates éprouvés à l'ère Eltsine, dont les changements brutaux ont eu, entre autres conséquences, celle de discréditer dans de larges pans de la société l'idée de démocratie, associée de façon indissociable dans la mémoire collective à la vague de chaos décrite ci-dessus. Dans ce contexte, la reprise de la guerre en Tchétchénie à l'automne 1999, les réformes institutionnelles et politiques qui jalonnent les deux mandats de V. Poutine participent d'une reprise en main générale,

saluée par une adhésion massive de la société. Au fur et à mesure que le spectre politique se réduit (avec en particulier la formation d'une Douma largement favorable au président en 2003, puis la suppression en 2004 de l'élection des gouverneurs), que la guerre dure – engendrant actes terroristes à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire tchétchène –, que la diversité des canaux d'information se réduit, l'observateur se pose une série de questions.

Que s'est-il passé, qui aurait dévoyé ce que de nombreux analystes appelaient (et souvent appelaient de leurs vœux), au début des années 1990, la « transition démocratique » ? Est-on dans une phase de « restauration », dans une période de pause sur le chemin de la démocratisation, et/ou dans ce que certains observateurs inscrivent sous le vocable d'une voie russe, d'une voie propre que le chef-adjoint de l'administration présidentielle, V. Sourkov, qualifie de « démocratie souveraine » ? Quels regards porte la société, qui s'est adaptée, contre vents et marées, à la tourmente des années 1990, sur les évolutions actuelles ? C'est à ces questions que cet ouvrage collectif se propose de faire écho, à travers la présentation d'analyses juridiques, politiques, économiques et sociales de la Russie contemporaine à la veille du nouveau cycle électoral qui s'annonce pour 2007-2008.

Une première partie est consacrée au cadre institutionnel et au système politique russes actuels. Si l'on n'a pas souhaité se lancer dans des tentatives de définition du régime russe, d'une part parce qu'il est sans doute trop tôt pour qualifier un objet politique mouvant, d'autre part parce que l'on a conscience des limites des définitions aussi nombreuses que différentes ², cette partie propose de remettre en perspective le cadre constitutionnel et la façon dont se structurent le paysage partisan et le système politique dans ce cadre.

Sur le plan du droit, c'est à la question de la présence de la notion d'Etat de droit dans l'histoire juridique russe, autant qu'à l'analyse des diverses acceptions de cette notion et de son incarnation éventuelle en Russie que se livre Katlijn Malfliet dans une exploration originale, où la mise en perspective historique et le regard apporté au balancement entre droits économiques et sociaux d'une part, et droits civils et politiques d'autre part, permettent une analyse comparative des différents pans de l'histoire tsariste, soviétique, puis post-soviétique. La distinction entre Etat de droit et Etat « régi par le droit » est une des clés de son analyse. Jean-Pierre Massias, quant à lui, pose la question du dévoiement de la démocratisation par l'interprétation faite de la Constitution, tout en attribuant au contexte de l'adoption de celle-ci une grande importance, dans la mesure où, comme il le rappelle, cette Constitution fut à la fois une Constitution de réaction et une Constitution de vainqueur. Le recours à l'analyse jurisprudentielle en matière de justice constitutionnelle permet de montrer comment le droit, retrouvant ses lettres de noblesse avec la mise en place de juridictions chargées de trancher les contentieux dans un système à vocation pluraliste, connaît ses premières

² De nombreux écrits de science politique ont essayé de définir le régime russe actuel : on y retrouve toute une gradation d'expressions, allant de la démocratie illibérale chère à F. Zakaria, à la militocratie libérale ou à l'autoritarisme bureaucratique, en passant par le césarisme. Voir, par exemple, J.-R. RAVIOT, « Comprendre le nouveau régime russe », *Strates*, 2, 2006. Il nous semble intéressant ici non tant de chercher à définir le régime, que de tenter d'apporter des éclairages sur le fonctionnement de ce régime, en l'abordant sous différents angles.

confrontations au politique, puis accompagne en quelque sorte les évolutions de celui-ci. En écho à ces deux textes, l'article très stimulant de V. Guelman sur l'hypothèse d'un système à parti dominant, montre, en opérant un détour comparatif par l'analyse suggestive du cas mexicain, la façon dont l'espace politique occupé par le parti « Russie unie » croît progressivement, et ce que cela signifie en termes d'évolution plus générale pour le système partisan russe et pour le système politique russe dans son ensemble.

La deuxième partie de cet ouvrage est consacrée au fédéralisme, un des piliers du système politique russe tel que proclamé dans la Constitution. Son préambule parle d'un Etat multinational : c'est à travers l'analyse de la restauration de la « verticale du pouvoir » dans une région fort sensible, le Nord-Caucase, que nous cherchons à voir ce qu'il en est de ce fédéralisme et de son évolution. La création des superrégions et l'instauration des superpréfets ont-elles dissous dans une conception civique de la nation russe les revendications identitaires nord-caucasiennes et gommé les traces historiques, pourtant prégnantes, du passé impérial ? La réforme de 2004 a-t-elle entraîné des modifications dans la gestion politique de la région ?

Le choix de s'appesantir sur cette région nous a également été dicté par l'impossibilité, à nos yeux, de dissocier l'évolution globale de l'Etat russe d'une part, de l'analyse des deux conflits armés de longue durée qui se déroulent sur son territoire d'autre part. Le cas tchéchène, s'il présente des traits spécifiques, en comparaison de la façon dont d'autres revendications nationales sont abordées et des réponses qui sont apportées par l'Etat et les élites locales, présente néanmoins des éléments génériques d'autres types de relations nouées entre ce que l'on appelle « le Centre » (le pouvoir fédéral) et les « sujets » (les entités fédérées). Céline Francis propose dans son texte une analyse des moyens employés par les autorités russes pour venir à bout du « problème tchéchène », en s'appuyant sur les modèles théoriques existants. Elle montre, à la lumière de l'analyse de la période dite « d'entre-deux-guerres » de 1996-1999, les limites des modèles de pacification mis en œuvre. Le recours à plusieurs triptyques (guerre/négociations/tchéchéenisation ; démobilisation/désarmement/réintégration dans la vie civile) irrigue sa réflexion, qui montre à quel point le passif récent dans cette République ravagée par la violence en fait toujours une zone très fragile.

Dans la troisième partie, consacrée aux relations entre le pouvoir économique et politique, Cédric Durand se livre à une analyse en profondeur du retour de l'Etat producteur. Il décrit les processus d'extension de la propriété publique et de consolidation du contrôle de l'Etat, en montrant que cette politique ne touche pas seulement l'énergie mais aussi d'autres grands secteurs de production. La lecture de son texte éclaire le lecteur sur la prise en main d'une réelle politique industrielle par l'Etat, d'autant plus saisissante lorsque l'on a à l'esprit la dépression économique des années 1990. Son hypothèse sur l'Etat russe corporatiste est étayée par de nombreux exemples et une connaissance fine de l'économie russe. A propos des questions connexes, Nina Bachkatov démontre que les césures opérées par certains observateurs occidentaux, souvent de façon artificielle ou pour le moins trop schématique à force de vouloir identifier une « période Eltsine » et une « période Poutine », ont tendance à gommer des lignes de continuité plus prégnantes dans l'histoire des interactions entre le politique et l'économique en Russie post-soviétique. Elle montre que la forte

présence du pouvoir étatique dans la stratégie économique n'est pas une « exception russe », renvoyant de façon stimulante à la comparaison avec d'autres pays.

Indissociable des thématiques abordées dans les trois premières parties, tant elle en est tantôt l'acteur, tantôt le spectateur, tantôt les deux, la société russe est en effet travaillée à des degrés divers par la transformation du droit, l'évolution du système partisan, la gestion politique de la diversité pluriethnique et les deux conflits tchéchènes, de même qu'elle est concernée au premier plan par l'évolution économique globale du pays et ses répercussions sur le niveau de vie. La partie que nous consacrons à l'étude de la société russe vise à sonder le « mouvement »³ de celle-ci, à décrypter son rapport au politique, aux questions sociales, à la guerre également. C'est ainsi que le sociologue russe Alexeï Levinson nous montre, après des enquêtes approfondies, comment se construit le rapport de l'individu au fait politique et aux figures politiques incarnant le pouvoir. Pour cela, il procède à un examen minutieux des différents sens que peut recouvrir le terme de pouvoir, et décline au fil de son texte les différentes perceptions que les individus en Russie ont de ceux qui les gouvernent. Karine Clément, spécialiste des mobilisations sociales, ouvre une fenêtre sur des mouvements peu étudiés dans les analyses macroéconomiques ou macrosociologiques. Observant avec une grande attention et un œil averti la façon dont les mouvements sociaux de 2004-2005 contre la réforme sur la « monétisation » (suppression des avantages sociaux en nature) reflètent une réaction au rétrécissement de l'espace politique, elle apporte un éclairage nouveau sur l'action collective et montre, s'il en était besoin, que l'on ne peut parler d'une société russe passive dans son ensemble, contrairement à certains clichés. La prise en charge de façon locale d'enjeux de la vie quotidienne offre un laboratoire d'analyse sur la recomposition du lien social en Russie, dont on a trop peu d'échos dans les travaux de recherche plus classiques. Enfin, Anne Le Huérou⁴ questionne l'existence d'une société civile en Russie, à travers l'analyse précise et circonstanciée qu'elle mène des mobilisations dans la société vis-à-vis des deux conflits tchéchènes, ce qui témoigne aussi de la différence entre ces deux conflits. Sa contribution renvoie au texte de Céline Francis et montre en filigrane les évolutions des interactions entre la société civile russe et le pouvoir, en écho au texte d'Alexeï Levinson.

Au fil des différentes contributions de cet ouvrage, la question des césures temporelles nous semble une trame intéressante à ré-explore : les lignes de continuité et de rupture sont en effet mouvantes selon les thèmes abordés, et dans une certaine mesure, l'adoption de la Constitution de 1993, Constitution-programme plus que Constitution-bilan, semble en partie vidée de sa dimension performative au sens où elle est la traduction juridique de l'issue d'un conflit politique violent, dont le président sort vainqueur. Si cette Constitution contient les références fondamentales des démocraties libérales, elle laisse cependant, dans le contexte post-autoritaire de la Russie indépendante, de larges marges de manœuvre à l'institution présidentielle.

³ Loin d'être monolithique, la société soviétique était déjà « en mouvement », comme l'avait par exemple finement observé et analysé Jean-Marie Chauvier dans son ouvrage *URSS : une société en mouvement*, Paris, Ed. de l'Aube, 1986.

⁴ Nous souhaitons remercier particulièrement Anne Le Huérou et Jean-Michel De Waele pour leurs conseils avisés.

En ce sens, on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle l'année 1993 fut non tant le point de départ d'une Russie démocratique, qu'un moment de basculement venant sinon clôturer, du moins suspendre un certain nombre d'évolutions à l'œuvre au cours des années précédentes. Le bombardement du Parlement par le président Eltsine rompt avec l'instauration d'une culture du dialogue politique et autorise, en quelque sorte, le recours à la force pour régler d'autres conflits. Dans une certaine mesure, l'envoi des troupes en Tchétchénie en 1994 s'inscrit dans un processus de renonciation au dialogue politique déjà à l'œuvre au profit des armes. Cependant, c'est à cette période que s'ouvre la série de tractations et négociations entre pouvoir fédéral et sujets de la Fédération autour de la question du partage des compétences, et cette forme de tractations, si elle traduit un affaiblissement de l'Etat fédéral, témoigne aussi d'une capacité de négociation. Il est donc difficile de parler de façon univoque de « période Eltsine » ou de « période Poutine » en les distinguant nettement. Dans certains cas, on voit des inflexions naître dès 1993 et, en ce sens, marquer une rupture pendant la « période Eltsine » elle-même, tandis que l'on ne peut pas ne pas voir de rupture fondamentale entre la période 1993-1999 et la période qui suit sur d'autres dossiers (système partisan et structure de l'opposition, rétrécissement du spectre des médias, etc.).

C'est à des questions de recherche précises et thématiques que ce livre s'attelle, et, à son tour, il ouvre de nouveaux questionnements. Si personne ne peut dire « où » va la Russie avec certitude et précision, les auteurs de ce livre espèrent qu'il aura apporté aux lecteurs des clés pour aborder un pays que l'on n'a cessé de décrire comme étant en « transition » avant de devoir renoncer au paradigme, mais dont l'étude est un laboratoire chaque jour aussi passionnant. Le paradigme une fois tombé, la pensée n'en est que plus libre.

PREMIÈRE PARTIE

Systeme institutionnel et vie politique
en Russie aujourd'hui

Peut-on parler d'Etat de droit dans la Russie actuelle ?

Katlijn MALFLIET

Aussi étrange que cela puisse paraître, on peut répondre à la question « Existe-t-il un état de droit en Russie actuelle ? » de deux façons complètement opposées. Les juristes constitutionnels vont se référer à l'article 1 de la Constitution russe de 1993, qui qualifie la Fédération de Russie d'Etat fédéral, d'Etat de droit (*pravovoe gosudarstvo*), doté d'une forme républicaine de gouvernement. Ainsi le principe de *pravovoe gosudarstvo* a-t-il été « intégré » dans la Constitution russe actuelle. Néanmoins, en examinant cet article constitutionnel, un problème important surgit : le concept russe de *pravovoe gosudarstvo* s'avère difficile à saisir du point de vue occidental et, par conséquent, à traduire correctement. Les juristes russes et occidentaux hésitent en effet. Ne faut-il pas plutôt entendre par *pravovoe gosudarstvo* ce qui en russe se nomme *verkhovenstvo prava* (la suprématie du droit), par exemple ? Qu'est-ce que la suprématie du droit et qu'entend-on par « suprématie » dans ce contexte ? Plusieurs mots ont été utilisés pour traduire le mot « suprématie » en russe : domination (*gospodstvo*), prédominance (*preobladenie*), « primauté » en termes de gouvernance (*pravlenie*, terme tout à fait inadéquat selon Butler) ¹ ou suprématie (*verkhovenstvo*), qui est probablement le meilleur choix.

En outre, on doit se rappeler qu'historiquement, quand le concept de *pravovoe gosudarstvo* a été adopté en Russie à la fin du XIX^e siècle, l'élite intellectuelle russe était inspirée par la théorie allemande du *Rechtsstaat*. Le choix du paradigme *Rechtsstaat* reflète les idées politiques qui dominaient en Russie à l'époque. En effet, bien plus que l'« Etat de droit » dans le système de *common law*, le concept de *Rechtsstaat*

¹ W. E. BUTLER, « Jus and Lex in Russian Law : A Discussion Agenda », in D. J. GALLIGAN and M. KURCHINYAN, *Law and Informal Practices. The Post-Communist Experience*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2003.

était lié à la légalité et à la recherche de l'efficacité pour le pouvoir autocratique. Dans le débat actuel sur l'Etat de droit en Russie, cette nuance historique est souvent oubliée, ou insuffisamment prise en considération. Et malgré le constat que l'on peut faire aujourd'hui sur un concept d'« Etat de droit » devenu assez « flou », à l'instar d'autres concepts assez « larges » comme « démocratie » ou « droits de l'homme », il est important de ne pas oublier que des concepts comme « *Rechtsstaat* », « *pravovoe gosudarstvo* » et « Etat de droit » ont été forgés dans un contexte historique particulier. La culture juridico-politique influence en effet largement le contenu de l'interprétation de ces concepts généraux ².

En tout cas, le principe d'Etat de droit/*Rechtsstaat*, quel que soit son équivalent (*pravovoe gosudarstvo*, *verkhovenstvo prava*, *gospodstvo prava*), fait l'objet, actuellement, d'une reconnaissance formelle en tant que principe constitutionnel fondamental. L'intégration de ce terme au droit constitutionnel russe est intéressante en elle-même, vu que durant le régime précédent ce concept était qualifié de « bourgeois », donc étranger au droit soviétique et considéré comme inacceptable. Pendant la période soviétique, c'est le principe de légalité socialiste (*sotsialisticheskaia zakonnost'*) qui était avancé comme paradigme socialiste, remplaçant l'« Etat de droit » bourgeois ³.

Dans ce sens, la référence actuelle à *pravovoe gosudarstvo* en tant qu'un des principes fondateurs de la pensée constitutionnelle implique un changement radical (par comparaison avec la période soviétique précédente) dans les fondements du constitutionalisme russe.

Par conséquent, puisque formellement la situation a changé, la question qui subsiste est : « Qu'en est-il des réels changements opérés dans la société, comment le paradigme de *pravovoe gosudarstvo* influence-t-il la vie des gens, et comment est-il perçu par les juristes et les politologues russes ? ». Il est clair que *pravovoe gosudarstvo* signifie plus que le respect de la légalité. Mais que revêt de plus l'expression ? Sans doute Lénine n'avait-il pas complètement tort lorsqu'il disait que le droit est une mesure politique, et que, de fait, le droit *est* la politique. Sur une ligne imaginaire séparant l'idée (léniniste) du droit comme mesure politique et l'idée moderne d'un gouvernement et d'un président tenus de respecter le droit pour assurer la protection des libertés et droits fondamentaux et répondre aux attentes en matière de sécurité, où pourrait-on placer la Russie ? En 2005, V. D. Zorkine, président de la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie, affirmait : « La mise en place du *pravovoe gosudarstvo* figure parmi les intérêts nationaux les plus importants de l'Etat russe... L'alternative, c'est l'anarchie et le chaos social » ⁴.

² R. GROTE, « Rule of Law, Rechtsstaat, and Etat de droit », in C. STARCK (ed.), *Constitutionalism, Universalism, and Democracy. A Comparative Analysis*, Baden-Baden, 1999, p. 270-306.

³ H. ODA, « The Emergence of Pravovoe Gosudarstvo (Rechtsstaat) in Russia », *Review of Central and East European Law*, 25/3, 1999, p. 373.

⁴ V. D. ZORKIN, « Verkhovenstvo prava i konstitutsionnoe pravosudie » [Suprématie du droit et justice constitutionnelle], *Zhurnal Rossiiskogo Prava* [Revue de droit russe], 12, 2005, p. 30.

Le paradigme de l'Etat de droit/*Rechtsstaat*/*pravovoe gosudarstvo*

On pourrait se demander si l'Etat de droit et ses « équivalents », tels qu'ils sont traduits en d'autres langues (*Rechtsstaat*, *pravovoe gosudarstvo*, *Rule of Law...*), coïncident vraiment avec la réalité politique : ils représentent un objectif juridique et politique pour la société, ils traduisent une conception de la relation entre l'individu et l'Etat, du comportement de l'Etat, des garanties en termes de libertés et de bien-être des citoyens, et des rêves de justice et d'égalité au sein de la société. Ce type de régime politique, comme l'affirment certains, peut être incarné par des formes d'organisation politique diverses, mais il incite le gouvernement et le peuple à rester fidèles à l'idéal qui a été choisi.

On doit reconnaître qu'il n'y a pas de tradition historique en Russie érigeant le principe de *pravovoe gosudarstvo* comme principe normatif. Comme nous l'avons souligné, le concept de *pravovoe gosudarstvo* est plus proche de la notion de *Rechtsstaat* (terme allemand dont il provient) que du syntagme anglo-américain *Rule of Law*. A l'origine, quand l'idéal du *Rechtsstaat* s'est ancré en Allemagne, durant le premier quart du XIX^e siècle, il s'inspirait des idées libérales et démocratiques, mais il signifiait également une forte adhésion à l'autorité politique centrale (*einheitliche Staatsgewalt*). Tandis que le concept d'Etat de droit dans la *common law* se fonde sur la réglementation de l'Etat et la protection et la liberté des citoyens par l'exercice quotidien des fonctions politiques et judiciaires, le paradigme de *Rechtsstaat* met davantage l'accent sur le rôle indispensable de l'autorité de l'Etat et sur sa puissance unitaire pour garantir l'égalité devant la loi. L'introduction du concept de *Rechtsstaat* dans le système politique russe a entraîné l'idée de la libéralisation de l'Etat unitaire.

Le concept politique d'Etat unitaire n'est pas le seul concept valorisé par l'élite intellectuelle russe à trouver ses racines dans le concept allemand de *Rechtsstaat*. Le positivisme juridique, autre aspect du *Rechtsstaat*, a également pris racine sur le terrain russe. Le terme de *pravovoe gosudarstvo* n'est apparu en Russie qu'à la fin du XIX^e siècle : jusqu'alors, on utilisait les termes *zakonnost'* (légalité) ou *zakonomernost'* (conformité à la loi) pour désigner la conformité au droit statutaire. En ce sens, le concept original de *pravovoe gosudarstvo* (*Rechtsstaat*) a été fondé sur l'hypothèse positiviste de l'Etat source suprême du droit. Cette « conjoncture critique » dans le processus de formation du *pravovoe gosudarstvo* explique en grande partie sa complexité. Le concept allemand de *Rechtsstaat* a été importé et adapté au contexte politique et juridique russe et, tout en étant traduit par *pravovoe gosudarstvo*, il a été simultanément associé à la notion de *zakonnost'* ou légalité, porteuse de nombreuses connotations dans le contexte russe. Voilà pourquoi on devrait sans doute traduire *pravovoe gosudarstvo* par « Etat basé sur le droit », en référence au concept qui attribue au droit un rôle majeur dans la réforme de la société menée par l'Etat, pour une société meilleure et plus juste. Cependant, la différence ici avec l'Etat de droit comme concept de la *common law*, est de nature politique. *Pravovoe gosudarstvo* signifie alors, selon Harold Berman, gouvernement de l'Etat *par le droit* et non pas *Etat de droit*⁵. L'Etat de droit est considéré comme embrassant une théorie implicite

⁵ D. D. BARRY (ed.), « Introduction », in *Toward the « Rule of Law » in Russia ? Political and Legal Reform in the Transition Period*, New York and London, M.E. Sharpe, 1992, p. xvi.

du droit naturel ; c'est l'idée qu'il existe un droit supérieur au droit statutaire, liant la société et ceux qui la dirigent.

Ceci est particulièrement pertinent dans le domaine de la protection des droits individuels face à l'Etat, notion cruciale si on lie l'idée de *Rechtsstaat*/Etat de droit à la pensée libérale démocratique moderne et postmoderne. Même si en Russie, c'est dans le cadre des réformes libérales que l'expression *pravovoe gosudarstvo* est devenue courante, la protection des droits des citoyens a toujours été un sujet délicat, et cela reste vrai aujourd'hui. La Constitution de 1993 proclame comme objectif la protection des droits de l'homme, même si cela doit se faire dans une société fondée sur « des traditions juridiques distinctes qui, pendant mille ans, ont obstinément résisté à l'influence de la pensée libérale occidentale »⁶. En outre, dans ce même domaine, l'abandon du slogan connoté politiquement de « légalité socialiste » a été un pas d'une importance symbolique considérable. Au niveau institutionnel, le principe de l'Etat de droit est fermement ancré dans le nouveau système. Les garanties des droits de l'homme relèvent de l'« effet direct » dans la Constitution russe (article 18) et la Cour constitutionnelle a pour fonction principale de protéger les droits constitutionnels des individus. En effet, les juridictions suprêmes russes se réfèrent souvent, non seulement aux normes et traités internationaux et européens, mais aussi à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et aux décisions du Conseil de l'Europe⁷. Cependant, la réalité de la vie quotidienne et la volonté politique de l'élite dirigeante nous amènent à examiner ce qui se loge derrière cette belle façade.

En dépit du « retour » du *pravovoe gosudarstvo* dans le champ constitutionnel russe, on ne peut nier le fait que, depuis l'arrivée de V. Poutine au pouvoir, de nombreux faits rendent l'observateur sceptique quant à l'existence d'un Etat de droit en Russie. Après le « Temps des troubles » de B. Eltsine, le régime de V. Poutine semble revenir à des politiques expérimentées par le passé, qui s'appuient plus sur l'autocratie et l'idée d'« état de servitude » que sur une vraie réforme démocratique⁸. Toutes les institutions de gouvernance démocratique créées sous B. Eltsine soit fonctionnent imparfaitement, soit leur fonctionnement réel est reporté à plus tard⁹.

Bien que de nombreux observateurs étrangers aient pu être convaincus que la Russie avait mis en place les conditions nécessaires pour surmonter la prégnance de traditions anciennes, nous observons à notre corps défendant le retour de traits liés à ce qu'on appelait « l'Idée russe » dans la société. Dans le domaine de la protection des droits de l'homme en particulier, la culture juridique russe semble s'opposer à l'interprétation radicale des droits de l'homme définis comme irréversibles. L'Etat, qui représente les intérêts nationaux russes, semble prévaloir en cas de conflit

⁶ A. KORKEAVKIVI, « Russia on the Rights Track : Human Rights in the New Constitution », *Parker School Journal of East European Law*, 1, 1994, p. 212.

⁷ P. MAGGS, « Judicial Precedent Emerges at the Supreme Court of the Russian Federation », *Journal of East European Law*, 9/3, p. 479-500.

⁸ S. HEDLUND, « Vladimir the Great, Grand Prince of Muscovy : Resurrecting the Russian Service State », *Europe-Asia Studies*, 58/5, July 2006, p. 775-801.

⁹ T. COLTON, « Putin and the Attenuation of Russian Democracy », in A. PRAVDA (ed.), *Leading Russia. Putin in Perspective. Essays in honour of Archie Brown*, New York, Oxford University Press, 2005, p. 103-117.

entre intérêts divergents. Il est incroyable que ces méthodes, coutumières dans l'histoire russe, soient réaffirmées dans les arrêts de la Cour constitutionnelle russe. Mentionnons-en quelques-uns qui nous paraissent emblématiques. Dans son arrêt de 1995 sur « le rétablissement de la légalité constitutionnelle et de l'ordre sur le territoire de la République tchétchène », la Cour affirme la primauté de l'intégrité territoriale sur les droits des citoyens tchétchènes¹⁰. L'intégrité et la souveraineté de l'Etat sont de première importance, comme le souligne la Cour dans un arrêt daté de 2000 sur l'autonomie régionale des sujets de la Fédération de Russie¹¹. Même si le Conseil de l'Europe a explicitement condamné l'Etat russe pour violation de plusieurs des articles les plus fondamentaux de la convention européenne des droits de l'homme (CEDH) (dont le droit à la vie)¹², force est de constater que la théorie et la pratique constitutionnelles russes affirment que l'intégrité de l'Etat, la souveraineté d'Etat et la sécurité d'Etat sont des principes « sans lesquels on court le risque de l'effondrement de l'Etat, Etat sans lequel les droits de l'homme et du citoyen ne seraient plus justement que pure fiction »¹³. Le noyau dur de l'ancienne approche sur la relation entre l'Etat et les droits des individus, a donc subsisté : la Russie vit toujours selon le concept de droits fondamentaux qui seraient *accordés* par l'Etat¹⁴.

Il faut reconnaître le caractère vague du concept d'Etat de droit/*Rechtsstaat*. Comme nous l'avons dit, il y a, historiquement, une différence importante entre la notion de *Rechtsstaat* en droit civil continental, et la théorie de la *Rule of Law* dans la *common law* anglo-américaine¹⁵. Cependant, après la deuxième guerre mondiale, l'Etat de droit comme perspective normative, et comme ensemble de normes et valeurs à l'époque (post)moderne, s'est assimilé au *Rechtsstaat*. Les deux concepts portent en eux des attentes quant au rôle de l'autorité politique dans la protection des droits et des libertés des individus¹⁶.

C'est précisément cette approche que nous souhaitons privilégier ici. Nous nous concentrons essentiellement sur le cadre politique et la signification du concept de *pravovoe gosudarstvo* (Etat de droit, ou Etat fondé sur le droit) dans la société russe actuelle. Quel rôle ce principe peut-il jouer comme nouveau paradigme dans la politique russe dès lors que le président Poutine insiste pour qualifier de démocratique la vie politique russe ? Ces propos, sur le caractère démocratique du régime russe, se

¹⁰ *Postanovlenie ot 31 Iulia 1995* (arrêt du 31 juillet 1995), <http://ks.rfnet.ru/>. Pour un commentaire : W. POMERANZ, « Judicial Review and the Russian Constitutional Court : The Chechen Case », *Review of Central and East European Law*, 23, 1997, p. 9-47. La majorité des opinions et six « opinions dissidentes » (*osoboe mnenie*) ont été publiées dans *Rossiiskaia Gazeta* le 11 août 1995.

¹¹ *Postanovlenie ot 7 iunia 2000 i opredelenie ot 27 iunia 2000*, n° 92-O, <http://ks.rfnet.ru/>.

¹² Décision de la Cour européenne des droits de l'homme. HUDOC database : <http://www.echr.coe.int/ECHR/EN/Header/case-law/HUDOC/HUDOC+database/>.

¹³ V. D. ZORKIN, *op. cit.*, p. 32 note 4.

¹⁴ B. SMITH & G. DANILENKO (ed.), *Law and Democracy in the New Russia*, Washington DC, 1993.

¹⁵ R. GROTE, « Rule of Law, Rechtsstaat, and Etat de Droit », in C. STARCK (ed.), *Constitutionalism, Universalism, and Democracy...*, *op. cit.*, p. 270-306.

¹⁶ K. SOBOTA, *Das Prinzip Rechtsstaat*, Tübingen, 1997, p. 263-265.

retrouvent au niveau national (dans l'adresse du président à la nation par exemple)¹⁷, mais aussi, phénomène plus important encore, dans le cadre du dialogue mené avec les institutions européennes que sont le Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'Union européenne. De plus, dans ses relations avec l'OTAN et avec les Etats-Unis, la Russie se présente comme démocratique et comme défendant ses *propres* valeurs démocratiques. Dans cette perspective, la différence entre *Rule of Law* et *Rechtsstaat*, malgré toute son importance, perd de sa pertinence dans le débat sur les nouveaux paradigmes de la démocratie dans sa version russe.

En prenant acte du fait que le pays s'est converti à ce qu'il appelle sa propre version de la démocratie, examinons ce qui pourrait être défini comme Etat de droit en Russie aujourd'hui. A cette fin, nous considérons l'Etat de droit/*Rechtsstaat/pravovoe gosudarstvo* non comme une réalité mais comme une philosophie, marquée par une aspiration à la bonne gouvernance dans une démocratie libérale ou en voie de libéralisation.

Pourquoi l'Etat de droit est-il vraiment important ?

De nombreuses interprétations de l'Etat de droit coexistent, allant du positivisme juridique, selon lequel la loi écrite doit avoir la primauté – c'est probablement dans cet état d'esprit qu'il faut comprendre la « dictature de la loi » du président Poutine –, au concept plus politico-constitutionnel d'un gouvernement et d'un dirigeant soumis à la loi, qu'elle soit écrite ou non, et limités par elle... Après tout, le fondement du concept préexistant de *Rechtsstaat* était l'idée d'un « Etat basé sur la Raison », idée développée par Emmanuel Kant. Dans cette interprétation allemande du *Rechtsstaat*, l'Etat était « non pas une institution ou un ordre divin, mais une chose publique – *res publica* – devant assurer le bien-être de tous les individus ». L'Etat devait être organisé suivant la loi de la Raison reconnaissant les droits fondamentaux des citoyens, comme la liberté de religion, la liberté de la presse, la libre circulation, la liberté d'association, la liberté d'exercer une profession, l'égalité devant la loi et la propriété privée. « L'indépendance des juges, du gouvernement constitutionnel et la force des lois statutaires (*Gesetz*), ainsi que le droit du peuple à être représenté et à participer ainsi à l'action législative proviennent de ce concept »¹⁸.

Ceci nous amène à la conception importante selon laquelle l'Etat de droit ne peut pas être simplement assimilé à l'idée de « *Herrschaft des Gesetzes* » ou à la doctrine de séparation des pouvoirs (la *trias politica*). L'exécutif jouit des seuls pouvoirs que la loi lui accorde et peut exercer ces pouvoirs uniquement dans le but pour lequel ils lui ont été délégués. A cet égard, les exigences de l'Etat de droit peuvent faire l'objet d'une mise en parallèle avec les droits civiques classiques, également orientés de façon spécifique vers la protection de l'individu face au pouvoir public exécutif. Il faut probablement retourner au concept original de *Rechtsstaat*/Etat de droit, c'est-à-dire avant que la protection des droits fondamentaux des citoyens en devienne le dispositif essentiel. Ceci explique la différence entre *Rechtsstaat formel* et *Rechtsstaat matériel*, et le rôle important de la théorie de la séparation des pouvoirs et, dans un

¹⁷ Site officiel du président russe : <http://www.president.ru>.

¹⁸ H. ODA, *op. cit.*, p. 377 note 3.

Etat fédéral, de la relation entre pouvoir central et entités fédérées, dans la connotation actuelle de l'Etat de droit/*Rechtsstaat*. Même si nous retenons la définition de l'« Etat de droit » au sens de suprématie du droit, il faut noter, comme le souligne F. J. M. Feldbrugge, que « l'Etat de droit implique plus que la seule existence d'une législation appropriée ; une telle législation peut même faire partiellement défaut, étant donné que le système juridique fournit les mécanismes nécessaires pour assurer efficacement cette suprématie. Cette efficacité peut dépendre de facteurs extra-juridiques, comme la présence de certaines conditions économiques ou la prédominance de certains comportements dans la société »¹⁹.

Malgré cette référence au relativisme culturel, il faut admettre que la situation actuelle en Russie est ambivalente de ce point de vue. La Russie se réfère à l'Etat de droit comme un des principaux piliers de sa nouvelle philosophie politique. Si l'Etat de droit est pris au sérieux en Russie aujourd'hui, ce que « sous-entend » le concept doit être tout autant pris au sérieux. Un changement du rapport entre l'Etat et les personnes privées (individus et groupes) en faveur de la défense des droits individuels, est la clef de voûte du *pravovoe gosudarstvo* (Etat fondé sur le droit), comme l'expliquait Valeri Savitski dans les *Izvestia* du 5 janvier 1989²⁰.

Le nécessaire retour à la connotation originelle de *Rechtsstaat*/Etat de droit comme principe, conception, cadre global de normes et valeurs garantissant l'efficacité de la démocratie libérale, dérive d'un nouveau développement dans le paradigme politique russe : la Russie (ré-)introduit le concept de *pravovoe gosudarstvo* comme intimement lié à l'idéologie des démocraties libérales. Cette idéologie a inspiré le changement de régime en Russie²¹. L'idéologie des démocraties libérales tend à limiter l'utilisation du pouvoir étatique en protégeant les libertés individuelles, en répartissant le pouvoir entre différentes branches du gouvernement, et en exigeant que chaque usage de la force soit régi par la loi. En ce sens, l'idéologie de l'Etat de droit diffère des autres idéologies révolutionnaires parce qu'elle fixe des limites sur les moyens disponibles pour atteindre les buts souhaités. La question est de savoir si ce caractère d'auto-limitation est accepté ou non en Russie.

Ceci nous amène à un débat fondamental sur l'opposition entre universalisme et particularisme, deux paradigmes opposés de l'approche théorique appliquée à notre sujet. Quels sont les dispositifs universels de l'Etat de droit et ses « équivalents », et dans quelles conditions pouvons-nous accepter des différences dans sa perception et son adaptation aux circonstances locales, là où la démocratie tente de trouver son chemin ? La formulation fondamentale de l'Etat de droit, dans la définition donnée par John Adams et David Hume, prévoit « un gouvernement des lois, pas des hommes ». Le concept principal de l'Etat de droit inclut la perception selon laquelle la société devrait être organisée autour d'un ensemble de lois s'appliquant à tous de façon équitable, sur la base de principes découlant de règles déterminées et non pas de la volonté des dirigeants. On observe un consensus parmi les observateurs

¹⁹ F. FELDBRUGGE, « The Rule of Law in the European CIS States », *Review of East European Law*, 3, 2000, p. 213.

²⁰ *Izvestia*, 5 janvier 1989, p. 6.

²¹ « *We build in Russia a modern liberal society and a market economy* » (V. D. ZORKIN, *op. cit.*, p. 36 note 4).

dans ce domaine : les mesures récentes adoptées par le gouvernement russe, qu'il s'agisse de M. Khodorkovski ou de la Tchétchénie, violent les valeurs de l'Etat de droit lorsqu'elles transgressent les bornes en deçà desquelles on pourrait dire que les agissements se sont faits conformément à la loi, laissant donc les règles fonctionner librement, indépendamment d'un contrôle indu des dirigeants actuels ²².

La Russie pourrait aussi rétorquer, à juste titre, que les concepts occidentaux de démocratie et d'Etat de droit sont biaisés par leur développement historique. L'Occident, qu'il s'agisse des Etats-Unis, de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe, doit tenir compte de la contingence historique du concept du *Rechtsstaat*/Etat de droit. Les deux concepts se sont développés en Europe de l'Ouest selon un cheminement particulier depuis l'époque médiévale, et ils ont acquis leurs connotations spécifiques au fil de l'histoire. En ce sens, M. Poutine a raison lorsqu'il déclare que la Russie a le droit d'avoir sa propre interprétation de la démocratie, des droits de l'homme et du *pravovoe gosudarstvo* dans le contexte russe. Certes, l'Etat de droit laisse nécessairement du « jeu » pour une interprétation officielle, mais trop de pouvoir d'interprétation concentré entre les mains d'une seule personne crée l'Etat des hommes, soit l'antithèse de l'Etat de droit. Le but de l'Etat de droit n'est pas d'éliminer l'interprétation, mais de placer celle-ci à un niveau conforme à la prévisibilité et à la contrainte.

Dans les faits, le pouvoir discrétionnaire accordé au président Poutine est illimité : il est si large qu'il érode le sens de la gouvernance légitime selon l'Etat de droit, qui va beaucoup plus loin qu'une interprétation encadrée par le droit. Ceci place le pouvoir accordé à V. Poutine en dehors des limites de l'Etat de droit. Durant la période V. Poutine, la large portée de la clause de limitation incluse dans l'article 55, par. 3 de la Constitution de 1993 (« les droits et libertés de l'homme et du citoyen ne peuvent être limités par la loi fédérale que dans la mesure nécessaire pour protéger les fondements de l'ordre constitutionnel, de la moralité, de la santé, des droits et intérêts légaux d'autrui, la garantie de la défense et de la sécurité d'Etat ») ²³ a été saisie pour introduire des limitations aux activités et au financement des ONG et à la liberté de la presse ²⁴.

Stefan Hedlund voit dans le principe d'*unaccountability* (l'absence d'obligation de rendre compte) un des piliers principaux de la matrice institutionnelle que la principauté de Moscou avait développée pour résoudre ses problèmes de sécurité et qui, selon l'auteur, demeure un trait particulier du pouvoir russe encore aujourd'hui : « tandis que l'autocratie à Constantinople impliquait que l'empereur byzantin ne reconnaisse aucune contrainte extérieure sur l'exercice de son pouvoir, pour Moscou, cela signifiait que le Grand Prince ne reconnaissait aucune contrainte, ni extérieure ni intérieure... Sa caractéristique particulière résidait dans le fait qu'il n'était pas lié

²² O. LUCHTERHANDT, « Rechtsnihilismus in Aktion. Der Jukos-Chodorkovskij-Prozess in Moskau », *Osteuropa*, 55/7, 2005, p. 7-37.

²³ Nous reprenons ici la traduction française du texte constitutionnel russe effectuée par M. Lesage et P. Gélard, et publiée dans la *Revue française de droit constitutionnel*, 17, 1^{er} trimestre 1994, p. 195-223 (NdE).

²⁴ T. J. COLTON, « Putin and the Attenuation of Russian Democracy », in A. PRAVDA (ed.), *Leading Russia*, op. cit., p. 103-117.

à de quelconques procédés institutionnels qui risqueraient de permettre aux sujets de demander des comptes au dirigeant »²⁵.

On peut alléguer que la situation actuelle en Russie a complètement changé, tout comme le fait que des procédés constitutionnels permettant aux sujets de demander des comptes à leur dirigeant ont été mis en œuvre. En outre, plaintes constitutionnelles et examen judiciaire des actes gouvernementaux et administratifs font partie intégrante des instruments dont dispose l'individu dans la Russie d'aujourd'hui. D'ailleurs, depuis l'adhésion de la Russie à la CEDH et la signature du protocole additionnel relatif aux plaintes individuelles, le citoyen russe peut déposer plainte au niveau européen. Toutefois, ces garanties semblent ne pas fonctionner à plein, car les citoyens ne font pas confiance aux tribunaux pour protéger leurs droits²⁶. On doit creuser alors plus en profondeur l'Etat de droit.

Une de ces strates plus profondes renvoie à l'origine de l'idée de l'Etat de droit/*Rechtsstaat*. L'Etat de droit/*Rechtsstaat*, comme un des piliers principaux de la théorie démocratique libérale, s'appuie sur la théorie du contrat social. Le contrat social est bien sûr une métaphore, selon laquelle un accord aurait été établi entre les individus pour abandonner l'état de nature, se constituer en société et établir des règles auxquelles les individus, mais aussi leurs dirigeants, devraient se plier. Cette construction artificielle conduit à la théorie démocratique libérale. Après cette mise en commun, la tâche principale de la société civile est de désigner une législature à même de promulguer les lois qui régiront la communauté politique nouvellement créée. Jusque-là, point de problème quant à l'approche juridique positiviste et à l'idée d'une « dictature de la loi », selon l'expression de V. Poutine. Mais ceci concerne naturellement plutôt « l'Etat de droit », qui implique par essence une auto-limitation du gouvernant et garantit les droits individuels face à l'Etat.

Le contrat social

Du contrat social est le seul livre de Jean-Jacques Rousseau à n'avoir pas été traduit en russe, et ce sur instruction spéciale de la tsarine Catherine II : à l'époque, le pouvoir en Russie ne fondait pas sa légitimité sur la théorie du contrat social.

Cependant, après l'implosion du communisme, les fondements politiques du pouvoir ont changé et la théorie du contrat social a acquis une nouvelle importance. En tant que « tradition inventée » par le libéralisme, elle est devenue pertinente dans le cadre de l'instauration de la démocratie libérale et de l'Etat de droit dans la nouvelle Russie. Une contribution importante de la théorie du contrat social à la démocratie libérale est que l'Etat de droit protège la vie, la santé, la liberté et la propriété contre les abus du plus fort et contre la corruption présente à l'état de nature.

Ainsi l'Etat de droit accroît-il la sécurité et offre-t-il une voie pour échapper à l'incertitude ; il offre l'uniformité, la prévisibilité, permet d'éviter le chaos de l'état de nature. Dans ce champ de la théorie du contrat social en particulier, on peut voir en quoi l'Etat de droit est en contradiction fondamentale avec les lignes directrices

²⁵ S. HEDLUND, « Vladimir the Great, Grand Prince of Muscovy : Resurrecting the Russian Service State », *Europe-Asia Studies*, 58/5, juillet 2006, p. 781.

²⁶ A. JOHNSON, *Judicial Review and Individual Legal Activism, the Case of Russia in Theoretical Perspective*, PhD dissertation Uppsala Universitet, 2005.

de la politique et du constitutionnalisme russes, et en contradiction même avec leur logique fondamentale. En Russie aujourd'hui, l'idée selon laquelle le gouvernement obéit aussi à la loi et que c'est de cette manière que la sécurité et la prévisibilité peuvent être garanties, n'existe pas. Pendant des siècles – et la tragédie de Beslan et les réformes institutionnelles qui ont suivi le confirment –, l'élite russe au pouvoir, ou à certains moments le leader lui-même, se sont appuyés sur la peur de l'incertitude de la population pour mobiliser les masses en faveur d'une réforme ²⁷. A présent, la menace du terrorisme est constamment utilisée comme outil et argument en faveur du changement institutionnel.

Cette observation est sans aucun doute fondamentale pour comprendre la version moderne de la quête de légitimité. La Russie d'aujourd'hui réitère des tactiques bien connues pour légitimer sa politique, et elle ne cherche pas à limiter son pouvoir despotique. Au contraire, elle met la population, qui, en principe, aspire à un Etat de droit démocratique, dans un état d'esprit tel que celle-ci délègue alors facilement son pouvoir au chef, présenté comme une sorte de « sauveur ». Ceci revient à un phénomène sociologique intéressant, observé, entre autres, par M. Kourkchian ²⁸ : en Russie, les valeurs normatives ne sont pas vraiment différentes de celles de l'Europe occidentale, mais il y a une contradiction directe entre les valeurs personnelles et le comportement collectif, ce qui crée une frustration profonde au sein de la population.

Finalement, et c'est sans doute le point le plus important, l'Etat de droit comporte également une promesse de justice. Dans de nombreux pays, des démocraties libérales ont obtenu les faveurs des populations non seulement parce qu'elles pouvaient garantir les libertés politiques et la limitation du pouvoir despotique de l'Etat, mais surtout parce qu'elles promettent la justice pour tous. L'égalité de traitement en vertu de la loi est le défi principal lancé à l'Etat, qui doit faire tous les efforts possibles pour traiter chaque personne de manière équitable. Or, cette promesse n'a pas été tenue par les gouvernements postcommunistes. La survie politique individuelle des membres de la *nomenklatura* et la présence cruciale de ce groupe au centre de la vie politique et économique empêchent le développement d'un climat social plus favorable à l'Etat de droit. En Allemagne de l'Est, on peut le résumer de la façon suivante : « Nous avons voulu la justice, et nous avons obtenu l'Etat de droit ». En outre, la Constitution russe actuelle contient des références à un Etat social, et non plus à un Etat socialiste : la tâche la plus importante face à laquelle se trouve le postcommunisme est de trouver une interprétation de l'Etat de droit qui puisse résonner avec la démocratie libérale, tout en procurant à la société le sentiment que justice a été et sera rendue.

La loi et le droit dans la culture juridique russe

L'Etat de droit au sens large est associé à la loi divine, au droit naturel, au droit des nations, au droit international, au droit coutumier. Nous nous trouvons ici face à une caractéristique typique de la conscience juridique russe, cruciale pour notre propos.

²⁷ M.T. POE, *The Russian Moment in World History*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2003.

²⁸ M. KURKCHIYAN, « The Illegitimacy of Law in Post-Soviet Societies », in D.J. GALLIGAN and M. KURKCHIYAN (ed.), *Law and Informal Practices. The Post-Communist Experience*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 25-44.

Comment doit-on comprendre le mot « *pravo* » dans le contexte russe ? « *Pravo* » peut renvoyer au concept plus large de « *ius* », être chargé d'une connotation divine, et peut inclure la promesse de justice ou, au moins, se référer à la justice sociale. « *Zakon* » est compris comme « *lex* », au sens de la loi écrite produite par l'homme et n'obéissant pas nécessairement à ces valeurs. La corrélation entre *ius* (*pravo*) et *lex* (*zakon*) est un problème essentiel, non seulement pour la théorie du droit mais aussi pour l'interdépendance entre l'Etat de droit et la politique. *Pravo*, au sens de « *Zakon* », est une loi qui n'est pas vraiment importante pour les Russes et qui peut être presque négligée, voire ne pas être prise en considération. Mais la dimension plus profonde de *pravo* qui renvoie à la justice est porteuse d'un grand potentiel pour l'avenir du constitutionalisme russe. Selon Butler, la Constitution de 1993 a jeté les bases de la reconnaissance du *ius*, à la seule condition que la Russie soit un *pravovoe gosudarstvo* au sens démocratique du terme.

Le statut exceptionnel accordé par la Constitution aux clauses des droits de l'homme telles que mentionnées renforce cette position. L'Etat de droit exige que l'Etat soit soumis à une loi suprême, le *ius*. Le « *pravovoe gosudarstvo* » (Etat basé sur le *ius*) est un Etat qui respecte et observe le *ius* (comme standard suprême de réalisation de la justice) mais reconnaît également sa subordination au *ius*. Ce n'est pas une auto-limitation de l'Etat, mais un Etat intrinsèquement limité qui n'a aucunement le droit de violer le *ius*.

On peut même ajouter que le droit naturel et le droit divin gagnent de plus en plus en crédibilité dans certains milieux, au fur et à mesure que la popularité de l'Eglise orthodoxe russe augmente. L'entrelacement de celle-ci avec l'Etat russe, qui a augmenté avec l'arrivée de V. Poutine au pouvoir, n'est pas sans importance dans le cadre du dialogue international avec la Russie : au dernier Congrès mondial du peuple russe, le métropolite Kirill a souligné le fait que les droits de l'homme, intégrés dans la déclaration universelle, n'étaient peut-être pas les seuls droits devant être respectés ; il a mentionné le fait que les droits sociaux, par exemple, devaient mériter une plus grande attention ²⁹. La Russie a ainsi relancé le débat politique sur la tension entre liberté et justice sociale, débat qui avait disparu depuis l'effondrement des systèmes communistes.

L'Etat de droit/*pravovoe gosudarstvo*/*Rechtsstaat* se réfère en effet au choix et aux valeurs fondamentales de la société. Les auteurs du début du XIX^e siècle comme Karl T. Welcker, Christoph Freiherr von Aretin et Robert von Mohl ne considéraient pas le *Rechtsstaat* comme une forme d'Etat ou de gouvernement, mais comme un genre (un art) d'Etat, qui, selon von Aretin, pouvait être dirigé par la volonté rationnelle générale et devait viser exclusivement le bien commun. « Le but et la tâche de l'Etat étaient principalement d'assurer la liberté et la sécurité du peuple, ainsi que son accès à la propriété » ³⁰.

²⁹ METROPOLITAN KYRILL OF SMOLENSK AND KALININGRAD, « Human Rights and Moral Responsibility », Russian Orthodox Church Representation to the European Institutions. <http://orthodoxeurope.org/section/5.aspx>.

³⁰ H. ODA, *op. cit.*, p. 376, note 3.

Cet aspect de l'Etat de droit a peut-être été oublié ou négligé dans l'interprétation occidentale qui s'est concentrée de façon prioritaire sur les droits politiques de l'individu. Cependant, dans n'importe quelle définition reconnue de ce concept, l'Etat de droit est lié à la justice et au bien-être social, même s'il ne peut les garantir. On ne saurait trop insister sur le fait que cette promesse de justice est une fiction juridique. L'Etat de droit comporte la perspective selon laquelle des règles juridiques seront lues et appliquées de façon identique pour tous, et que le gouvernement sera lié dans tous ses actes par des règles fixées préalablement. L'objectif de l'Etat de droit n'est pas de garantir que les lois soient sages et justes, mais d'assurer les conditions déterminées par la loi devant garantir une plus grande stabilité : c'est s'engager à augmenter la « prévisibilité » des événements, à faire en sorte que le changement dépende moins de la volonté d'un seul individu.

En Russie, la majorité des citoyens sont convaincus que les institutions juridiques, y compris l'Etat, ne peuvent pas assurer la justice ou la résolution impartiale d'un conflit. Les gens supposent que la loi ne les contraint pas et ont l'impression que la loi sert des intérêts privés et non la communauté dans son ensemble. Mais le plus frappant est une certaine habitude, répandue en Russie, qui consiste à ranger la loi et la morale dans des catégories séparées. C'est sur ce point que le mythe négatif de l'Etat de droit se fonde : là où ce mythe domine, peu importe ce qui pourrait se passer réellement au nom de la justice³¹. La perception est toujours conditionnée par une forte méfiance envers l'institution juridique.

Au fond, on peut trouver de nombreuses justifications pour ne pas répondre à la question de savoir si la Russie d'aujourd'hui est régie par l'Etat de droit. La question qui demeure est : y a-t-il des contraintes ? Y a-t-il des prohibitions constitutionnelles ? Une première limitation intrinsèque réside dans la notion de « loi » : le *ius* inclut la justice. Les attentes en matière de justice sociale relèvent de la spécificité même du postcommunisme et diffèrent fondamentalement de l'approche occidentale, et en dépit du lien entre focalisation sur des attentes en matière de justice sociale et interprétation radicalement différente de l'Etat démocratique libéral, celle-ci est importante pour comprendre vraiment ce qu'est l'Etat de droit.

Ce que signifie le « pouvoir » dans la société russe

La notion de « pouvoir » contient une connotation spécifique dans la société russe, et est liée au concept d'Etat. Après la *perestroïka*, la Russie a abandonné la théorie étatique des droits de l'homme, selon laquelle les droits individuels étaient vus comme accordés par l'Etat et limités par l'Etat en raison « de la construction du communisme ».

Peu après la *perestroïka*, la conception occidentale de l'Etat libéral a été rapidement perçue comme étrangère à la culture politique russe, et une certaine aversion vis-à-vis de l'idée de démocratie libérale est apparue, d'autant que celle-ci était de plus en plus associée à la réalité d'un « capitalisme de prédateurs ». Sous la présidence Poutine, la recherche d'une nouvelle définition de l'identité nationale et d'une nouvelle idéologie nationale apparaît comme une nécessité allant de pair avec le projet de renforcement

³¹ M. KURKCHANYAN, *op. cit.*, p. 27 note 27.

de l'Etat. Dans le débat public, le concept de « démocratie souveraine » a joué un rôle crucial dans la recherche de cette définition. Le principal *think-tank* de l'entourage du président, représenté par Vladislav Sourkov, n'a pas caché son projet d'élaborer une idéologie officielle pour le Kremlin. La « démocratie souveraine » présuppose le choix d'institutions démocratiques en toute indépendance, ainsi que le choix de leur forme, du moment de leur création et du moment où elles doivent être réformées ³². Vladislav Sourkov oppose démocratie souveraine à démocratie contrôlée et voit la démocratie contrôlée comme une stratégie pour atteindre des objectifs spécifiques, politiques, économiques ou autres, *via* la « démocratisation » ou la mise en œuvre d'un dispositif spécifique d'institutions occidentales, telles que pratiquées par les Etats occidentaux. A l'encontre de cette importation occidentale, une certaine forme de patriotisme et un sens de la justice sociale devraient être intégrés dans la notion de « démocratie ». Le président V. Poutine lui-même n'insiste pas sur le concept de « démocratie souveraine » ; le vice-président Dmitri Medvedev a même critiqué ce concept, mais ils ont tous deux parlé « d'un projet national » et abordé la question de savoir comment lier une vision particulière de la démocratie à la question des intérêts nationaux ³³.

L'analyste politique Vitali Tretiakov propose que le terme étranger de « souveraineté » soit remplacé par un mot russe analogue : autocratie (*samoderzhavie*), c'est-à-dire désir et capacité de définir de façon indépendante son propre destin et les règles de sa société. Voilà pourquoi, selon lui, la doctrine de la démocratie souveraine peut être définie comme une « auto-administration autocratique » (*samoderzhavnoe samoupravlenie*). Ceci a amené les commentateurs politiques à la conclusion que, « après avoir commencé par des valeurs communes et l'idée d'une maison européenne commune, la Russie, quinze ans après, aboutit à la célèbre triade du comte Sergueï Oouvarov, qui l'avait conçue pour soutenir philosophiquement le régime conservateur et anti-occidental de Nicolas I^{er}... » ³⁴. Bien que le concept d'une nouvelle identité de l'Etat ne soit pas encore forgé, on peut voir apparaître une vision basée sur des principes parfois difficiles à réconcilier avec l'idée d'Etat de droit/*Rechtsstaat*.

Dans un article au titre provocateur, « Apologie du système westphalien », Valeri Zorkine, président de la Cour constitutionnelle de Russie, souligne le fait que « les dispositions intégrées dans le traité de Westphalie de 1648 demeurent inchangées pour les démocraties d'aujourd'hui, y compris pour la Fédération de Russie : il s'agit de la suprématie et de l'indépendance du pouvoir étatique sur son territoire, de l'indépendance dans les relations internationales, et de l'intégrité et de l'inviolabilité du territoire de l'Etat » ³⁵.

³² V. IVANOV, deputy General Director of Russia's Center for Political Conditions, « Suverennaia Demokratiia » [La démocratie souveraine], *Izvestiia*, 6 septembre 2006.

³³ V.M. BARANOV, « Destruktivnoe vozdeistvie prava i natsional'nye interesy » [L'influence destructrice du droit et les intérêts nationaux], *Zhurnal Rossiiskogo Prava* [Revue de droit russe], 12, 2005, p. 85.

³⁴ I. TORBAKOV, « Russian Orthodox Church Challenges « Western » Concept of Human Rights », *Eurasia Daily Monitor*, 3/68, 7 April 2006.

³⁵ V. ZORKIN, « An Apologia of the Westphalian System », *Russia in Global Affairs*, 22 August 2006 (reprise d'un article publié dans la même revue, 3, May-June 2004).

Notre question demeure : y a-t-il des contraintes exercées sur le pouvoir autocratique ? Y a-t-il des prohibitions constitutionnelles ? Si nous considérons l'approche russe de l'Etat basé sur la loi comme différent de l'Etat de droit et du *Rechtsstaat*, quelle est alors cette spécificité ?

***Pravovoe Gosudarstvo* et constitutionalisme russe**

De toute évidence, l'Etat de droit n'est pas absent de la culture juridique russe. B. N. Tchitcherine, B. A. Kistiakovskii et P. I. Novgorodsev étaient des partisans convaincus de l'Etat de droit. Ils occupent une place importante dans l'histoire russe de la recherche théorique sur la relation entre Etat et droit. L'expression d'Etat de droit/*Rechtsstaat* apparaît en Occident au milieu du XIX^e siècle. Par conséquent, on ne peut pas reprocher à la Russie un manque de connaissance ou d'intérêt pour ces questions au cours des siècles précédents, que ce soit sous la domination tatare ou sous les Romanov. Le débat scientifique sur la notion de *pravovoe gosudarstvo* a occupé les juristes russes pendant au moins six décennies avant la révolution d'Octobre. D'Alexandre I^{er} à Nicolas II, le problème de la transposition du droit étranger et des principes juridiques, parmi lesquels l'Etat de droit/*Rechtsstaat*, comme moyen de moderniser leur propre société, a connu le même type de cheminement que certaines contradictions observées dans la culture occidentale. La transposition radicale et systématique du droit occidental a été un échec, et l'Empire n'a pas été transformé en *Rechtsstaat*. Mais quelque chose d'autre est apparu sous cette appellation. La culture juridique russe s'est appuyée sur deux modèles antagonistes : la volonté autocratique et les modèles occidentaux. Quand les modèles occidentaux allaient à l'encontre de la volonté du tsar, la transposition n'était pas bloquée, mais ralentie, et elle devenait occulte et fragmentaire. Après la révolution d'Octobre, la notion de *pravovoe gosudarstvo* a même été rejetée comme étrangère au nouveau régime : toutes les ambitions potentielles du tsarisme de la dernière heure, qui visaient à évoluer vers un gouvernement responsable (constitutionalisme, élection libre d'une Assemblée populaire, octroi d'une série de droits aux sujets ainsi transformés en citoyens) « ont été effacées, et allaient le rester durant l'ère soviétique »³⁶.

Néanmoins, la présence du *pravovoe gosudarstvo* dans l'histoire juridique russe a rendu possible sa transposition en Union soviétique, lorsque l'a permis la *perestroïka*³⁷. En d'autres termes, le concept de *pravovoe gosudarstvo* n'était pas un emprunt contracté par les Russes à l'Occident, mais bien un retour au constitutionalisme russe qui avait existé sous sa forme embryonnaire avant la révolution d'Octobre³⁸.

On observe donc dans ce domaine un phénomène de « légitimité renversée », selon lequel la référence à la démocratie libérale, au constitutionalisme et à l'Etat de droit est devenue un outil puissant lors du changement de régime, puisqu'elle fixe un objectif qui justifie les mesures prises afin d'aboutir au changement ; cet objectif *per se* constitue une rupture nette par rapport à l'ancien régime (le *pravovoe gosudarstvo* s'opposant au droit socialiste) et crée lui-même une nouvelle légitimité.

³⁶ S. HEDLUND, *op. cit.*, p. 790 note 8.

³⁷ D. BARRY, *op. cit.*, p. xv note 5.

³⁸ H. ODA, *op. cit.*, p. 374 note 3.

Cependant, si les nouvelles institutions sont trop différentes des normes et des valeurs créées précédemment, ces nouvelles institutions ne peuvent fonctionner. Douglas C. North l'explique ainsi : « Routines, coutumes, traditions et conventions sont des mots qu'on emploie pour noter la persistance des contraintes informelles, et c'est l'interaction complexe des règles formelles et des contraintes informelles, ainsi que la manière dont elles sont imposées, qui forment notre vie quotidienne et nous dirigent dans (...) les activités banales qui dominent nos vies »³⁹. C'est probablement ce qu'il est advenu des réformes démocratiques à la fin de la période Eltsine.

Avec V. Poutine, la notion d'Etat de droit subit en effet une réorientation sémantique. Contrairement à notre concept hérité de l'époque des Lumières, qui voit dans les droits de l'homme un instrument de protection du citoyen *contre* l'Etat, l'idée de droits de l'homme sous le régime de V. Poutine est re-conceptualisée comme instrument visant la protection *par* l'Etat (Etat présumé bienveillant et visionnaire). Selon ce raisonnement, davantage de pouvoir pour l'Etat signifie davantage de protection pour le citoyen. Cette approche contient des risques énormes : tant que les droits sont considérés comme accordés par les dirigeants plutôt que comme inhérents aux individus, ils peuvent être considérés comme non permanents et potentiellement réversibles. Dans le domaine des droits individuels, le droit régi par l'Etat défie le développement d'un Etat basé sur le droit. L'impuissance de la société civile, incapable de fonctionner comme organisme indépendant de l'Etat, implique l'impuissance de multiples valeurs et attitudes qui permettent au système juridique de fonctionner aisément, et qui sont généralement considérées comme allant de soi dans des démocraties matures.

Nous nous sommes fixé, dans ce texte, l'objectif de trouver la trace d'un Etat de droit dans la société russe. Le principe de l'Etat de droit joue en effet un rôle dans la société russe, mais pas exactement celui que l'on pourrait supposer ou souhaiter. Nous l'avons dit, l'Etat de droit, dans la pensée politique et juridique russe, sert actuellement surtout l'idéologie, afin de sous-tendre le changement social. Dans ce contexte, nous nous sommes référée à la notion de « légitimité renversée ». Cette idéologie procure quelques implications utiles pour la politique russe d'aujourd'hui. Par exemple, les (anciens) communistes et le parti du pouvoir ont utilisé la métaphore du contrat social pour plaider pour le droit de participer à la nouvelle démocratie (en tant que partenaires égaux, au sens plutôt orwellien du terme). En somme, ceci met le pouvoir dans une position confortable qui lui permet de ne pas payer de dédommagements coûteux aux victimes. L'Etat de droit étant tourné vers l'avenir, il ne permet pas la rétroactivité : un régime démocratique nouveau doit oublier les abus du passé.

Il y a un autre aspect. L'idéologie démocratique libérale et l'Etat de droit se concentrent sur la justice procédurale, mais les moyens prescrits semblent souvent insuffisants pour atteindre les buts assignés de liberté, de justice et de vérité. La justice procédurale remplace la justice substantielle. L'argument est que, comme appris pendant le communisme, c'est la loi, et non la volonté politique, qui doit réglementer l'exercice du pouvoir. Par conséquent, la justice procédurale est préconisée aux dépens

³⁹ D.C. NORTH, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 83.

des buts exposés. En ce sens, une institution comme le Conseil de l'Europe est vidée de son contenu politique et rendue « inoffensive ».

L'Etat de droit et le droit à la propriété

Un aspect souvent oublié du rôle de la « légitimité renversée » de l'Etat de droit en Russie aujourd'hui est qu'il offre des garanties au droit à la propriété privée. « Le degré de rattachement de la société au droit dépend des procédures qui permettent au droit à la propriété d'être assuré suivant les règles juridiques qui seront appliquées *a priori* et ne feront pas l'objet de caprices de certains individus ou de certaines matières. L'essence de l'Etat de droit repose sur l'engagement dans de telles procédures »⁴⁰.

Les traités internationaux hésitent à faire le lien entre droit à la propriété et tradition libérale des droits de l'homme. Le droit à la propriété n'est pas inclus dans le pacte relatif aux droits civils et politiques, mais l'article 17 de la déclaration universelle des droits de l'homme annonce que « toute personne a droit à la propriété ». Le rôle de la propriété privée dans l'histoire politique occidentale a souvent été négligé, parce qu'il a été pris comme allant de soi. Dans le contexte russe, la question du droit à la propriété joue un rôle bien plus important, particulièrement en lien avec les développements politiques. L'historien libéral spécialiste de la Russie Richard Pipes a abondamment écrit sur le lien entre propriété privée, liberté et droit. Selon lui, « l'histoire de la Russie offre un excellent exemple du rôle que la propriété joue dans le développement des droits civils et politiques, en démontrant comment son absence rend possible le maintien d'un gouvernement arbitraire et despotique »⁴¹.

On peut se demander pourquoi le droit à la propriété devrait être lié à l'Etat de droit. L'Etat de droit est un principe de droit public, alors que la propriété privée relève du droit privé. Cependant, ceci n'était pas vrai en Russie dans le passé, en raison de la fusion des concepts de souveraineté et de propriété qui était si typique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : « tous les titres fonciers étaient dévolus au monarque et lui permettaient de réclamer des services illimités à ses sujets, qu'ils soient nobles ou gens ordinaires »⁴². Ce n'est toujours pas vrai dans la situation actuelle, lorsque le pouvoir étatique essaie de regagner le contrôle de la sphère économique par le biais du concept confus de propriété privée-publique.

La suppression du droit à la propriété privée a été un trait distinctif de l'histoire russe et soviétique. « Pour maintenir l'unité du pouvoir, on ne pouvait permettre aux boyards d'avoir leurs propres domaines, car ils les auraient alors utilisés pour défier en toute indépendance le pouvoir du Grand Prince »⁴³. Le problème n'est pas tant dans le fait que la propriété se trouve en grande partie entre les mains de l'Etat, mais dans le fait que le droit à la propriété ne soit pas doté d'une définition précise. Si les droits sont bien définis lorsqu'ils sont entre les mains de l'Etat, le processus devient entièrement réversible. Mais ce n'a jamais été le cas en Russie ni en Union soviétique. Pendant la nationalisation sous les Bolcheviks, le droit à la propriété, qui était, dans le meilleur

⁴⁰ R.A. CASS, « Property Rights Systems and the Rule of Law », *ICER Working Paper*, 20, 2003, p. 3-19.

⁴¹ R. PIPES, *Property and Freedom*, London, the Harvill Press, 1999, p. 161.

⁴² *Ibid.*, p. 160.

⁴³ S. HEDLUND, *op. cit.*, p. 782 note 8.

des cas, faiblement développé, fut purement et simplement supprimé. Selon Stefan Hedlund, la propriété publique soviétique n'était pas le résultat de nationalisations, mais celui de la suppression de l'institution-même du droit à la propriété ; ces considérations poussent l'auteur à conclure que, suite à l'effondrement de l'ordre soviétique, « le premier ordre du jour *devait* être d'introduire la propriété privée et non pas de s'engager dans des techniques raffinées d'organisation, d'arpentage et autres »⁴⁴.

La fusion entre pouvoir et propriété forme le noyau dur de ce régime que R. Pipes qualifie, reprenant les catégories de Max Weber, de régime « patrimonial » de l'ancienne Russie. Jusque dans l'histoire tardive, le chef d'Etat en Russie était à la fois souverain et propriétaire du pays. La Russie ressemblait fort aux despotismes antiques orientaux, comme celui de la Mésopotamie ou de l'Égypte pharaonique, où les gouverneurs étaient les propriétaires exclusifs de tout ce qui se trouvait dans leur domaine. « Puisqu'il possédait toutes les ressources de production de son royaume, le tsar n'avait pas besoin de réunir de corps représentatifs – il pouvait lever des impôts à volonté. Il n'avait pas non plus à concéder de quelconques droits à ses sujets »⁴⁵. En général, il n'y avait aucun moyen institutionnel par lequel les sujets auraient même pu espérer obtenir le droit à la propriété et l'imposer contre la volonté du souverain. On ne peut nier le fait que, à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, des mesures importantes furent prises pour supprimer tous les supports formels de l'« état de servitude » et pour accorder le droit à la propriété privée aux nobles : sous Catherine la Grande, une charte spéciale de la noblesse fut adoptée, pour assurer le fait qu'aucun noble ne pourrait être privé de sa propriété sans procès en bonne et due forme. Dans l'article 261 de son *Nakaz* (instruction), Catherine II notait qu'il serait avantageux d'accorder la propriété aux serfs, qu'elle appelait *raby* (esclaves). *A fortiori*, cette confirmation du droit à la propriété privée a été réalisée avec l'introduction du nouveau code civil en Russie, après la *perestroïka* : toutes les mesures légales ont été adoptées pour protéger la propriété privée, y compris la propriété privée sur la terre, mais le processus de privatisation est resté extérieur au code civil. La manière dont le mode d'accès à la propriété a été modifié pendant les privatisations semble être en fort désaccord avec les conditions de légitimité requises par l'Etat de droit. Le processus est imparfait, parce que même les mesures prises conformément au droit (et elles le sont à presque toutes les étapes du processus, parce que les lois ont été écrites par ou sous les ordres de l'élite usurpatrice), confèrent trop de pouvoir entre trop peu de mains. Mais même cette oligarchie de « nouveaux riches » est assujettie au pouvoir despotique du souverain (*vladetel'* désigne en russe à la fois le souverain et le propriétaire). L'affaire Ioukos a montré que la propriété privée (privatisée) dérive en dernière instance encore du souverain. Il n'y a finalement aucune protection de la propriété privée contre le pouvoir public. En utilisant l'affaire Ioukos, le président Poutine a bien montré que la propriété privée dans la nouvelle Russie procédait de sa bienveillance. La condamnation de Mikhaïl Khodorkovski et de Platon Lebedev pour

⁴⁴ *Ibid.*, p. 791.

⁴⁵ R. PIPES, « Private Property, Freedom and the Rule of Law », *Hoover Digest*, 2, 2001, <http://www.hooverdigest.org/012/pipes.html>.

crimes graves entrera dans l'histoire russe comme le scandale le plus spectaculaire de l'ordre judiciaire du XXI^e siècle. La *Prokuratura* et les tribunaux « ont fabriqué » une condamnation criminelle, se faisant les « complices » des membres de l'exécutif devenus très puissants. Pendant ce procès criminel, les principes élémentaires de l'Etat de droit (procès équitable, présomption d'innocence, droit à la défense, dispositifs égaux du parquet et de la défense, proportionnalité des instruments utilisés) ont été systématiquement violés, et ce d'une manière cynique. On a vu là s'exprimer un « arbitraire sous couvert d'aspects formels », en contradiction absolue avec l'Etat de droit. Le cas Apatit (l'un des cas les plus importants dans ce procès multiple) a montré le summum du cynisme de l'élite dirigeante. L'accusation a été formulée en termes d'« enrichissement illégitime aux frais de l'Etat, utilisation de firmes-fantômes et donc agissements illégaux », alors que la majorité des opérations de privatisation se sont faites dans les mêmes conditions ⁴⁶. Peu de doutes subsistent quant à une condamnation de la Russie par la Cour européenne des droits de l'homme pour cette affaire ⁴⁷.

En Russie aujourd'hui, l'idéologie patrimoniale qui a justifié les revendications de Moscou sur les territoires russes et légitimé le refus des dirigeants d'accorder à leurs sujets tous les droits et libertés, survit dans le cadre d'un nouveau paradigme national et international. Même sous la domination des réformateurs les plus libéraux de l'histoire russe, il n'y a jamais eu de véritable remise en question de l'ordre autocratique : le souverain, sans devoir rendre compte de ses actes, avait besoin de supprimer l'autonomie qu'aurait donné le droit à la propriété privée. Cette fois, dans la « nouvelle » Russie, cette pensée patrimoniale ne concerne pas la terre, mais le pétrole, le gaz et d'autres ressources naturelles fondamentales, mais l'idée reste la même, à savoir l'absence totale, au moins dans les secteurs dits d'importance nationale, de toute forme d'activité privée autonome, ce qui limite les possibilités pour les entrepreneurs potentiels de mettre en œuvre des jeux d'influence autour et dans la cour du président ⁴⁸. L'affaire Ioukos a démontré que ce trait, le plus marquant des spécificités de l'histoire russe, subsiste encore aujourd'hui. Ceci a des conséquences importantes sur les investissements étrangers en Russie. Si un conflit d'intérêts surgit, les résultats sont connus à l'avance, et comme tout le monde les connaît, cela n'a pas grand sens de parler d'institution économique ou juridique exécutoire sur le droit à la propriété ⁴⁹. Un pays qui veut créer une économie de marché viable doit assurer une protection juridique efficace à tous ceux qui veulent participer à l'activité économique,

⁴⁶ A. NUSSBERGER, D. MARENKOV, « Quo vadis Iustitia ? Der Fall Chodorkovskij im Licht der Rechtssprechung zur Europäischen Menschenrechtskonvention », *Osteuropa*, 55/7, 2005, p. 38-51.

⁴⁷ O. LUCHTERHANDT, « Rechtsnihilismus in Aktion. Der Jukos-Chodorkovskij Prozess in Moskau », *Osteuropa*, 55/7, 2005, p. 7. Voir aussi le rapport de l'ancienne ministre de la Justice allemande, Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, Eur. Parl. Ass. Committee on Legal Affairs and Human Rights : « Circumstances surrounding the Arrest and Prosecution of leading Yukos Executives », Doc. n° 10368 of 29 November 2004, *Osteuropa*, 55/7, 2005.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 785.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 782.

qu'il s'agisse d'individus ou de sociétés impliqués dans la production de biens et de services, ou d'investisseurs.

Le conseil que la Commission européenne a donné à la Russie en affirmant que « l'Etat russe devrait limiter l'impact de Gazprom sur le secteur de l'énergie, et ce dans son propre intérêt », semble presque ridicule compte tenu de la survie d'une forme modernisée de patrimonialisme⁵⁰. Gazprom est contrôlé et dirigé – même s'il ne lui appartient pas complètement – par le souverain, qui utilise cette propriété comme arme publique pour mettre en œuvre sa politique étrangère et parer à toute critique sur la stratégie du monopole des ressources énergétiques. Le fait que cette confusion entre le public et le privé aille à l'encontre du paradigme de l'Etat de droit doit être souligné très clairement par les institutions européennes.

Conclusion

La question : « Y a-t-il un Etat de droit en Russie ? » exige une réponse nuancée. Dans cette contribution, nous avons essayé de combiner des approches politiques et juridiques pour donner un aperçu plus large. Après un large examen de l'Etat de droit/*pravovoe gosudarstvo* comme paradigme, nous pouvons tirer les conclusions suivantes.

Non, il n'y a pas d'Etat de droit en Russie, si l'on parle du concept authentique de démocratie libérale, qui garantit la liberté et l'égalité des citoyens dans un cadre juridique stable, assuré par l'Etat. Quelle que soit l'interprétation que l'on donne au paradigme d'Etat de droit/*pravovoe gosudarstvo*/Rule of law/*Rechtsstaat*, la réalité russe ne procède pas de cette philosophie.

Oui, l'Etat de droit est présent en Russie, comme phénomène de légitimation renversée. L'Etat de droit est vu comme une métaphore, comme une idéologie, comme un instrument pour atteindre les objectifs politiques et géopolitiques de l'Etat. La Russie s'appuie sur le paradigme de l'Etat de droit pour être qualifiée de démocratie libérale et d'économie de marché. Il y a, cependant, un problème fondamental avec ce type d'approche pragmatique : la nature même de l'Etat de droit ne lui permet pas d'être utilisé à cette fin.

L'*accountability* (l'obligation de rendre des comptes) et le caractère sacré du droit à la propriété sont des conditions primordiales, même si parfois moins soulignées, de l'Etat de droit. De telles caractéristiques moins en vue de l'Etat de droit sont devenues plus visibles depuis l'effondrement du système communiste.

Les règles juridiques internationales et européennes dans ces domaines ne sont pas suffisamment développées aujourd'hui ; elles doivent être reformulées et introduites sur la scène européenne et internationale, parce qu'elles peuvent fournir la clef de l'incarnation d'une doctrine d'un Etat fondé sur l'« Etat de droit » plus limité, et plus sensible aux valeurs humaines universelles que dans le passé.

⁵⁰ « Russian Gas Industry. Current Conditions and Prospects », *CES Studies*, 1, Center for Eastern Studies, 20 February 2001, Warsaw, <http://www.osw.waw.pl/en/eindex.htm>.

La nature du régime politique de la Russie

Analyses constitutionnelles

Jean-Pierre MASSIAS

Le régime politique de la Russie contemporaine repose sur trois piliers : l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs et le fédéralisme. Ces trois éléments qui ont été affirmés par le texte de la Constitution de décembre 1993 ont, à des titres divers, été réduits par les conceptions qui ont présidé à l'application de ce texte. Dès lors, le concept juridique le plus opérant dans la qualification du régime politique de la Russie semble bien être celui du dévoiement par la pratique des principes constitutionnellement affirmés. Ce dévoiement a pu revêtir plusieurs formes et s'exprimer au travers de plusieurs procédures.

Le dévoiement par la conception même de la notion de Constitution

Paradoxalement, la première manifestation du dévoiement des fondements démocratiques du régime russe mis en place par la Constitution de 1993 trouve son origine dans la conception même de la Constitution qui, au-delà de ses dispositions et donc des mécanismes institutionnels et juridiques institués, se fonde sur une conception spécifique de l'idée même de Constitution. Adoptées dans ce contexte très particulier, les Constitutions postsoviétiques ne pouvaient pas ne pas être très fortement influencées par leur environnement. Ainsi, ces textes vont être marqués par une double spécificité tenant tout à la fois à leur contenu et à leur application, qui amène à s'interroger sur leur véritable nature. La Constitution russe postsoviétique est tout à la fois un texte de vainqueur et un texte de réaction. Constitution de vainqueur, tout d'abord, car elle symbolise la victoire d'un camp sur l'autre à l'issue des affrontements qui ont précédé son adoption. Le président ayant remporté une victoire politique (et parfois militaire...), le nouveau texte constitutionnel va traduire le nouveau rapport de force dans le droit. La Constitution devient un instrument d'institutionnalisation de la victoire présidentielle. Constitution de réaction ensuite, car il apparaît qu'un

certain nombre de mécanismes institutionnels ne trouvent pas leur origine dans une vision globale de la Constitution mais n'ont pas d'autres fondements que d'interdire à l'avenir des pratiques qui avaient constitué autant d'obstacles pour l'action du président par le passé.

Une Constitution de vainqueur...

Il s'agit ici de mettre en évidence l'influence du contexte sociopolitique sur le concept et la fonction des constitutions postsoviétiques. Au regard de ce phénomène, la Constitution russe présente certaines caractéristiques.

Le premier élément caractéristique de ce modèle réside dans le processus de formation commune des constitutions. Ce dernier repose sur deux caractéristiques : la Constitution est adoptée à la suite de crises qui jalonnent le processus constituant ; dans sa lettre et dans son esprit, elle incarne une continuation spécifique à cette formation conflictuelle.

Ce type de constitution apparaît extrêmement lié au contexte de son élaboration et semble conceptuellement incapable de s'en détacher, alors même que la spécificité de la transition est de s'inscrire dans un processus dynamique, un des paradoxes du phénomène constitutionnel dans cette période étant de reposer sur l'idée de stabilisation sociopolitique au travers de la normativité et de la rigidité. Dès lors induite par un contexte, elle ne peut que reproduire celui-ci. La formation conflictuelle est certainement l'élément moteur de la formation du modèle constitutionnel post-soviétique. Dans tous les Etats (à l'exception des trois républiques baltes), le coup d'Etat raté de 1991 entraîne non seulement la disparition de l'Union, mais aussi celle des institutions fédérales (totalement marginalisées depuis la loi du 4 septembre 1991 réformant la Constitution soviétique après l'échec du coup d'Etat d'août et assurant une domination des institutions des républiques fédérées au sein du système fédéral). Les nouveaux Etats se retrouvent indépendants alors que pour la plupart, leurs institutions nouvelles ne sont pas établies et que les textes en vigueur relèvent de révisions des institutions soviétiques. La rédaction d'une nouvelle constitution s'engage donc dans un contexte particulier : ce sont les anciennes structures institutionnelles qui vont être chargées de la préparation des nouveaux textes. Très vite, une opposition à la fois politique et institutionnelle très aiguë va se révéler entre les titulaires des pouvoirs exécutif et législatif.

Cette opposition apparaît particulièrement révélatrice du contexte de l'époque : ayant pour objectif l'exercice du pouvoir au sein du nouvel Etat, elle va aussi s'exprimer en termes constitutionnels. Chaque camp, se rattachant à l'institution qu'il domine, va tenter de bâtir une nouvelle constitution favorisant « son » institution. Dès lors, le processus constituant sera marqué par une double caractéristique : son instrumentalisation politique et son absence de compromis. L'adoption de la nouvelle Constitution procède alors de la victoire politique (et, comme nous l'avons dit plus haut, parfois militaire) de l'un des protagonistes : si la Constitution postsoviétique est une constitution « présidentielle », c'est parce que le titulaire de la fonction présidentielle a réussi à s'imposer face aux parlementaires. Cette victoire est d'autant plus importante concernant le concept même de constitution, qu'elle va donner au texte constitutionnel un certain nombre de spécificités.

On peut d'abord parler d'un déséquilibre conjoncturel au sens où de nombreuses dispositions constitutionnelles paraissent ne relever d'aucun autre projet que celui d'interdire à une institution extra-présidentielle des comportements dont les titulaires de cette institution avaient usé dans la période précédente. Toutefois, c'est bien un déséquilibre conceptuel qui caractérise ce type de Constitution où le président dispose non seulement de très nombreux pouvoirs, mais surtout d'une liberté d'action discrétionnaire. Si l'on compare les dispositions constitutionnelles présidentielles et celles qui concernent les autres institutions, on relève une amplitude interprétative extrêmement marquée. Les premières laissent au président une très grande marge d'auto-interprétation de ses compétences, alors qu'au contraire les autres institutions sont organisées de manière très stricte, sans même prévoir de marge d'adaptation. Ce déséquilibre, qui sera d'ailleurs accentué logiquement par l'interprétation des cours constitutionnelles, apparaît comme caractéristique du processus d'individualisation et de personnalisation de ces nouveaux régimes qui, bien que s'inscrivant dans un apparent processus d'institutionnalisation de l'organisation du pouvoir, permettent au contraire une très grande personnalisation de son fonctionnement, inscrivant dans le droit la prééminence du titulaire de l'autorité présidentielle sur les autres institutions étatiques.

Ce prolongement du conflit dans le texte débouche donc sur une approche spécifique du phénomène constitutionnel. La Constitution est alors privée de toute autonomie temporelle et conjoncturelle : elle est la représentation d'un rapport de force à un moment donné et cristallise celui-ci alors même que le processus transitionnel, loin d'être achevé, apparaît comme particulièrement dynamique. Sans même s'interroger sur la pertinence du rapport de force opéré, ce type de positionnement réciproque du droit et du temps légitime l'idée d'une révision profonde et régulière des institutions, alors qu'il contient des dispositions qui rendent sa révision très difficile.

La Constitution est également privée de toute notion d'autonomie personnelle, et elle reste profondément marquée par le projet et la conception de son « bénéficiaire ». Dès lors, deux grandes interrogations vont se faire jour : d'une part, la capacité personnelle du président à exercer l'intégralité de son pouvoir et d'autre part, la capacité de pérennisation du régime après le départ du « premier président ». Cette double interrogation – le président peut-il survivre à l'application de sa constitution, la constitution peut-elle survivre à la mort de son président ? – soulève, d'un point de vue juridique, une question fondamentale : celle de l'effectivité de la constitution qui voit se développer des structures para-constitutionnelles (ou même extra-constitutionnelles) comme l'administration présidentielle, ou des groupes d'oligarques, institutions nécessaires pour permettre au président d'exercer ses compétences et induites par une telle concentration de pouvoirs, et qui, ne pouvant survivre à l'empreinte de son fondateur, semble condamnée à une ré-interprétation régulière qui conduirait à une remise en cause de sa pérennité.

La « désautonomisation » de la constitution semble également remettre en cause sa normativité. L'instrumentalisation constitutionnelle ne peut être totalement séparée d'un élément très important du discours « présidentiel », consistant à placer au-dessus même de l'idée de constitution la notion de « poursuites des réformes » ou de « conduite de la transition démocratique », et à ne donner à la constitution de valeur

qu'en tant que soutien à cette notion. Traduit en termes juridiques, le débat apparaît de la façon suivante : il existerait au-dessus de la Constitution un certain nombre de valeurs « transitionnelles » qui détermineraient son sens véritable et pourraient même conduire à sa mise à l'écart dans certaines circonstances. Cette conception s'inscrit dans le contexte de la transition et place *de facto* le président comme seul titulaire du pouvoir d'édicter le contenu de ces valeurs et, surtout, d'apprécier le bien-fondé de leur application.

Une Constitution de réaction

Si le contenu de la norme constitutionnelle est assez clairement le produit d'un contexte conjoncturel et personnel très spécifique, l'intégration de ce rapport de forces dans la norme ne peut pas ne pas avoir de conséquences spécifiques : on peut ici parler de « rétroaction » constitutionnelle, au sens où la constitutionnalisation du rapport de forces politiques a en retour des effets importants sur le système politique.

La Constitution comme instrument de pérennisation du rapport de forces et du déséquilibre institutionnel peut s'analyser en deux temps. D'abord, la Constitution postsoviétique est bien une norme juridique à part entière et, de ce fait, son application obligatoire va réellement pérenniser ce rapport de forces dans les termes de son expression juridique. C'est une conséquence logique qui tient à la dimension positive de la constitution en tant qu'acte juridique suprême dans l'ordre juridique interne. Deux éléments doivent être ici soulignés.

D'abord, la Cour constitutionnelle – en affirmant le caractère obligatoire des dispositions constitutionnelles – va remplir dans ce cadre une double mission, à la fois de garant de la bonne application du texte, et de légitimation juridique de l'ensemble du système. Il est d'ailleurs ici très important d'interroger la réelle capacité des cours constitutionnelles des Etats postsoviétiques à être véritablement indépendantes. On peut même s'interroger sur l'idée d'auto-légitimation de la cour constitutionnelle, dont la dimension purement juridique d'une partie de la jurisprudence peut avoir pour conséquence de légitimer l'ensemble de son activité, et par là-même de légitimer le fonctionnement global du système, y compris quand l'autorité présidentielle peut amener la Cour constitutionnelle à moduler sa jurisprudence dans des affaires politiquement plus sensibles. Il arrive aussi que le contexte politique entraîne la Cour constitutionnelle à renoncer au contrôle des actes présidentiels, alors même que la Constitution lui attribue cette prérogative et que le reste de sa jurisprudence met en évidence une qualification juridique tout à fait comparable à celles des juridictions occidentales. Toutefois, au-delà même de cette première fonction de légitimation, la dimension normative des constitutions postsoviétiques produit dans ce contexte spécifique des conséquences – paradoxalement – non démocratisantes.

Dans un processus transitionnel « classique », la dimension démocratisante du droit constitutionnel s'inscrit dans une dynamique spécifique. Dans un premier temps, lors de l'adoption du texte constitutionnel, un certain nombre de valeurs nouvelles sont reconnues et constitutionnalisées. Ces valeurs procèdent d'une construction « chronologique » de la société démocratique : le pluralisme politique autorise l'expression de la diversité sociale, cette diversité est ensuite reproduite institutionnellement dans l'Etat par le biais de la séparation des pouvoirs, qui fait

de cette diversité sociale l'élément fondateur du pouvoir étatique. Dans cette construction démocratique, le parlement est amené à jouer un rôle particulièrement important dans le processus de démocratisation, son fonctionnement permettant à la fois la structuration et le développement d'un système de partis politiques réellement représentatif de la diversité sociale, la formation d'élites nouvelles et la constitution de réseaux associatifs « para-politiques », eux-mêmes jouant un rôle important dans le développement d'une société civile organisée. Enfin, l'Etat de droit protège ces acquis constitutionnels par la rigidité de la constitution, garantit que chaque institution limite ses interventions au strict champ des compétences constitutionnellement définies et offre à toute minorité et à tout citoyen une procédure spécifique de garantie de ses droits face aux majorités issues du suffrage universel. La dimension positive de la constitution va donc tout à la fois développer les procédures démocratisantes (par la protection spécifique des minorités) et contribuer à garantir la réalité des autres valeurs constitutionnelles. Dans ce cadre, la justice constitutionnelle vient donc « parachever » la fonctionnalité démocratisante du texte constitutionnel.

Dans la situation postsoviétique, la Constitution russe de 1993 étant de ce point de vue très caractéristique du constitutionnalisme postsoviétique, les conditions spécifiques qui ont présidé à la rédaction et à l'adoption de la constitution ont entraîné une « rupture » de cette chaîne démocratisante : le pluralisme politique – reconnu – est en fait vidé de son sens en raison de la subordination excessive du parlement et de la dénaturation du principe de séparation des pouvoirs, privant ainsi le système constitutionnel d'une grande partie de sa capacité démocratisante ; surtout, la dimension normative de la constitution va pérenniser cette situation, et, partant, va pérenniser ce détournement du processus démocratique au profit de l'institution présidentielle. On touche ici à un véritable paradoxe, où la nouvelle conception de la constitution – qui relève classiquement de la théorie démocratique et qui produit des effets démocratisants souvent non négligeables – se trouve détournée de son sens originel pour devenir le gardien d'une constitution dont les fonctions démocratisantes restent très contestables. Impliquées dans le contexte spécifique des victoires présidentielles lors des luttes re-constituantes, les constitutions se transforment en « machines à arrêter le temps transitionnel », et de ce fait en machines à condamner les sociétés postsoviétiques à stagner dans une dialectique devenue obsolète.

C'est bien ici que se dessine le paradoxe constitutionnel russe : la constitution est le fruit d'un processus de conquête violente et sans compromis du pouvoir, mais elle est dans sa conception même une notion totalement étrangère à la tradition russe de l'organisation de l'Etat. Tout semble même opposer ces deux idées : la figure du chef et l'impersonnalité des normes, l'instrumentalisation et la neutralité potentielle du droit et surtout, à l'unilatéralité victorieuse semble répondre l'idée constitutionnelle de compromis. On touche certainement à l'ambiguïté fondamentale du discours et du phénomène juridique : celui d'une rencontre entre une normativité et une réalité. La norme est le produit d'un contexte et d'une volonté des acteurs dominants, mais la production normative se caractérise également par cette idée de rétroaction : la norme, en raison de son extrême spécificité conceptuelle, va désormais rétro-agir sur le contexte en pesant sur son développement. La question qui se pose alors est double : d'une part, quel peut être le résultat de cette association *a priori* contre nature,

et, surtout, quelles sont les possibilités d'évolution à moyen terme de ce système reposant à la fois sur l'idée d'immédiateté contextuelle et personnelle, et sur l'idée de pérennité normative ? Dans ce cadre, un des intérêts majeurs de cette étude réside dans l'appréhension de la normalisation des rapports de forces politiques en Russie et des capacités spécifiques du phénomène constitutionnel pour produire des effets dépassant les objectifs assignés originellement à la constitution.

Cette rétroaction va donc s'exprimer dans le cadre de ce paradoxe. Ainsi, on peut relever que si la constitutionnalisation pérennise d'abord la situation en conférant aux considérations extra-juridiques de pouvoir et de domination une autorité normative « supplémentaire », très vite, cette pérennisation débouche sur une situation de blocage. En effet, le titulaire de la plus grande partie des pouvoirs n'étant pas à même de les exercer, et la rigidité de l'organisation juridique accentuant encore le rapport de force initial, c'est bien l'effectivité même du pouvoir qui est remise en cause. Le concept de constitution postsoviétique est alors confronté à cette dualité spécifique : son autorité normative pourtant réelle, la prive à la fois d'objectivité, d'effectivité et d'universalité. Le fait que la Constitution russe de 1993 soit – aussi – une norme juridique qui s'impose à l'ensemble du système juridique russe accentue la portée de ce paradoxe : l'Etat de droit en Russie devient alors un instrument de blocage social imposant un système politique né d'un contexte spécifique, et qui pourtant s'avère vite inadapté à l'évolution démocratique de la société russe.

Le dévoiement par l'interprétation de la Constitution

La seconde manifestation de ce processus de dévoiement s'exprime dans la phase de développement constitutionnel. Après l'adoption du texte et son entrée en vigueur, de nombreuses questions concernant le sens et le contenu de certains mécanismes se posent et nécessitent une interprétation des dispositions constitutionnelles, notamment par les juges constitutionnels. Cette interprétation apparaît d'autant plus fondamentale que, non seulement elles vont apporter des réponses à des questions particulièrement importantes, mais aussi leur contenu peut entraîner un rééquilibrage de la répartition des pouvoirs au sein de l'appareil institutionnel. Le président, au-delà des pouvoirs importants qu'il a reçus du texte, pourrait se voir imposer un certain nombre de limites, pour autant que la volonté des interprètes soit justement de garantir la réalité du pluralisme institutionnel au nom du caractère libéral et démocratique du régime postsoviétique en Russie.

Cet arbitrage n'aura pas lieu et – au contraire –, le résultat des interprétations¹ des silences de la Constitution ira dans un sens radicalement opposé, induisant un renforcement de l'hégémonie présidentielle et réduisant considérablement la portée de la notion de séparation des pouvoirs. Cet accroissement des déséquilibres institutionnels s'est notamment manifesté dans deux domaines particulièrement symptomatiques : la réduction de la participation parlementaire au processus de nomination des hauts fonctionnaires et l'exercice même du pouvoir législatif.

¹ Les décisions citées sont extraites de la thèse de M.-E. BAUDOIN, *Justice constitutionnelle et Etat post-soviétique*, publiée aux presses universitaires de la Faculté de droit de Clermont-Ferrand – LGDJ, Clermont-Ferrand, 2005.

La réduction de la participation parlementaire au processus de nomination des hauts fonctionnaires

Selon la Constitution russe de 1993, la procédure de nomination du Premier ministre se décompose en deux étapes symboliques de la coopération, coopération nécessaire au regard des équilibres institutionnels induits par le texte constitutionnel, entre le chef de l'Etat et la Douma dans ce domaine. Reflétant la nature spécifique du régime parlementaire dualiste mis en place en 1993, les dispositions constitutionnelles imposent à la fois une proposition émanant du président de la Fédération de Russie et un vote favorable des parlementaires. Pour faire face à une éventuelle opposition, il a été prévu, à l'instar de nombreux autres Etats européens, que si les parlementaires refusaient trois fois de suite une proposition présidentielle, le président pourrait dissoudre le parlement et, pour mettre un terme à la crise, provoquer de nouvelles élections, la dissolution pouvant être assimilée ici à une procédure de déblocage d'un conflit dont la répétition démontre l'intensité.

Durant le mandat de Boris Eltsine, l'application de ce mécanisme devait se révéler plus complexe et poser notamment la question du sens véritable de cette disposition et de la possibilité pour le président, face à un premier refus, de proposer de nouveau le même nom pour la direction des affaires gouvernementales. La Russie a en effet connu en 1998 une vie politique particulièrement mouvementée, marquée par une succession de crises gouvernementales et constitutionnelles, et le renvoi de deux Premiers ministres². La Douma d'Etat saisit la Cour constitutionnelle dès la première crise, le 15 avril 1998, alors que la candidature de S. Kirienko était présentée une deuxième fois pour investiture. Elle voulait savoir si le président de la Fédération avait le droit de présenter trois fois au Parlement le même candidat à la fonction de Premier ministre. La question qui se posait alors devenait centrale quant à la définition même du régime et quant à la nature de la séparation des pouvoirs instituée. Une obligation de changement de proposition pour le président face à un refus parlementaire orientait le régime vers une obligation de négociation et faisait, à l'instar de ce qui se passe dans les démocraties parlementaires européennes et même dans la pratique présidentielle aux Etats-Unis, de la recherche du compromis le principal moteur des relations inter-institutionnelles. La dissolution ne tranchait que l'échec d'un dialogue imposé au terme d'étapes régulées, et pour lesquelles le renouvellement des candidatures prenait le sens d'une obligation de concessions présidentielles face à un droit de contrôle des parlementaires. Au contraire, autoriser le président à ne pas varier quant au contenu de sa proposition avait pour conséquence d'inscrire la procédure dans le champ des

² Le décret présidentiel 281 du 23 mars 1998 renvoie V. Tchernomyrdine de ses fonctions de Premier ministre. Il est remplacé par S. Kirienko. La Douma repousse à deux reprises sa candidature, avant de s'incliner devant le choix du président. Six mois s'écoulent et le 23 août 1998, par le décret 983, le président Eltsine met fin aux fonctions de son Premier ministre. V. Tchernomyrdine est rappelé pour assurer les obligations de chef du gouvernement. La Douma refuse à nouveau à deux reprises de confirmer ce dernier dans les fonctions de Premier ministre et assure, que malgré la menace de dissolution, elle refusera une troisième fois. Le président Eltsine reste sur une position de *statu quo* et ne s'adresse pas à la Douma pour la confirmation du Premier ministre. Puis V. Tchernomyrdine retire sa candidature et E. Primakov sera finalement investi par la Douma d'Etat le 11 septembre 1998.

conflits et faisait de la constitution un instrument de menace et de rapport de forces. De la nécessité d'avancer dans le sens d'un compromis, on passait alors, grâce à cette seconde interprétation, à une possibilité de consécration constitutionnelle du conflit interinstitutionnel reposant sur l'illégitimité de la résistance à la volonté présidentielle.

En dépit des implications fortement démocratisantes du dialogue, c'est pourtant vers la seconde interprétation qu'a évolué la jurisprudence, tardive, de la Cour constitutionnelle en 1998. En effet, les parlementaires attendirent en vain, lors de la crise provoquée par l'intransigeance du président Eltsine, l'aide juridique que la Cour constitutionnelle aurait dû leur apporter. Le président de la Cour, M. Baglaï, n'estima pas possible d'examiner immédiatement la requête et déclara qu'une série d'affaires était en attente, qu'elles étaient examinées les unes après les autres et qu'il ne pouvait être fait d'exception, même pour la Douma d'Etat.

La décision, particulièrement ambiguë au point que certains observateurs l'ont qualifiée de purement « politique »³, ne fut rendue que le 11 décembre 1998, c'est-à-dire une fois que le gouvernement Primakov fut investi. En effet, après que le président Eltsine a proposé trois fois la candidature de S. Kirienko à l'investiture de la Douma, la Cour constitutionnelle n'a pu qu'entériner *a posteriori* cette pratique. Elle a ainsi déclaré que l'article 111, par. 4 autorisait le président de la Fédération à proposer deux ou trois fois le même candidat à la fonction de Premier ministre, ou chaque fois une personne différente. On peut supposer que si la Cour avait tranché la question dès le mois d'avril, elle aurait pu suivre la position que les juges Vitrouk et Loutchine ont développée dans leur opinion dissidente : selon eux, la répartition du pouvoir unique d'Etat entre trois branches distinctes présuppose une collaboration entre ces branches. Par conséquent, la nomination du Premier ministre ne peut être le fruit d'une pression d'un pouvoir sur l'autre. Elle doit résulter d'un accord, d'où l'existence de trois propositions accordées au président. Si le Parlement n'accepte pas de collaborer, en refusant systématiquement le choix présidentiel, alors il est sanctionné par une dissolution. Mais cette procédure ne peut refléter une vraie collaboration que si le président soumet à la Douma des choix différents et non pas le même candidat. Dans le cas contraire, la priorité est donnée au président et le mécanisme de nomination du Premier ministre se transforme en arme de l'expression de la volonté du chef de l'Etat.

Ainsi, en repoussant l'examen de cette affaire, la juridiction constitutionnelle a dû, pour l'avenir, poser une règle très controversée et très contestable. Mais, si elle avait suivi l'avis de ces deux juges, elle aurait *de facto* reconnu comme inconstitutionnels et donc annulé, de manière rétroactive, le décret de Boris Eltsine sur la nomination de Sergueï Kirienko ainsi que tous les actes adoptés par son gouvernement.

L'exercice du pouvoir législatif

Toutefois, c'est bien dans l'exercice – ô combien plus régulier – du pouvoir législatif, que la Cour constitutionnelle devait rendre un certain nombre de décisions (ré-interprétatives du texte constitutionnel), venant limiter la capacité des parlementaires

³ V. N. ERCHOV, *op. cit.*, p. 51.

à remplir leurs obligations dans ce domaine tout en ménageant au président, dans une sorte de parallélisme pervers, un pouvoir législatif de substitution rendu d'autant plus nécessaire.

Cette interprétation, rendue au mépris même de l'équilibre général de 1993, procède d'un ensemble de décisions qui, prises individuellement, peuvent apparaître intellectuellement fondées mais qui, replacées dans la logique dynamique de leur globalité politique, semblent s'inscrire dans une volonté de réécriture constitutionnelle pour faire face à la cohabitation permanente des années Eltsine et à l'incapacité présidentielle à pouvoir s'imposer à son électorat. Au-delà même d'un rapport de force politique relatif car apprécié dans un contexte spécifique, c'est bien le concept même de Parlement, et à sa suite l'impact de cette institution sur la formation des élites et la structuration légitimante du pluripartisme, qui se trouve considérablement affaibli par cet ensemble de décisions.

Deux exemples apparaissent ici comme révélateurs. Ainsi, dans une décision du 12 avril 1995 ⁴, la Cour constitutionnelle russe rend, sur saisine de la Douma d'Etat, une interprétation des articles 103, par. 3, 105, par. 2 et 5, 107, par. 3, 108, par. 2, 117, par. 3 et 135, par. 2 (relatifs aux compétences parlementaires et plus particulièrement à celles de la Douma d'Etat), interprétation sollicitée pour éclaircir le sens de l'expression « nombre total de députés » requis pour l'adoption de la loi. L'enjeu était de savoir si la majorité devait se calculer sur la base du nombre de députés élus ou sur la base du nombre de députés fixé par la constitution. En l'absence d'indices dans la Constitution qui auraient permis de répondre à la question, la Cour élabore son raisonnement en partant du principe de représentation. L'organe législatif suprême qu'est l'Assemblée fédérale a pour fonction de représenter le peuple multinational de Russie et tous les sujets de la Fédération de Russie. Sa caractéristique constitutionnelle réside dans le fait qu'il peut ne pas être complètement constitué, sinon son caractère représentatif pourrait être remis en cause. Selon la Cour, l'interprétation faite par la Douma de l'expression « nombre total de députés » comme étant le nombre de députés effectivement élus, à l'exception de ceux dont les attributions sont arrêtées au moment du vote, pouvait conduire à rendre la Douma compétente pour adopter des lois fédérales ou d'autres actes importants pour le pays, quand bien même elle aurait perdu son caractère représentatif suite à la vacance de certains mandats parlementaires. Ces actes sont, pour la Cour constitutionnelle, « illégitimes », car adoptés par une assemblée non représentative. En effet, « les actes du Parlement doivent réaliser les intérêts de la majorité de la société et non pas seulement les intérêts de la majorité parlementaire » ⁵.

C'est ainsi que la Cour constitutionnelle a conclu que le caractère représentatif et la légitimité des lois adoptées ne peuvent être garantis qu'en interprétant le terme de « nombre total de députés » comme étant le nombre constitutionnel de 450 membres pour la Douma et de 178 membres du Conseil de la Fédération (Chambre haute du Parlement). Enfin, il faut entendre par « majorité qualifiée du nombre total des membres du Conseil de la Fédération et des députés de la Douma d'Etat », une majorité qualifiée

⁴ *VKS RF*, 2/3, 1995, p. 17-31.

⁵ Décision du 12 avril 1995, *VKS RF*, 2/3, 1995, p. 17-31.

à l'intérieur de chacune des chambres. Cette interprétation se justifie par le fait que les deux chambres ont une fonction et des attributions différentes. Dans leur organisation et leur activité, elles sont appelées à refléter différents aspects de la représentation populaire : une représentation directe de la population et une représentation des sujets de la Fédération de Russie.

Cette solution semble, à première vue, assez pertinente et pourrait être analysée positivement comme un moyen de lutter contre l'absentéisme aux séances parlementaires et donc comme s'inscrivant dans la volonté de préserver la confiance des électeurs envers leurs élus, en présupposant que cette confiance aurait pu être altérée par un abstentionnisme trop important. Toutefois, on peut vivement regretter que la Cour n'ait pas retenu une autre interprétation pourtant évoquée au cœur même de ses travaux dans l'avis du rapporteur, le juge Ebzeev, favorable au calcul du nombre des majorités sur la base du nombre de députés élus, justement pour éviter les blocages trop importants de l'activité du Parlement. Imposant des seuils de majorités difficiles à satisfaire, elle avait pour effet de freiner l'activité du Parlement en élevant le nombre de voix nécessaires pour obtenir une majorité, et donc pour adopter la loi.

Toutefois, ce n'est que confrontée à une seconde série de décisions rendues par la juridiction constitutionnelle, que la portée véritable de cette première interprétation devait apparaître.

Ainsi, dans la seconde phase de son activité – à partir de 1994 –, la Cour constitutionnelle a adopté une nouvelle attitude à l'égard des actes présidentiels, notamment sur la base de sa théorie des pouvoirs implicites. Alors que la première Cour s'était démarquée par son affrontement avec le président ⁶ et sa sanction des actes présidentiels, la seconde se remarque par sa « clémence » face à l'exercice du pouvoir présidentiel. La Cour a contribué au renforcement du pouvoir exécutif en déclarant constitutionnelle ⁷ la pratique des décrets présidentiels dans les matières qui relèvent normalement de la loi, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'une réglementation par le législateur. La Cour encadre cette pratique par deux limites : d'abord, le président doit agir pour pallier une carence du législateur et ce, dans le cadre de son rôle de « garant de la constitution », prévu à l'article 80 de la Constitution ; ensuite, ces décrets sont des dispositions transitoires dont la valeur juridique prend fin avec l'adoption des lois nécessaires. Sur ce fondement, la Cour a, par exemple, reconnu au président en 1996 la possibilité de désigner et de révoquer les chefs de l'administration locale ⁸

⁶ En effet, entre 1991 et 1993, alors que la Russie connaissait un affrontement institutionnel et politique entre le président et les parlementaires, la Cour constitutionnelle avait été amenée à intervenir dans ce conflit et à rendre des décisions de plus en plus défavorables à la présidence. A cette occasion, un grand nombre d'observateurs avaient stigmatisé l'attitude du président de la Cour constitutionnelle V. Zorkine, lui reprochant de s'être comporté comme un acteur politique plus que comme un véritable juge. Cette opposition entre la présidence et la Cour avait abouti, en octobre 1993, à la suspension, de la Cour par décret de B. Eltsine et à la réforme de la loi relative à l'organisation et aux compétences de cette juridiction.

⁷ Voir notamment la décision du 30 avril 1996, *VKS RF*, 3, 1996, p. 15-28, et la décision du 30 avril 1997, *VKS RF*, 4, 1997, p. 24-54.

⁸ Décision du 30 avril 1996, *VKS RF*, 3, 1996, p. 15-28.

ainsi que, en 1997, la possibilité de procéder à un report des élections des organes représentatifs des entités fédérées ⁹.

Pour justifier cette pratique des décrets présidentiels, la doctrine a élaboré la théorie des pouvoirs implicites du président, pouvoirs non expressément prévus par la constitution, mais qui « découlent logiquement » de ses termes. C'est cette théorie qui est reprise dans la décision de 1995 relative à la Tchétchénie ¹⁰, décision qui reste une des affaires les plus douloureuses et les plus controversées de la Cour constitutionnelle russe. En témoignent les huit opinions dissidentes qui accompagnent le verdict de la Cour.

La Cour a en effet été saisie, en 1995, sur la constitutionnalité de plusieurs décrets du président Eltsine, et notamment un décret du 9 décembre 1994 enjoignant le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de l'Etat. Saisie d'un arbitrage très politique, la Cour a rendu une décision fort décevante, annulant certains décrets, relatifs à la circulation des journalistes sur le territoire tchétchène, mais surtout déclarant constitutionnel l'emploi de tous les moyens pour garantir la sécurité de l'Etat.

La Constitution de 1993 dote le président de pouvoirs renforcés, et c'est sur la base de ces dispositions que la Cour a validé la constitutionnalité des décrets présidentiels. En effet, d'après l'article 80, par. 2, le président est le garant de la Constitution, des droits et libertés des citoyens et prend les mesures pour protéger la souveraineté de la Russie, son intégrité territoriale et son indépendance. Cela signifie qu'il se voit confier le commandement des forces armées. Il est aussi compétent pour proclamer l'état d'urgence sur l'intégralité du territoire ainsi que l'état de siège en cas d'agression directe ou de menace d'agression contre la Fédération de Russie. La Constitution de 1993 dispose toutefois, en son article 102 (102, a et 102, b), que le Conseil de la Fédération doit approuver ces décrets.

En outre, d'après l'article 80, par. 3, le président détermine les orientations fondamentales de la politique intérieure et extérieure de l'Etat. A ce titre, il a le droit d'adopter des décrets comme son décret du 9 décembre 1994. Mais il faut souligner que la décision présidentielle d'intervenir militairement le 11 décembre 1994 avait été adoptée au sein du Conseil de sécurité. C'est donc une décision qui revient certes au président, mais secondé en cela par des organes d'assistance, tels que le Conseil de sécurité ou son administration présidentielle, institution dont le fonctionnement est largement souterrain et qui n'a qu'une existence légale floue : la Constitution confère, en effet, au président la possibilité de créer des organes qui lui sont nécessaires, sans autre précision (article 83, i).

Par sa décision du 31 juillet 1995, la Cour constitutionnelle a absous le président pour l'emploi de tous les moyens en Tchétchénie, destinés à protéger l'intégrité de l'Etat. Elle a montré, par cette décision, qu'elle n'avait pas pu jouer son rôle de gardienne des équilibres entre les pouvoirs. Pour ne pas sanctionner les actions présidentielles, elle a eu recours à un nouveau concept de « situation extraordinaire » pour qualifier la situation en Tchétchénie, ce qui lui permettait de conclure qu'à une

⁹ Décision du 30 avril 1997, *VKS RF*, 4, 1997, p. 24-54.

¹⁰ *VKS RF*, 5, 1995, p. 3-64.

situation exceptionnelle pouvait correspondre un régime exceptionnel. Elle légitimait ainsi l'action du président. En effet, selon l'article 102 de la Constitution, le décret présidentiel aurait dû être approuvé par le Conseil de la Fédération, ce qui n'avait pas été le cas.

Certains juges, comme l'ancien président de la Cour, Valéri Zorkine, dénoncèrent le danger de développer une théorie des pouvoirs implicites du président, « pouvoirs non expressément prévus par la constitution, mais qui découlent logiquement de ses termes ». Théorie qui, selon le juge Zorkine, mène « non pas au règne du droit et de la loi, mais à l'arbitraire et à la tyrannie ». Le juge Vitrouk considéra aussi que « la Cour constitutionnelle, en reconnaissant l'existence d'attributions « cachées », (...) crée de nouvelles normes constitutionnelles, ce qui va à l'encontre de sa nature et de sa mission » ¹¹.

Enfin, ce pouvoir présidentiel de légiférer par décrets fut sévèrement condamné par le juge Loutchine dans son livre *Le droit décréétal en Russie* ¹².

Cette jurisprudence relative aux pouvoirs implicites du président a été maintenue à l'égard de Vladimir Poutine. Dans une décision du 25 juin 2001, la Cour a estimé que le président n'avait pas porté atteinte à la séparation des pouvoirs en adoptant un décret concernant les retraites ¹³. En effet, son intervention normative s'inscrivait dans un contexte législatif incohérent où des pans de législation fédérale et fédérée se contredisaient entre eux. Sa fonction de garant de la constitution et du fonctionnement concerté des organes du pouvoir d'Etat l'avait, par conséquent, conduit à intervenir de manière à pallier le flou législatif. La Cour a rappelé que le président était autorisé à « légiférer », à la condition que l'effet dans le temps de son décret soit limité au moment de l'entrée en vigueur de l'acte législatif requis. Après avoir constaté que le président de la Fédération de Russie avait présenté le 17 avril 2001 un projet de loi, destiné à réglementer la matière, elle en a déduit que son décret, n'ayant que vocation à régir une période transitoire, n'était pas contraire à la Constitution.

Le dévoiement par le développement de la Constitution

Toutefois, et compte tenu de l'évolution de la vie politique russe qui voit le président, à partir des années 2000, « récupérer » une véritable majorité parlementaire l'autorisant à mettre en place une nouvelle politique juridique plus rationnelle et plus proche de la forme constitutionnelle, les manifestations les plus significatives du dévoiement démocratique du régime russe vont s'exprimer par le vote d'une série de lois venant renforcer la position présidentielle (en tant qu'incarnation de l'Etat central) et remettre pratiquement en cause le caractère fédéral du régime et son pluralisme institutionnel.

Cette politique de renforcement se caractérise d'abord par sa diversité puisqu'elle repose sur un ensemble très développé de mesures qui revêtent diverses formes et qui peuvent se diviser en deux grands groupes. Dans un premier ensemble de réformes, le président, fidèle à son discours concernant la « dictature de la loi », rétablit la légalité en

¹¹ Les citations sont extraites des opinions dissidentes publiées par différents membres de la Cour constitutionnelle.

¹² V. O. LOUTCHINE, *Le droit décréétal en Russie*, Moskva, 1996.

¹³ VKSRF, 6, 2001.

imposant un certain nombre de mesures visant à faire – enfin – respecter les dispositions de la constitution et à mettre fin à un certain nombre de déviations résultant tout à la fois du climat de revendications de souveraineté (émanant de différents sujets de la Fédération), hérité des dernières années de l'URSS, des incohérences de la politique eltsinienne et de la volonté de puissance parfois hypertrophiée de certains dirigeants des sujets de la Fédération de Russie. Ce n'est que dans un second temps, après avoir rétabli l'équilibre institutionnel original, que le président russe dépasse cet équilibre en faisant adopter toute une série de mesures affectant les compétences et le statut des entités fédérées au profit du pouvoir présidentiel. Ces mesures, matérialisées par le vote de simples lois (bien qu'étant matériellement de véritables révisions constitutionnelles) devaient être, en grande partie, justifiées par le rétablissement de l'autorité étatique mais aussi par la lutte contre le terrorisme résultant notamment du conflit tchétchène.

L'expression d'une nouvelle rationalité étatique pouvait se matérialiser par la décision de créer un nouvel échelon de structuration du territoire de la Russie.

Ainsi, parmi les mesures envisagées, c'est certainement la réforme du mode de désignation des chefs des exécutifs des sujets de la fédération (gouverneurs) qui apparaît la plus importante et la plus significative de la volonté présidentielle de renforcer l'autorité centrale. En effet, afin « d'assurer l'unité du pouvoir d'Etat tout en développant le fédéralisme », les gouverneurs devront désormais être désignés par les organes législatifs locaux... sur proposition du président de la Fédération. Cette réforme, consacrée par l'adoption d'une loi fédérale le 11 décembre 2004, est d'une importance considérable. A la suite de ce discours, le projet de loi portant réforme de ce mode de désignation fut introduit à l'assemblée fédérale le 29 septembre 2004, et finalement adopté le 11 décembre de cette même année. Selon le nouveau texte, les gouverneurs sont désormais désignés par les assemblées législatives des sujets de la Fédération sur proposition du chef de l'Etat, et non plus, comme précédemment, au suffrage universel direct. Si l'assemblée refuse par deux fois le candidat du président, celui-ci peut prolonger le mandat de l'ancien gouverneur, pour une période de six mois, et, surtout, dissoudre l'assemblée locale récalcitrante. Enfin, la réforme sera finalement complétée le 27 décembre 2004 par la signature d'un décret présidentiel concernant la procédure de nomination de ces gouverneurs. Ainsi la proposition présidentielle doit-elle, *a minima*, contenir deux noms et les candidats doivent avoir été pressentis en raison de leur autorité, de leur réputation professionnelle et de leur expérience de la gestion publique. Le texte prévoit également une consultation avec les organisations publiques de la région et l'obligation de publier pour les candidats l'état de leur fortune.

Au-delà de ces dispositions, cette réforme appelle dans le champ du constitutionnalisme russe un certain nombre de commentaires.

D'abord, sa genèse ne manque pas de surprendre et l'on a un certain nombre de difficultés à n'y voir qu'une réaction au drame de Beslan. La prise d'otages survient au tout début du mois de septembre ; la réforme est annoncée, dans une version très avancée, le 13 septembre et semble même être évoquée à mots couverts lors de l'intervention de Vladimir Poutine le 4 septembre. Comment dès lors faire la part des choses entre lutte contre le terrorisme et stratégie présidentielle à long terme, légitimée

par la crise tchétchène et le terrorisme afférent à cette crise ? L'hypothèse d'une stratégie présidentielle est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans l'évolution régulière du constitutionnalisme russe et de la présidentialisation du régime issue de la Constitution de 1993.

Cette interprétation est d'autant plus tentante qu'en dépit des justifications tenant à l'unité, au fédéralisme et au renforcement de la position des assemblées locales ¹⁴, c'est bien l'alignement du système de nomination des gouverneurs avec celui de la nomination du Premier ministre fédéral qui est visé. Cette unification des procédures – directement revendiquée par Vladimir Poutine – est significative à la fois de la position prioritaire de la « proposition » dans le processus de décision : rappelons que la pratique fédérale, reconnue et accentuée par les décisions de la Cour autorisant le président à proposer à nouveau le même candidat en cas de vote négatif de la Douma, a clairement démontré la prédominance du choix présidentiel et la relativité du vote parlementaire –, mais aussi de la symbolique présidentielle et centralisée du régime russe tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Enfin, et cette notion n'est certainement pas la moins importante, c'est bien à une régression de l'espace démocratique qu'aboutit cette révision, privant les citoyens russes d'une élection au suffrage universel comme cela existait précédemment. Cette régression est d'autant plus notable que le droit des régions à élire leur chef de l'exécutif avait déjà été contesté par le président Eltsine qui avait tenté lui aussi de nommer les gouverneurs avant de se résoudre au suffrage universel. Depuis 1996, les élections des exécutifs locaux avaient régulièrement lieu et un certain nombre d'opposants au président avaient été élus localement.

Se pose dès lors ici la question de leur légitimation et – surtout – de leur signification en tant qu'élément de structuration d'une logique axiologico-politique. Dans ce cadre, deux notions semblent devoir être dégagées. D'abord, celle d'une mutation du concept fondateur de l'Etat démocratique russe de plus en plus éloigné de l'idée d'une régulation des pouvoirs et des institutions, au profit d'une nouvelle organisation reposant sur l'unité du pouvoir présidentiel et le prolongement institutionnel de cette autorité. Le pluralisme institutionnel, tel qu'il semble découler de la lecture libérale de l'Etat, et qui fait de chaque institution la représentation d'une force sociale spécifique et dotée d'une capacité partiellement autonome de décision, semble céder le pas à une nouvelle conception du pouvoir faisant de la diversité institutionnelle le moyen d'expression spécifique d'une volonté présidentielle considérée comme légitimement hégémonique. Ensuite, tout comme pour les décisions concernant le pouvoir législatif, il semble que l'on assiste à un glissement vers une conception « guerrière » de l'exercice du pouvoir, où les constructions institutionnelles s'envisagent bien plus comme des instruments remarquables en raison de leurs capacités « coercitives », que comme les manifestations d'un compromis social. Cette reprise de la « guerre des lois », elle-même à l'origine du texte de la Constitution de 1993, semble dès lors révélatrice de l'incapacité des acteurs et du droit constitutionnel russe à dépasser, en dépit de sa rationalisation nécessaire, le cadre réducteur du constitutionnalisme immédiatement postsoviétique et de son instabilité conflictuelle.

¹⁴ Déclaration présidentielle du 23 décembre 2004.

Finalement, et ce n'est certainement pas là le moindre paradoxe de la pensée poutinienne, les dévoiements du régime démocratique en Russie apparaissent bien plus comme l'expression d'un désarroi des gouvernants, que comme la consécration pérenne d'un dirigisme renforcé.

Le parti dominant en Russie

Quelles perspectives ¹ ?

Vladimir GUELMAN

Intervenant le 7 février 2006 devant les auditeurs du Centre d'instruction et de préparation des cadres du parti « Russie unie », le directeur adjoint de l'administration du président, Viatcheslav Sourkov, leur assigna pour « mission d'envergure », entre autres, « [celle] de garantir la domination du parti pour au moins dix-quinze ans » dans le système politique russe ². Cet appel n'étonnera pas uniquement en ce qu'il traduit une extension très significative de l'horizon temporel des autorités russes, bien au-delà du deuxième mandat présidentiel de Vladimir Poutine : il témoigne aussi du fait que le « parti du pouvoir » ³ pourrait devenir le rouage fondamental garantissant la continuité du régime politique russe. Cette disposition distingue de manière substantielle la Russie des régimes non démocratiques de plusieurs autres Etats postsoviétiques à fort caractère personnalisé ⁴. Au cours des quinze dernières années, en effet, les dirigeants de la majorité des pays de la CEI ont soit ignoré les

¹ Cet article est paru en russe dans la revue *Pro i Contra* (<http://www.carnegie.ru/ru/pubs/procontra>), que nous remercions pour son autorisation de le publier en français.

² Texte de l'intervention disponible sur www.edinros.ru/print.html?id=111148 (consulté le 19 mai 2006).

³ Ce terme désigne ici une organisation politique créée par des groupes au pouvoir afin de participer aux élections, soudée à l'appareil étatique et utilisant unilatéralement les ressources de l'Etat pour assurer sa domination.

⁴ Nous tenons ici à ajouter une note afin de montrer la spécificité de l'usage de l'adjectif personnalisé dans ce texte, qui indique les caractéristiques de consolidation et le renforcement des prérogatives politiques entre les mains d'une personne. L'auteur utilise « *personalistkij* », qui pourrait être traduit directement par *personnaliste*, s'il n'y avait le risque de confusion avec la philosophie mouniériste, dont il n'est nullement question dans la définition du régime russe actuel. C'est pourquoi on trouve au fil du texte l'expression « régime personnalisé » (NdE).

partis en tant qu'instruments de domination (comme dans les régimes de I. Karimov en Ouzbékistan ou de A. Loukachenko en Biélorussie), soit créé des « partis du pouvoir » *ad hoc*, instruments à usage unique (au Kazakhstan ou en Azerbaïdjan) et non pas projets à long terme. Quelques-uns des « partis du pouvoir » ont essuyé des échecs, n'ayant pu conquérir la majorité parlementaire (comme en Ukraine en 1998 ou en Russie en 1995). Dès lors, les performances de « Russie unie » – parti qui jouit aujourd'hui d'une majorité constitutionnelle à la Douma d'Etat russe et d'une « majorité de blocage », en termes de mandats, dans plusieurs assemblées législatives régionales – font pour l'instant figure d'exception dans le paysage postsoviétique ⁵.

On sait que les destinées des régimes non démocratiques varient en fonction de la nature de ces régimes. Une étude comparative conduite par Barbara Geddes ⁶ a démontré que les régimes autoritaires personnalisés ne se maintiennent pas plus de quinze à dix-huit ans en moyenne et qu'ils survivent très rarement à leurs créateurs, quoique le plus souvent leur chute conduise à l'apparition d'autres régimes personnalisés ou militaristes, lorsque des autocrates avec ou sans galons ne font que se relayer. A l'inverse, les régimes non démocratiques à parti dominant sont beaucoup plus stables : ils conservent leur pouvoir plus de deux fois plus longtemps, en moyenne, que les régimes personnalisés. Plaident en faveur de la thèse de Geddes non seulement plus de soixante-dix ans de régime de parti unique en Union soviétique, mais aussi la vague récente de « révolutions colorées » en Géorgie, en Ukraine et au Kirghizstan. Pour des raisons diverses, les régimes de Chevardnadze, Koutchma et Akaev n'ont pas pu consolider les élites de leur pays respectif par le canal organisationnel d'un parti unique dominant, essayant plutôt de s'appuyer sur des réseaux de patronage clientélistes en concurrence les uns avec les autres. L'hégémonie des partis dominants n'est parfois pas le propre des seuls régimes non démocratiques : bien connue aussi, la pratique des démocraties « atypiques » (*uncommon democracies*) ⁷ telles que le Japon ou la Suède, où les partis dominants ont conservé le pouvoir pendant des décennies. Le fait que V. Sourkov, dans son discours, dresse un parallèle précisément avec ces pays n'est d'ailleurs pas fortuit. Cependant, comparer « Russie unie » avec les démocrates libéraux japonais ou les sociaux-démocrates suédois serait faire abstraction, aussi bien du caractère notoirement inéquitable des élections russes (compte rendu unilatéral et partial des élections dans les médias, mobilisation administrative des électeurs, etc.), que des aspects institutionnels spécifiques du système politique russe. Bien plus correcte nous semble la comparaison entre le « parti du pouvoir » russe et le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) mexicain, qui a conservé son statut dominant entre 1929 et 2000. Bien que les parallèles entre l'évolution politique de la Russie

⁵ Voir à ce sujet V. GUELMAN, « Ot « besformennogo plûralizma » k « dominirûšej vlasti » ? Transformaciâ rossijskoj partijnij sistemy » [Du « pluralisme informel » au « pouvoir dominant » ? La transformation du système russe de partis], *Obščestvennye Nauki i Sovremennost'*, 1, 2006, p. 46-58 ; H.E. HALE, *Why Not Parties in Russia ? Federalism, Democracy, and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

⁶ B. GEDDES, *Paradigms and Sand Castles : Theory Building and Research Design in Comparative Politics*, Ann Arbor, MI, University of Michigan Press, 2003, p. 47-88.

⁷ T. J. PEMPEL (ed.), *Uncommon Democracies : The One-Party Dominant Regimes*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1990.

contemporaine et celle du Mexique des années 1930-1940 aient déjà été soulignés par des observateurs russes et étrangers ⁸, le rôle des « partis du pouvoir » dans la politique de ces pays mérite une analyse approfondie.

« Le parti du pouvoir » version mexicaine

La genèse du « parti du pouvoir » mexicain diffère sensiblement de l'expérience russe. Le Mexique, comme d'autres pays d'Amérique latine qui ont emprunté au modèle constitutionnel américain celui d'un président fort, n'a pas su créer un système de partis concurrents stable. Pendant une longue période, il eut les caractéristiques intrinsèques des régimes personnalisés placés sous l'emprise personnelle d'un « *caudillo* », le plus célèbre étant Porfirio Diaz, qui dirigea le pays durant trente-quatre ans (1876-1910). Après la révolution des années 1910-1917, la Constitution du Mexique consacra l'interdiction, pour le chef d'Etat, de se représenter à la fin de son mandat. Dans un premier temps, cela n'affecta pas la vie des partis : en 1924, Plutarco Calles, vainqueur des élections, succéda au président Álvaro Obregón dont il était le compagnon d'armes et le dauphin ; avec le soutien de Calles, Obregón fut de nouveau élu au poste de chef de l'Etat quatre ans plus tard. Il fut assassiné par un fanatique religieux au cours du banquet donné à l'occasion de cette victoire. Ainsi l'élite mexicaine, à peine remise de la révolution et d'une longue période d'instabilité, dut-elle faire face à la menace d'une nouvelle crise politique. Dans cette situation, Calles, n'ayant plus la possibilité d'occuper le poste de président mais s'étant efforcé de surmonter les conflits internes à l'élite, emprunta une voie hors normes pour un leader latino-américain. Ayant obtenu du Parlement la nomination de son protégé comme président provisoire, il ne se contenta pas de manipuler en coulisses l'adoption de toutes les décisions politiques ; il mit aussi sur pied une coalition de soutien au maintien de la stabilité du régime – le Parti national-révolutionnaire, successeur du PRI. L'ont rejoint quelques anciens partis, une partie des syndicats, des agrariens, des militaires et des machines politiques locales des *boss* locaux (les « caciques »). Le « parti du pouvoir » nouvellement apparu a pris le contrôle des postes de gouvernement les plus importants et, s'appuyant sur l'appareil étatique, a obtenu une supériorité écrasante aux élections, qui se sont caractérisées par un niveau élevé de fraude jusqu'à la fin de l'ère du PRI. Mais le pilier durable et l'instrument le plus important du régime de « parti du pouvoir » a été la présidence de Lazaro Cárdenas (1934-1940). C'est précisément grâce aux efforts de ce dernier que le parti a été réorganisé selon un principe corporatiste, transformant une coalition friable en une structure unique et hiérarchisée qui pénétra l'appareil étatique et l'armée et maintint un encadrement de masse efficace. Avec l'aide du parti, Cárdenas a même pu s'affranchir des appels des militaires et des caciques, établir son contrôle sur les syndicats, distribuer des parcelles de terre aux paysans mais aussi nationaliser l'industrie pétrolière, ce qui a renforcé les positions économiques de l'élite dirigeante. Calles, qui n'était pas aux

⁸ T. VOROŽEJKINA, « Gosudarstvo i obščestvo v Rossii i v Latinskoj Amerike » [Etat et société en Russie et en Amérique latine], *Obščestvennye Nauki i Sovremennost'*, 6, 2001, p. 5-26 ; N. GVOSDEV, « Mexico and Russia : Mirror Images ? », *Demokratizatsiya*, 10/4, 2002, p. 488-508.

affaires et s'efforçait de jouer son propre jeu, a été expulsé du pays ⁹. En 1940, à l'expiration de son mandat présidentiel, Cárdenas fut remplacé comme chef de l'Etat par son successeur désigné, Ávila Camacho, et la dizaine d'années qui suivit a été un « siècle d'or » de stabilité pour le régime mexicain ¹⁰. Pour preuve, le Mexique devint le seul pays latino-américain depuis la deuxième guerre mondiale, à avoir conservé un régime non démocratique sans pour autant avoir fait l'expérience d'un coup d'Etat ni d'un putsch militaire.

Nous pouvons mentionner quelques spécificités du « parti du pouvoir » mexicain. *Primo*, le PRI a été moins un parti dirigeant déterminant la composition et la politique du gouvernement, qu'un parti présidentiel préservant le *statu quo*, indépendamment des personnalités et de la ligne politique de la direction du pays. Les chefs d'Etat qui se succédaient tous les six ans formaient leur cabinet des ministres en toute autonomie en s'appuyant sur des technocrates professionnels et (dans une moindre mesure) sur leur clientèle personnelle, ils se trouvaient des dauphins (en général parmi les ministres) et, à l'expiration de leur mandat présidentiel (l'élection à un deuxième mandat était proscrite), ils quittaient le devant de la scène politique mexicaine. Bien que, formellement, le « parti du pouvoir » désignât les candidats au poste présidentiel, dans les faits c'est le chef de l'Etat qui contrôlait le parti, en y nommant ses protégés à des postes de direction ¹¹. Par conséquent, l'influence du parti sur l'élaboration de la ligne politique et sur l'adoption des décisions les plus importantes restait limitée : au cours de ce processus, seuls jouaient un rôle important le gouvernement et les groupes influents (milieux d'affaires, syndicats), tandis que le PRI entérinait *post factum* les projets de lois « émis d'en haut » par le président ¹². Cela a conduit à une sorte d'« effet de balancier », lorsque régulièrement, au Mexique, des présidents de droite succédèrent à des présidents orientés à gauche et vice versa ¹³, indépendamment de la volonté des électeurs autant que de l'avis des patrons du parti.

Secundo, la ressource principale du « parti du pouvoir » mexicain a été sa fusion avec l'appareil étatique (complétée par un patronage de masse, en particulier au niveau local), et non pas l'idéologie, qui restait pour sa part éclectique et fort imprécise. Dans le même temps, le PRI occupait durablement la position de « centre » sur le spectre traditionnel droite-gauche, repoussant dans un étroit « ghetto » idéologique les partis de gauche, nombreux mais très faibles, aussi bien que les cercles de droite liés à l'Eglise catholique et représentés par le très conservateur Parti d'action nationale (PAN), qui

⁹ Voir à ce sujet W.A. CORNELIUS, « Nation Building, Participation, and Distribution : The Politics of Social Reform under Cardenas », in G. ALMOND, S. FLANAGAN, R. MUNDT (ed.), *Crisis, Choice, and Change : Historical Studies of Political Development*, Boston, Little, Brown, 1973, p. 392-498.

¹⁰ Pour une description plus détaillée, voir en particulier D. STORY, *The Mexican Ruling Party : Stability and Authority*, New York, Praeger, 1986 ; D. COTHRAN, *Political Stability and Democracy in Mexico : The « Perfect Dictatorship » ?*, Westport, CT, Praeger, 1994.

¹¹ Voir D. STORY, *op. cit.*, p. 76-82 ; R. E. SCOTT, *Mexican Government in Transition*, Urbana, IL, University of Illinois Press, 1964, chapitres 5, 8, 9.

¹² S. K. PURCELL, « Decision-Making in Authoritarian Regime : Theoretical Implications from a Mexican Case Study », *World Politics*, 26/1, 1973, p. 28-54.

¹³ Voir D. STORY, *op. cit.*, p. 30-41.

ne récoltait jamais plus de 15% des voix aux élections. La présence, dans la politique mexicaine, d'une opposition incapable de défier le régime n'a fait que légitimer le règne sans partage du PRI dans l'arène électorale aussi bien que parlementaire ¹⁴. En outre, le Mexique a connu en 1977 une réforme du système électoral visant à élargir la représentation de l'opposition au parlement. L'un des effets de ce règlement a été de maintenir à un niveau relativement bas le caractère répressif du régime mexicain, qui toléra, dans les limites que l'on sait, le pluralisme dans les médias et l'autonomie des universités. Comme on a pu le voir dans les années 1960, le régime a privilégié une stratégie de cooptation vis-à-vis des dissidents, offrant à ces derniers tantôt la possibilité de faire carrière, tantôt des biens matériels en échange de leur loyauté au PRI ¹⁵ ; s'ils se montraient d'humeur peu conciliante, alors le régime pouvait aussi recourir à la répression violente (dispersion de manifestations étudiantes, fermeture de journaux indésirables, etc.) ¹⁶.

Tertio, une caractéristique propre du PRI était sa structure organisationnelle plutôt inhabituelle, comparée à celle de la plupart des partis politiques. Depuis l'époque de Cárdenas, le parti se divisait en quelques secteurs hiérarchiquement organisés – les secteurs ouvrier, paysan et « populaire » (dont faisaient partie les fonctionnaires et les représentants de la classe moyenne) ¹⁷.

Chacun de ces secteurs, grâce à l'appartenance collective des syndicats correspondants et d'autres unions sociales au PRI, couvrait des groupes sociaux définis (sur le papier, le parti comptait dans les années 1980 plus de douze millions de membres). Tous les secteurs étaient représentés à la direction des organisations du parti, au niveau tant national que local. Cela permettait au régime de résoudre trois problèmes liés :

1. les couches les plus larges de la population entraient dans la sphère d'influence du « parti du pouvoir », mais le PRI lui-même servait de mécanisme corporatiste de représentation des intérêts des différents groupes, sauvegardant par là-même l'unité de l'élite mexicaine ¹⁸ ;
2. l'emprise exercée par les gouverneurs et les « caciques » sur le PRI était limitée, ce qui favorisait une plus grande centralisation de la gestion du parti autant que du pays dans son ensemble ;

¹⁴ Bien sûr, tout cela avait un coût : les électeurs ne se pressaient pas pour voter à ces élections non concurrentielles, alors pour faire monter le taux de participation à l'élection, on envoyait dans les campagnes des voitures pleines de chaussures. Avant le scrutin, les électeurs recevaient gratuitement une chaussure gauche ; après, ceux qui s'étaient effectivement rendus aux urnes recevaient la droite.

¹⁵ B. ANDERSON & J. D. COCKROFT, « Cooptation and Control in Mexican Politics », *International Journal of Comparative Sociology*, 7/1, 1966, p. 11-28.

¹⁶ Sur cette question, voir en particulier D. COTHRAN, *op. cit.*, chapitre 5 ; D. STORY, *op. cit.*, p. 98-117.

¹⁷ Existait aussi un secteur militaire, supprimé par la suite.

¹⁸ E. P. STEVENS, « Mexico's PRI : The Institutionalization of Corporatism ? », in J.M. MALLOY (ed.), *Authoritarianism and Corporatism in Latin America*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1977, p. 227-258.

3. l'appareil du parti, morcelé dans son organisation, s'est trouvé placé sous le contrôle du président et son influence a été réduite grâce à une concurrence interne répondant au principe « diviser pour régner »¹⁹.

En s'appuyant sur le PRI, le régime mexicain s'est maintenu au pouvoir jusqu'aux années 1990, lorsque le flot de crises économiques et l'incapacité du « parti du pouvoir » à mettre en œuvre des réformes eurent conduit à de nouveaux conflits d'élites et à des scissions au sein du parti²⁰, ouvrant le champ à la concurrence politique : l'opposition est parvenue à arracher la victoire aux élections, d'abord parlementaires, puis présidentielles. *In fine*, en 2000, après plus de sept décennies du plus long règne de l'histoire d'un régime non communiste à parti dominant, le Mexique est devenu un pays démocratique « normal », avec le lot habituel de problèmes inhérents aux nouvelles démocraties.

Dilemmes et défis pour la Russie

On remarque aisément que plusieurs traits du régime mexicain de l'époque du PRI – tels le contrôle du président sur le « parti du pouvoir », le corporatisme d'Etat, la tendance à la centralisation du pouvoir, le degré assez peu répressif du régime, l'existence d'une opposition faible, soumise aux manipulations et prête à la cooptation²¹, l'absence d'une idéologie prononcée – ressemblent pour beaucoup aux tendances observables dans l'évolution politique de la Russie d'aujourd'hui. Dans quelle mesure le modèle mexicain de régime non démocratique stable, fondé sur l'empire d'un « parti du pouvoir », a-t-il des chances d'être mis en œuvre en Russie ? Il va de soi qu'à cet égard, toute appréciation ne peut être donnée qu'à titre préliminaire. Cela ne tient pas uniquement au fait que dans son hypostase actuelle, « Russie unie » n'a même pas encore franchi l'épreuve initiale de l'institutionnalisation, c'est-à-dire, en l'espèce, remporter trois cycles consécutifs d'élections parlementaires²².

Le problème le plus grave est ailleurs. Indépendamment des premiers succès de l'entreprise du régime poutinien à construire un « parti du pouvoir », le Kremlin n'a pas encore opéré de choix stratégique en faveur de l'un ou l'autre des deux modèles – non démocratiques – suivants : le premier, dans l'esprit du discours de V. Sourkov cité plus haut, suppose que le parti dominant (« Russie unie » ou tout autre « parti du pouvoir ») soit le « pivot » principal du régime, ou, comme formulé encore il y a peu

¹⁹ En Union soviétique, la division du PCUS en comités industriels et agricoles, mise en œuvre par Khrouchtchev en 1962 mais supprimée après son éviction du poste de chef du parti et de l'Etat, poursuivait des buts similaires.

²⁰ J. LANGSTONE, « Elite Ruptures : When Do Ruling Parties Split ? », in A. SCHEDLER (ed.), *Electoral Authoritarianism : The Dynamics of Unfree Competition*, Boulder, CO, Lynne Rienner, 2006, p. 57-76.

²¹ Voir à ce sujet V. GUELMAN « Političeskaâ oppoziciâ v Rossii : vymiraûšij vid ? » [L'opposition politique en Russie : une espèce en voie d'extinction ?], *Polis*, 4, 2004, p. 52-69 ; A. WILSON *Virtual Politics : Faking Democracy in the Post-Soviet World*, New Haven, CT, Yale University Press, 2005.

²² A cet égard on peut rappeler que le « parti du pouvoir » mexicain n'a pris le nom de PRI qu'en 1946, après que, sous son règne, deux cycles complets d'élections présidentielles se furent déroulés dans le pays.

dans la Constitution soviétique, le « noyau dur du système politique de la société ». Le deuxième modèle serait fondé sur le maintien de la suprématie du régime incarné par le chef de l'Etat, surtout au cas où V. Poutine se maintiendrait au pouvoir (*de jure* ou *de facto*), au-delà de l'année 2008. Au cas où les événements évolueraient dans ce sens, le « parti du pouvoir », s'il se maintenait, jouerait le rôle auxiliaire d'instrument *ad hoc* du pouvoir personnel des leaders politiques qui l'utiliseraient.

A ce dilemme, point de solution à même de satisfaire toute la classe dirigeante russe. La première variante promet aux élites russes dans leur ensemble des avantages collectifs sur le long terme, mais impliquerait à court terme des coûts individuels non négligeables. L'ordonnancement des interactions internes aux élites, dans le cadre d'un parti dominant, entraînerait une marginalisation de tous ceux qui ne sont pas d'accord avec la « ligne générale » du « parti du pouvoir », ce dont le destin politique de Mikhaïl Kassianov par exemple (ou encore d'une série d'acteurs de la révolution mexicaine, y compris Calles) pourrait être l'illustration.

La deuxième variante, au contraire, bien qu'elle puisse à court terme apporter des gains individuels à des représentants isolés de l'élite (aujourd'hui, les « *siloviki* »²³ sont, manifestement, les candidats les plus sérieux pour endosser ce rôle), peut condamner l'élite russe aussi bien à des pertes collectives sur le long terme (en raison de la faible aptitude des régimes personnalisés à la continuité) qu'à des pertes individuelles à court terme. Cela tient à ce que les régimes personnalisés sont dans l'ensemble plus répressifs que les régimes à parti dominant. Disons plus simplement que, pour le maintien de la loyauté politique, leurs leaders sont contraints d'organiser de temps à autre une « purge » des élites, ce dont a témoigné non seulement l'expérience soviétique de l'époque de Staline, mais aussi la pratique du pouvoir d'une série de leaders postsoviétiques, de Loukachenko au Turkmenbachi²⁴.

Pour résoudre ce dilemme, Cárdenas a été obligé d'opter pour le parti dominant : sans cet appui sur le « parti du pouvoir », il n'aurait pu conserver sa suprématie, ni apporter des solutions aux nombreuses crises qui secouaient le Mexique²⁵. Malgré tout, dans la Russie actuelle, V. Poutine, comme ses dauphins potentiels, ont à disposition un éventail beaucoup plus large de ressources, et le « parti du pouvoir » n'est absolument pas une option incontournable.

²³ *NdT* : du russe *sila* (la force), ce néologisme désigne les représentants de l'élite russe issus des structures dites « de force » (armée, police, services de renseignement, etc.), c'est-à-dire indirectement ceux qui proviennent des mêmes cercles de socialisation professionnelle que V. Poutine. Depuis l'élection de ce dernier à la présidence du pays, les « *siloviki* » sont considérés comme un clan politique, au même titre que, dans les années 1990, les jeunes réformateurs (partisans du libéralisme économique) ou la « Famille » (les proches et fidèles de B. Eltsine).

²⁴ Pour une argumentation théorique, voir par exemple R. WHINTROBE *The Political Economy of Dictatorship*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. *NdT* : S. NIYAZOV, le Turkmenbachi, ou « père des Turkmènes », était le président du Turkménistan au pouvoir depuis 1991 et élu à vie. Décédé en décembre 2006, il était encore en vie lorsque le texte a été écrit.

²⁵ Voir W.A. CORNELIUS, *op. cit.*

D'une manière ou d'une autre, on peut s'attendre à ce que les élections législatives de 2007 constituent une épreuve du feu pour « Russie unie ». Si, à l'issue des élections, le « parti du pouvoir » ne parvient pas à conserver son incontestable et solide prééminence à la Douma d'Etat (fût-ce dans une moindre mesure qu'à l'issue des élections de 2003), l'édification d'un régime à parti dominant peut s'en trouver menacée et la stratégie du régime personnalisé, à l'inverse, voir ses chances augmenter. En d'autres termes, les principaux concurrents du « parti du pouvoir » à ces élections seront non pas les autres partis politiques contraints de faire face au problème de leur propre survie politique, mais bien les segments de l'élite russe qui, pour différentes raisons, pourraient perdre leurs avoirs politiques ou économiques au cas où « Russie unie » conquerrait et conserverait le monopole sur le marché politique russe. En attendant, la manière dont ce parti résoudra son « problème 2007 » est loin d'être évidente : même au cas où les élections se dérouleraient de manière extrêmement irrégulière, en l'état actuel des choses, une victoire écrasante de « Russie unie » à ces élections n'est absolument pas garantie ²⁶. Pour l'obtenir, sont au moins nécessaires (bien que non suffisantes) des conditions telles que le maintien du prix du pétrole à un niveau élevé et le renoncement à mener des réformes libérales en Russie ²⁷. Toutefois, même si « Russie unie » parvient à atteindre ses objectifs au cours du prochain cycle d'élections (législatives et présidentielles), les projets de domination à long terme du « parti du pouvoir » peuvent se heurter à de nouveaux défis liés à d'autres aspects de la politique russe.

En premier lieu, le « parti du pouvoir » russe ne fait pas la preuve, du moins pour l'instant, d'une capacité – qui était propre au PRI – à imposer son influence aux pans les plus larges de la société. Certes, sur la forme on observe en Russie des phénomènes analogues, tels que la création autour de « Russie unie » d'un réseau d'organisations de jeunesse qui lui sont plus ou moins clairement liées, ou encore des tentatives d'entraîner les représentants du monde des affaires ou les associations du « tiers-secteur » ²⁸ vers des structures corporatives en plein essor. Cependant, cette façade dissimule de profondes différences sur le fond. Si, au Mexique, le « parti du pouvoir » a tâché de coopter des acteurs sociétaux indépendants ou de l'opposition modérée, en Russie, on a au contraire affaire à un patronage à l'égard des acteurs loyaux d'une part, et à la stigmatisation des infidèles d'autre part, ce dont témoigne par exemple la création d'une « Chambre civique » ²⁹. Hormis les intérêts privés des participants à ce processus (liés, entre autres, à l'obtention d'avantages « de club », au partage

²⁶ Ainsi, d'après les résultats d'un grand sondage mené par le Centre Levada, en avril 2006, 51% des personnes interrogées qui avaient l'intention de participer aux élections et avaient arrêté leur choix disaient vouloir voter pour « Russie unie ». Voir « Situation sociopolitique en Russie en avril 2006 », <http://www.levada.ru/press/2006050502.html> (consulté le 19 mai 2006).

²⁷ Concernant ces problèmes, voir, entre autres, A. RIABOV « Poka ne načalos' : ot partii vlasti k pravâščeĭ partii » [Rien n'est encore commencé : du parti du pouvoir au parti dirigeant], www.polit.ru/research/2006/02/10/ryabov_print.html (consulté le 19 mai 2006).

²⁸ Le tiers-secteur désigne le monde associatif non gouvernemental et non productif en Russie, NdE.

²⁹ Pour plus de détails, voir N. PETROV « Obšestvennâĭ palata : dlâ vlasti ili dlâ obšestva ? » [La Chambre civique : pour le pouvoir ou la société ?], *Pro & Contra*, 10/1, 2006, p. 40-58.

des miettes budgétaires, etc.), d'autres logiques expliquent de façon déterminante les particularités du corporatisme russe. Au Mexique, la tâche du « parti du pouvoir » consistait à « apaiser » les acteurs sociétaux puissants (comme les syndicats), ce qui supposait aussi de satisfaire partiellement leurs demandes. En Russie en revanche, les acteurs sociétaux ne sont pas assez puissants pour que le « parti du pouvoir » soit obligé de compter avec leurs revendications. Dans la politique russe, cela conduit par conséquent à un déséquilibre flagrant en termes de processus de prise de décision, lorsqu'en échange d'une conciliation d'intérêts, le « parti du pouvoir » impose telle ou telle innovation. Les échecs manifestes de la « monétisation »³⁰ des avantages sociaux et d'autres mesures prises dans le domaine de la politique sociale constituent un exemple caractéristique de ce type de démarches unilatérales qui, *in fine*, ont causé du tort au « parti du pouvoir » lui-même³¹.

La contradiction entre, d'une part, l'aspiration du « parti du pouvoir » russe à préserver le *statu quo* qui s'est formé (et qui lui est bénéfique) et, d'autre part, les plans ambitieux de modernisation du pays, constitue un autre défi. Si le « parti du pouvoir » dans le Mexique des années 1930-1940 (tout comme le Parti communiste en Union soviétique à la même époque) a résolu le problème de l'industrialisation du pays avant la question agraire, dans le cas de « Russie unie », l'ordre du jour est fondamentalement autre. Quoi qu'on pense des « projets nationaux » que l'administration du président met en avant, entre autres avec l'aide de « Russie unie »³², il n'avancerait à rien de les considérer uniquement comme des manœuvres préélectorales du Kremlin. Au fond, les programmes de réforme de l'éducation, de la santé publique et de la politique du logement, représentent des investissements considérables en capital humain, et qui pourront véritablement servir la modernisation de la Russie. Le problème tient au fait que ces investissements ne peuvent apporter des bénéfices au pays dans son ensemble et à ses élites que dans une perspective à long terme, alors que, dans le même temps, le « parti du pouvoir » a, avant tout, besoin de dividendes politiques à court terme, obtenus « ici et maintenant ». Cela créerait un stimulus pour que le Kremlin et « Russie unie » transforment des « projets nationaux », objectivement utiles pour eux seuls, en de nouvelles grandes campagnes vouées au désastre, du même acabit que celles lancées par le PCUS du temps de Khrouchtchev et de Brejnev.

Qui plus est, il faut tenir compte du fait que, dans un futur proche, les ressources énergétiques resteront les principaux avoirs du régime politique russe (le régime mexicain ne dépendait de ce facteur que dans une bien moindre mesure, même si la chute des prix du pétrole dans les années 1980 a joué un certain rôle dans le déclin de la suprématie du PRI). On a déjà beaucoup écrit sur cette « malédiction pétrolière » qui facilite le renforcement des régimes non démocratiques³³. On peut s'attendre,

³⁰ A propos de la « monétisation » des avantages sociaux et des mouvements que cette réforme a suscités, voir la contribution de Karine Clément dans ce même ouvrage (NdE).

³¹ Voir A. RIABOV, *op. cit.*

³² Voir V. SOURKOV, *op. cit.*

³³ Pour une analyse comparative, voir M.L. Ross, « Oil Hinder Democracy ? », *World Politics*, 53/3, 2001, p. 325-361 ; et pour une application à la Russie M.S. Fish, *Democracy Derailed in Russia : the Failure of Open Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, chapitre 5.

cependant, à ce qu'elle favorise les régimes personnalisés, plutôt que les régimes à parti dominant. Une concentration élevée de la rente tirée de ces ressources, ainsi qu'une faible dépendance du régime par rapport aux secteurs de l'économie et de la société qui ne sont pas liés au pétrole, conduiront à un moindre besoin des élites de recourir au « parti du pouvoir » comme instrument politique. Par ailleurs, la loyauté sera garantie par le biais d'autres instruments, en premier lieu le populisme et une utilisation sélective de l'appareil répressif. C'est ce qu'a montré l'expérience récente du Venezuela, où le régime de H. Chavez, apparu après l'effondrement d'un système concurrentiel de partis, revêt un caractère purement personnalisé ³⁴.

Enfin, il faut tenir compte du rôle que joue le contexte de politique extérieure sur le destin du « parti du pouvoir » russe. Le soutien américain a été un facteur assez important pour la survie du régime mexicain : les Etats-Unis ayant intérêt à ce que la stabilité à leurs frontières méridionales soit garantie, la suprématie d'un parti dominant leur convenait parfaitement ³⁵. Dans les grandes lignes, il semblerait que cette même logique s'applique dans le cas de la Russie : aux yeux de beaucoup d'hommes politiques américains et européens, un régime non démocratique stable apparaît comme un moindre mal, comparé au chaos et à l'imprévisibilité caractéristiques des années 1990 ³⁶. Pourtant, la différence réside en ce que le régime mexicain n'a pas prétendu conduire une politique extérieure dont le cours aurait un tant soit peu gêné les Etats-Unis (même s'il entretenait, par exemple, des relations avec le régime cubain de F. Castro, au mépris du boycott américain) et a d'autant moins prétendu exercer une influence internationale sérieuse. Les ambitions de politique étrangère des leaders russes sont incomparablement plus grandes, et la tendance du Kremlin à utiliser les ressources énergétiques comme instrument de politique internationale, combinée à son opposition systématique aux pays occidentaux sur l'immense espace qui va de la Biélorussie à l'Iran, suscite naturellement un rejet. Sans entrer dans les détails, on peut mentionner qu'une telle ligne de conduite compliquerait la légitimation internationale de n'importe quel régime non démocratique, indépendamment de sa nature. Toutefois, si dans les régimes personnalisés il s'agit que la légitimité d'un leader précis (et non du régime politique en tant que tel) soit ou non reconnue sur la scène internationale, la légitimité d'un régime à parti dominant est en revanche beaucoup plus vulnérable. Bien sûr, il ne faut pas surévaluer l'influence de l'international sur les processus internes en Russie. Il faut pourtant garder à l'esprit que l'Occident était, est et sera, dans un futur prévisible, une référence aux yeux des élites russes et que celles-ci ne voudraient pas se forger définitivement, à ses yeux, une odieuse et indélébile réputation. On en prendra pour preuve, entre autres, les mesures actives (bien que peu efficaces) adoptées par le Kremlin pour améliorer l'image de la Russie en Occident.

³⁴ Voir H. CORALLES « Diktator novogo tipa » [Un dictateur d'un nouveau type], *Pro & Contra*, 10/1, 2006, p. 74-83.

³⁵ Concernant le rôle des Etats-Unis dans la stabilité du régime mexicain, voir D. COTHRAN, *op. cit.*, chapitre 6.

³⁶ Sur ce point se rejoignent les appréciations des partisans comme des critiques du régime russe actuel. Voir par exemple R. SAKWA, *Putin : Russia's Choice*, Londres, Routledge, 2004, chapitre 9 ; L. SHEVTSOVA, *Putin's Russia*, Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2005 (2^e éd.), chapitre 10.

Mais, dans le cas où prendrait racine, en Russie, un régime à parti dominant, il serait difficile d'échapper aux parallèles par trop évidents avec l'époque soviétique, vers laquelle un retour semble manifestement indésirable pour l'Occident.

« Les deux sont pires », mais « le troisième est de trop »

En résumé, on peut retenir que la mission proclamée de « garantir la domination » du « parti du pouvoir » se heurtera, dans une perspective à long terme, à de sérieux obstacles, dont beaucoup sont immanents et propres au régime politique russe. Par ailleurs, le régime personnalisé comme alternative au régime à parti dominant (peu importe que V. Poutine ou un autre soit à sa tête) apparaît tout aussi peu attrayant, et augure de risques élevés pour les élites russes.

La confrontation des deux modèles possibles de régime non démocratique en Russie rappelle, qu'on le veuille ou non, l'expression apocryphe de Staline comparant les déviations de droite et de gauche au sein du Parti communiste : « Les deux sont pires ». Mais quelle est la probabilité que le régime russe actuel emprunte d'autres voies ?

On peut remarquer au fil des nombreuses discussions sur l'avenir politique de la Russie, que non seulement la perspective de l'établissement rapide d'une démocratie pleine et concurrentielle, supposant la possibilité d'une défaite aux élections d'un candidat sortant ou d'un parti dirigeant³⁷, est considérée comme peu probable, mais qu'en plus elle n'est même pas prise au sérieux.

C'est pourtant précisément ce critère qui fixe la frontière entre les « démocraties atypiques » (*in fine*, en Suède comme au Japon, les partis dominants ont perdu le pouvoir après leur défaite aux élections) et les différents types de régimes non démocratiques. On ne peut exclure en théorie que dans un milieu politique concurrentiel, le « parti du pouvoir » puisse très bien devenir, à égalité avec les autres, l'un des participants à la compétition politique (c'est précisément ce qui est arrivé au PRI après 2000), même si, dans le cas russe, ses chances de survie politique dans sa forme actuelle ne seraient pas élevées³⁸. Néanmoins, il est aujourd'hui difficile de trouver en Russie des acteurs politiques un tant soit peu influents qui seraient non seulement intéressés par ce type d'évolution du régime politique, mais en outre capables de réaliser de telles transformations. Autrement dit, en faisant un choix spontané ou conscient entre deux variantes de régime non démocratique, la classe dirigeante russe, « par défaut » mais sciemment, rejette aujourd'hui (ou du moins remet « à plus tard ») une variante de démocratisation du régime, en vertu du principe « la troisième [alternative] est de trop ».

Il ne faut pas simplement ramener les raisons de ce choix à des prédispositions antidémocratiques, le plus souvent imputées aux élites russes en raison de la genèse de leurs représentants pris séparément³⁹. La dynamique d'évolution des régimes

³⁷ « La démocratie, c'est le système où les partis perdent les élections », d'après A. PRZEWORSKI, *Democracy and the Market : Political and Economic Reform in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 10.

³⁸ A. RIABOV, *op. cit.*

³⁹ Voir par exemple O. KRYŠTANOVSKAÂ, *Anatomiâ rossijskoj èlity* [Anatomie de l'élite russe], Moscou, Zakharov, 2005.

politiques a sa propre logique interne, qui ne dépend pas entièrement des préférences des acteurs politiques et qui, pour beaucoup, est conditionnée par les étapes antérieures de leur développement. En dressant un parallèle avec l'évolution de l'organisme humain, on peut alléguer que, dans les années 1990, le régime politique russe souffrait de plusieurs « maladies de croissance » graves, dont une partie a été héritée de l'époque soviétique et aggravée par le « traumatisme de l'enfantement » qui a accompagné l'effondrement de l'URSS. Il semble cependant que les remèdes prescrits au pays par les docteurs du Kremlin dans les années 2000 puissent devenir la cause de longues maladies chroniques, dont tous les traitements conservateurs ne pourraient que faire empirer l'état du patient, déjà assez dégradé comme cela. Dans de telles circonstances, personne ne se décide à une opération risquée, même en sachant qu'elle seule pourrait remettre le malade sur pied – jusqu'à ce qu'il devienne évident que sans elle le patient ne survivra tout simplement pas. De même, peut-on supposer que la démocratisation du régime russe actuel est peu probable si l'évolution de ce dernier prend le chemin du personalisme ou d'un renforcement du parti dominant, mais qu'elle peut devenir une décision forcée en cas de nouvelles crises, d'autant que celles-ci pourraient être plus graves que les précédentes observées dans l'histoire récente.

Le remède qui se présente sous la forme d'une suprématie du « parti du pouvoir » est, plus que le personalisme, capable de retarder cette crise, mais n'est guère en mesure de la prévenir. La question consiste alors plutôt à se demander si la démocratisation du pays ne serait pas une sortie de crise tardive et si elle permettrait d'échapper à la pire issue qui soit. Les décennies de régime à parti unique ont coûté trop cher à la Russie pour qu'à nouveau un « parti du pouvoir » « qui dirige et oriente la société »⁴⁰ puisse en prendre la tête.

Traduit du russe par Anaïs MARIN

⁴⁰ Cette expression est une allusion directe à l'article 6 de la Constitution soviétique de 1977, qui stipulait que « le Parti communiste est la force qui dirige et oriente la société » (NdE).

DEUXIÈME PARTIE

Le fédéralisme russe
à l'épreuve nord-caucasienne

Le Nord-Caucase au miroir du fédéralisme russe

Aude MERLIN

En août 1999, c'est à la suite de l'incursion de combattants tchéchènes et daghestanais au Daghestan que M. Poutine est nommé Premier ministre de la Fédération de Russie, en remplacement de S. Stepachine qui avait alors déclaré : « Je crois que nous avons perdu le Daghestan », ce qui lui avait valu d'être immédiatement démis.

En septembre 2004, c'est après la prise d'otages de Beslan, en Ossétie du Nord, que M. Poutine, alors président en début de deuxième mandat, supprime l'élection au suffrage universel des chefs de pouvoirs exécutifs des entités fédérées. Il nomme par ailleurs Dmitri Kozak ¹, un de ses très proches collaborateurs, à la tête du district fédéral du Sud, le IuFO, une des sept super-régions créées en mai 2000 au début de son premier mandat.

C'est donc à la suite de deux événements particulièrement saisissants qui ont lieu dans une même région, le Nord-Caucase, que sont prises des décisions marquantes pour l'ensemble du pays, ces deux événements surgissant sur un terreau de grande instabilité puis de guerre ², guerre relancée justement après l'incursion des combattants au Daghestan.

¹ Dmitri Kozak, très proche de V. Poutine, a en particulier occupé le poste de chef adjoint de l'administration présidentielle d'octobre 2003 à mars 2004. En 2003, il dirige parallèlement la commission sur les structures gouvernementales régionales et locales, dite Commission Kozak. Voir J.-R. РАВИОТ, « Les rapports centre-régions en Russie », *Courrier des pays de l'Est*, 1033, mars 2003, p. 5. Voir la biographie de D. Kozak, http://www.kremlin.ru/state_subj/27810.shtml.

² Dans cette contribution, nous n'abordons que peu la question tchéchène proprement dite, tant la problématique est spécifique, et dans la mesure où cette question fait l'objet d'une autre contribution dans ce même ouvrage, par Céline Francis.

La région du Nord-Caucase nous semble particulièrement intéressante comme cas d'étude du fédéralisme russe et de ses évolutions : à la manière d'un miroir déformant, elle en présente des traits génériques et fait également figure d'anticipateur de tendances sur un certain nombre de points. L'héritage colonial en fait une région particulièrement sensible que le pouvoir impérial puis soviétique a toujours examinée avec une certaine appréhension.

Le Nord-Caucase, défi pour le pouvoir russe

Perçu par les Tsars puis par le pouvoir soviétique comme une région aussi difficile qu'indomptable, le Nord-Caucase, peuplé de nombreux peuples « montagnards »³, a fait l'objet de tentatives de contrôle successives, à commencer par l'installation de lignes de fortification cosaques au XVI^e siècle, puis le lancement d'une guerre de grande ampleur au XIX^e siècle, dont l'achèvement en 1864 marque la date officielle de la conquête⁴. Les archives et travaux d'historiens témoignent du caractère colonial de l'intégration de la région dans l'Empire : mise en place d'une administration tsariste *via* l'envoi de vice-rois⁵ et cadres impériaux, cooptation d'élites locales dans l'objectif de s'allier les populations et de renforcer le contrôle de l'Empire sur place, construction de forteresses dans des terres perçues comme sûres – Vladikavkaz en 1784 – ou stratégiques – Groznaïa en 1818 –, destructions de villages et de populations⁶, début de russification...

La soviétisation, si elle s'est basée officiellement sur un mot d'ordre conçu en opposition à l'Empire tsariste défini par les bolcheviks comme une « prison des peuples » et s'est appuyée sur l'idée d'une libération, n'en a pas moins reproduit sous certaines formes des pans de la politique tsariste. Catégorisation des populations, sélection et formation d'élites locales en vue d'en faire des relais efficaces du pouvoir central sur place, russification après une période d'« indigénisation »⁷ : tout cela

³ Sur les perceptions et sur la gamme de termes utilisés pour désigner les Caucasiens, voir J. RADVANYI, A. MERLIN, « Russes et Caucasiens à la fin du XX^e siècle, Identités et territoires », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 34/4, décembre 2003, p. 97-114.

⁴ En 1859, l'imam Chamil, qui fédérait la résistance daghestanaise et tchéchène au sein de son Imamât, est capturé à Gounib. En 1864, les derniers noyaux de résistance au Caucase occidental sont mis à pied et un exil de masse conduit les Circassiens vers l'Empire ottoman.

⁵ C. MOURADIAN, « Les Russes au Caucase », in M. FERRO (dir.), *Le livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, 2004, Hachette Littératures, p. 537.

⁶ Il y a de nombreuses sources sur la guerre du Caucase. On peut en citer quelques-unes : A. ZELKINA, *In Quest for God and Freedom. Sufi Responses to the Russian Advance in the Northern Caucasus*, Londres, Hurston Compagny, 2000 ; M. VAČAGAËV, *Čečnâ v kavkazskoj vojne XIX st. : sobytiâ i sud'by* [La Tchétchénie dans la guerre du Caucase au XIX^e siècle : événements et destins], Kiev, Fonds « Istoriko-kul'turnoe nasledie Čečencev » [Fonds « Héritage culturel et historique tchéchène »], 2003, p. 13-18 ; M. M. BLIEV, V. V. DEGOËV, *Kavkazskaâ vojna* [La guerre du Caucase], Moscou, Roset, 1994.

⁷ La *korennizaciâ*, (la racine russe *koren'* signifie « racine ») consistant à nommer dans les années 1920 des cadres politiques locaux, à éditer des manuels et du matériel politique en langue locale, est traduite selon les sources par nativisation ou indigénisation. Voir T. MARTIN,

conduit à un héritage paradoxal ⁸, où des territoires, ainsi que différents attributs administratifs et politiques, sont affectés à des groupes ethniques ou nationalités, sans que disparaissent pour autant des actes de rébellion contre le pouvoir, en particulier dans les années 1920 et 1930 ⁹.

Malgré la territorialisation – celle-ci est à géométrie variable et plusieurs populations différentes peuvent être intégrées dans un même territoire, en plus d'une importante minorité de Russes – et la républicanisation ¹⁰ de ces territoires, les nombreux découpages territoriaux qui ont été effectués au Nord-Caucase ont contribué à accroître la tension avec le pouvoir central et exacerbé certains contentieux entre différents peuples, en particulier entre peuples déportés en 1943-1944 – Tchétchènes, Ingouches, Karatchaïs, Balkars –, et autres peuples – circassiens, ossètes.

Percevant la région comme peu sûre, comme un « casse-tête » complexe, les pouvoirs successifs se retrouvent aux prises avec les mêmes défis, que l'on pourrait résumer par les questions suivantes : comment ancrer puis maintenir dans l'espace russe – ou russo-soviétique sous l'URSS – une région dont les habitants ne sont pas majoritairement russes ethniquement, conservent des modes de vie et coutumes propres, qu'ils voient menacés par la conquête et l'imposition de la loi impériale ? Comment gérer la multitude de peuples, autochtones – circassiens ¹¹, nakhs et daghestanais –, iranophones – ossètes –, turcophones – karatchaïs, balkars, nogaïs, koumyks –, cosaques, et russes ? Comment intégrer un territoire multiconfessionnel, dans lequel l'Islam joue un rôle particulier, et comment en éradiquer l'influence ?

La conquête ayant été opérée sur un territoire d'un seul tenant, avec des mélanges de populations et une absence de frontière claire entre ce qui relèverait de la « métropole » et ce qui relèverait des « colonies », les lignes de fortifications se déplaçant au gré des avancées militaires et les populations chrétiennes (Cosaques, Arméniens, Grecs installés par l'Empire) se mêlant aux populations autochtones, les administrateurs ont souvent mis sous l'appellation Nord-Caucase une réalité mouvante, entretenant un rapport incertain à la région, marche de l'Empire, mais tantôt même, tantôt autre.

Affirmative Action Empire : Nations and Nationalism in the Soviet Union, 1923-1939, Cornell University Press, 2001.

⁸ Voir J. RADVANYI, « Un héritage paradoxal : la fabrication des entités nationales territoriales au Caucase », in FF. LONGUET MARX (dir.), « Le Caucase : axes anciens, nouveaux enjeux », *Nouveaux mondes*, 8, été 1998, p. 1-7.

⁹ A. AVTORKHANOV, « The Chechens and the Ingush during the Soviet period and its Antecedents », in M. BROXUP BENNIGSEN, *The North Caucasus Barrier, The Russian Advance towards the Muslim World*, Londres, Hurst and Co, 1992, p. 146-194.

¹⁰ En 1936, en vertu de l'adoption d'une nouvelle Constitution pour l'Union soviétique, de nombreux territoires dotés du statut de régions autonomes, sont hissés au statut de Républiques autonomes, sans que cela change réellement les marges de manœuvre politiques localement, le schéma institutionnel et politique donnant plus à la réalité une dimension de déconcentration que de décentralisation.

¹¹ Nous utilisons le terme générique de Circassiens lorsqu'il s'agit de désigner les trois peuples kabarde, tcherkesse, adyghé et leur volonté de témoigner d'un sentiment d'appartenance commune.

Un rapport incertain à la région, qui se reflète jusque dans son appellation

De par son appellation même, la région qui nous intéresse est évolutive : au sens administratif, le Nord-Caucase (*Severnnyj Kavkaz*) recouvrait, entre 1992 et 2000, sept Républiques fédérées de la Fédération de Russie, fondées sur une base nationale ¹² (Adyghés, Ossétie du Nord, Ingouchie, Tchétchénie fondées sur un seul peuple titulaire), bi-nationale (Karatchaïévo-Tcherkessie, Kabardino-Balkarie) ou multi-nationale (le cas daghestanais représente une exception, plus de trente groupes ethniques différents y cohabitent) auxquelles s'ajoutaient trois entités majoritairement peuplées de Russes, les kraïs (territoires) de Krasnodar et Stavropol et la région de Rostov ¹³. A partir de 2000 et la création des sept ¹⁴ superdistricts, le district fédéral du Sud (IuFO ¹⁵) englobe les territoires mentionnés ci-dessus, auxquels s'ajoutent, parallèlement au fait que l'on ne parle plus, symboliquement, de « Nord du Caucase », mais du « Sud de la Russie » ¹⁶ –, deux régions majoritairement peuplées de Russes, la région d'Astrakhan et la région de Volgograd, et une République nationale, la République de Kalmoukie ¹⁷. Ainsi, les républiques nationales deviennent démographiquement et en termes d'espace géographique une petite partie du district du Sud, et l'accent est mis sur l'appartenance à une région administrative, plus qu'à un ensemble historique et géographique englobant également les habitants du Caucase du Sud.

Si l'on se concentre sur les Républiques dites « nationales », qui forment une population de quatre millions d'habitants environ, une particularité démographique frappe l'observateur : alors que les Républiques du Caucase du Nord-Ouest sont peuplées, lors du dernier recensement soviétique en 1989, d'une part importante de Russes (68% dans la République des Adyghés, 42% en Karatchaïévo-Tcherkessie, 32% en Kabardino-Balkarie, 30% en Ossétie du Nord), cette part se réduit au fur et à mesure que l'on avance vers l'Est, étant de 23% en Tchétchéno-Ingouchie et de seulement 9% au Daghestan. Le recensement de 2002 ¹⁸ fait état d'un recul de la population ethniquement russe dans l'ensemble de la région, où l'on compte 64,5% de Russes dans les Adyghés, 33,6% en Karatchaïévo-Tcherkessie, 25,1% en Kabardino-Balkarie, 23,2% en Ossétie du Nord et, pour les Républiques du Caucase oriental,

¹² L'adjectif « national » est utilisé ici au sens de l'adjectif *nacional'nyj* en russe : il désigne donc l'appartenance ethnique et dans le contexte de notre recherche, il est utilisé pour désigner les groupes ethniques non russes. Pour les entités fédérées, voir la carte en annexe.

¹³ Voir, par exemple, I. G. КОСИКОВ, L. S. КОСИКОВА, *Severnnyj Kavkaz, Social'no-Ékonomičeskij spravočnik* [Le Caucase du Nord, données socio-économiques], Moscou, 1999.

¹⁴ Les superdistricts épousent les lignes des districts militaires de la Fédération de Russie. Lors de l'instauration de ces structures, le député Nemtsov propose que soit créé un huitième district pour la Tchétchénie, qui serait, dit-il, « dirigé par un civil, non par un Tchétchène ».

¹⁵ Iuznyj Federal'nyj Okrug.

¹⁶ Ce changement sémantique est particulièrement sensible dans les publications que l'on trouve à Rostov, capitale du IuFO. Voir, par exemple, *Regionovedenie, Ūg Rossii : kratkij tematičeskij slovar'* [Le Sud de la Russie : court dictionnaire thématique, cours sur les régions], Rostov, 2004.

¹⁷ Voir le site du IuFO www.ufo.gov.ru.

¹⁸ Voir www.perepis2002.ru.

1,2% en Ingouchie, 3,7% en Tchétchénie ¹⁹, et 4,7% au Daghestan. La question ethno-démographique joue donc un rôle important dans la perception qu'ont les élites politiques fédérales de cette région et le risque de la « perdre » ²⁰ est présent dans les esprits, en particulier à partir de la déclaration d'indépendance tchétchène en 1991, puis lors de l'incursion tchétchéno-daghestanaise au Daghestan lorsque les combattants proclament la création d'un Etat chariatique tchétchéno-daghestanais. Le fait que cette région soit devenue, avec l'accession à l'indépendance des trois Etats sud-caucasiens, une des frontières méridionales de la Russie, renforce cette inquiétude dans les représentations à Moscou, inquiétude alimentée par une réelle « dérussification » ²¹ qui évoque alors une renationalisation ou réethnisation des territoires, et résonne avec l'idée que le pouvoir russe (russe ²²) pourrait ne plus s'y exercer si le départ des Russes s'y accélérât. L'utilisation du terme « ethnoélites » par nombre d'experts, de chercheurs et de responsables politiques, est également révélatrice du rapport entretenu par les élites fédérales vis-à-vis des élites locales.

La naissance du fédéralisme russe a trouvé sa source avant même l'éclatement de l'URSS, dont la structure fédérale était plus formelle que réelle ²³. En août 1990, l'appel de B. Eltsine encourageant les régions à « prendre autant de souveraineté qu'elles [pourraient] en avaler » a joué un rôle important, entraînant un nouveau mode de relations entre les régions et le pouvoir central, auquel le Nord-Caucase n'échappe pas. Bien au contraire...

¹⁹ Grozny était encore une ville majoritairement peuplée de Slaves en 1989, mais un exil massif s'est amorcé à partir de la déclaration d'indépendance tchétchène en 1991, qui s'est poursuivi durant la première guerre puis durant l'entre-deux-guerres (1996-1999).

²⁰ Nous reprenons volontairement le vocabulaire utilisé par S. Stepachine, afin de montrer à quel point durant la décennie 1990 rien n'était exclu pour les autorités russes, même sous forme de spectre.

²¹ Voir par exemple V. MARTYNOV, « Derusificaciâ Severnogo Kavkaza : social'nye i politiceskie posledstviâ » [La dérussification du Nord-Caucase : conséquences sociales et politiques], in V. V. CERNOUS (ed.), *Etnoetatizm i ètnokratii na ũge Rossii* [Ethnoétatisme et ethnocraties dans le Sud de la Russie], SKNTs VCh, 2006, p. 179-186.

²² Afin d'opérer la distinction entre russe au sens politique, citoyen (*rossijskij*) et russe au sens ethnique (*rususkij*), nous ajoutons entre parenthèses l'adjectif russe dans le premier sens. Voir à ce sujet la note introductive de Jean Radvanyi in J. RADVANYI (dir.), *Les Etats postsoviétiques, Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 2004, p. 6 : « La Russie d'aujourd'hui utilise deux termes différents (mais malencontreusement traduits par le mot français « russe ») pour désigner ses propres habitants : « *Rousskie* » désigne les citoyens de langue et de nationalité « grand-russienne » ; « *Rossijanin* » désigne l'ensemble des citoyens de Fédération de Russie indépendamment de leur langue ou de leur identité ethnique (Russes, Tatars, Kalmouks...). Il conviendrait de traduire différemment ces deux termes (par exemple, le premier par « Russes », le second, par « Russiens » ?). Mais l'usage acquis demeure plus fort même s'il entretient une confusion regrettable. »

²³ Voir par exemple J. RADVANYI, *L'URSS : Régions et Nations*, Paris, Masson Géographie, 1990, p. 28, et la contribution de R. LOMME, « Le fédéralisme soviétique et les ambiguïtés de l'« autonomie territoriale », in *L'URSS de Lénine à Gorbatchev, L'histoire, le système politique et économique, la société, les changements*, Bruxelles, GRIP Information, 1989, p. 59-64.

« Autant de souveraineté que vous pouvez en avaler... »

Alors que Boris Eltsine, président du Soviet suprême de Russie et rival de M. Gorbatchev dans sa course au pouvoir, joue la carte des entités nationales contre le pouvoir central, son invitation prononcée à Kazan en août 1990²⁴ s'inscrit dans un contexte où la « parade des souverainetés », déjà amorcée sous forme de déclarations, va s'intensifier. Au Nord-Caucase, les revendications sont multiples, allant de la demande de promotion du statut de tel ou tel territoire à la proclamation d'indépendance ; les modifications territoriales ayant été nombreuses, le nombre de territoires contestés est très important et les aspirations sont multiformes. Des revendications éclosent tant à l'intérieur d'une même République (comme par exemple la revendication de la formation du Koumykstan au Daghestan) visant à redessiner des districts, que de façon « transversale », visant alors à remodeler les frontières des entités fédérées en réunifiant des territoires peuplés de populations d'une même famille linguistique (par exemple, le projet d'une République de Tcherkessie visant à rassembler les peuples circassiens adyghés, tcherkesses, abazes répartis dans trois entités différentes).

Face à cette effervescence de revendications, le choix de l'administration fédérale eltsinienne est double.

D'une part, Boris Eltsine, une fois devenu président de la Russie indépendante²⁵, procède à l'élévation du statut de deux régions autonomes du Nord-Caucase. En juillet 1991, la région autonome des Adyghés, géographiquement enclavée dans le territoire de Krasnodar²⁶, devient République au sein de la RSFSR ; la région autonome de Karatchaïévo-Tcherkessie, qui était rattachée au territoire de Stavropol, est également promue au statut de République. Un autre grand changement territorial est la création de la République d'Ingouchie, consécutive à la déclaration d'indépendance de la Tchétchénie. Si la création de cette République résulte de plusieurs facteurs²⁷ (refus dans les districts ingouches de participer aux élections présidentielles tchéthènes d'octobre 1991, organisation d'un référendum sur la création d'une République ingouche fin novembre), elle n'aurait pu naître sans l'assentiment du pouvoir central, lorsque le 4 juin 1992, le Soviet suprême de Fédération de Russie adopte une loi sur la création de la République d'Ingouchie au sein de la Fédération de Russie.

D'autre part, dans le contexte de promotion des statuts et de valorisation des régions comme espaces du politique, B. Eltsine procède à une réelle décentralisation,

²⁴ Voir par exemple J. RADVANYI, « La fronde des régions dans la fédération de Russie », in V. GARROS (dir.), *Russie post-soviétique : la fatigue de l'histoire ?*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 106. La phrase exacte qu'il a prononcée est « *Берите суверенитета столько, сколько вы его сможете проглотить. Не хочу... быть тормозом в развитии национального самосознания каждой республики* » [« Prenez autant de souveraineté que vous pouvez en avaler. Je ne veux pas... être un frein au développement de la conscience nationale de chaque république »].

²⁵ Boris Eltsine est élu président de Russie le 12 juin 1991, avec 57% des voix.

²⁶ Cette situation d'enclavement aura des conséquences en matière de mobilisation, voir ci-après.

²⁷ Sur l'éclatement du conflit du Prigorodny, voir ci-après.

en attribuant aux « sujets »²⁸ de la Fédération de larges prérogatives politiques et économiques.

De larges prérogatives, traduites dans les Constitutions locales et accords bilatéraux conclus avec le centre

Dans le fonctionnement du fédéralisme russe, s'amorce une nouvelle ère : il s'agit de l'inauguration d'un mode de gestion des relations centre-périphéries, avec l'adoption puis la généralisation des accords de délimitations de compétences. Le pionnier en la matière dans l'espace russe est le Tatarstan, qui ouvre la voie à cette pratique. Si l'on examine avec le recul la façon dont se sont noués ces accords, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle ces accords ont maintenu un *modus vivendi* permettant le maintien des entités fédérées au sein de la Fédération de Russie au moment où le mode de contractualisation entre le pouvoir central et les « sujets » n'était pas acquis d'emblée et où l'Etat russe se trouvait fragilisé par la valse des déclarations de souverainetés et l'accession à l'indépendance des quinze Républiques qui constituaient l'Union soviétique.

Dans le cas du Nord-Caucase, l'analyse du fédéralisme comme moyen de conduire la transmutation de l'Empire vers l'Etat et d'assurer un vivre-ensemble des différents groupes nationaux sur une base d'égalité en droits fournit un angle théorique intéressant et le cadre pratique de la mise en place de ce fédéralisme durant la décennie 1990 conduit à des phénomènes nouveaux où, dans le contexte d'un Etat russe affaibli, la logique de négociation qui prime fait la part belle aux revendications émanant des sujets. Comme l'écrit V. Guelman, à la fin des années 1990, la Russie est l'Etat fédéral le plus décentralisé au monde²⁹. Plus de quarante traités bilatéraux de délimitation de compétences sont signés entre le pouvoir fédéral et des entités fédérées au cours des années 1990, dans le sillage du premier traité signé par le Tatarstan en février 1994³⁰,

²⁸ Le terme sujet (*sub »ekt* en russe) définit les entités fédérées signataires du traité fédéral de mars 1992 qui contractualisent leur relation avec le pouvoir central. Il est repris dans la Constitution russe de 1993. Voir l'article 65, chapitre 3 de la Constitution, in « La Constitution de la Fédération de Russie », texte traduit du russe par Michel Lesage en collaboration avec Patrice Gélard, *Revue française de droit constitutionnel*, 17, 1^{er} trimestre 1994, p. 195-223.

²⁹ V. GELMAN, « Vozvrasheniye Levianafana ? Politika recentralizacii v sovremennoj Rossii », paru en français sous le titre « Le retour du Leviathan ? La politique de recentralisation dans la Russie contemporaine », *Critique internationale*, avril 2007.

³⁰ Sur l'accord sur les délimitations de compétences conclu par le Tatarstan et le pouvoir fédéral en 1994, voir E. TEAGUE, « Russia and Tatarstan sign Power-sharing Treaty », *RFERL*, 3/14, 8 avril 1994. Voir aussi J.-R. RAVIOT, « Identité régionale et identité nationale : l'émancipation politique du Tatarstan de juin 1988 au 21 mars 1992 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, mars 1993, p. 101-130 ; Id., « Le Tatarstan, une spécificité républicaine ? », in M. MENDRAS (dir.), Dossier « Le gouvernement des provinces », *Nouveaux mondes*, juillet 1997, p. 193-220 ; C. S. KAPLAN, « Ethnicity and Sovereignty : Insights from Russian Negotiations with Estonia and Tatarstan », in D. A. LAKE, D. ROTHCHILD (ed.), *The International Spread of Ethnic Conflict*, Princeton, Princeton University Press, 1998, p. 251-254. On peut noter en 2007 que l'accord entre le Tatarstan et le pouvoir fédéral n'a pas été renouvelé. Voir « Le Tatarstan et la Tchétchénie rentrent dans le rang », *Courrier international*, 27 mars 2007. Au même moment, le président tchétchène tout juste intronisé en avril 2007, Ramzan Kadyrov, signifiait à M. Poutine que

dans le cadre d'un fédéralisme défini comme symétrique et différentiel³¹. Au Nord-Caucase, cette pratique est appliquée par cinq sujets : deuxième sujet de la Fédération de Russie à s'engager dans cette voie après le Tatarstan, la Kabardino-Balkarie signe un accord avec Moscou le 1^{er} juillet 1994 ; l'Ossétie du Nord signe un accord en 1995, l'Ingouchie signera un accord centré sur les questions juridiques avec le pouvoir fédéral en 1999, tandis que le territoire de Krasnodar et la région de Rostov signent également des traités bilatéraux. Ces accords apportent des prérogatives en matière économique, en matière de gestion de flux migratoires, ainsi que sur l'organisation des pouvoirs locaux³².

Parallèlement, les Constitutions dont se dotent les Républiques au cours de la décennie 1990, vont bien souvent à l'encontre de normes édictées dans la Constitution fédérale. Ainsi les Constitutions du Daghestan, d'Ingouchie, d'Ossétie du Nord, contiennent-elles une clause de souveraineté³³ ; la Constitution de Kabardino-Balkarie instaure la suprématie de ses clauses sur celles de la Constitution fédérale ; les Constitutions des Républiques des Adyghés, du Daghestan, d'Ingouchie, d'Ossétie du Nord stipulent la suprématie des législations des Républiques en matière d'économie, de propriété de la terre, des ressources minérales, des réserves en eau, forêts, faune et flore situées sur leur territoire³⁴. Les Républiques des Adyghés et d'Ingouchie s'arrogent le droit de déclarer l'état d'urgence, tandis que les Conseils de sécurité d'Ingouchie et d'Ossétie du Nord, en violation de la législation fédérale, se voient dotés

la Tchétchénie n'avait pas besoin d'accord de délimitation de compétences, après de longues tractations entre les autorités tchétchènes mises en place par Moscou et le pouvoir fédéral.

³¹ Le fédéralisme russe est asymétrique car les sujets de la Fédération n'ont pas un statut identique. On compte vingt et une Républiques, dix districts autonomes, une région autonome, parmi les entités nationales, et quarante-neuf régions (oblast), six territoires (kraïs), deux villes d'importance fédérale (Moscou et Saint-Petersbourg), pour les entités administratives, non nationales. Il est différentiel dans la mesure où des relations bilatérales différencient d'un sujet à l'autre ses prérogatives vis-à-vis du centre. Voir J.-R. RAVIOT, « Fédéralisme et gouvernement régional en Russie », *Politique étrangère*, printemps 1997, p. 803-812.

³² Voir I. G. KOSIKOV, L. S. KOSIKOVA, *Severnyj Kavkaz, Social'no-Èkonomičeskij spravočnik* [Le Caucase du Nord, données socio-économiques], Moscou 1999, p. 262 et s.

³³ Comme le suggère Michel Lesage, après que la Cour constitutionnelle eut rendu un arrêt en 2000 sur le caractère inconstitutionnel de l'utilisation de cet adjectif dans les textes juridiques des sujets, l'utilisation du terme souveraineté est, en droit, impropre pour qualifier une entité fédérée, et c'est donc seulement dans une acception politique que ce terme de souveraineté peut être entendu : « Même si le terme souveraineté est en principe inapproprié concernant une entité fédérée et a, de ce fait, été déclaré inconstitutionnel par la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie concernant les constitutions d'autres sujets de la Fédération, il est clairement utilisé non dans son sens usuel de souveraineté, mais comme synonyme de « compétence » ou de « pouvoir ». En dernier ressort, il reviendra à la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie de décider si l'utilisation du terme « souveraineté » est permise dans ce contexte », in *Conference on the constitutional status of the regions in the Russian Federation and in other European countries – the role of the regional legislative bodies in strengthening « unity in diversity »* – Kazan, 11-12 July 2003, http://www.coe.int/T/E/Com/files/CLRAE-Sessions/2003-07-Kazan/rapport_Lesage.asp.

³⁴ M. STOLIAROV, *Federalism and the Dictatorship of Power in Russia*, London, New York, Routledge, 2001, p. 228.

de la mission d'assurer la souveraineté, l'indépendance, et l'intégrité territoriale de ces Républiques. Enfin, les Constitutions des Républiques des Adyghés, du Daghestan, d'Ingouchie, d'Ossétie du Nord, contiennent des articles relatifs à la nomination des présidents de tribunaux, de leurs adjoints, des juges des Cours suprêmes et des cours d'arbitrages des Républiques, ainsi que des tribunaux de districts et de villes, ce qui contredit également la Constitution fédérale. Ces mêmes Républiques proclament leur droit de mener de façon autonome leurs relations internationales, y compris dans le domaine économique, ce que le Tatarstan avait déjà obtenu noir sur blanc dans son traité bilatéral de 1994.

En outre, les législations locales sur les modes d'élections dans les Républiques contredisent également la législation fédérale, comme c'est le cas, en particulier, dans les Adyghés et au Daghestan, où les particularités respectives ont conduit à des ingénieries constitutionnelles qui vont clairement contre les règles fédérales. Dans le cas des Adyghés, un des points les plus conflictuels est la présence dans la Constitution de l'article 64 qui stipule que le Parlement de la République doit être composé à 50% d'Adyghés au sens ethnique, alors que la population y est à 68% russe et que les Adyghés, titulaires, ne représentent en réalité qu'un quart de la population. D'autres dispositions également suscitent des réactions vives de la part de la population russe, comme l'article 78 qui introduit comme condition pour les candidats aux élections présidentielles la maîtrise de la langue adyghée et ferme ainsi mécaniquement la porte aux candidats d'appartenance nationale autre, en l'occurrence les Russes.

Dans le domaine de la représentation politique, le cas du Daghestan, république singulière du fait du grand nombre de nationalités qui y vivent (plus de trente, dont quatorze qualifiées de « constitutives de la République » au titre de la Constitution de 1994), fait l'objet d'un système tout à fait particulier. Non seulement sont définies des circonscriptions allouées à des groupes ethniques particuliers, mais un référendum mené par trois fois donne l'occasion aux électeurs daghestanais de refuser le principe d'élection du chef de l'exécutif au profit d'un exécutif collégial, contrairement à la règle introduite en 1995 dans toute la Russie sur l'élection au suffrage universel des gouverneurs et chefs des Républiques ³⁵.

Une autre des larges prérogatives que se sont octroyées les Républiques concerne la nomination des personnels des organes fédéraux déconcentrés dans les régions. Dans les Adyghés, la question, là aussi, est particulièrement sensible, le premier président de cette République ayant édicté des décrets lui arrogeant la compétence de nommer et renvoyer les chefs des services déconcentrés du pouvoir fédéral exécutif, y compris le chef de l'antenne locale du Service fédéral de la sécurité (FSB). En Ingouchie, le président R. Aouchev obtient un accord en février 1999 avec Nikolai Bordiouk, chef de l'administration présidentielle, sur la nomination du procureur général, du juge, du directeur du service de l'Intérieur (UVD) de la République et des chefs des trois districts, ainsi que d'autres figures institutionnelles locales.

³⁵ La règle de l'élection au suffrage universel du chef de la République sera finalement introduite en 2003 au terme d'une modification constitutionnelle, pour une élection au suffrage universel prévue pour 2006. Or, entre temps, le principe de cette élection est supprimé par décret du président Poutine en 2005.

Dans le domaine budgétaire, on retrouve une large tolérance sous B. Eltsine vis-à-vis de la constitution de fiefs contrôlés par les chefs locaux, concentrant de plus en plus de prérogatives. Alors que les républiques nord-caucasiennes sont les sujets de la Fédération les plus « subsidiés » par le pouvoir fédéral ³⁶, une certaine tolérance se développe également de la part du pouvoir fédéral quant à l'utilisation des fonds fédéraux à l'échelle locale qui alimentent au passage une importante corruption à tous les niveaux. Par exemple, en décembre 1998, le président adyghé Djarimov s'octroie le droit de disposer des ressources budgétaires allouées par le pouvoir fédéral à la République, en suspendant par décret l'effectivité d'une directive fédérale du ministre des Finances. En outre, la constitution de patrimoines opaques s'est nourrie d'un ensemble de facteurs. D'une part, la latitude laissée aux chefs des Républiques, sur le plan institutionnel, doublée de leur nomination *ex officio* au Conseil de la fédération, chambre haute du Parlement russe, leur a laissé des marges de manœuvre importantes sur le plan politique au niveau du pays. D'autre part, dans un souci de s'assurer le soutien des chefs d'exécutifs, B. Eltsine a laissé se développer un véritable système d'affermage ³⁷, misant en retour sur un maintien d'une forme de stabilité et sur l'extinction de quelconques revendications sécessionnistes, à la différence de la Tchétchénie où la guerre fait rage. Au rang des avantages économiques, l'Ingouchie bénéficie même d'un statut de zone *off shore* sous B. Eltsine.

Le paradoxe des réformes annoncées par V. Poutine lors de son arrivée au pouvoir est que, précisément, la volonté de mettre en œuvre la « dictature de la loi » et la « verticale du pouvoir » coïncide avec la reprise de la guerre, et donc des risques renouvelés de déstabilisation de la région. La question du rétablissement de l'autorité de l'Etat est posée comme une priorité, avec l'instauration de relais du président dans des superdistricts créés à cet effet. Dans le cas du Nord-Caucase, les élites moscovites doivent en outre composer avec des spécificités issues non seulement de la période Eltsine, mais aussi avec les particularités inhérentes à la région mentionnées en introduction.

La « verticale du pouvoir », entre rationalisation institutionnelle et reprise en main politique

Une des formules les plus percutantes prononcées par le président V. Poutine peu après son accession à la présidence russe en 2000 est celle du rétablissement de la « verticale du pouvoir ». Le constat selon lequel « un cinquième des actes juridiques adoptés dans les régions contredisent la loi fondamentale » et « le fait que des Constitutions de Républiques et des statuts de régions soient en contradiction avec la Constitution fédérale » sont jugés par le nouveau président, lors de son allocution

³⁶ Voir I. G. KOSIKOV, L. S. KOSIKOVA, *op. cit.*, p. 42 et « The North Caucasus and the Southern Federal District », in « Beslan, two years after », *Russian Analytical Digest*, 29 août 2006, www.russlandanalysen.de.

³⁷ Voir J. RADVANYI, « Economie : un système d'affermage généralisé ? », in *Le fédéralisme russe à l'épreuve caucasienne, Le champ de toutes les dérives, Le Nord-Caucase dans la crise, Courrier des pays de l'Est*, 1009, octobre 2000, p. 11-12.

télévisée du 17 mai 2000 ³⁸, comme « scandaleux ». Il ajoute, lors de cette allocution, que « chaque citoyen, qu'il soit à Moscou ou dans les contrées de Russie les plus reculées, doit avoir les mêmes droits, et [que] la législation doit être comprise et renforcée partout » ³⁹.

Cet appel à la restauration de la verticale du pouvoir, à l'harmonisation des législations et à la mise en conformité des textes institutionnels locaux s'inscrit en rupture évidente par rapport à la période précédente. C'est donc à une remise en conformité des textes locaux avec les textes fédéraux, à la nomination de « superpréfets » à la tête de sept « superdistricts » créés en mai 2000, que le président s'attelle, sans toutefois prêter attention à un certain nombre de particularités régionales.

Une remise en conformité des textes incomplète

Au niveau des textes, l'injonction donnée par le président Poutine et relayée par le premier représentant plénipotentiaire pour le IuFO, V. Kazantsev – qui n'est autre que l'ancien chef d'état major des forces armées dans le district militaire du Nord-Caucase (SKVO) –, obtient des résultats : les propositions d'amendements se succèdent, certains des sujets nord-caucasiens réagissant particulièrement vite, comme l'Ossétie du Nord, dont le Parlement soumet le 23 juin 2000 au président Dzasokhov des propositions d'amendements visant à mettre la Constitution locale en conformité avec la Constitution fédérale. En juillet 2000, le président de Kabardino-Balkarie V. Kokov édicte un décret ordonnant d'amender la Constitution de la République et la législation pour les mettre en conformité avec les normes fédérales. Un groupe de travail incluant des représentants du Parlement, l'administration présidentielle, le Conseil de sécurité, la Cour constitutionnelle, le ministre de la Justice et l'office du procureur est mis en place sous la direction du procureur de la République, afin d'élaborer des amendements pour mettre en conformité des douzaines de lois qui violent les normes fédérales. Les questions litigieuses sont : la souveraineté de la République, les relations entre organes du pouvoir locaux et gouvernement fédéral, la citoyenneté, les pouvoirs du président, l'immunité des députés, les impôts, l'introduction de l'état d'urgence, la nomination des représentants de la République dans divers ministères, ainsi que les lois électorales concernant l'élection des députés de la République, l'élection des représentants des gouvernements locaux, la commission électorale de la République et les référendums locaux. De plus, des changements doivent être effectués dans des actes adoptés par le Parlement comme des déclarations officielles sur les migrations à l'intérieur de la République, la question de l'inscription de la nationalité dans le passeport (les députés de Kabardino-Balkarie, mécontents de la suppression de l'indication de la nationalité dans le passeport, avaient fait introduire un additif dans les passeports de la République), des mesures temporaires sur la production et la vente de l'alcool, les

³⁸ Voir par exemple H. BLAKKISRUD, « The rise and fall of the Russian governor, Institutional design vs patron/client relationships », in A. STEEN, V. GUELMAN (ed.), *Elites and Democratic Development in Russia*, London, New York, Routledge, 2003, p. 76. Voir aussi A. GAZIER, « La mise au pas des régions russes ? La réforme institutionnelle de Vladimir Poutine », in *Russie : réformes et remise en ordre, Courrier des pays de l'Est*, 1015, mai 2001.

³⁹ Voir par exemple N. LAPINA, « Les dirigeants régionaux et le pouvoir fédéral, Une suite de compromis », *Courrier des pays de l'Est*, 1015, 2001, p. 15-23.

relations avec les migrants forcés. En 2002, un accord est signé entre la Kabardino-Balkarie et le président V. Poutine qui met fin au traité bilatéral de délimitation des compétences entre la Fédération de Russie et la république de Kabardino-Balkarie. Dans les Adyghés, le Parlement issu des urnes en mai 2001 adopte également une série d'amendements, dont l'abolition de l'article 64 sur la parité ethnique, si décrié.

C'est seulement après quelque réticence, juste avant les élections présidentielles de janvier 2002 dans cette République, que la clause de résidence est supprimée pour les candidats potentiels, en même temps qu'est adopté un moratoire pour dix ans sur la condition de maîtrise de la langue adyghée par les candidats.

Les injonctions de mise en conformité des textes locaux ne rencontrent pas toutes la même diligence. Elles se heurtent parfois à des réticences voire des résistances ouvertes.

En Ingouchie, le décret sur la polygamie introduit par le président R. Aouchev en 1999 est déclaré inconstitutionnel par le ministère fédéral de la Justice, tandis que le gouvernement fédéral abolit le décret du président sur la régulation des flux migratoires, deux mesures qui renforcent le sentiment d'incompréhension de R. Aouchev, considérant qu'en menant sa verticale du pouvoir, le pouvoir fédéral témoigne d'une méconnaissance notoire de ce qui se passe au Caucase ⁴⁰. Les autorités ingouches se lancent dans une « guerre des lois » avec le pouvoir fédéral sur la question de la nomination des procureurs. De leur côté, les élites adyghées résistent aussi aux injonctions de mise en conformité des procédures électorales et par le truchement d'une réforme électorale adoptée en novembre 2000, le président Djarimov parvient à réintroduire un système de représentation favorisant l'accès des Adyghés aux postes de représentation politique au détriment des Russes ⁴¹. Ainsi, après une décision de la Cour suprême de la République concluant à une non-contradiction de la loi électorale avec la législation fédérale, la Cour suprême de Russie, le 15 février 2001, casse cette décision et proclame quant à elle que la loi électorale de la République des Adyghés est en contradiction avec la législation fédérale. Cet arrêt de la Cour fédérale n'empêche pas le pouvoir local de résister : alors que cette décision est rendue en pleine campagne des élections législatives de la République prévues pour le 4 mars 2001, le président Aslan Djarimov rétorque que les arrêts de la Cour suprême de Russie n'affectent pas la campagne en cours dans les Adyghés et que la loi sera amendée plus tard, pour les élections suivantes.

En outre, le Daghestan fait l'objet d'une impasse totale sur cette question et d'un traitement tout à fait spécifique. Alors que par trois fois les électeurs de cette République

⁴⁰ M. STOLIAROV, *op. cit.*, p. 230

⁴¹ Le Parlement devient bicaméral, et dans le nouveau système, les membres de la chambre basse sont élus dans des districts à mandat unique, tandis que les membres de la chambre haute sont élus dans des districts à trois mandats. Ces nouvelles dispositions électorales, avec en particulier le découpage de districts aux tailles très différentes pour un même nombre de députés, font varier le taux de représentativité de la population d'un district à l'autre selon un rapport allant de 1 à 10, voire plus, avec une prise en considération des différences entre les villes. Par exemple, un député de la ville d'Adygeïsk (ville essentiellement peuplée d'Adyghés) représente 2 500 électeurs, tandis qu'un député de Maïkop, la capitale de la République majoritairement peuplée de Russes, représente environ 40 000 électeurs...

avaient refusé durant la décennie 1990 l'introduction du poste de président élu au suffrage universel prévu par la loi fédérale du 5 décembre 1995, le pouvoir fédéral issu des élections de mars 2000 ne fait rien pour modifier la donne institutionnelle spécifique du Daghestan, signe sans doute d'une lucidité et d'une prudence vis-à-vis du montage institutionnel délicat mis en place en 1994, par l'introduction d'un exécutif collégial représentant les groupes ethniques les plus importants.

Le projet de remise en conformité institutionnelle rencontre donc des limites, émanant d'élites locales qui considèrent que le fédéralisme russe ne peut être qu'à la carte et que la mise en conformité n'est pas une priorité. Or, ce projet de rétablissement de la verticale du pouvoir, ou « verticale du droit », pourrait-on dire – incomplet, comme on l'a vu sur le plan juridique –, coïncide également avec la volonté de rétablir un contrôle sur les élites locales, en particulier les chefs d'exécutifs qui sont parvenus, dans de nombreuses entités, à faire régner leur loi propre en échappant au contrôle fédéral⁴². La volonté fédérale est donc de rétablir ce contrôle et ne passe pas seulement par le juridique, mais aussi par l'intervention politique. Au Nord-Caucase, cette intervention du pouvoir fédéral se fait de différentes façons au cours des processus électoraux et anticipe sur la réforme annoncée en septembre 2004, qui du coup n'entraîne pas de changement significatif sur place, si ce n'est qu'avec la nomination de Dmitri Kozak en 2004 à la tête du IuFO, la relève des élites à la tête des entités fédérées s'accélère.

L'intervention du pouvoir fédéral dans la sélection des élites locales

Une des particularités des vies politiques internes aux entités nord-caucasiennes est la sensibilité de la question nationale (au sens ethnique), qui s'exprime dans les entités bi-titulaires ou multinationales et se trouve exacerbée au moment des échéances électorales. Le cas de la Karatchaïévo-Tcherkessie est à nos yeux particulièrement intéressant. D'une part, le pouvoir fédéral a délibérément maintenu cette République en dehors de la règle d'élection du chef de la République au suffrage universel, alors que depuis 1995 cette règle s'imposait dans toute la Russie. D'autre part, lorsque cette élection a été organisée pour la première fois en 1999, les soubresauts qu'elle a connus n'ont pas échappé au pouvoir fédéral.

Le cas emblématique de la Karatchaïévo-Tcherkessie

Les premières élections présidentielles de Karatchaïévo-Tcherkessie en avril et mai 1999 donnent lieu à une crise ouverte, où la composante ethnique est très rapidement instrumentalisée⁴³. En effet, les deux candidats en lice qui constituent les protagonistes principaux de l'élection sont l'un tcherkesse, l'autre karatchaï.

⁴² Pour une analyse des objectifs de la création des superdistricts, voir R. ORTUNG, « L'échec du fédéralisme à la Poutine », in M. MENDRAS (dir.), *Comment fonctionne la Russie ? Le politique, le bureaucrate et l'oligarque*, Paris, CERI/Autrement, 2003, p. 81-106.

⁴³ Sur la répartition ethnique dans les entités nord-caucasiennes, voir les tableaux en annexe.

Sans rentrer dans les détails des tensions qui se succèdent ⁴⁴, on peut noter que l'élection entraîne une crise politique qui s'étend sur plusieurs mois, dans laquelle est entraîné le pouvoir fédéral. D'une part, juste après le deuxième tour du 16 mai 1999, face à la contestation aiguë des résultats, Moscou envoie un chef provisoire par intérim pour la République, Igor Ivanov. Deux mois plus tard, alors que la Cour suprême de la république a validé le résultat des élections donnant vainqueur Semionov, la Cour suprême fédérale, saisie à son tour, casse la décision de la Cour de la république. Cette décision est déterminante dans le cours des évolutions politiques de la République et met la population karatchaïe en état de choc, qui multiplie les actions et manifestations. Valentin Vlassov, ancien représentant de la Russie en Tchétchénie, remplace alors Igor Ivanov à la tête de la République. Le 25 juillet, après une intervention de Larissa Khoperskaïa, consultante au ministère fédéral de la Politique des nationalités, dans laquelle elle met en doute la maturité du peuple de Karatchaïévo-Tcherkessie, pas prêt, selon elle, à pouvoir élire son président démocratiquement, et plaidant pour une administration par le pouvoir fédéral de la République, une énorme manifestation de protestation est organisée à Karatchaïevsk. Des slogans sont lancés contre la Russie ; dans les jours qui suivent, les manifestations se poursuivent, camp contre camp et en août, la maison du chef de la communauté russe est brûlée. Le 8 septembre, la Cour suprême de la République rend finalement un arrêt en faveur de l'élection de V. Semionov, qui prend ses fonctions le 14. Le 24, Vlassov est rappelé à Moscou. Un mois plus tard, un émissaire de Moscou, N. Arkhonenko, est envoyé sur place à la tête d'une Commission fédérale spécialement créée pour résoudre la crise. Des négociations ont lieu au niveau fédéral, sans résultat. L'Association interrégionale karatchaïe *Alan* demande que V. Semionov puisse assumer la plénitude de ses fonctions de président le plus vite possible, tandis que les Tcherkesses continuent à réclamer la formation d'une entité tcherkesse séparée. Un Russe, V. Nechtchadimov, est nommé chef du gouvernement. A la fin du mois d'octobre 1999, un compromis est finalement trouvé par le truchement du Premier ministre russe Vladimir Poutine et également, semble-t-il, de Boris Berezovski. S. Derev et V. Semionov se serrent la main et s'engagent à un compromis, selon lequel un poste administratif élevé doit être proposé à S. Derev en échange de son désengagement de la vie politique. Il s'agira d'un poste au IuFO après la création de celui-ci en mai 2000. Parallèlement, le 19 décembre 1999, lors des élections à la Douma d'Etat, l'oligarque Boris Berezovski, qui a clairement exprimé son soutien à S. Derev, est élu député au titre de la République de Karatchaïévo-Tcherkessie, ce qui lui fournit une immunité parlementaire. A l'issue des élections à l'Assemblée populaire de Karatchaïévo-Tcherkessie, un accord est conclu avec la commission fédérale : une répartition des postes est négociée en fonction des critères de nationalité, selon laquelle le président du Parlement sera russe et le chef du gouvernement tcherkesse. En août 2000, Boris Berezovski, décrié depuis plusieurs mois dans la République, démissionne de son mandat de parlementaire.

⁴⁴ Voir A. MERLIN, *Mobilisations identitaires et recompositions post-soviétiques, le cas du Caucase du Nord (1988-2003)*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction d'Anne de Tinguy, IEP Paris, juin 2006, p. 391-394, et p. 634-650.

En 2003, le mandat de V. Semionov arrive à son terme, les préparatifs de l'élection pour 2003 sont très houleux, avec plusieurs fois des rumeurs de report de la date des élections. Alors que l'entourage du candidat Batdyev, ancien responsable de campagne du parti Unité lors des élections présidentielles de 2000, est l'objet de violences de la part des partisans du candidat sortant V. Semionov, la référence à Moscou va devenir cruciale pour les deux candidats. Alors que des colonnes de chars du ministère de l'Intérieur fédéral arrivent dans la République à la fin du mois de juillet, le premier tour voit M. Batdyev, ancien directeur de la banque centrale de Karatchaïévo-Tcherkessie sortir vainqueur. S'engage à nouveau une bataille judiciaire, la Cour suprême locale étant saisie. Surgissent à nouveau des manifestations de rue contre le candidat vainqueur du premier tour, manifestations que le Conseil de la Fédération déclare illégales. Afin de légitimer sa candidature et son statut de vaincu « victime d'une injustice », V. Semionov tente la carte de Moscou et va jusqu'à déclarer sur les écrans de télévision qu'il a rencontré le président Poutine qui lui aurait promis son soutien ! Interrogé sur la question par des proches de Batdyev, le service de presse de V. Poutine aurait démenti tout lien... Parallèlement, M. Batdyev demande à Boris Gryzlov, ministre fédéral de l'Intérieur, l'envoi de troupes dans la République pour rétablir l'ordre.

On voit bien, dans le cas de ces cycles électoraux, à quel point la référence à Moscou compte, et comment le pouvoir fédéral, que ce soit par le biais de déclarations au ministère des Nationalités, par la présence militaire ou par le biais du pouvoir judiciaire, influe sur le cours des évolutions.

L'année 2002, année où se concentrent plusieurs élections présidentielles dans les Républiques nord-caucasiennes, est l'occasion pour le pouvoir fédéral de réaffirmer son autorité, par un soutien explicite aux candidats qu'il souhaite voir diriger les territoires.

Soutiens explicites au Daghestan et en Ossétie du Nord

Dans le cas de la République d'Ossétie du Nord, un peu moins d'un an avant les élections prévues le 27 janvier 2002, un membre de l'administration présidentielle fédérale témoigne son soutien à Dzasokhov, le présentant comme le président le plus fiable et sûr pour l'avenir de l'Ossétie du Nord. De fait, son opposant principal Khetagourov, auquel six autres candidats au premier tour avaient promis leur soutien pour le deuxième tour, est exclu de la course électorale la veille du premier tour. Khetagourov bénéficiait d'un capital de popularité important, face au bilan de Dzasokhov qui laissait en suspens trois problèmes majeurs non résolus : la question du Prigorodny, un taux de criminalité très important dans la République et une baisse du niveau de vie de la majorité des habitants. L'annulation de la candidature de Khetagourov, qui survient dans le sillage d'interdictions de parution de journaux d'opposition le soutenant, assure à Dzasokhov sa réélection avec 59% des voix. Khetagourov saisit la Cour suprême fédérale pour contester son éviction du scrutin, sans succès.

Au Daghestan, le pouvoir fédéral, malgré l'injonction qu'il a donnée aux sujets de mettre en conformité les textes locaux avec la Constitution fédérale, a observé

une tolérance spécifique à la mesure de la singularité de cette République ⁴⁵. Le chef de l'exécutif collégial est élu par l'assemblée constitutionnelle composée de 242 membres et Moscou va soutenir, en 2002, le chef de la République M. Magomedov qui, contrairement aux préceptes constitutionnels, est au pouvoir depuis 1990. Elu en 1994 président du *Gossovet* (l'exécutif collégial composé de quatorze représentants des quatorze groupes ethniques les plus importants) pour deux ans probatoires, il a fait prolonger en 1996 son mandat de deux ans invoquant la guerre de Tchétchénie voisine et a réussi à faire amender la Constitution en 1998 afin de contourner la règle de rotation ethnique qui régit la présidence du *Gossovet*. Invoquant en 2001 les tensions et risques de déstabilisations du fait de la proximité de la Tchétchénie, M. Magomedov est explicitement soutenu par Moscou : un mois avant l'élection, Alexandre Bespalov, un des leaders du parti Unité, effectue une visite de soutien en sa faveur. Des contestations émanent du chef d'administration de Khassaviourt, l'Avar Oumakhanov, qui crée justement un mouvement pour que la Constitution du Daghestan soit mise en totale conformité avec la Constitution fédérale et pour que le chef de la République soit élu au suffrage universel. Le paradoxe n'est pas des moindres. Alors que la mise en conformité des textes fait l'objet d'une politique revendiquée par le président Poutine, le soutien du pouvoir fédéral au chef de la République cristallisant autour de lui de plus en plus d'opposition accroît la mobilisation en faveur... d'une mise en conformité des textes, vue comme la meilleure façon de conduire à une alternance.

La justice fédérale également présente

La justice, on l'a vu dans le cas de la Karatchaïévo-Tcherkessie, n'est pas absente non plus des processus électoraux à l'œuvre dans les autres Républiques. Dans les cas ingouche, kabardino-balkar, on peut davantage observer le rôle de la justice fédérale, qui, selon les situations, infléchit le cours des évolutions.

2002 est l'année du remplacement de R. Aouchev, président ingouche depuis 1993 et actif défenseur de l'ouverture de négociations avec Aslan Maskhadov, président tchétchène élu en 1997. Sa démission inattendue à la fin de l'année 2001 précipite l'organisation d'élections, qui aboutiront à la victoire de Mourat Ziazikov, colonel du FSB employé au district fédéral du Sud. Alors que le premier tour de l'élection a lieu le 7 avril 2002, le ministre de l'Intérieur Goutseriev, ouvertement soutenu par R. Aouchev, est radié des listes à l'issue d'une saisine de la Cour suprême de Russie par deux citoyens russes de la République ingouche. Mourat Ziazikov, fort de 19% des voix à l'issue du premier tour, est précédé par le député ingouche de la Douma Amirkhanov, qui recueille 32% des voix. Cependant, des confiscations de documents à son quartier général d'Amirkhanov invalident sa candidature, face à laquelle M. Ziazikov sort vainqueur avec 53% des voix.

⁴⁵ Sur la spécificité daghestanaise, voir J. RADVANYI, « Le Daghestan, par delà les idées reçues », in S. GANGLOFF (dir.), Dossier « Islam au Caucase », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 38, juillet-décembre 2004.

Dans le cas de la Kabardino-Balkarie, dont le président V. Kokov est reconduit en 2002, la justice fédérale refuse de donner suite à des saisines de candidats éconduits, Koutchoukov et Mourachev, qui estiment qu'ils ont été victimes de discriminations.

On l'a vu, dans le cas de la Karatchaïévo-Tcherkessie, l'invalidation par la Cour suprême fédérale de la décision de la Cour de la République a précipité l'envoi par Moscou d'un représentant de l'Etat pour assurer la gestion de la République par intérim.

Un recyclage bienvenu pour élites éconduites

Parallèlement, le pouvoir fédéral assure en quelque sorte un service « après-vente », afin de « recycler » les élites éconduites. Le IuFO incarne une structure opportune pour mener à bien cette fonction : par exemple, Aslan Djarimov, chassé de la présidence de la République des Adyghés en 2002 par le milliardaire Kh. Sovmen, est nommé par V. Kazantsev dans son administration à Rostov ⁴⁶. Le leader de la communauté tcherkesse Stanislav Derev, candidat malheureux des présidentielles de 1999 en Karatchaïévo-Tcherkessie, se voit proposer un poste au IuFO, mais en échange est prié de se retirer du jeu politique dans la République ⁴⁷.

Jusqu'à la réforme de décembre 2004 et la suppression de l'élection au suffrage universel des chefs de Républiques, on observe donc un pouvoir fédéral qui, tantôt de façon directe, tantôt de façon indirecte, contribue à la formation du paysage politique local, avec une sélection d'élites au cas par cas. Si la ligne de conduite générique officiellement proclamée est celle de la dictature de la loi et de la mise en conformité stricte des textes, on s'aperçoit que, le cas échéant, les situations singulières de chaque République dictent au pouvoir fédéral une autre politique que celle de la dictature de la loi. Au fond, la préférence accordée par Moscou à une gestion bilatérale des situations trouve des points de continuité avec la période Eltsine, et également avec les périodes soviétique ou tsariste, lorsque depuis la capitale de l'Empire ou de l'Etat on percevait les élites en place comme des relais de la politique globale. Sous cet angle, on peut se demander si la réforme de décembre 2004 et la nomination de D. Kozak à la tête du IuFO dès septembre modifient le cours général des politiques fédérales menées au Nord-Caucase. *A minima*, on peut y voir une accélération de la relève des élites locales visant, en tout cas au niveau du discours, à essayer de limiter la corruption et à contrôler un peu mieux la circulation des échanges et répartitions interclaniques.

⁴⁶ N. ZURABEVICH, « Southern Federal Okrug », in R. W. ORTTUNG, P. REDDAWAY (ed.), *The dynamics of Russian Politics, Putin's Reform of Federal-Regional Relations*, New York, Oxford, Rowman and Littlefield Publishers, Inc., 2004, p. 115.

⁴⁷ S. MARKEDONOV, « Vyборы mèra Cerkesska i sistemnyj krizis vlasti v KCR » [Les élections du maire de Tcherkessk et la crise systémique du pouvoir en République de Karatchaïévo-Tcherkessie], <http://www.politcom.ru/article.php?id=2160>, 7 février 2006. Vladimir Semionov, lorsqu'il est battu par M. Batdyev en Karatchaïévo-Tcherkessie en 2003, est immédiatement accueilli à Moscou, tandis que A. Galazov, ancien président d'Ossétie du Nord, s'est « recyclé » sans encombre dans le parti du pouvoir Unité, devenu Russie unie.

La gestion Kozak : l'accélération de la relève

Lorsque Dmitri Kozak est nommé par le président Poutine à la tête du district fédéral du Sud, les commentateurs observent sa grande proximité avec le président et rappellent son rôle dans l'initiative de la loi sur le rétablissement de la hiérarchie fédérale. Alors que des actes terroristes et des actes de guerre se poursuivent dans la région, débordant des frontières de la Tchétchénie (raid de combattants en juin 2002 en Ingouchie, prise d'otages en septembre 2004 à Beslan, escarmouches récurrentes à la frontière tchétchéno-daghestanaise), le remplacement de V. Kazantsev par D. Kozak en septembre 2004 est à la fois un désaveu de la politique menée par V. Kazantsev et la volonté d'envoyer un signe extérieur de reprise en main et de réaction aux événements d'Ossétie du Nord. En filigrane, il s'agit d'un constat sur l'incapacité des autorités locales à prévenir des actes terroristes, tout en en affranchissant le pouvoir fédéral.

Différents observateurs, connus pour leurs positions contrastées voire opposées sur les évolutions nord-caucasiennes⁴⁸, saluent la nomination de D. Kozak qui, à la différence de V. Kazantsev, n'est pas un militaire et dont les perceptions font espérer une meilleure compréhension de la complexité de la région. Certains y voient un fusible opportun pour le président en cas d'échec de sa politique, d'autres plutôt une promotion pour le *polpred*⁴⁹ qui, après son passage à Rostov pourrait se voir proposer un poste encore plus important au niveau fédéral, les deux hypothèses n'étant d'ailleurs pas incompatibles. Toujours est-il que la nomination de D. Kozak coïncide avec une accélération de la relève des élites et une remise en question du soutien à la longévité des chefs de Républiques en place depuis la fin de l'URSS. Le fait que la réforme de décembre 2004 soit intervenue entre temps facilite bien entendu cette relève, les processus électoraux étant réduits à leur format minimal, puisqu'il s'agit d'une validation par l'Assemblée locale de la nomination par le président Poutine du candidat. Ainsi voit-on, en tout premier lieu, le président Dzasokhov démissionner quelques mois après la nomination de D. Kozak. Son remplacement par le président du Parlement, T. Mamsourov, dans le contexte d'une forte contestation de la population contre les autorités locales critiquées pour n'avoir pu empêcher la tragédie de Beslan, vise à apaiser un tant soit peu ces indignations⁵⁰.

Quelques mois plus tard, Arsen Kanokov succède à V. Kokov (mourant) au poste de président en Kabardino-Balkarie et l'Avar Moukhou Aliev est nommé président du Daghestan en remplacement de Magomedali Magomedov, dont l'âge et la forte

⁴⁸ Par exemple, la journaliste Anna Politkovskaïa, connue pour ses positions critiques sur la conduite de la guerre de Tchétchénie et, de façon générale, sur la politique du président Poutine, estime que D. Kozak comprend les problèmes du Nord-Caucase. Voir « Politkovskaya on Kozak », *RFERL/Caucasus*, 30 mai 2005. La journaliste Ioulia Latynina est également une ardente partisane de la politique menée par D. Kozak. Voir J. DUNLOP, « Putin, Kozak and Russian Policy toward the North Caucasus », *The Jamestown Foundation*, septembre 2006, www.jamestown.org.

⁴⁹ L'acronyme russe de *upolnomocennyj predstavitel'* (représentant plénipotentiaire), est devenu un terme du langage courant pour définir les sept représentants directement mandatés et contrôlés par le président.

⁵⁰ Le départ de A. Dzasokhov a également pu être analysé comme une réaction de refus au plan Kozak sur le Prigorodny, voir ci-après.

contestation que sa longévité suscite, en particulier chez les hommes politiques de nationalité avare, commencent aussi à inquiéter les instances fédérales. A. Kanokov, par exemple, apparaît clairement comme une créature de D. Kozak, et son premier ministre, le Russe Andreï Iarine nommé en juin 2006, vient directement du IuFO, transfuge du personnel de D. Kozak ⁵¹. Dans le cas daghestanais, D. Kozak avait proposé trois candidatures à M. Poutine, dont deux de nationalité avare, la question la plus cruciale étant en effet liée à une relève des clans, tout en ménageant le clan darguine incarné par le fils de M. Magomedov, devenant dans un subtil jeu de chaises musicales président de l'Assemblée populaire.

Parallèlement, les transfuges « de circonstance » vers le parti du pouvoir se multiplient. Durant la campagne des élections locales du 11 mars 2007, les observateurs daghestanais ne sont plus surpris de constater que le nouveau président daghestanais, Moukhou Aliev, connu de tous comme ancien secrétaire du Parti communiste, est devenu le numéro 1 localement du parti « Russie unie ». Arsen Kanokov, qui lui était député à la Douma en tant que membre du Parti libéral démocratique de Russie (LDPR) de V. Jirinovski, rejoint à la fin de l'année 2004 le parti « Russie unie » ⁵², parti dont le renforcement dans l'ensemble du Nord-Caucase est particulièrement visible dès les élections fédérales de 2003-2004 ⁵³.

L'observation de l'anatomie des élites nord-caucasiennes fait écho aux analyses sur la transformation des élites en Russie en général ⁵⁴. On y retrouve globalement

⁵¹ J. DUNLOP, *op. cit.* Voir aussi « Prem'erom KB stanet celovek Kozaka » [C'est un homme de Kozak qui sera Premier ministre en Kabardino-Balkarie], GZT.ru, 20 juin 2006.

⁵² V. KHATAZHUKOV, « Changing of guard in Kabardino-Balkaria », *IWPR'S Caucasus Reporting Service*, 306, 30 September 2005. Voir, dans ce même ouvrage, la contribution de V. GUELMAN sur le système de « parti dominant ».

⁵³ Dans la République des Adyghés, territoire où le Parti communiste remportait traditionnellement des scores importants, lors des élections législatives à la Douma d'Etat, la liste « Russie unie » arrive en tête avec 51% des voix, tandis que le candidat de « Russie unie », Nikolai Demtchouk, remporte le siège au scrutin uninominal avec plus de 47% des voix. En Karatchaïévo-Tcherkessie, la liste « Russie unie » arrive également en tête devant le Parti communiste et l'Union des Forces de droite. Si vingt plaintes sont déposées par différents partis et candidats, la Commission électorale de la République ne donne pas suite. En Kabardino-Balkarie, « Russie unie » remporte 76% des voix. Les élections présidentielles de mars 2004 donnent des résultats officiels encore plus massifs : le candidat V. Poutine y recueille 96% en Kabardino-Balkarie, 92% en Ingouchie, 91% en Ossétie du Nord, et 94% en Tchétchénie et au Daghestan. Voir « North Caucasus : United Russia Has The Power », *CRS*, 209, 11 December 2003, et « Putin Landslide Raises Eyebrows », *CRS*, 223, 18 March 2004. On peut se référer à titre comparatif dans toute la Russie pour les élections 2003-2004 à V. GUELMAN (ed.), *Tretii elektoral'nyi tsikl v Rossii, 2003-2004* [Le troisième cycle d'élections en Russie : 2003-2004], St.Petersburg, the European University at St.Petersburg Press, 2007.

⁵⁴ O. KRYSANOVSKAĀ, *Anatomiâ rossijskoj èlity* [Anatomie de l'élite russe], Moscou, Zakharov, 2004, voir en particulier le chapitre 5, « Rossijskaâ biznes-èlita » [La business-élite russe], p. 291-371. Sur la stratification des nouvelles élites après la fin de l'Union soviétique en Russie, voir le dossier coordonné par J.-R. RAVIOT, « Qui gouverne les régions ? », *Problèmes politiques et sociaux*, 783, 1997, en particulier O. GAMAN, « Les élites régionales dans la Russie post-soviétique », p. 21-23. Voir aussi J.-R. RAVIOT, « Une nouvelle élite politique en Russie ? », *Courrier des pays de l'Est*, 2001.

trois tendances. D'une part, on y voit les « produits » du système soviétique, avec la spécificité de l'accès en politique de personnes issues des « structures de force » comme les militaires que sont l'Ingouche R. Aouchev, premier président d'Ingouchie ; le Tchétchène D. Doudaev, premier président de Tchétchénie ; le Russo-karatchaï V. Semionov, qui remplace un autre militaire, V. Khoubiev, chef de Karatchaïévo-Tcherkessie, ou des représentants des services de sécurité (FSB), comme M. Ziazikov, deuxième président d'Ingouchie. D'anciennes figures des Partis communistes locaux ou appareils exécutifs, comme V. Kokov, (kabarde) le premier président de Kabardino-Balkarie, ancien premier secrétaire de la république, M. Magomedov (darguine), ancien président du Conseil des ministres du Daghestan, ou encore Akhsarbek Galazov (ossète), ancien premier secrétaire du comité du PCUS d'Ossétie du Nord et ancien membre du Comité central du PCUS, constituent également tout un pan des élites locales, dont les pratiques sont familières des élites à Moscou.

D'autre part, on voit émerger une « business-élite » locale, pour reprendre l'expression de la politologue Olga Krychtanovskaïa ⁵⁵, que le pouvoir central privilégie parfois, avec en filigrane l'idée qu'un homme d'affaires riche à la tête d'une République peut présenter un certain nombre d'avantages : d'une part, sa richesse laisse penser, aux habitants comme au pouvoir fédéral, que la tentation de la corruption, un des maux endémiques au Nord-Caucase, sera moins forte et que parallèlement, le développement de larges opérations de mécénat peut constituer un moyen de maintien de la stabilité par l'entretien de clientèles fortes. Le deuxième président des Adyghés, Kh. Sovmen, (lui-même adyghé), magnat de l'or enrichi à Magadan, qui avait financé à Moscou et Saint-Petersbourg des chantiers prestigieux, investit une partie de sa richesse dans la construction d'édifices religieux et sanitaires dans sa République. Moustafa Batdyev (karatchaï), ancien président de la banque de la république, est surnommé le « Tchoubaïs karatchaï », tandis qu'Arsen Kanokov, (kabarde, comme son prédécesseur, les Kabardes formant la majorité en Kabardino-Balkarie), homme d'affaires possédant le réseau de magasins Sindika à Moscou, ainsi que des centres commerciaux et une agence de conseil, est préféré à d'autres candidatures potentielles évoquées durant l'année 2005 ⁵⁶, pour la même raison. Cette « oligarchisation » ⁵⁷ de la vie politique s'inscrit dans une tendance générale ⁵⁸ et se combine, au Nord-Caucase, avec le maintien d'une logique d'affermage ⁵⁹, où

⁵⁵ O. KRISTANOVSKAĀ, *op. cit.*, voir en particulier le chapitre 5, « Rossijskaâ biznes-èlita » [La business-élite russe], p. 291-371.

⁵⁶ Voir V. KHATAZHUKOV, « Kabardino-Balkaria : End of the Road for Kokov? », *CRS*, 269, 12 janvier 2005.

⁵⁷ Voir J.-R. RAVIOT, « Les rapports centre-régions en Russie », *Courrier des pays de l'Est*, 1033, 2003, p. 12-13. On peut développer cette idée par exemple au Daghestan avec le contrôle de Dagneft, le consortium pétrolier de la République, par le député avar à la Douma, Gadjji Makhatchev.

⁵⁸ Voir à ce sujet les contributions de Nina BACHKATOV et Cédric DURAND dans ce même ouvrage.

⁵⁹ Voir J. RADVANYI, « Economie : un système d'affermage généralisé ? », *op. cit.*, p. 11-12.

les subsides ⁶⁰ très importants dévolus aux républiques nord-caucasiennes valent monnaie d'échange contre la garantie d'une relative stabilité sur place et le soutien au pouvoir fédéral.

Cependant, malgré les différentes politiques entreprises par Moscou qui, comme on l'a vu, relèvent souvent plus du « coup par coup » que d'une politique systématique, de grandes instabilités persistent, rappelant qu'avec cette région plus qu'avec aucune autre en Fédération de Russie, le pouvoir fédéral est en permanence en quête d'un fragile équilibre.

Des instabilités fortes et persistantes

On ne saurait faire abstraction du contexte général qui caractérise la région depuis la fin de l'URSS et, s'ils ne sont pas au centre de ce texte, de la façon dont les conflits armés l'affectent. La militarisation de la région est très importante, l'une des plus importantes au monde, comme le souligne John Dunlop ⁶¹. Outre les deux conflits tchéchènes de très grande ampleur et dont les répercussions sur la région et sur l'évolution du système politique russe sont analysées ailleurs ⁶², le conflit que l'on pourrait qualifier de « gelé » du Prigorodny ⁶³ – qui avait éclaté en octobre 1992 entraînant des centaines de morts, la fuite de 30 à 60 000 ⁶⁴ Ingouches du Prigorodny vers l'Ingouchie –, reste une pierre d'achoppement des relations osséto-ingouches, et porte la marque encore vive de l'implication de Moscou. En effet, la participation d'unités militaires fédérales au côté des forces ossètes a introduit une dimension de méfiance en Ingouchie, alors que le soutien apporté par le pouvoir fédéral à la création de cette République avait suscité l'espoir de la réintégration à terme du district du Prigorodny dans la République d'Ingouchie ⁶⁵. Parallèlement, les analyses s'étaient

⁶⁰ Sur les subsides accordés aux républiques nord-caucasiennes dont les indicateurs économiques en font les territoires les plus pauvres de la Fédération, voir *Russian Analytical Digest*, 5, 29 août 2006, www.russlandanalysen.de.

⁶¹ Evoquant en 2006 la présence d'environ 70 000 membres de structures de forces en Tchétchénie, et de 250 000 hommes en armes de différents ministères dans l'ensemble du district fédéral du Sud. Selon D. Kozak, on compte 1 180 « *siloviki* » (hommes des structures de forces) pour 100 000 habitants, ce qui en fait une des régions les plus militarisées au monde. J. DUNLOP, *op. cit.*

⁶² Voir A. LE HUÉROU, A. MERLIN, A. REGAMEY, S. SERRANO, *Tchéchénie, une affaire intérieure ? Russes et Tchétchènes dans l'état de la guerre*, Paris, Autrement, 2005 et A. MERLIN, « Les guerres de Tchétchénie et le Caucase du Nord », *La Revue nouvelle*, avril 2004, p. 21-31.

⁶³ Du 29 octobre au 2 novembre 1992, un conflit embrase le district, durant lequel les forces russes appuient les forces ossètes : d'après l'administration russe provisoire, 419 Ingouches sont tués, 171 Ossètes également, ainsi que 60 personnes d'autres nationalités ; 3 397 maisons sont brûlées dont 3 000 maisons ingouches. Des dizaines de milliers d'Ingouches qui résidaient dans le district se réfugient en Ingouchie.

⁶⁴ Les estimations divergent, selon que la source est ossète ou ingouche.

⁶⁵ Cette question territoriale est une conséquence directe de la déportation de 1944. En 1957, lors de leur retour et de la restauration de la république de Tchétchéno-Ingouchie, un district peuplé d'Ingouches, le Prigorodny, n'est pas réintégré dans cette République, mais reste au sein de l'Ossétie du Nord. Sur le conflit du Prigorodny, voir S. TSCHERWONAJA, « Der

multipliées pour évoquer deux hypothèses. L'une liait l'éclatement du conflit du Prigorodny à une tentative de la part de certains segments proches du Kremlin (que l'on pourrait qualifier de « pro-guerre »), d'entraîner le président indépendantiste tchéchène Doudaev dans un soutien à ses « frères » ingouches et par là-même de mettre fin à son projet indépendantiste au terme de la guerre ainsi déclenchée ⁶⁶. L'autre faisait état, au contraire, d'un souci du pouvoir fédéral d'écarter les Ingouches d'une guerre éventuelle avec la Tchétchénie, en leur garantissant une République à part. Cependant, la loi de 1991 sur la réhabilitation territoriale ne faisait que renforcer la détermination des autorités ingouches à se voir restituer le Prigorodny. Le projet proposé par D. Kozak après les événements de Beslan sur le retour des réfugiés ingouches et la création d'un nouveau village (*Novyj*) au Prigorodny, suscite cependant un double refus et le départ de Dzasokhov de la présidence ossète a été souvent expliqué plus par ce refus que par la volonté de calmer la population indignée par la prise d'otages et son issue sanglante. Parallèlement, des lettres affluent à la présidence fédérale, contournant le *polpred* dont le projet est considéré comme inepte d'un côté comme de l'autre. Si la justice fédérale a tranché en décembre 2006 en faveur du *statu quo* territorial ⁶⁷, cassant une décision du Tribunal de Nazran et contredisant clairement l'article 11 de la Constitution ingouche sur la restitution du Prigorodny, le conflit reste gelé et la tension persiste.

Sur le plan des questions territoriales, on entend à intervalles réguliers des projets de réduction du nombre d'entités fédérées revenir sur le devant de la scène avec, au Nord-Caucase, diverses allusions récurrentes sur des projets de réunification de l'Ingouchie, de la Tchétchénie et du Daghestan. Alors que des précédents avaient eu lieu en termes de déclarations (Akhmad Kadyrov, ancien président tchéchène mis en place par Moscou, avait fait état plusieurs fois d'un projet de fusion de la Tchétchénie et de l'Ingouchie), ce genre de propos suscite régulièrement des réactions offusquées des autorités ingouches et daghestanaïses. S'agit-il, de la part du pouvoir fédéral, d'une volonté de mesurer l'état de l'opinion publique sur cette question ? Toujours est-il que la question de la consolidation des entités et de la réduction de

ossetische-inguschische Konflikt im Nordkaukasus : I. Ausbruch und Verlauf des kriegischen Konflikts, 1992 ; II. Konflikte im Nordkaukasus : Osseten und Inguschen : ohne klare politische Motive » [Le conflit osséto-ingouche au Caucase du Nord I. Eclatement et déroulement du conflit armé, 1992 ; II. Les conflits au Caucase du Nord : Ossètes et Ingouches, sans motifs clairs], *Osteuropa*, août-septembre 1995, p. 829. Voir aussi S. E. CORNELL, *Small Nations and Great Powers, A study of ethnopolitical conflict in the Caucasus*, Curzon, Caucasus World, Surrey, 2001. Voir A. A. CUCIEV, *Osetino-ingušskij konflikt (1992-...)*. *Ego predystoriâ i faktory razvitiâ* [Le conflit osséto-ingouche et les facteurs de son évolution], Moscou, Rosspen, 1998. Voir aussi V. TISKOV, « Osetino-ingusskij konflikt (Antropologija ètničeskoj citski) », [Le conflit osséto-ingouche, Anthropologie d'une épuration ethnique] », in V. TISKOV, *Očerki teorii i politiki ètničnosti v Rossii* [Essais sur la théorie et la politique ethnique en Russie], Moscou, IEA, RAN, 1997, p. 354-399. Plus récemment, le dossier « Prigorodnyj Rajon, 1992 » [Le district du Prigorodny, 1992], *Doch*, 4/14, 2006, www.doshdu-ru.

⁶⁶ M. Tichkov, qui fut un temps ministre des Nationalités d'Eltsine, évoque cette hypothèse dans l'un de ses écrits. V. TISKOV, « Osetino-ingusskij konflikt... », *op. cit.*, p. 354-399.

⁶⁷ S. MARKEDONOV, « Osetino-Ingusskij dialog » [Le dialogue osséto-ingouche], www.politcom.ru, 26 décembre 2006.

leur nombre, qui s'est posée ailleurs en Russie, a suscité une crise très particulière dans les Adyghés, dont des rumeurs persistantes en 2005-2006 sur l'imminence d'une fusion avec le territoire de Krasnodar n'ont cessé d'entretenir les tensions. Attribuées tantôt à V. Poutine, tantôt à D. Kozak ⁶⁸, elles ont débouché sur une crise ouverte entre D. Kozak et Kh. Sovmen ⁶⁹, qui a fini par annoncer sa démission le 4 avril 2006... avant de la retirer, tout en avertissant de risques de déstabilisation du Caucase du Nord, voire de la Russie dans son ensemble en cas de fusion imposée. Il est assez probable que la nomination de M. Tkhakouchinov à la tête de la République et le départ de Kh. Sovmen soient le résultat direct de cette crise ⁷⁰.

Une des autres crises ayant entraîné une visibilité accrue de D. Kozak est la crise qui a secoué la Karatchaïévo-Tcherkessie à l'automne 2004 et dont les séquelles sont toujours présentes. Dans ce cas, le soutien apporté par D. Kozak au président Batdyev, continue de susciter l'ire d'une partie de la population. Pour rappel, la crise s'est amorcée lorsqu'après un dîner en présence du gendre de Batdyev, sept personnes dont un député du Parlement ont disparu, dont les corps ont été retrouvés ensuite. Cette affaire a envenimé la situation de la république, des manifestations demandant la démission du président se multipliant à la fin de l'année 2004. Après avoir promis que justice serait faite, D. Kozak a obtenu une légère accalmie, mais qui précédait de nouvelles mobilisations durant l'année 2005. Ayant été partiellement relégué au second plan du fait de l'irruption d'autres tensions liées à la réforme territoriale ⁷¹, réveillant des mobilisations nationales en particulier des Abazes (et dans la République voisine, de fortes mobilisations revendiquant la création d'une République balkare séparée) ⁷², ce problème n'en reste pas moins préoccupant, dans un contexte où la corruption, la disjonction entre une large partie de la population exclue du jeu politique et économique et des élites protégées et la montée de l'impunité en partie alimentée par l'impunité régnant en Tchétchénie constituent le terreau de radicalisation ⁷³ d'une partie de la jeunesse.

⁶⁸ Il est en effet fait état d'un soutien de M. Kozak à cette idée. Voir *RFE/RL Newslines*, 2 March 2006 et *RFE/RL Caucasus Report*, 10 March, 2006.

⁶⁹ S. MARKEDONOV, « Adygeâ : stanet li smena prezidenta smenoi veh ? » [Adyghés : changement de président, changement d'orientation ?], www.politcom.ru, 27 octobre 2006.

⁷⁰ O. TSVETKOV, « Putinskaâ vertikal' » [La verticale de Poutine], <http://sovetikus.narod.ru/thaprishel.htm>, février 2007.

⁷¹ M. GUKEMUKHOV, « New dispute erupts in Karachai-Cherkessia », *IWPR'S Caucasus Reporting Service*, 294, 7 July 2005.

⁷² « Balkars launch new campaign for own Republic », *RFE/RL Caucasus Report*, 8/18, 6 June 2005. Sur les revendications de partition dans les Républiques bi-titulaires durant la décennie 1990, voir A. MERLIN, « Nationalisme ethnique et projets de partition au Nord-Caucase », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 34, juillet-décembre 2002, p. 174-196.

⁷³ Sur les questions d'Islam et d'islamisme au Nord-Caucase et les risques d'instabilité et de radicalisation, que nous n'abordons pas, volontairement, ici, on peut se reporter au numéro des CEMOTI dirigé par S. GANGLOFF, « Islam au Caucase », 2004 et à B. BALCI, R. MOTIKA (dir.), *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique*. Paris, Maisonneuve et Larose, 2007.

Conclusion

En juin 2005, dans un « rapport Kozak » à vocation confidentielle au départ, mais dont la presse russe a fait ses « choux gras » à la suite d'une fuite, la situation générale du Nord-Caucase est caractérisée comme alarmante. Le *polpred* y analyse, en les dénonçant, les fonctionnements claniques des élites locales et l'immense corruption qui règnent dans la région. Il y prédit des instabilités croissantes et y voit un terreau favorable à la montée des extrémismes en tout genre. Quel que soit le sens – hasard ou stratégie ? –, de la fuite qui rend publique l'existence de ce rapport, une chose est sûre : les difficultés et les fragilités de la région y sont mentionnées sans fard.

En avril 2007, le « couronnement »⁷⁴, expression largement utilisée par la presse russe, de Ramzan Kadyrov comme président de Tchétchénie se fait à Grozny en présence du représentant plénipotentiaire Dmitri Kozak, qui lui remet en main propre le document officiel du président et lui lit le mandat donné par V. Poutine pour la cérémonie – en l'absence de ce dernier. La présence à cette cérémonie de plusieurs chefs de Républiques du district fédéral du Sud, dont M. Ziazikov, président ingouche, M. Kanokov, président de Kabardino-Balkarie, M. Tchoub, gouverneur de la région de Rostov, conforte la présentation officielle d'un Nord-Caucase rentré dans l'ordre et d'une politique de normalisation parachevée. Cependant, d'aucuns attirent l'attention en coulisse sur le fait qu'une large partie de l'entourage de ce nouveau président est composée d'anciens combattants indépendantistes et que pour la première fois, un chef d'Etat tchéchène à la tête de la Tchétchénie dispose d'un contrôle et d'un pouvoir tels qu'auraient pu en rêver les deux présidents indépendantistes de l'histoire tchéchène postsoviétique, D. Doudaev et A. Maskhadov. On peut même s'interroger sur le fait de savoir si ce « couronnement » n'est pas le signe que le président Poutine s'est en quelque sorte résigné par rapport à un véritable projet de « dictature de la loi », et si R. Kadyrov ne demande plus de traité de délimitation des compétences⁷⁵, il obtient par les flux directs de Moscou et dans le cadre de sa relation bilatérale avec le président russe sans doute autant que ce qu'il aurait obtenu d'un traité.

Alors que l'arrivée de M. Poutine au pouvoir s'est faite à la suite de l'incursion tchéchéno-daghestanaise d'août 1999, que l'« opération anti-terroriste » qui s'est déclenchée s'est accompagnée de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de rétablissement de la verticale du pouvoir et d'une volonté de remise en ordre des relations entre le pouvoir fédéral et les entités fédérées –, une question se pose. En effet, si l'on compare la situation nord-caucasienne du printemps 2007 avec celle qui prédominait lors de l'arrivée de V. Poutine au pouvoir, on peut en tirer plusieurs constats : la déstabilisation du Daghestan et le spectre de la perte de cette République par Moscou en 1999 s'inscrivaient dans un contexte où, pour une partie des élites russes, la Tchétchénie de l'après-première guerre faisait partie de l'« étranger proche »,

⁷⁴ M. AGARKOV, « Koronaciâ v dekoraciâh » [Le couronnement dans son décor], *Profil'*, 9 avril 2007, p. 16-19. Voir « Ramzan Кадиров официально вступил в должность президента Чеченской Республики », [Ramzan Kadyrov a pris ses fonctions officielles de président de la république de Tchétchénie], <http://www.ufo.gov.ru/news/1388.html>.

⁷⁵ Voir « Le Tatarstan et la Tchétchénie rentrent dans le rang », *Courrier international*, 22 mars 2007.

selon l'expression apparue après l'éclatement de l'URSS dans le vocabulaire du premier ministre des Affaires étrangères russe, A. Kozyrev, pour définir les Etats ex-soviétiques devenus indépendants. La politique menée au Nord-Caucase durant les deux mandats du président Poutine est pour le moins contrastée.

Près de huit ans après, l'heure des bilans s'impose. Parallèlement à la reprise d'une guerre de grande ampleur, c'est à une consolidation des élites locales que le pouvoir fédéral a procédé, recourant au renforcement de la présence des structures de forces et entérinant un mode de gestion bilatéral, avec, après la réforme de 2004, la nomination directe des chefs des entités fédérées. Ce mode de relation bilatérale, concomitant d'une mise en conformité des textes locaux avec la Constitution fédérale, présente donc un caractère hybride, restant imprégné des pratiques politiques éprouvées tant à l'époque tsariste qu'à l'époque soviétique vis-à-vis des régions en général, et du Nord-Caucase en particulier.

Tout en ayant, en surface, maintenu une certaine étanchéité dans les premières années de la deuxième guerre, on voit la « paroi » craquer lorsque des actes terroristes ou des attaques de combattants débordent sur d'autres territoires. Ceci interroge l'observateur sur la vision qu'a Moscou du Nord-Caucase et de la meilleure façon d'administrer la région. De toute évidence, le maintien des élites par les flux financiers abondants provenant de Moscou aboutit à l'un des résultats escomptés : on n'entend plus au Nord-Caucase de revendications à connotation séparatiste ou indépendantiste, le contrat implicite du « donnant-donnant »⁷⁶ – loyauté contre flux financiers, stabilité contre laxisme quant à la corruption – fonctionnant de façon relativement rodée et transcendant sans encombre les relèves d'élites opérées à intervalles réguliers.

Ceci nous interroge néanmoins sur ce que cette région peut nous enseigner des évolutions plus générales en Russie, tant dans le domaine des relations centre-périphéries que dans le domaine politique plus général, et nous renvoie à l'affirmation posée par la Constitution de 1993 de la Russie, définie comme Etat multinational, démocratique, fédéral. Le statut de Moscou – à la fois capitale d'un nouvel Etat bâti sur un projet démocratique dans le cadre du passage du système de parti unique au pluralisme et de la mise en œuvre de mécanismes de « transition démocratique »⁷⁷

⁷⁶ Comme le disait un observateur de la vie politique au Daghestan : « nous dépendons économiquement de Moscou, mais Moscou dépend politiquement de nous », Moscou, 17 avril 2007.

⁷⁷ Le terme de transition a été fortement remis en cause par les politologues, sociologues et juristes concernant le cas russe postsoviétique, ce dont attestent plusieurs des contributions de cet ouvrage. Pour un retour sur la notion et le développement des débats autour d'elle, voir N. GUILHOT, P. C. SCHMITTER, « De la transition à la consolidation, Une lecture rétrospective des *democratization studies* », *Revue française de science politique*, 50/4-5, août-octobre 2000, p. 618. La « transitologie », qui s'est développée dans le champ des sciences sociales, a connu plusieurs phases, épousant en quelque sorte les vagues de transition posttotalitaire à différentes époques, en Europe du Sud (Grèce, Portugal, Espagne), puis en Europe de l'Est. « Il n'est pas exagéré d'affirmer que ces efforts ont fini par constituer une sous-discipline distincte au sein des sciences politiques contemporaines, les *democratization studies* », écrivent Nicolas Guilhot et Philippe Schmitter (*op. cit.*, p. 615). Pour une analyse de la pertinence des théories de la transition dans le cas de l'Europe centrale, voir J.-M. DE WAELE, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (dir.), *La*

et incarnation de la métropole d'un territoire dont le rétrécissement n'éradique pas automatiquement la dimension d'Empire – pose la question de la difficile conversion d'un système à l'autre. La Russie s'est-elle débarrassée de toutes les caractéristiques liées à son héritage impérial ? Lorsque S. Markedonov appelle à une urgente « russianisation » de la région, il la pense en termes politiques, à savoir comme une restauration et revalorisation du lien politique et citoyen de tous, Russes et non Russes ethniquement, à l'Etat et à son intégrité. A l'échelle de la région, on retrouve la question de l'intégration des allogènes dans l'Etat, avec le délicat équilibre à trouver, entre les partisans d'une « *gubernizacia* », visant à gommer les caractéristiques du « fédéralisme ethnique »⁷⁸, et ceux que ces derniers qualifient d'« ethno-élites »⁷⁹, avec, entre les lignes, la critique d'une appropriation locale du pouvoir, et dans certains cas, celle d'une négligence politique et économique vis-à-vis de la part des Russes restés sur place et mis à l'écart des partages interclaniques.

La parution, en 2007, d'un ouvrage intitulé *Le Caucase russe* (russe) ⁸⁰, et en particulier son sous-titre (« livre à l'usage des hommes politiques »), témoigne d'un chantier toujours ouvert. On peut saluer le fait qu'il parle de « Caucase russe » et non de « Sud de la Russie » malgré les modifications sémantiques officielles, tant cette région appelle une politique spécifique et renvoie à la mutation identitaire inachevée dans laquelle la Russie se trouve.

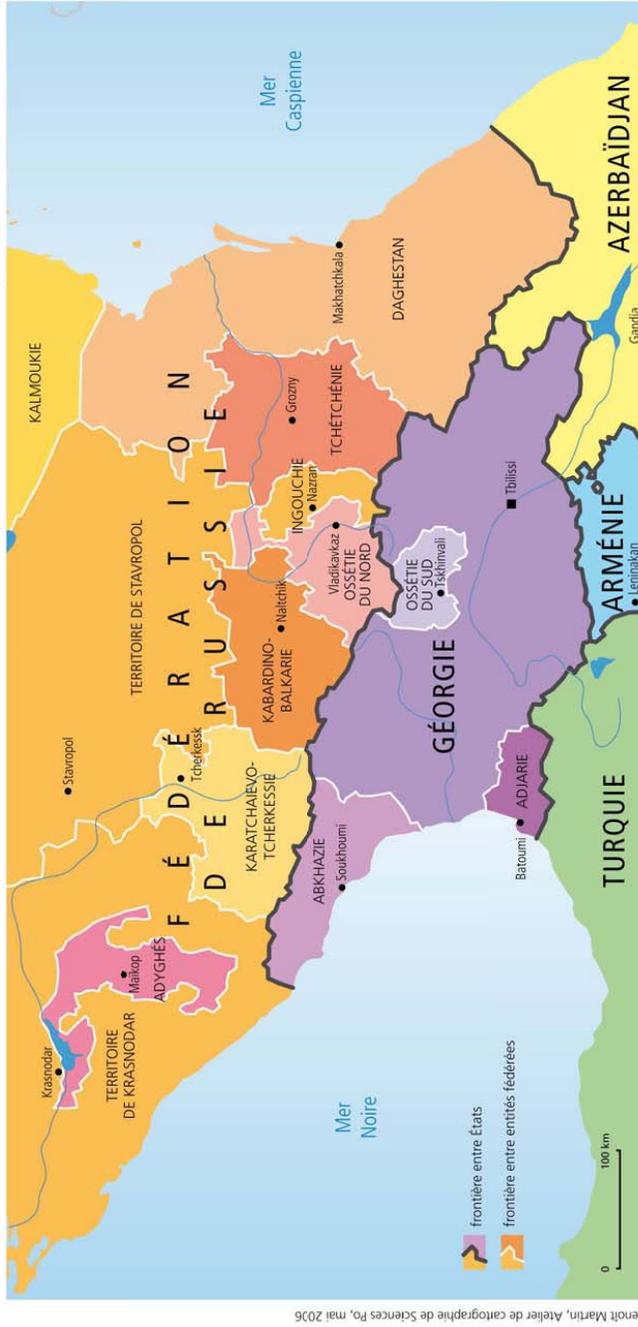
démocratie en Europe centrale. La coopération paneuropéenne des partis politiques, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 29-58. Voir aussi M. DOBRY, « Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, 50/4-5, août-octobre 2000, p. 604 ; D. COLAS (dir.), *L'Europe post-communiste*, Paris, PUF, 2002, et J.-P. MASSIAS, *Droit constitutionnel des Etats d'Europe de l'Est*, Paris, PUF, 1999. La partie intitulée « Le fédéralisme, solution au problème colonial » du manuel de science politique de G. Burdeau (G. BURDEAU, *Traité de science politique*, Tome II, Paris, LGDJ, 1949, p. 501-539) est également stimulante pour une analyse du cas russe en particulier au Nord-Caucase. Pour une approche comparative des transitions post-totalitaires, voir J. J. LINZ, A. STEPAN, *Problems of Democratic Transition and Consolidation : Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.

⁷⁸ Voir V. R. FILIPPOV, *Kritika ètničeskogo federalizma* [Critique du fédéralisme ethnique], Moscou, Centre d'études régionales et de civilisations, Académie des sciences de Russie, 2003.

⁷⁹ V. V. CERNOUS (ed.), *Etnoetatism i ètnokratii na ûge Rossii* [Ethnoétatisme et ethnocraties dans le Sud de la Russie], SKNTs VCh, 2006. Voir aussi les travaux de Galina Denisova, en particulier G. S. DENISOVA, M. R. RADOVEL, *Ètnosociologîâ*, [Ethnosociologie], Rostov-sur-le-Don, Izdatel'stvo 000, 2000 ; G. S. DENISOVA, *Ètničeskij faktor v političeskoj žizni Rossii 90-h godov* [Le facteur ethnique dans la vie politique de la Russie des années 90], Rostov-sur-le-Don, 1996 et sur les Russes au Nord-Caucase : V. P. ULANOV, *Russkie na Severnom Kavkaze : analiz transformacii sociokul'turnogo statusa* [Les Russes au Caucase du Nord : analyse d'une transformation de statut socioculturel], Rostov-sur-le-Don, 2003.

⁸⁰ V. TISKOV (ed.), *Rossijskij Kavkaz, kniga dlâ politikov* [Le Caucase russe, livre à l'usage des hommes politiques], Moscou, 2007.

Annexe 1. Les entités nationales-territoriales au Caucase du Nord après 1992



Source : d'après Artur Tsoutsiev, *Atlas èmpolitticeskoj istorii Kavkaza – 1774-2004 [Atlas historique èmpolittique du Caucase, 1774-2004]*, Moscou, Evropa, 2006, 128 p.

Annexe 2. Tableau électoral des différentes républiques nord-caucasiennes entre 1992 et 2007

Républiques		Elections/nominations des chefs ou présidents des Républiques		
Adyghés	5 janvier 1992	L'Adyghé A. Djarimov, ex-premier secrétaire du Parti communiste des Adyghés, est élu président avec 59,9% des voix, contre P. Khakouz qui en recueille 23,4%	12 janvier 1997	Le président sortant, l'Adyghé Aslan Djarimov, est réélu avec 57,8% des voix, contre l'Adyghé Aslanbi Sovmiz, directeur de la représentation de Loukoïl-Adygnetteprodukt (réseau de stations essence et de produits dérivés du pétrole) qui recueille 19,6% des voix. Tkhakouchinov (qui sera nommé en 2007 par V. Poutine comme successeur de Kh. Sovmen), recueille un peu plus de 2% des voix des électeurs
	13 janvier 1992	Introduction de la fonction de chef de l'administration, nommé par le président russe. V. Khoubiev, président du comité exécutif de la région autonome depuis 1979, est nommé à cette fonction de chef de l'administration en mars 1992	13 janvier 2002	Khasset Sovmen, millionnaire possédant des mines d'or, est élu avec 68,9% des voix dès le premier tour. Le président sortant Aslan Djarimov recueille 10,2% des voix, Nina Konovalova, à la tête de l'Union des slaves, recueille quant à elle 9,7% des voix
Karatchaïévo-Tcherkessie	13 janvier 1992	Introduction de la fonction de chef de l'administration, nommé par le président russe. V. Khoubiev, président du comité exécutif de la région autonome depuis 1979, est nommé à cette fonction de chef de l'administration en mars 1992	16 mai 1999	Premières élections du chef de la République : le général V. Semionov est élu avec 76% des suffrages, contre le Tcherkess S. Derev, maire de Tcherkessk, qui recueille 23,4% des voix
	25 octobre 2006	La candidature de A. Tkhakouchinov, recteur de l'Université de Maïkop et membre de Russie unite, fait l'objet d'un vote majoritaire au Gossovnet (Parlement de la République) et soumis au choix du président V. Poutine, en remplacement de M. Sovmen. Il prendra ses fonctions de président le 13 janvier 2007	31 août 2003	Elections présidentielles : M. Baidyev recueille 48% des voix (soit 103 947 voix) et V. Semionov recueille 45% des voix (soit 100 996 voix). 8 623 électeurs votent « contre tous »

<i>Élections/nominations des chefs ou présidents des Républiques</i>	
<i>Républiques</i> <i>Kabardino-Balkarie</i>	<p>5 janvier 1992 V. Kokov, ex-premier secrétaire du Parti de la République, kabarde, est élu président avec 88,9% des voix</p> <p>16 janvier 1994 Akhsarbek Galazov est élu président avec 64% des voix</p>
<i>Ossétie du Nord</i>	<p>12 janvier 1997 Le président sortant V. Kokov est réélu avec 93 % des voix</p> <p>13 janvier 2002 V. Kokov est réélu avec 88% des voix, face à son principal opposant le général Batyroev qui ne recueille que 7%</p> <p>27 janvier 2002 A. Dzasokhov est réélu avec 59% des voix</p>
<i>Ingouchie</i>	<p>1^{er} mars 1998 R. Aouchev est réélu président de la République d'Ingouchie, au terme d'élections dénoncées comme falsifiées par ses opposants</p> <p>27 février 1993 Le général Rouslan Aouchev est élu président</p> <p>28 avril 2002 M. Ziakikov, colonel du FSB et ancien adjoint de V. Kazanisev au District fédéral du Sud, est élu avec 53% des voix</p> <p>15 juin 2005 La candidature de M. Ziakikov est proposée à sa propre succession, par le président Poutine. M. Kozak, sceptique eu début, se rallie à cette décision</p>
<i>Tchéchénie</i>	<p>27 janvier 1997 A l'issue de la première guerre, l'indépendantiste A. Maskhadov est élu avec 57% des voix président de Tchétchénie-Itchkérie, sous les auspices de l'OSCE</p> <p>5 octobre 1991 D. Doudaev est élu président avec 90% des voix, mais seulement dans les districts tchéchènes (les autres districts sont boycottés par les Ingouches et les Cosaques)</p> <p>5 octobre 2003 Akhmad Kadyrov est élu président de Tchétchénie avec 80% des voix</p> <p>29 août 2004 Après l'assassinat de A. Kadyrov en mai, A. Alkhanov est élu président officiellement de la Tchétchénie réintégrée dans la Fédération de Russie</p> <p>8 mars 2005 Le président indépendantiste A. Maskhadov est tué</p> <p>28 septembre 2005 Valeri Kokov est remplacé par Arsen Kanokov, riche homme d'affaires, dont la candidature est proposée par D. Kozak</p> <p>7 juin 2005 Quelques mois après la prise d'otages de Beslan, T. Mamsourov, président du Parlement d'Ossétie du Nord, est nommé président en remplacement de M. Dzasokhov</p> <p>6 avril 2007 Après la démission de A. Alkhanov nommé vice-ministre de la Justice de Russie, R. Kadyrov est nommé président de Tchétchénie par le président V. Poutine</p>

Républiques	Elections/nominations des chefs ou présidents des Républiques		
Daghestan	<p>26 juillet 1994 M. Magomedov est élu chef du Gossovet pour deux ans, dans le cadre de la période probatoire</p> <p>Février 1996 M. Magomedov demande à l'Assemblée constitutionnelle, de prolonger son mandat de deux ans</p>	<p>26 juin 2002 M. Magomedov est réélu pour un troisième mandat à la tête du Conseil d'Etat</p>	<p>20 février 2006 L'Avan Moukhou Aliev, ancien 1^{er} secrétaire du PC de la République du Daghestan et président de l'Assemblée populaire de la République, est proposé par le président V. Poutine au poste de président de la République du Daghestan</p>

Annexe 3. Répartition des différents peuples par République

<i>Adyghés</i>	<i>1979</i>		<i>1989</i>		<i>2002</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Russes	285 626	71%	293 640	68%	288 280	64%
Adyghés	86 388	21%	95 439	22%	108 115	24%
Arméniens	6 359	2%	10 460	2%	15 268	3%
Ukrainiens	12 078	3%	13 755	3%	9 091	2%
Autres		3%		4%		6%
<i>Population totale</i>	<i>404 390</i>	<i>100%</i>	<i>432 046</i>	<i>100%</i>	<i>447 109</i>	<i>100%</i>

<i>Karatchaïévo-Tcherkessie</i>	<i>1979</i>		<i>1989</i>		<i>2002</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Karatchaïs	109 196	30%	128 746	31%	169 198	39%
Russes	165 604	45%	175 923	42%	164 734	37%
Tcherkesses	34 430	9%	40 230	10%	49 591	11%
Abazes	24 245	7%	27 475	7%	32 346	7%
Nogaïs	11 872	3%	12 993	3%	14 873	3%
Autres		6%		7%		2%
<i>Population totale</i>	<i>367 364</i>	<i>100%</i>	<i>414 970</i>	<i>100%</i>	<i>439 470</i>	<i>100%</i>

<i>Kabardino-Balkarie</i>	<i>1979</i>		<i>1989</i>		<i>2002</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Kabardes	303 604	46%	363 500	48%	498 702	55%
Russes	234 137	35%	240 721	32%	226 620	25%
Balkars	59 710	9%	70 571	9%	104 951	12%
Autres		10%		10%		8%
<i>Population totale</i>	<i>666 546</i>	<i>100%</i>	<i>753 531</i>	<i>100%</i>	<i>901 494</i>	<i>100%</i>

<i>Ossétie du Nord</i>	1979		1989		2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Ossètes	299 022	51%	334 737	53%	445 310	63%
					dont 550 se déclarent Ossètes Digors, et 31 précisent Ossètes Irons	
Russes	200 692	34%	189 200	30%	164 734	23%
Ingouches	26 663	5%	32 800	5%	21 442	3%
Autres		11%		12%		11%
<i>Population totale</i>	<i>592 002</i>	<i>100%</i>	<i>632 400</i>	<i>100%</i>	<i>710 265</i>	<i>100%</i>

<i>Tchéchéno-Ingouchie</i>	1979		1989	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Tchéchénes	611 405	53%	734 501	58%
Russes	336 044	29%	293 771	23%
Ingouches	134 744	12%	163 711	13%
Arméniens	14 621	1%	14 824	1%
Ukrainiens	12 021	1%	12 637	1%
Autres		4%		4%
<i>Population totale</i>	<i>1 155 805</i>	<i>100%</i>	<i>1 270 400</i>	<i>100%</i>

<i>Ingouchie</i>	2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Ingouches	361 057	77%
Tchéchénes	95 403	20%
Russes	5 559	1%
Autres		1%
<i>Population totale</i>	<i>467 294</i>	<i>100%</i>

<i>Tchéchénie</i> ¹	2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Tchéchènes	1 031 647	93%
Russes	40 645	4%
Koumyks	8 883	1%
Nogaïs	3 572	0,3%
Ingouches	2 914	0,3%
Autres		1%
<i>Population totale</i>	<i>1 103 686</i>	<i>100%</i>

<i>Daghestan</i>	1979		1989		2002	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Avars	418 634	26%	495 721	28%	758 438	29%
Darguines	246 854	15%	280 431	16%	425 526	17%
Koumyks	202 297	12%	231 805	13%	365 804	14%
Lezguines	188 804	12%	204 370	11%	336 698	13%
Laks	83 457	5%	91 682	5%	139 732	5%
Russes	189 474	12%	165 940	9%	120 875	5%
Tabassaranes	71 722	4%	78 196	4%	110 152	4%
Tchéchènes	49 200	3,02%	58 000	3,22%	87 867	3%
					dont 116 se déclarent Akkines	
Nogaïs	24 977	2%	28 294	2%	38 168	1%
Routouls	14 288	1%	14 955	1%	24 298	1%
Agouls	11 459	1%	13 791	1%	23 314	1%
Autres		8%		8%		6%
<i>Population totale</i>	<i>1 628 159</i>	<i>100%</i>	<i>1 802 188</i>	<i>100%</i>	<i>2 576 531</i>	<i>100%</i>

¹ Les résultats officiels du recensement de 2002 sont à prendre avec une extrême précaution critique pour la Tchétchénie : effectué en situation de conflit armé, il n'a pas pu être mené dans des conditions convenables. En outre, les résultats du recensement ont été donnés officiellement dès la fin du travail de récolte des données, c'est-à-dire dès octobre 2002, tandis que les résultats officiels pour les autres régions de Russie n'étaient rendus publics qu'en 2004. Il est difficile de soutenir scientifiquement une croissance démographique de la Tchétchénie alors que les organisations non gouvernementales travaillant sur place font état de disparitions continues à partir de 1999.

La politique russe en Tchétchénie de 1994 à 2006

Analyse des raisons d'un échec

Céline FRANCIS

Ce texte propose d'analyser la politique du pouvoir central vis-à-vis d'une entité en particulier, la République tchétchène, entité la plus frondeuse. Il sera ici question de replacer cette politique dans une perspective historique, en étudiant les causes majeures de son échec à contribuer à la paix dans la région.

Le président Djokhar Douaïev proclame l'indépendance de la Tchétchénie en 1991. Au vu des luttes intestines qui déchirent alors l'Union soviétique, auxquelles succèdent les complications relatives à la création de l'Etat russe, aucune politique cohérente n'est mise en place vis-à-vis de la république tchétchène. Le traité signé par le Tatarstan en février 1994 inaugure les traités bilatéraux et isole définitivement la Tchétchénie et son projet sécessionniste. Deux objectifs principaux vont sous-tendre la politique russe de normalisation : pacifier et intégrer la République tchétchène dans la Fédération de Russie. Dans le décret de novembre 1994, le président russe Boris Eltsine édicte les stratégies concrètes destinées à « normaliser » la situation tchétchène : liquider les formations armées, établir une forme spéciale d'administration et négocier la fin de la guerre. Le 11 décembre 1994, les troupes russes entrent sur le territoire tchétchène¹. Vingt et un mois de guerre s'en suivent. Après le coup d'éclat militaire de la guérilla en août 1996, les autorités russes acceptent de négocier un cessez-le-feu. Mais la période de paix ne dure guère : l'instabilité présente en Tchétchénie, l'explosion d'immeubles dans trois villes de Russie, dont la responsabilité est immédiatement attribuée aux Tchétchènes, ainsi que l'incursion du chef de guerre Chamil Bassaïev au Daghestan, vont servir de déclencheurs à une seconde campagne militaire en 1999. Les stratégies du Premier ministre russe Vladimir Poutine consistent

¹ « On Measures for the Restoration of the Constitutional Order and the Enforcement of Laws on the Territory of the Chechen Republic », 30 novembre 1994 (traduction de l'auteur).

alors à éliminer les terroristes et à mettre au pouvoir une « représentation légale du peuple tchétchène »².

Nous étudierons ici les stratégies adoptées par les gouvernements successifs de B. Eltsine et V. Poutine afin de normaliser la Tchétchénie, c'est-à-dire de la pacifier et de l'intégrer dans la Fédération de Russie. Trois stratégies spécifiques furent utilisées : la guerre, les négociations et la tchétchénisation. Notre objectif est d'analyser en quoi ces stratégies ont été impuissantes à créer une paix durable dans la région. Sans nier la diversité des acteurs et l'existence de luttes internes dans les organes de décision, il semble cependant intéressant de les écarter temporairement afin d'analyser la politique et les stratégies russes en partant d'une perspective globale : celle de la volonté de normaliser la Tchétchénie. Nous étudierons donc ici le pouvoir fédéral russe en tant qu'acteur monolithique, laissant à d'autres analyses le soin d'examiner les dissensions internes qui l'ont traversé.

Définition des trois stratégies

Les autorités russes eurent recours à trois stratégies afin de normaliser la Tchétchénie, c'est-à-dire pacifier et intégrer la Tchétchénie dans la Fédération de Russie : la guerre, la négociation avec les Tchétchènes séparatistes et la tchétchénisation. Comme nous le verrons ci-après, ces stratégies ne sont pas exclusives : elles ont fait l'objet de multiples combinaisons au cours de la période étudiée (1994-2006).

La première stratégie vise à imposer l'intégration de la Tchétchénie dans la Russie par la force. « La guerre est donc un acte de la force par lequel nous cherchons à contraindre l'adversaire à se soumettre à notre volonté », écrivait Carl von Clausewitz³. Loin des discussions actuelles sur les guerres contemporaines⁴, les conflits armés russo-tchétchènes demeurent des guerres de guérilla classiques caractérisées par des attaques menées par de petits groupes flexibles et par l'évitement des batailles directes face à un ennemi militairement supérieur⁵. Ces guerres se déroulent à deux reprises sur le territoire tchétchène : de décembre 1994 à août 1996, afin de restaurer l'ordre constitutionnel dans la République, et depuis septembre 1999 dans le cadre de l'opération antiterroriste.

Contrairement à la première stratégie, qui nécessite l'emploi de la force, la deuxième consiste à négocier la normalisation de la République. Au travers d'échanges directs ou indirects, les représentants des parties, avec ou sans présence d'un tiers, tentent d'aborder les incompatibilités réelles ou perçues qui sont à la base du conflit

² V. POUTINE, cité dans « Points de vue de l'intérieur sur le conflit tchétchène », *Courrier des pays de l'Est*, 1004, avril 2000, p. 57-58.

³ C. VON CLAUSEWITZ, *De la guerre*, Paris, Edition Ivrea, 2000, p. 27.

⁴ A propos de la Tchétchénie et des guerres contemporaines, voir P. SHEARMAN, M. SUSSEX, « Globalization, New Wars, and the War in Chechnya », in R. SAKWA (ed.), *Chechnya. From Past to Future*, London, Anthem Press, 2005, p. 199-221.

⁵ R.M. CASSIDY, « Russia in Afghanistan and Chechnya : Military Strategic Culture and the Paradoxes of Asymmetric Conflict », Strategic Studies Institute, <http://www.carlisle.army.mil/ssi/index.html>, février 2003, p. 13 et 17.

et essayent d'atteindre une solution acceptable pour y mettre fin ⁶. Cette stratégie fut employée dès 1995 jusqu'au commencement du second conflit armé (1999) ⁷.

Enfin, la dernière stratégie – la tchéchénisation – consiste à isoler l'opposition armée en transférant la gestion et la pacification de la République à des Tchétchènes locaux ou issus de la diaspora ⁸. Dans leurs déclarations respectives, B. Eltsine comme V. Poutine ont souligné l'importance de créer des « formes spéciales d'administration », en nommant des nouveaux représentants légaux « qui jouissent de la confiance de ce peuple et de la notoriété la plus grande », dans le cadre d'institutions fédérales ⁹. Cette stratégie a été timidement mise en œuvre entre 1994 et 1996. Les autorités russes y recoururent à nouveau après la reprise des hostilités en 1999. Depuis 2002, cette stratégie s'est traduite par un substantiel remaniement institutionnel et sécuritaire de la république tchéchène.

La politique de normalisation de 1994 à 2006 : une fluctuation des combinaisons de stratégies

Ces trois stratégies ne furent pas utilisées isolément, mais combinées selon différentes logiques depuis 1994. La première combinaison apparaît dans le décret présidentiel de novembre 1994. B. Eltsine y décrit les tâches des troupes russes : « garantir la fin des conflits armés, le *désarmement et la liquidation des formations armées* sur le territoire de la République tchéchène ; (...) garantir l'activité de *formes spéciales d'administration* sur le territoire de la République tchéchène ; créer les conditions pour une restauration de la légalité dans la République tchéchène ; organiser les *négociations* pour la fin du conflit armé sur le territoire de la République tchéchène par des moyens pacifiques (...) » ¹⁰ (italiques de l'auteur). De 1994 à 1996, la politique de normalisation inclut donc le recours à la force, afin de dominer

⁶ Les incompatibilités sont des positions contradictoires, réelles ou perçues comme telles, des parties. Dans le cas tchéchène, l'incompatibilité concerne le territoire, et plus fondamentalement, la question de la souveraineté. Uppsala Conflict Database, Definitions, http://www.pcr.uu.se/database/definitions_all.htm#peaceagr.

⁷ Des négociations prirent place avant le début de la première guerre (décembre 1994), mais elles ne font pas l'objet de ce texte. Pour une analyse approfondie, voir J. DUNLOP, « Prelude to conflict : Bilateral Negotiations between Moscow and Grozny, 1992-94 », in Conference « Institutions, Identity and Ethnic Conflicts : International Experience and its Implications for the Caucasus », University of Berkeley, http://ist-socrates.berkeley.edu/~bsp/publications/1997_01-conf.pdf, 2-3 mai 1997.

⁸ Cette politique avait déjà été testée en Afghanistan durant les années 1980. Elle peut également être liée à la politique d'indigénisation (« *korenizacija* ») qui consistait à nommer des dirigeants des nationalités titulaires aux postes les plus élevés des républiques nationales de l'URSS.

⁹ V. POUTINE cité dans « Points de vue de l'intérieur sur le conflit tchéchène », *op. cit.*, p. 57-58.

¹⁰ « On Measures for the Restoration of the Constitutional Order and the Enforcement of Laws on the Territory of the Chechen Republic », 30 novembre 1994 (traduction de l'auteur)

militairement la République, le soutien de Tchétchènes non séparatistes ¹¹ en vue d'établir les institutions fédérales et des négociations avec la guérilla.

Cette politique change à la suite de l'accord de Khassaviourt. Après la reprise des principales villes de Tchétchénie par les séparatistes durant l'été 1996, les autorités russes concèdent un cessez-le-feu en août 1996, mettant ainsi fin à vingt et un mois de conflit armé. Elles n'en perdent pas pour autant l'objectif de placer la République sous contrôle fédéral. De 1996 à 1999, la politique russe se concentre sur la négociation de multiples accords visant à réhabiliter la République et à définir son statut final dans la Fédération de Russie.

Après trois ans d'indépendance *de facto* de la République, l'incursion militaire de C. Bassaïev dans la république daghestanaise en août 1999 ainsi que l'explosion, en septembre 1999, d'immeubles à Moscou, Volgodonsk et Bouïnask, explosion immédiatement attribuée à la « piste tchétchène », la voie des négociations est fermée ¹². Cependant, pour le nouveau président russe V. Poutine, l'option militaire ne suffit pas : « Il convient de réfléchir à la constitution, dans le cadre des institutions fédérales, d'une représentation légale du peuple tchétchène formée de membres de la diaspora contraints de vivre à l'extérieur de la Tchétchénie et qui jouissent de la confiance de ce peuple et de la notoriété la plus grande. (...) C'est seulement après que tout cela aura été réalisé, qu'il sera possible de trouver une solution civilisée dans le champ constitutionnel » ¹³. Les stratégies de normalisation n'impliquent dès lors plus que le recours à la force et le soutien aux Tchétchènes non séparatistes, excluant quasiment toute négociation avec les séparatistes ¹⁴.

Le tableau suivant résume l'usage des diverses combinaisons de stratégies depuis 1994. Tandis que la période de la première guerre fut caractérisée par l'utilisation des trois stratégies, l'entre-deux-guerres fut consacré aux négociations. Depuis le début de la seconde guerre, seuls l'emploi de la force et la tchétchénilisation furent plébiscités par les autorités russes.

Les combinaisons de stratégies dans le cadre de la normalisation

	<i>Guerre</i>	<i>Normalisation</i> <i>Négociations entre les</i> <i>parties combattantes</i>	<i>Tchétchénilisation</i>
1994-1996	X	X	X
1996-1999		X	
1999-...	X		X

¹¹ Nous désignerons ici les membres du régime tchétchène actuel soutenu par Moscou sous l'appellation « Tchétchènes non séparatistes » plutôt que « Tchétchènes pro-russes » comme c'est souvent le cas ; ils semblent en effet posséder un agenda politique distinct et autonome de celui des autorités russes. Je remercie Anne Le Huérou pour cette remarque.

¹² A l'heure de la clôture de ce manuscrit, aucune négociation officielle n'a eu lieu.

¹³ V. POUTINE cité dans « Points de vue de l'intérieur sur le conflit tchétchène », *op. cit.*, p. 57-58.

¹⁴ Des prénégociations (« négociations sur les négociations ») prirent place entre le représentant plénipotentiaire dans le district fédéral sud, Viktor Kazantsev, et le représentant tchétchène Akhmed Zakaev dans l'aéroport de Cheremet'ev-2, le 18 novembre 2001. Mais elles furent infructueuses.

Nous proposons ici d'évaluer chacune des stratégies définies ci-dessus selon sa contribution à l'établissement d'une paix durable dans la République tchétchène. Selon Luc Reychler, la paix durable définit une situation qui ne comporte plus de violence physique, de discrimination politique, culturelle ou économique inacceptable, mais qui possède au contraire un haut degré de légitimation des autorités, un soutien externe autant qu'interne, une viabilité propre et une procédure de résolution des conflits rendant inutile le recours à la violence¹⁵. Au regard de cette définition, il apparaît qu'une paix durable se crée sur le long terme : plus qu'un *état*, la paix est une question d'*orientation*¹⁶. La contribution de chaque stratégie à ce processus sera donc appréciée, y compris la stratégie coercitive, considérée comme un moyen de résolution de conflit par les autorités russes. La pertinence de l'utilisation de la guerre pour pacifier la république sera donc analysée au regard de la situation post-conflit en Tchétchénie. Une analyse complète de chacune de ces stratégies exigerait un espace assez considérable. Nous nous limiterons donc ici à l'évaluation des stratégies, introduite par un bref historique.

La stratégie coercitive : le choix de la violence pour l'établissement de la paix

En décembre 1994, les troupes russes entrent en Tchétchénie. Après la prise du palais présidentiel en janvier 1995, les soldats russes progressent rapidement. Mais malgré les succès militaires, la République reste partiellement sous contrôle tchétchène. La reprise des principales villes par les séparatistes en août 1996 contraint les autorités russes à négocier un cessez-le-feu. L'accord de Khassaviourt est signé le 31 août 1996. La guerre aura fait plus de 50 000 morts parmi les civils et 4 379 dans l'armée russe, selon l'organisation de droits de l'homme Memorial¹⁷.

L'accord de Khassaviourt, dûment critiqué comme étant « une couverture pour les concessions unilatérales les plus humiliantes » par le ministre de l'Intérieur Anatoli Koulikov, représente le début d'un long processus de paix¹⁸. Son négociateur tchétchène, Aslan Maskhadov, est propulsé à la tête de la République lors des élections présidentielles de janvier 1997. Mais l'absence de réhabilitation, l'augmentation de la violence et de l'opposition politique contribuent à développer l'instabilité en Tchétchénie¹⁹. Elle contribuera à justifier l'envoi des troupes en septembre 1999. Depuis lors, plusieurs déclarations officielles font état de la fin de l'opération anti-

¹⁵ L. REYCHLER, « Les crises et leurs fondements. La prévention des conflits violents », in FONDATION BAUDOIN ET MSF (éd.), *Conflits en Afrique. Analyse des crises et des pistes pour une prévention*, Bruxelles, Complexe et GRIP, 1997, p. 32.

¹⁶ G. KEMP, D. P. FRY (ed.), *Keeping the Peace*, New York & London, Routledge, 2004, p. 6.

¹⁷ *AFP*, « Human Rights Group Estimates Chechnya Civilian Death Toll 50,000 », 16 janvier 1997 ; *Reuters*, « Researchers Compile Chechnya War Lists Before Poll », 17 janvier 1997.

¹⁸ *AP*, « Yeltsin Endorses Chechen Accord, Rebel Leader Arrives for Talks », 3 septembre 1996 (traduction de l'auteur).

¹⁹ Une analyse approfondie de cette période est disponible dans l'article de M. LANKSOY, « Chechnya's Internal Fragmentation : 1996-99 », *The Fletcher Forum on World Affairs*, 27/2, été/hiver 2003, p. 185-205.

terroriste ²⁰. En 2006, les attaques ciblées et la guerre des mines continuent pourtant à semer la terreur. De leur côté, les troupes russes poursuivent le bombardement du sud de la République. Le deuxième conflit armé n'étant pas encore fini, l'analyse suivante se centrera uniquement sur la première guerre, de 1994-1996.

De la coercition à la pacification : les étapes manquées

La guerre et la paix sont habituellement perçues comme antagonistes, la paix étant, sans s'y limiter cependant, l'absence de guerre. Cette dernière est pourtant un moyen, violent, de résolution de conflit qui a été adopté de tout temps et en tout lieu. La guerre en elle-même est incapable de construire une société pacifique ; tout au plus peut-elle mettre fin à un désastre humanitaire. Dans sa tentative de régler un conflit, elle risque davantage de créer un interminable cercle vicieux irrigué par la haine et la volonté de revanche. Les activités de construction de la paix (« *peacebuilding* ») ont ainsi reçu la responsabilité d'atténuer les ressentiments en pansant les plaies matérielles et psychologiques de la guerre et en construisant progressivement une paix durable. L'intervention militaire est ainsi actuellement couplée aux activités de reconstruction, de démocratisation et de réconciliation lors de la préparation d'interventions militaires contemporaines. Aujourd'hui, « la restauration de la paix et de la justice dans une situation postconflictuelle est devenue l'autre face de l'intervention » ²¹. La question reste de savoir si l'utilisation de la coercition a véritablement permis de résoudre le conflit et si la construction de la paix est possible. En Tchétchénie, ce ne fut pas le cas. Non seulement la guerre ne permit pas de trouver une solution au conflit sécessionniste, mais l'instabilité s'accrut durant la période postconflictuelle.

Après la signature du cessez-le-feu en août 1996, la Tchétchénie était en proie à une instabilité propre à toute situation postconflictuelle. Le niveau de destruction économique et psychologique ainsi que l'utilisation de la violence compromettaient les négociations alors en cours. Plutôt que de s'améliorer, cette instabilité s'amplifia jusqu'à servir de justification à la deuxième intervention militaire, et par là-même à mettre fin à la construction de la paix. Cette pacification semble avoir été entravée par deux facteurs : le manque de réhabilitation et de démobilisation des combattants.

²⁰ Selon Akhmad Kadyrov, chef de l'administration tchétchène et le général Guennadi Trochev, la guerre est terminée en juin 2000. « Nous sommes arrivés à la conclusion commune que la guerre, en tant que telle, est finie sur le territoire de la Tchétchénie ». Le 18 avril 2002, Vladimir Poutine annonce la fin de « l'étape militaire de l'opération contre-terroriste ». En février 2006, il déclare qu'il est maintenant « assez justifiable de parler de la conclusion de l'opération contre-terroriste en Tchétchénie », *Reuters*, « Russian general, Chechen leader say strikes halted », 25 juin 2000 ; *Interfax*, « Putin's aide says decisive blow must be delivered on Chechen rebels », 30 novembre 2000 ; *Izvestia*, « The war in Chechnya will last another 20 years », 2 August 2005 ; *Itar-Tass*, « Counter-terrorist operation in Chechnya ending – Putin », 31 janvier 2006.

²¹ C. STAHN, « Jus Ad Bellum – Jus In Bello... Jus Post-Bellum : Towards a Tripartite Conception of Armed Conflict », European Society of International Law, <http://www.esil-sedi.org/francais/papers.html>, p. 3 (traduction de l'auteur).

Construire sur des ruines : la faiblesse de la réhabilitation socio-économique

Malgré l'intégration d'une provision prévoyant l'élaboration de programmes de réhabilitation du potentiel socio-économique de la République dans l'accord de Khassaviourt, la situation en Tchétchénie demeura désastreuse. Durant l'entre-deux-guerres, la production industrielle représentait 5 à 8% des résultats d'avant-guerre, alors que 80% de la population active était sans emploi²². Malgré les promesses et les accords signés, l'aide nécessaire au redressement de la Tchétchénie n'arriva pas. En 1997, B. Eltsine reconnut officiellement la disparition de 680 millions de roubles sur les 800 millions envoyés à la banque nationale tchétchène²³. Un an plus tard, le secrétaire du Conseil de sécurité, Ivan Rybkine, évalua que seuls 88 des 1 027 millions de roubles attribués à la Tchétchénie étaient finalement arrivés à destination²⁴. Finalement, il n'y eut aucune provision pour la Tchétchénie dans le budget de la Fédération de Russie en 1998. Durant cette période, plusieurs organisations non gouvernementales fournirent de l'aide sur le terrain. Mais l'effectivité de ce secours souffrit de plusieurs obstacles, dont le développement de l'instabilité. La montée de l'insécurité handicapa leur travail : l'assassinat des six membres du Comité international de la Croix-Rouge à Novye Atagui le 17 décembre 1996, ainsi que la vague d'enlèvements mirent un frein à la présence humanitaire.

L'absence de démobilisation et de démilitarisation

En sus des problèmes socio-économiques, le régime tchétchène fut affaibli par son incapacité à exercer le monopole de la violence sur le territoire de la République. La présence de multiples groupes armés et la création de zones sous contrôle de chefs de guerre furent facilitées par l'absence d'une réelle démobilisation des combattants tchétchènes au lendemain de la guerre²⁵. En théorie, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des soldats dans la vie civile sont des phases essentielles de tout processus de paix. Leur absence risque de mener à la prédation et à une « militarisation du crime »²⁶.

Le contexte postconflictuel de la première guerre russo-tchétchène diffère d'autres guerres civiles : l'indépendance *de facto*²⁷ de la République donnait toute latitude

²² T. WOOD, « The case of Chechnya », *The New Left Review*, novembre/décembre 2004, p. 5-36.

²³ RIA, « President Boris Yeltsin Held Talks with Aslan Maskhadov », 18 août 1997.

²⁴ M. BENNIGSEN, « Chechnia : Political Developments and Strategic Implications for the North Caucasus », *Central Asia Survey*, 18/4, 1999, p. 552.

²⁵ Pour une liste des groupes armés actifs en Tchétchénie durant l'entre-deux-guerres, voir C. H. FAIRBANKS, « Weak States and Private Armies », in M. R. BEISSINGER, C. YOUNG (ed.), *Beyond the State Crisis ? Postcolonial Africa and Post-Soviet Eurasia in Comparative Perspective*, Washington DC, Woodrow Wilson Center Press, 2002, p. 129-159.

²⁶ J. SPEAR, « Disarmament and Demobilization », in S. STEDMAN, D. ROTHCHILD, E. COUSENS (ed.), *Ending Civil Wars. The Implementation of Peace Agreements*, London, Lynne Rienner, 2002, p.144.

²⁷ Un Etat *de facto* indépendant possède les composantes d'un Etat selon la convention de Montevideo de 1933, c'est-à-dire un territoire, une population, un gouvernement et une volonté d'entrer en relation avec les autres Etats. Il est également capable, à des degrés divers, de

au régime tchéchène dans la prise de décision, tandis que l'accord de Khassaviourt n'incluait aucune obligation de désarmement pour la partie tchéchène. Les autorités tchéchènes ont cependant tenté de démobiliser les combattants et de créer une armée, la « Garde nationale ». En avril 1997, A. Maskhadov adopta un décret ordonnant la dissolution des groupes armés informels. Il proposa aux combattants de rejoindre la Garde nationale ou les agences de maintien de l'ordre ²⁸. Le manque de travail et l'absence de réhabilitation sociale et psychologique furent cependant autant d'obstacles à une véritable démobilisation ²⁹. Malgré la publication d'un nouveau décret en octobre 1998, les principaux groupes armés, tels que les unités de C. Bassaïev, Salman Radouïev ou Zelimkhan Iandarbiev restèrent en place. Ces groupes établirent une économie illégale et une opposition politique qui contribuèrent à déstabiliser le régime tchéchène, de même que les négociations potentielles.

Le processus de négociation : une stratégie prometteuse mais boiteuse

Durant la guerre de 1994-1996, plusieurs accords furent signés entre les parties ³⁰. Mais il fallut attendre août 1996 pour obtenir un cessez-le-feu qui se révéla temporairement stable. Le moment était alors mûr (« *ripe* » selon la terminologie employée par William Zartman) ³¹ : les attaques d'août 1996 montrèrent que les bénéfices potentiels de la paix pouvaient surpasser les avantages du combat. Cette maturité ne fournit cependant qu'une fenêtre d'opportunité, et non l'assurance d'une réussite des négociations. L'importance d'élites favorables aux négociations et la médiation fournie par le Groupe d'assistance de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans le redressement de l'asymétrie entre les parties jouèrent un rôle crucial dans la signature de cet accord.

Une intense période de négociations s'en suivit, plus particulièrement axée sur les questions économiques. Craignant cependant une reprise des hostilités, le nouveau président tchéchène A. Maskhadov proposa la négociation d'un accord de paix. Un traité de paix établissant des relations pacifiques entre les parties fut rapidement négocié et signé le 12 mai 1997. Quatre mois plus tard, les autorités russes acceptèrent la proposition des autorités tchéchènes de négocier le futur statut de la Tchétchénie.

représenter le peuple et de lui fournir des services. Mais il ne bénéficie pas de la reconnaissance de son indépendance par les autres Etats. P. SCOTT, *International Society and the De facto State*, Aldershot/Brookfield/Singapore/Sydney, Ashgate, 1998 ; S. D. KRASNER, *Sovereignty. Organized hypocrisy*, Princeton, Princeton University Press, 1999.

²⁸ *RIA Novosti*, « Chechen President Aslan Maskhadov is Resolved to Disarm Units That Are Not Part of National Guard and Law-Enforcement Agencies », 18 mai 1997.

²⁹ V. TISHKOV, *Chechnya. Life in a War-Torn Society*, Berkeley, University of California Press, 2004, p. 105.

³⁰ Un accord militaire fut atteint le 30 juillet 1995. Il incluait un cessez-le-feu, l'échange des prisonniers, le désarmement des troupes russes et des combattants tchéchènes ainsi que le retrait des troupes du ministère russe de la Défense. De nouveaux accords furent négociés en 1996 : un accord de cessez-le-feu fut adopté le 27 mai 1996 et deux protocoles de mise en œuvre de l'accord du 27 mai réglant le retrait des troupes et la recherche de personnes disparues, le 10 juin 1996.

³¹ W. I. ZARTMAN, « What I Want to Know about Negotiations », *International Negotiation*, 7, 2002, p. 7.

La commission conjointe russo-tchétchène pour l'élaboration d'un accord politique global, menée par Ivan Rybkine pour le côté russe et Movladi Oudougov pour la partie tchétchène, se réunit plus de dix fois au cours de la période 1997-1998. Des discussions sur la réhabilitation du potentiel socio-économique furent tenues en parallèle. L'absence de mise en œuvre des accords signés commença cependant à peser sur le processus de négociation dès la fin de l'année 1997. Les relations russo-tchétchènes s'envenimèrent rapidement et dès 1998, les avancées dans les négociations se firent plus rares, tandis que l'opposition tchétchène contre Maskhadov se renforçait.

Deux facteurs éclairant l'échec des négociations : le manque de supervision et l'apparition de fauteurs de troubles

La question de l'évaluation de la réussite de négociations est particulièrement ardue car sujette à la perception des parties, de leurs auditoires respectifs et à l'évolution des événements. Nous prendrons ici trois éléments en considération : la signature d'un accord de paix, son évaluation et sa mise en œuvre ³². Afin d'empêcher un retour à la violence, l'accord de paix doit s'attaquer à l'incompatibilité présente entre les parties, en la résolvant partiellement ou totalement. La signature d'un accord complet ou partiel n'est cependant pas une garantie suffisante qu'il soit effectivement mis en œuvre par les parties signataires. La mise en œuvre est un succès uniquement si les mesures prévues par l'accord se concrétisent et si la guerre ne réapparaît pas ³³.

L'accord de Khassaviourt n'établissait qu'un cessez-le-feu qui devait être suivi par des accords additionnels traitant de la réhabilitation et du statut de la Tchétchénie. Malgré l'adoption d'une quarantaine d'accords relatifs à la restauration des liens aériens, routiers et ferroviaires entre la Tchétchénie et la Russie, au transit du pétrole, au système bancaire ou encore à la coopération mutuelle entre les services de sécurité russe et tchétchène, la question de la souveraineté de la Tchétchénie ne fut pas

³² Ces critères sont partiellement basés sur une distinction effectuée par William Zartman. Il a souligné trois critères : la signature d'un accord ; l'analyse empirique de l'accord, qui consiste à analyser si les parties sont dans une meilleure position après la signature qu'auparavant ; ainsi que la comparaison entre l'accord et les positions des acteurs au début des négociations. W. ZARTMAN « Common Elements in the Analysis of the Negotiation Process », in W.J. BRESLIN, J. Z. RUBIN, « Negotiation Theory and Practice », *The Program on Negotiation at Harvard Law School*, p. 147-159.

³³ S. J. STEDMAN, « Implementing Peace Agreements in Civil Wars : Lessons and Recommendations for Policymakers », CISAC, New York (May 2001), p. 7. Malgré ses faiblesses, la définition de la guerre civile de Small et Singer sera employée. Il est question de guerre civile lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies : les combats font au moins 1 000 morts par an ; le gouvernement est une des parties au conflit ; il y a une résistance effective du gouvernement et de ses opposants ; le conflit a lieu dans une entité politique définie. C. HARTZELL, « Explaining the Stability of Negotiated Settlements to Intrastate Wars », *Journal of Conflict Resolution* 43/1, février 1999, p. 12. Suivant Licklider, il est possible de parler d'une situation de paix en l'absence de guerre cinq ans après la conclusion d'un accord. R. LICKLIDER, « Creating the Civil War Termination Dataset », Paper presented at the Conflict Data Conference, Uppsala, 8-9 juin 2001.

résolue ³⁴. Deux hypothèses tentent d'éclairer cet échec : le cadre de négociation mal défini, la présence de « fauteurs de troubles » (« *spoilers* »).

Le manque de supervision dans le processus de négociation

Les négociations entre la Russie et la Tchétchénie prirent place à de multiples niveaux, au sein de commissions conjointes, sous forme de discussions bilatérales ou multilatérales entre agences ou ministères, ou de réunions entre organes législatifs. Trois commissions de négociations furent créées ³⁵ autour desquelles gravitaient une dizaine de groupes de travail, chargés de diverses tâches, de la question des dettes et du secteur agricole à l'analyse de l'absence de mise en œuvre des accords signés.

Le découplage des problématiques est habituellement utilisé pour faciliter le processus de négociation. Il permet de diviser les tâches et de créer des liens de confiance nécessaires à la progression des négociations. Dans le cadre du dialogue russo-tchétchène, le manque de suivi des discussions et de coordination parmi les activités eut pour conséquence une défaillance dans la mise en œuvre des accords signés. À l'exception de quelques accords fructueux, tels que les accords entre les banques nationales russe et tchétchène, la majorité des quarante-quatre accords signés entre les parties tombèrent en désuétude. Le sujet devint rapidement une pierre d'achoppement dans les relations russo-tchétchènes, qui eut d'importantes implications préjudiciables pour le processus de paix. En juillet 1997, Maskhadov exprima pour la première fois sa « colère vis-à-vis de l'absence d'observation des accords signés par la Russie » ³⁶. Cinq mois plus tard, le négociateur tchétchène Akhmed Zakaïev annonça le refus de la partie tchétchène de signer un nouvel accord, tant que les accords précédents ne seraient pas mis en œuvre. En février 1998, le président de la commission russe de stabilisation, Ramazan Abdoulatipov, admit que « pratiquement aucun des accords signés n'[avait] été soutenu économiquement par les autorités fédérales » ³⁷. Les rencontres furent dès lors suspendues par I. Rybkine : « du temps perdu représente de la confiance perdue, que nous avons gagnée avec tant de peine » ³⁸. Alors que le processus de négociations se paralysait et que les « faucons » commençaient à s'imposer de chaque côté, le représentant spécial du

³⁴ Parmi les accords signés, l'accord sur le rétablissement des liens aériens, routiers et ferroviaires (*AFP*, « Russian troops will leave Chechnya » ; accord signé, 23 novembre 1996), l'accord trilatéral sur le transit de pétrole (*Reuter*, « Moscow and Chechnya agree on some pipeline details », 12 juillet 1997) ; et l'accord de coopération mutuel entre le chef du FSB, Nikolai Kovaliov, et le chef du service de sécurité national, Abu Movsaïev (*Reuter*, « Russian, Chechen security services sign treaty », 15 juillet 1997).

³⁵ Trois commissions furent successivement créées : une commission de négociation créée en septembre 1996 et menée par les secrétaires du Conseil de sécurité, Alexander Lebed, puis Ivan Rybkine ; la commission conjointe, élaborée sur la base de l'accord de Khassaviourt en octobre 1996 et présidée par le Russe Valentin Vlassov et le Tchétchène Hussein Biboulatov ainsi que la Commission de stabilisation chapeautée par Ramazan Abdoulatipov, auparavant ministre adjoint aux Nationalités, dont le décret fut adopté en novembre 1997.

³⁶ *RIA*, « Chechnya Does Not Intend to Break off Negotiating Process with Moscow, as Was Reported by Some Mass Media, Says Movladi Udugov », 29 juillet 1997.

³⁷ *Itar-Tass*, « Tensions around Chechnya Whipped up Again », 13 février 1998.

³⁸ *Xinhua*, « Russia, Chechnya Hold 10th Joint Session », 13 mars 1998.

président russe en Tchétchénie, Valentin Vlassov, reconnu en janvier 1999 que si les accords avaient été mis en œuvre, la situation en Tchétchénie « aurait été plus calme et plus facile » et aurait « permis aux autorités élues par la population tchétchène de travailler normalement »³⁹.

L'apparition de fauteurs de troubles en Tchétchénie

L'absence d'avancées concrètes dans un processus de négociation fournit habituellement une opportunité de renforcement de l'opposition sur la scène publique. Dès 1998, les forces d'opposition tchétchènes, auparavant disparates, s'unissent contre le régime d'Aslan Maskhadov. Dès novembre 1997, un congrès des « combattants pour la paix » fut tenu sous l'égide de S. Radouiev et Z. Iandarbiev à Grozny. Les 1 500 membres exigèrent alors la démission du gouvernement tchétchène et la dissolution de l'équipe de négociation⁴⁰. Rejointe par C. Bassaiev, l'opposition s'intensifia durant la seconde moitié de 1998, jusqu'à prendre le dessus sur les décisions de A. Maskhadov en 1999.

Le concept de fauteurs de troubles permet d'apporter un éclairage instructif sur l'opposition tchétchène. Selon Stephen Stedman, ces individus sont des « dirigeants et parties qui pensent que la paix qui émerge des négociations menace leur pouvoir, leur vision du monde et leurs intérêts, et qui utilisent la violence pour empêcher sa concrétisation »⁴¹. A la lumière de sa typologie, les trois types de fauteurs de troubles qu'il distingue furent présents en Tchétchénie : les fauteurs de troubles « limités », « cupides » et « totaux »⁴².

La guerre et ses lendemains fournissent un terrain fertile pour les individus avides de richesses et de pouvoir. Pour de nombreux Tchétchènes, l'entre-deux-guerres devint un « instrument d'entreprise et la violence, un mode d'accumulation »⁴³. L'économie de l'ombre, basée sur les enlèvements, la corruption, le commerce d'armes, le trafic de drogue et l'extraction du pétrole, enrichit ceux qui possédaient les moyens de violence adéquats. Parmi ceux-ci, les fauteurs de trouble « cupides » passèrent du pur intérêt économique à la lutte politique selon les opportunités, comme Bislan Gantamirov⁴⁴.

³⁹ *Itar-Tass*, « Russia Should Fulfill Obligations to Chechnya – Vlasov », 16 janvier 1999.

⁴⁰ *AFP*, « Chechen Commanders Call for Change in Government », 16 novembre 1997.

⁴¹ S. J. STEDMAN, « Spoiler Problems in Peace Processes », *International Security*, 22/2, automne 1997, p. 5.

⁴² S. Stedman a divisé les fauteurs de troubles en trois catégories : les fauteurs de troubles limités, qui ont des objectifs limités (économiques par exemple) ; les fauteurs de troubles totaux, qui recherchent le contrôle total de la région ou de l'Etat ; ainsi que les fauteurs de troubles cupides, qui passent de l'un à l'autre au gré des opportunités.

⁴³ M. BERDAL, D. MALONE (ed.), *Greed and grievance. Economic Agendas in Civil Wars*, London, Lynne Rienner Publishers, 2000, p. 4 ; K. BALLENTINE, J. SHERMAN (ed.), *The Political Economy of Armed Conflict : Beyond Greed and Grievance*, Boulder CO, Lynne Rienner Publishers, 2003, p. 30.

⁴⁴ Bislan Gantamirov est nommé maire de Grozny en 1991 avant de se retourner contre les autorités tchétchènes indépendantistes. En 1995, il est nommé dans le gouvernement pro-russe mais se voit condamner par les autorités russes pour détournement de fonds destinés à

Les opérations de maintien de l'ordre lancées par le régime tchétchène indépendantiste furent impuissantes à menacer durablement leurs activités ⁴⁵.

D'autres fauteurs de trouble ont bénéficié de la corruption et de l'économie illégale. Mais ces sources financières ne furent que des moyens destinés à accomplir leurs objectifs principaux : arrêter les négociations et imposer leurs agendas politiques, allant de la lutte de libération nationale étendue à l'entièreté du Nord-Caucase, à l'islamisation de la République. Manifestations, utilisation de la force et enlèvements politiques comme ceux de l'envoyé du président russe à Grozny, Valentin Vlassov, le 1^{er} mai 1998, et du représentant du ministère fédéral de l'Intérieur, le général Guennadi Chpigoun, le 5 mars 1999, furent utilisés par des personnalités comme Chamil Bassaïev, Salman Radouev ou Arbi Baraïev afin de bloquer le processus de paix ⁴⁶.

Si les individus cupides et limités peuvent être contrôlés par la socialisation et les incitations, S. Stedman estime que les fauteurs de trouble totaux ne peuvent être contraints que par la force. En Tchétchénie, la politique de coercition ne fut utilisée qu'avec parcimonie contre ces derniers, à l'exception des « wahhabites », bannis de la République après la bataille de Goudermès en juillet 1998 ⁴⁷. « Disons que je n'aime pas (Chamil) Bassaïev et que je veuille l'arrêter. Il y a des centaines de soldats derrière lui qui ont vaillamment combattu durant la guerre. Je me souviens toujours d'eux » ⁴⁸. Le président tchétchène préféra utiliser des incitations et la socialisation en cooptant les chefs de guerre et en mettant en œuvre leurs mesures, comme l'introduction de la charia dans la République le 3 février 1999. Malgré un soutien populaire considérable,

la reconstruction de la région. Il est gracié en 1999. Nommé ministre de l'Information dans le gouvernement dirigé par Akhmad Kadyrov, il est finalement démis de ses fonctions en 2003.

⁴⁵ Parmi les exemples, les opérations « le bouclier du droit » ou « l'épée de la justice » furent lancées dès juin 1997 et juin 1998 respectivement. L'opération « le bouclier du droit » était destinée à traquer les personnes coupables d'enlèvements, tandis que « l'épée de la justice » frappa plus largement les milieux criminels liés aux enlèvements, à l'extraction illégale de pétrole et à la drogue.

⁴⁶ Durant la première guerre, Salman Radouev s'est fait connaître en organisant la prise d'otage de Kizliar en janvier 1996, qui se terminera dans un bain de sang. Après l'accord de cessez-le-feu, il devient un fervent opposant de Maskhadov. En juin 1998, son attaque de l'immeuble de la télévision tchétchène fait plusieurs dizaines de morts. Il est rejoint par Chamil Bassaïev à la fin de l'année 1998. Commandant du régiment islamique durant la période de l'entre-deux-guerres, Arbi Baraïev était connu pour son implication dans de nombreux enlèvements, en particulier ceux des quatre employés britanniques de Granger Telecom, retrouvés décapités, et probablement de ceux de Valentin Vlassov en mai 1998 et Chahid Bargichev, tête du directorat de la lutte contre les enlèvements du ministère de la Sécurité en octobre 1998. Durant cette période, il est basé à Ourous-Martan, avant de tenter de prendre le contrôle de la ville de Goudermès.

⁴⁷ En juillet 1998, la garde nationale des frères Iamadaïev et les « wahhabites » s'affrontèrent à Goudermès, ces derniers étant rapidement soutenus par la garde chariatique sous le contrôle du ministère de la Sécurité chariatique d'Abdoul-Malik Meïdov et le régiment islamique d'Arbi Baraïev. A la suite de ces événements, Aslan Maskhadov démit les deux dirigeants de leurs fonctions et mit les « wahhabites » hors la loi.

⁴⁸ *Komsomolskaya Pravda*, « Aslan Maskhadov : Yeltsin and I Should Not be Warmongers, but Peacemakers », 17 mars 1999.

illustré lors des manifestations de décembre 1998 et mars 1999 qui rassemblèrent plus de 50 000 personnes, le président tchétchène devint dépendant de ces fauteurs de trouble totaux.

Durant la période d'entre-deux-guerres, les autorités russes négocièrent avec le seul gouvernement indépendantiste. Ce fut cependant le seul moment où le Kremlin se focalisa sur cette unique stratégie. Durant les deux guerres, le Kremlin préféra coupler la stratégie coercitive à une politique de tchétchéenisation.

La politique de tchétchéenisation : entre impunité et pacification forcée

Si les négociations officielles concernaient les relations entre les autorités russes et les séparatistes, d'autres discussions furent menées avec des Tchétchènes prêts à soutenir l'inscription de la Tchétchénie dans le cadre fédéral russe. La politique de tchétchéenisation fut mise en œuvre de manière restreinte dès la première guerre. Elle impliqua l'institutionnalisation de l'opposition tchétchène aux côtés de l'autorité du représentant présidentiel. L'intégration de la Tchétchénie dans le système fédéral russe fut cependant plus que limitée : un seul accord fut signé entre le pouvoir central et l'administration non séparatiste de Dokou Zavgaïev. Selon Viktor Tchernomyrdine, l'accord attribuait certaines libertés à la Tchétchénie, mais pas davantage qu'à une autre région russe ⁴⁹. Les autorités russes décidèrent finalement d'abandonner cette administration au profit de négociations directes avec les séparatistes.

Malgré cette première tentative infructueuse, la stratégie fut renouvelée peu après le déclenchement de la deuxième guerre. Bien que le mufti tchétchène Akhmad-Khadji Kadyrov fût nommé à la tête de l'administration de la République dès juin 2000, la tchétchéenisation ne prit de l'ampleur qu'après la fin officielle de l'étape militaire de l'opération contre-terroriste en avril 2002. Le président russe V. Poutine déclara alors qu'« à cette étape, la principale tâche est de restaurer l'espace politique et légal de la Russie en Tchétchénie, de créer des institutions légales effectives et des structures de maintien de la paix propres à la Tchétchénie » ⁵⁰. La première réforme consista en une nouvelle constitution, adoptée en mars 2003 lors d'un référendum vivement critiqué par de nombreuses organisations de droits de l'homme ⁵¹. Contrairement à celles d'autres Républiques comme le Bachkortostan, le Tatarstan ou la République de Sakha, le projet de constitution tchétchène ne fut pas « un texte établi sur mesure en fonction des besoins spécifiques d'une situation de conflit », selon les conclusions de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe ⁵². Il resta insensible à l'identité

⁴⁹ AP, « Yeltsin Urges Chechens To Vote », 10 décembre 1995.

⁵⁰ V. PUTIN, Annual Address to the Federal Assembly, 18 avril 2002 (traduction de l'auteur).

⁵¹ HELSINKI FEDERATION FOR HUMAN RIGHTS, INTERNATIONAL FEDERATION FOR HUMAN RIGHTS, NORWEGIAN HELSINKI COMMITTEE, CENTER DEMOS AND HUMAN RIGHTS CENTER MEMORIAL, « In a Climate of Fear. « Political Process » and Parliamentary Elections in Chechnya », novembre 2005.

⁵² COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT (Commission de Venise), « Avis sur le projet de constitution de la République tchétchène », 54^e session plénière, Venise, 14-15 mars 2003.

tchéchène, refusant à la langue tchéchène un statut égal au russe et mentionnant le « peuple multinational de la République » plutôt que le peuple tchéchène.

Si le statut politique de la République est défini par la constitution, les compétences spécifiques seront fixées dans le traité de délimitation des compétences, toujours en discussion depuis mai 2003. Le premier projet de traité, proposé par A. Kadyrov en juin 2003, spécifia que la Tchétchénie était une entité souveraine, possédant sa banque nationale, des représentants à l'étranger et les bénéfices des ressources naturelles présentes sur le territoire ⁵³. Décrit par les médias russes comme « le rêve de Doudaïev » ⁵⁴, il fut perçu comme représentant « un séparatisme peut-être plus, pas moins, dangereux » ⁵⁵ que celui du premier président tchéchène. Depuis lors, les projets achoppent en particulier sur la question des ressources naturelles.

L'absence de légitimité et d'Etat de droit

Si l'autonomie dans un cadre fédéral peut être une précondition pour une paix durable, elle peut également mener à une escalade du conflit lorsque les intérêts des parties ne sont pas suffisamment pris en compte ⁵⁶. La difficulté est d'autant plus grande dès lors qu'une solution fédérale a été mise en œuvre sans l'accord d'une partie au conflit, comme c'est le cas en Tchétchénie. La politique mise en place par le régime non séparatiste a des effets positifs : au moment où nous écrivons ces lignes (septembre 2006), une reconstruction a commencé et les salaires sont payés dans l'administration et l'enseignement depuis 2003. La paix prend cependant difficilement racine. Les autorités restent incapables d'offrir la sécurité, pourtant premier bien politique, à leurs citoyens ⁵⁷. En particulier, le comportement des forces de sécurité locales remet en question la présence d'un Etat de droit. Le régime souffre également du manque de légitimité verticale. Cette dernière fait appel à la loyauté, au consentement de la population à l'idée d'Etat et à ses institutions : lorsqu'elle est absente, les élites sont coupées de la population ⁵⁸. Cette division apparaît dans un sondage mené dans la capitale tchéchène en 2005. A la question « comment sortir de la situation actuelle »,

⁵³ *Pravda.ru*, « Acts of Terrorism Ruin Officials' Efforts to Provide Stability and Peace in Chechnya », 1st July 2003 ; *RFE/RL*, 1^{er} juillet 2003.

⁵⁴ *Moscow Times*, « Chechnya's Status : Bilateral Treaties Return », 17 juillet 2003 ; *Chechen Society Newspaper*, « Dudaev's Dream Didn't Come True », 7, 12 avril 2005 (traduction de l'auteur).

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ G. BÄCHLER, « Conflict Transformation Through State Reform », Berghof Research Center for Constructive Conflict Management, <http://www.berghof-handbook.net>.

⁵⁷ « *All the states and even the protostates have a common characteristic : they must maintain security. Security alone is not sufficient to ensure development and self-determination but without it neither can be achieved* », M. OTTAWAY, S. MAIR, « States at Risk and Failed States », Policy Outlook, *Carnegie Endowment for international Peace and SWP*, September 2004, p. 3 ; R.L. RÖTBERG (ed.), *When States Fail. Causes and Consequences*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2004, p. 2.

⁵⁸ K. HOLSTI, *The State, War, and the State of War*, Cambridge, Cambridge Studies in International Relations, 1996, p. 83.

seuls 1% des participants ont estimé que l'élite au pouvoir devait rester en place pour mettre en œuvre les changements requis ⁵⁹.

L'absence de légitimité verticale du régime : la société tchétchène sans voix ni choix

Dans nos sociétés contemporaines, les élections – et corollairement les référendums – forment l'expression principale du consentement de la population vis-à-vis de son élite. Selon David Beetham, « l'accord de subordination basé sur un choix parmi des alternatives confère la légitimité à l'exercice du pouvoir ainsi que l'obligation correspondante d'obéir » ⁶⁰. Dans un processus de paix, les élections suivent généralement l'adoption d'un accord fixant les structures politiques acceptées par les parties. Il n'est jamais assuré que la tenue d'élections soit un succès, mais la présence d'un accord préalable permet en partie d'éviter une confrontation polarisée entre les parties au conflit et de garantir la présence d'alternatives.

Dans le contexte de la tchétchéenisation, les élections furent tenues en période de guerre. Le manque d'alternatives, particulièrement apparent durant les élections présidentielles d'octobre 2003 et d'août 2004, ainsi que durant les élections parlementaires de novembre 2005, n'a pas offert l'opportunité à la population de pouvoir choisir librement ses représentants. A chaque fois, les organisations de défense des droits de l'homme ont témoigné de multiples irrégularités telles que la corruption, l'intimidation des électeurs et le bourrage d'urnes ⁶¹.

En octobre 2004, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) concluait que « le référendum constitutionnel de mars 2003 et les élections présidentielles tchétchènes d'octobre 2003 et d'août 2004 [avaient] engendré de nouveaux types de violation de la convention européenne des droits de l'homme (CEDH), qui concernent à présent également le droit à des élections libres (article 3 du protocole n° 1 à la CEDH) et à la liberté d'expression (article 10 de la CEDH) » ⁶². Quant aux élections parlementaires de novembre 2005, Andreas Gross, le représentant pour la Tchétchénie du Conseil de l'Europe présent sur le terrain, déclarait : « ces élections ne furent ni libres ni équitables, je n'ai aucun doute là-dessus » ⁶³.

Violence contre les civils : l'impunité des forces de sécurité comme obstacle à la paix

Dans son rapport de décembre 2005 à l'APCE, le rapporteur de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, Rudolph Bindig, avait réitéré la validité des conclusions présentées un an plus tôt. Il avait alors écrit qu'« un climat

⁵⁹ Le sondage fut mené de mars à juillet 2005 auprès de cinq cents personnes à Grozny. Les résultats furent présentés par le professeur Moussa Basnoukaïev lors d'un séminaire organisé à l'Université libre de Bruxelles (ULB), Bruxelles, Belgique, le 14 décembre 2005.

⁶⁰ D. BEETHAM, *The Legitimation of Power*, London, MacMillan, 1991, p. 92.

⁶¹ HELSINKI FEDERATION FOR HUMAN RIGHTS *et al.*, *op. cit.*, p. 6.

⁶² ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE, « Situation des droits de l'homme en République tchétchène. Résolution 1403 », 7 octobre 2004.

⁶³ *Nezavissimaya Gazeta*, « Andreas Gross : The Elections in Chechnya Were Not Free », 260, 30 novembre 2005 (traduction de l'auteur).

d'impunité [prévalait] en République tchétchène parce que les autorités tchétchènes et fédérales chargées de l'application de la loi n'[avaient] toujours pas la volonté ou la capacité de demander des comptes à la grande majorité des auteurs de violations graves des droits de l'homme »⁶⁴.

Le conflit armé constitue un problème évident de sécurité. Les menaces de sécurité issues des forces de sécurité tchétchènes sont néanmoins plus problématiques pour la légitimité et la pérennisation de la politique de tchétchéenisation, comme l'ont illustré les événements à Borzodinovskaïa en juin 2005⁶⁵. Parmi ces unités, le service de sécurité du Premier ministre Ramzan Kadyrov (devenu président de Tchétchénie en mars 2007)⁶⁶ serait responsable de plus de 75% des disparitions, selon Human Rights Watch⁶⁷. A la fin de son voyage dans la région en février 2006, le haut commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Louise Arbour, concluait sur cette carence d'Etat de droit en déclarant : « Je quitte la Tchétchénie avec la nette impression que, malgré une reconstruction physique et politique, la République n'a pas été capable de passer d'une société gouvernée par la force à une société gouvernée par le droit »⁶⁸. Cette violence et l'impunité qui l'accompagne alimentent le conflit en nouvelles recrues, ayant pour conséquence la perpétuation du cycle de la haine.

Conclusion

En novembre 1994, la République tchétchène est le dernier obstacle qui sépare les autorités russes de l'accomplissement de l'intégration fédérale. Nous avons tenté ici de fournir une analyse concise de la manière dont la Fédération de Russie a tenté de pacifier et d'intégrer la Tchétchénie dans son cadre fédéral ainsi que des raisons majeures de la faillite de ses stratégies.

Chacune des trois stratégies – guerre, négociations et tchétchéenisation – connut des échecs. Si des autorités tchétchènes légitimes furent élues après la première guerre (1994-1996), la situation postconflictuelle caractérisée par l'utilisation de la violence comme moyen d'accumulation et d'opposition ainsi que par des conditions socio-économiques désastreuses déstabilisa progressivement le régime tchétchène. Cette déstabilisation s'aggrava en l'absence d'avancées concrètes dans le processus de négociation russo-tchétchène. Les défaillances dans la mise en œuvre des accords signés et la présence de fauteurs de trouble mirent en péril la négociation du futur

⁶⁴ ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE, *op. cit.*

⁶⁵ Ce village tchétchène, majoritairement composé de Daghestanais, fut la cible d'une opération « de nettoyage » du bataillon tchétchène Vostok, le 4 juin 2005. Deux personnes furent tuées et onze disparurent. La population effrayée a fui vers le Daghestan voisin, avant de revenir lorsque fut ouverte une enquête menée par le bureau du commandant militaire tchétchène, le directeur du bureau du procureur général du District fédéral sud et des panels tchétchènes et daghestanais sur les événements. L'enquête confirma l'implication de Vostok dans l'attaque.

⁶⁶ NdE.

⁶⁷ *Caucasian Knot*, « Kadyrov's People Commit 75% of Crimes in Chechnya », 8 février 2005.

⁶⁸ UNHCR, Statement by the High Commissioner for Human Rights on her Visit to Russia, 24 février 2006 (traduction de l'auteur).

statut de la Tchétchénie. Cela précipita également la deuxième intervention militaire, accompagnée d'un retour de la stratégie de tchétchénilisation. Mais six ans après la nomination de l'administration tchétchène non séparatiste, le chemin vers une paix durable semble encore long : les lacunes sécuritaires et l'absence d'élections libres et équitables hypothèquent la recherche de légitimité du régime et la fin du conflit.

Pour conclure, certains points peuvent être relevés. Depuis l'arrivée de V. Poutine au pouvoir, la politique russe vis-à-vis de la Tchétchénie a été caractérisée par trois tendances : le refus de négocier avec les Tchétchènes séparatistes, la mise en place d'une intégration « modèle » de la République au sein de la Fédération de Russie et l'acceptation d'un régime à la légitimité restreinte. Contrairement aux années Eltsine, les discussions avec les séparatistes ont pratiquement été exclues des options disponibles. Le jusqu'au-boutisme des parties alimente un conflit armé qui exigera probablement, tôt ou tard, le retour à la table des négociations. L'intransigeance de V. Poutine vis-à-vis des demandes d'autonomie locale s'était également traduite au début de sa présidence par l'élimination du fédéralisme asymétrique établi sous B. Eltsine. Cette politique trouve un nouvel accomplissement en Tchétchénie via l'élaboration d'une constitution tchétchène similaire à la constitution fédérale et le refus d'attribuer trop de compétences à la République. Mais cette intégration « modèle » a eu comme corollaire l'absence d'élections libres et équitables, un critère essentiel de la démocratie, et le soutien d'un régime, en particulier du Premier ministre – devenu président – Ramzan Kadyrov, dont les violations de droits de l'homme et l'impunité sont notoires.

TROISIÈME PARTIE

Les relations entre pouvoir économique
et pouvoir politique en Russie aujourd'hui

Le retour de l'Etat producteur en Russie

Cédric DURAND

Au cours de l'année 2006, de nouveaux termes tels que « capitalisme d'Etat », « *Corporate State* »¹ ou « réorientation stratégique »² sont apparus sous la plume de commentateurs et d'experts pour qualifier le capitalisme postsoviétique. Cette nouvelle terminologie renvoie à une tendance à un réengagement de l'Etat russe dans l'économie qui est suffisamment sensible pour être interprétée comme un possible tournant dans la trajectoire postsoviétique. Notre objectif ici est de tenter de cerner l'ampleur et les caractéristiques de ce retour de l'Etat.

Kebabdjian³ identifie quatre figures économiques de l'Etat qui ont progressé simultanément dans les économies capitalistes avancées après la seconde guerre mondiale : l'Etat régulateur qui organise et réglemente les marchés ; l'Etat providence qui, notamment à l'aide de la fiscalité, produit des biens collectifs ; l'Etat keynésien qui, à travers sa politique macroéconomique, joue un rôle stabilisateur et influe sur le niveau de l'emploi et des prix ; enfin, l'Etat producteur ou entrepreneur qui est constitué d'un ensemble d'interventions visant plus à l'accroissement de la puissance de l'Etat et de la nation qu'à suppléer aux défaillances du marché. C'est cette dernière figure de l'Etat producteur qui nous intéresse.

¹ A. ILLARIONOV, « When State Means Business », *International Herald Tribune*, 25 January 2006 ; ID., « The rise of the corporate state in Russia », conference, The Cato Institute, 7 March 2006, <http://www.cato.org/event.php?eventid=2764> ; Y. ZLOTOWSKI, « Russie, le retour de l'Etat », in CEPII, *L'économie mondiale en 2007*, Paris, La Découverte, 2007.

² J. SAPIR, « La situation économique de la Russie en 2006 », in J.-P. PAGÉ, « Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale », *Etudes du CERI*, 132, décembre 2006.

³ G. KEBABDJIAN, « Mondialisation et « déperissement » de l'Etat-nation », in P. HUGON et C. A. MICHALET (éd.), *Les nouvelles régulations de l'économie mondiale*, Paris, Karthala, 2005, p. 17-31.

Dans la plupart des pays et de manière encore plus évidente en Russie ⁴ et dans l'ensemble des pays postsocialistes, le repli de cette fonction de mise en œuvre de la production, à force de privatisations, est l'élément le plus marquant du retrait de l'Etat sous le coup des politiques néolibérales. Or, certains changements intervenus en Russie depuis le début des années 2000 et, plus encore, depuis le début du second mandat de Vladimir Poutine en 2004 semblent contredire cette tendance. L'Etat s'est doté de nouveaux instruments pour jouer un rôle plus actif dans l'orientation du développement économique. Il s'agit en particulier de la mobilisation de ressources dans le cadre de quatre projets nationaux dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du logement et de l'agriculture, mais aussi de privilèges fiscaux attachés à des zones économiques spéciales et de la création d'un fonds d'investissements destiné à soutenir des partenariats publics-privés dans le cadre d'investissements d'infrastructures. Surtout, la propriété publique s'est étendue en raison de la croissance externe de firmes contrôlées par l'Etat et est en cours de réorganisation à travers la consolidation des actifs publics dans des holdings intégrées. C'est principalement de cette amplification/réorganisation de la propriété publique que nous traiterons ici.

Des indications générales sur le retour de l'Etat sont présentées avant de procéder à une étude sectorielle. La reprise en main du secteur énergétique, la tentative de réorganisation des actifs liés au complexe militaro-industriel et les principales interventions du capital public dans les autres secteurs sont alors examinées successivement. En conclusion, des éléments d'interprétation du processus observé sont proposés.

Extension de la propriété publique et consolidation de secteurs clés

Les années 2004 et 2005 marquent une inflexion très nette dans la tendance à la désétatisation de l'économie observée depuis 1992. Le processus de privatisation reste à l'ordre du jour, mais il se poursuit à un rythme très ralenti. En 2004, des opérations significatives ont encore eu lieu avec la vente de participations de l'Etat dans l'entreprise pétrolière Loukoïl et dans le combinat métallurgique de Magnitogorsk. En 2005, en revanche, la poursuite des privatisations reste à l'ordre du jour mais il s'agit d'opérations de second ordre alors que toutes les opérations importantes ont été repoussées à l'instar de la privatisation de la holding de télécommunications Svyazinvest ⁵. Parallèlement, une importance nouvelle semble être donnée à la propriété publique. Un décret présidentiel du 4 août 2004 établit ainsi une liste de 1 064 entreprises publiques qui ne peuvent être privatisées et sociétés par actions dans lesquelles la part de l'Etat ne peut être diminuée ⁶. Au delà du secteur de la défense, cette liste inclut les établissements dont « la production a une signification stratégique

⁴ C. DURAND, « Les privatisations en Russie et la naissance d'un capitalisme oligarchique », *Recherches internationales*, 74/4, 2005, p. 33-50.

⁵ OCDE, *Etude économique de la Fédération de Russie*, Paris, 2006, http://www.oecd.org/document/55/0,2340,fr_2649_201185_37800302_1_1_1_1,00.html ; IET, *Russian Economy : trends and perspective, October 2006*, Moscow, <http://www.iet.ru/publication.php?folder-id=44&category-id=115>.

⁶ Oukaze n° 1009 dont le texte est disponible ici : <http://document.kremlin.ru/doc.asp?ID=23799&PSC=1&PT=3&Page=1; ID=23799&PSC=1&PT=3&Page=2>.

pour la préservation des capacités de défense et de sécurité de l'Etat, la protection de la morale, de la santé, du droit et des intérêts légaux des citoyens russes ». Elle comprend ainsi soixante-cinq entreprises de Gazprom, une vingtaine de ports fluviaux et maritimes, des aéroports, des unités de production d'explosifs, d'ascenseurs, des banques, des usines de pain... Parmi les entreprises d'Etat, on trouve également un combinat d'ambre, le studio Mosfilm et l'agence de presse RIA Novosti.

Enfin, comme le tableau 1 le montre, on assiste depuis 2004 à une extension significative de la propriété publique. Le mouvement s'est accéléré en 2005 avec un montant d'acquisitions évalué à plus de 17 milliards de dollars ⁷ et s'est poursuivi en 2006. Outre l'ampleur du phénomène, la diversité des méthodes employées pour faire passer les entreprises sous contrôle public doit être notée. Il ne s'agit pas à proprement parler des nationalisations mais d'une combinaison pragmatique de méthodes administratives et de mécanismes de marché. Ainsi, des procédures fiscales et/ou judiciaires ont contraint des propriétaires à céder leurs actifs. Le cas le plus connu est le démantèlement de Ioukos entamé en 2003, officiellement pour cause de fraude fiscale, et qui a conduit à l'emprisonnement de son PDG, Mikhaïl Khodorkovski. Mais ce n'est pas le seul cas : on peut par exemple citer la prise de contrôle de la holding pétrochimique Sibour en 2002 après que son directeur a été emprisonné pendant six mois ou, en 2006, l'utilisation instrumentale des normes environnementales contre les multinationales dans le secteur des hydrocarbures. Ces reprises en main déterminées envoient aux milieux d'affaires un message extrêmement clair : il est préférable de négocier un transfert de propriété dans des conditions formellement respectueuses d'une logique de marché plutôt que de se voir imposer une expropriation de fait.

Les principales acquisitions de l'Etat depuis 2004

<i>Entreprise</i>	<i>Secteur</i>	<i>Date</i>	<i>Mécanisme</i>
Guta Bank	banque	août 2004	La banque publique Vnechtorgbank acquiert une part de 85,8% avec le soutien de la banque centrale
Mosenergo	production d'électricité	été et automne 2004	Gazprom dépasse le seuil de blocage (25% + 1)
Promstroibank St-Petersburg	banque	septembre 2004	Vnechtorgbank acquiert une participation équivalente au seuil de blocage (25% + 1)
Atomstroiekport	construction nucléaire	octobre 2004	La banque contrôlée par Gazprom, Gazprombank prend une participation de 50%
RAO UES	production d'électricité	automne 2004	Gazprom augmente sa participation à 10,5%
Raffinerie de Tuapse	raffinerie pétrolière	décembre 2004	Rosneft achète 40% à des actionnaires minoritaires afin de prendre le contrôle complet de la raffinerie
Iouganskneftgaz	pétrole et gaz	décembre 2004	Suite à la mise en faillite de Ioukos et à l'emprisonnement et à la condamnation de son PDG, Rosneft achète une participation de 76,8% dans son principal actif, la société Iouganskneftgaz, à la firme Baikalfinansgroup qui l'a elle-même obtenue lors de l'enchère organisée par l'Etat pour liquider les dettes fiscales

⁷ EBRD, *Transition Report*, 2006, <http://www.ebrd.com/pubs/econo/6813.htm>.

<i>Entreprise</i>	<i>Secteur</i>	<i>Date</i>	<i>Mécanisme</i>
Tambeyneftgaz	pétrole et gaz	mai 2005	Gazprombank achète une participation de 25% à Novatek
Northgas	pétrole et gaz	juin 2005	Gazprom prend possession de 51% de la firme suite à une procédure de litige
Izvestia (quotidien) Chas pik (hebdomadaire)	média	juin-septembre 2005	Gazprom média prend le contrôle
Gazprom	pétrole et gaz	juillet 2005	La firme publique Rosneftgaz achète 10,7% de Gazprom ce qui fait passer la participation de l'Etat à plus de 50%
Selkupneftgas	pétrole et gaz	juillet 2005	Rosneft achète une participation de 34% à Novatek
Sibneft	pétrole et gaz	octobre 2005	Gazprom achète une participation de 69,66% à Roman Abramovitch.
Verkhnechonskneftgaz	pétrole et gaz	octobre 2005	Rosneft achète une participation de 25,9% à la holding Interros
AvtoVAZ	automobile	octobre 2005	L'entreprise publique d'exportation d'armes Rosoboronexport achète une participation de 62% et met en place un nouveau management
OMZ	construction mécanique	novembre 2005	Gazprombank achète une participation de 75%
Diverses usines impliquées dans la production d'hélicoptères	aviation	2005	L'entreprise publique Oboronprom prend le contrôle de ces entreprises en vue de constituer une holding unifiée de construction d'hélicoptères à travers la consolidation des participations publiques déjà existantes, l'achat de participation additionnelle et l'échange de participations
Machiny Silovye	construction mécanique	décembre 2005	UES achète une participation de 22,4%, ce qui porte sa participation à plus de 25% et acquiert les droits de vote jusqu'à la fin de l'année 2007 pour 30,4% supplémentaires
Oudmourneft	pétrole	juin 2006	Rosneft acquiert auprès de Sinopec une participation de 51% après que celui-ci ait acheté une participation de 96,7% à TNK-BP pour environ 3,5 milliards de dollars
Sibneftgaz	gaz	juin 2006	Gazprom achète une participation de 51% à Itera
Novatek	gaz	juin-juillet 2006	Gazprom achète une participation de 19,9 % pour une somme supérieure à deux milliards de dollars
VSMPO-Avisma	titane	septembre 2006	L'entreprise publique d'exportation d'armes Rosoboronexport achète une participation de 41%

Source : OCDE (2006).

Comme le montre l'examen des opérations réalisées dans l'énergie, la défense, et d'autres secteurs, la logique d'extension-consolidation de la propriété publique correspond à trois tendances imbriquées : d'une part, maintenir le contrôle de l'Etat sur une grande part des flux de revenus liés aux ressources énergétiques ; ensuite, assurer une présence nationale autonome dans les secteurs jugés vitaux ou dans lesquels les firmes étrangères sont fortement impliquées ; enfin, concentrer les ressources afin de favoriser l'émergence de champions nationaux là où l'industrie nationale semble en péril.

La reprise en main du secteur énergétique

L'extension du contrôle public sur le secteur énergétique

Les opérations indiquées dans le tableau 1 concernant des actifs pétroliers et gaziers mettent en évidence une consolidation du secteur de l'énergie sous l'égide de l'Etat. Ce processus devrait se poursuivre avec la mise aux enchères des actifs de Ioukos au début de l'année 2007 à laquelle se préparent les firmes publiques. Le 28 novembre 2006, l'alliance annoncée par les deux entreprises géantes de l'énergie en Russie, Gazprom et Rosneft ⁸, constitue une nouvelle étape du feuilleton à rebondissement de leur fusion annoncée. Mettant fin, du moins sur le papier, à une rivalité exacerbée, les deux compagnies ont mis en place une structure de gouvernance paritaire. Elles se sont engagées à coopérer dans tous les domaines : exploration géologique, extraction, transport, distribution et raffinage du pétrole et du gaz, production et vente d'énergie électrique, commerce du gaz naturel. Surtout, elles ont annoncé que les nouvelles acquisitions seraient partagées à 50-50, ce qui aura pour effet de limiter la hausse des prix dans le cadre des enchères et de diminuer les possibilités pour d'autres compagnies d'acquérir de nouveaux actifs. Ce rapprochement entre Rosneft et Gazprom devrait conduire à terme à la création d'un nouvel ensemble que Vladimir Poutine pourrait diriger lorsqu'il quittera son poste en 2008 ⁹. En décembre 2006, la question de la constitution à brève échéance d'un géant public russe des hydrocarbures à partir de Rosneft, Gazprom ainsi que de la société spécialisée dans les opérations à l'étranger Zarubejneft est en tous à l'ordre du jour des discussions du Conseil de sécurité que préside le président russe ¹⁰.

Les multinationales sous pression

Le partenariat stratégique entre Gazprom et Rosneft intervient alors que l'année 2006 a été marquée par une pression accrue sur les multinationales présentes en Russie ¹¹.

Au mois de septembre 2006, le ministère de l'Ecologie a retiré l'agrément accordé au consortium international Sakhalin-énergie pour le projet Sakhalin II, arguant que les standards environnementaux requis n'étaient pas respectés. Il a également menacé le groupe Exxon-Mobil qui mène le projet Sakhalin I de refuser l'autorisation d'extension en raison de problèmes identiques. Ces décisions ont été approuvées par les activistes écologistes qui dénoncent de longue date les dangers du projet et le soutien qui lui est apporté par des institutions internationales telles que la BERD ¹². Ce n'est pas la première fois que le gouvernement russe prend une décision conforme aux exigences

⁸ « Halph spheres of influence », *Kommersant*, 29 novembre 2006.

⁹ « Gazprom et Rosneft réservent un job pour Poutine pour après 2008 (Gazeta) », *RIA Novosti*, 16 novembre 2006, <http://fr.rian.ru/russia/20061116/55694163.html>.

¹⁰ « Вот компания какая », *Kommersant*, 11 décembre 2006, <http://www.kommersant.ru/doc.html?path=/daily/2006/231m/13173948.htm>.

¹¹ Sur l'évolution du secteur russe de l'énergie et le rôle des multinationales, voir les travaux de C. LOCATELLI : <http://webu2.upmf-grenoble.fr/iepe/Publications/publicRech1.html>.

¹² « Environmentalists back Putin over Shell's energy permit », *The Guardian*, 25 September 2006, <http://business.guardian.co.uk/story/0,,1880102,00.html> ; PACIFIC ENVIRONMENT, *Sakhalin II Overview of Problems*, March 2006, <http://pacificenvironment.org/article.php?id=1316> ;

des écologistes : en avril 2006, suite à une mobilisation sociale importante, le président russe avait ordonné qu'un projet d'oléoduc de la société Transneft menaçant le lac Baïkal soit détourné¹³. Le ministère des Ressources naturelles affirme sa volonté de poursuivre sa campagne contre les violations des normes environnementales, quel que soit le propriétaire du gisement¹⁴, mais les enjeux économiques considérables autour de ce dossier ne sauraient être occultés¹⁵. Le projet Sakhalin II s'élève à vingt milliards de dollars et Gazprom souhaite depuis longtemps prendre une participation significative dans le consortium¹⁶. Or, les procédures administratives bloquant le projet ont accéléré spectaculairement les discussions à ce sujet : les compagnies anglaise (Shell) et japonaises (Mitsui, Mitsubishi) qui contrôlaient complètement le projet ont finalement vendu en décembre 2006 50% et une part du projet à Gazprom pour 7,45 milliards de dollars¹⁷.

L'évolution de ce dossier est cohérente avec l'annonce faite par le gouvernement russe au mois d'août 2006, de réviser les accords de partage de production négociés avec les multinationales dans les années 1990. Ces accords sont en effet très désavantageux pour l'Etat, puisqu'ils prévoient que les revenus d'exploitation sont d'abord attribués au remboursement des investissements des multinationales. Sur le même type d'accord, le ministère russe des Ressources naturelles menace Total de suspendre les licences d'exploitation du gisement de Khoriaga¹⁸.

Les procédures sont généralement liées à la volonté de Gazprom d'étendre ou de renforcer son contrôle sur de nouveaux actifs. En septembre puis en novembre 2006, c'est la société anglo-russe TNK-BP qui est à son tour visée par les autorités judiciaires à travers sa filiale Rospan qui exploite des champs gaziers de Novo Ourengoï et Vostotchno Ourengo ainsi que sa filiale Rusia Petroleum présente sur le gisement de Kovytka en Sibérie orientale¹⁹. Les actionnaires russes du consortium TNK-BP instruits par les divers précédents se prépareraient d'ailleurs à céder leur

Sakhalin II update, *The Project and Russia's People*, ECA Watch Campaign, http://www.ecawatch.org/problems/eu_russ/russia/sakhalin/index_people.html.

¹³ « Putin Reverses Decision on Pipeline Path », *New York Times*, 26 April.

¹⁴ « Shell makes Sakhalin offer », *The Moscow Times*, 12 December 2006.

¹⁵ « Sakhalin Oil and Gas Projects : what is behind Russia's coercive behavior ? », *Eurasia Daily Monitor*, 3 October 2006, http://jamestown.org/edm/article.php?article_id=2371502 ; « Russie : révision des accords sur gaz et pétrole », *Le blog finance*, http://www.leblogfinance.com/2006/05/russie_rvision_.html.

¹⁶ « Gazprom holding talks with Shell », *Financial Times*, 11 October 2004.

¹⁷ « Shell offers to cut Sakhalin-2 stake by 30% », *Financial Times*, 11 December 2006 ; « Gazprom strikes \$7.45bn Sakhalin-2 deal », *FT.com*, 21 December 2006.

¹⁸ « La Russie menace Total d'un retrait de licence d'exploitation », *Les Echos*, 30 octobre 2006.

¹⁹ « Генпрокуратура занялась добычей газа » [La procureure générale se met à l'extraction de gaz], *Kommersant*, 8 novembre 2006, <http://www.kommersant.ru/doc.html?docId=719680> ; « L'offensive de Moscou contre la major russe TNK-BP », *Le Monde*, 13 novembre 2006, <http://abonnes.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3234,36-833855,0.html?xtor=RSS-3234>.

participation à Gazprom²⁰. En octobre 2006, le président de Gazprom a également annoncé que le développement du gigantesque gisement gazier de Chtokman dans la mer de Barents se ferait finalement sans participation internationale alors que, depuis plusieurs années, de nombreuses firmes étaient engagées dans un processus de sélection pour pouvoir être parties prenantes de ce projet très convoité²¹. Là aussi, les investissements sous la forme d'accords de partage de production sont en cause. Cette procédure initialement envisagée semble être abandonnée au profit d'une nouvelle forme de coopération dans laquelle les multinationales sont associées au projet de manière beaucoup moins avantageuse : leur apport technologique se fait de manière contractuelle et sans droits directs sur les revenus de la production.

Cet interventionnisme des pouvoirs publics russes en vue d'accroître leur contrôle sur les ressources naturelles n'est pas isolé, mais fait écho aux évolutions observées dans plusieurs pays tels que le Venezuela, la Bolivie, l'Équateur ou le Tchad²². Il résulte d'un contexte marqué, d'une part par des prix mondiaux élevés et, d'autre part, par des bilans de plus en plus critiques sur les politiques indifférenciées d'attraction des investissements directs étrangers²³, notamment dans le secteur de l'énergie (voir le cas du secteur gazier dans la République caribéenne de Trinité-et-Tobago)²⁴.

Les ambivalences d'une politique énergétique pragmatique

Le renforcement du poids de l'État dans le secteur énergétique et la pression accrue mise sur les multinationales montrent que la politique énergétique des autorités russes s'inscrit dans une perspective stratégique²⁵ visant à éviter que la Russie ne se transforme en pays dépendant. Les ressources énergétiques constituent en effet un levier essentiel pour l'action de l'État : au niveau géopolitique, d'abord, à travers notamment les prix du gaz à l'exportation et les choix d'investissement concernant les routes d'exportation des hydrocarbures ; au niveau de la politique de croissance

²⁰ « Kremlin Pressuring TNK-BP Oil Project », *Associated Press*, 17 novembre 2006, http://biz.yahoo.com/ap/061117/russia_targeting_bp.html?.v=2.

²¹ « Gazprom écarte les pétroliers occidentaux du projet Chtokman », *Les Echos*, 10 octobre 2006 ; « Deutschland Uber Alles », *Kommersant*, 10 octobre 2006, http://www.kommersant.com/p711628/Gazprom_without_foreign_partners/ et « Gazprom has new information on Stockman deposit », *Kommersant*, 19 octobre 2006, http://www.kommersant.com/p714498/Stockman_natural_gas_deposit/.

²² « Bolivia's energy move follows nationalisation trend », *Financial Times*, 2 mai 2006 ; « Nationalismes en sous-sol », *Le Monde*, 5 décembre 2007.

²³ CEPAL, *La inversión extranjera en América Latina y el Caribe – Informe 2003*, Naciones Unidas, Santiago de Chile, 2004 ; UNCTAD, *World Investment Report. Promoting linkages*, United Nations, New York y Geneva, 2001 ; UNCTAD, *World investment report. FDI policies for development, national and international perspectives*, United Nations, Genève and New York, 2003 ; C. DURAND, « Los límites de la IED como fuente de ideas para el crecimiento de las economías en desarrollo », *Problemas del desarrollo*, 36/140, 2005, p. 11-41.

²⁴ L. A. BARCLAY, « FDI-facilitated development : the case of the natural gas industry of Trinidad and Tobago », *INTECH Discussion Paper Series*, United Nations University, 2003-7.

²⁵ R. LARSSON, *Russia's Energy Policy : Security Dimensions and Russia's Reliability as an Energy Supplier*, FOI – Swedish defence Research Agency, 2006, <http://www2.foi.se/rapp/foir1934.pdf> ; S. BOUSSENA et C. LOCATELLI, « Le nouveau rôle de l'État dans l'industrie pétrolière en Russie : le privé sous tutelle ? », *Medenergie*, 20, juillet 2006, p. 32-38.

et des grands équilibres macroéconomiques ensuite, du fait des revenus considérables générés par ce secteur mais aussi de l'impact sur l'ensemble de l'économie des prix internes de l'énergie. Le cas de Gazprom est emblématique : le rôle de cette société dans la stabilité sociale et dans la politique étrangère du pays est tel que sa gestion ne peut pas se faire sur la seule base de la maximisation du profit, ce qui explique le rôle joué par l'Etat et l'extension de sa participation au dessus de 50% en 2005. Le rapprochement avec Rosneft peut apparaître comme un prolongement de cette logique, avant tout politique, de gestion du secteur énergétique.

Pourtant, le mouvement d'extension du contrôle de l'Etat n'est pas uniforme et ne tourne pas le dos aux mécanismes marchands. Au début du mois de juillet 2006, Rosneft a réalisé une des plus importantes opérations de l'histoire financière en introduisant sur les bourses de Londres et Moscou près de 15% de son capital pour un montant de 10,4 milliards de dollars, tandis que l'entière privatisation de la firme à un horizon de trois à dix ans était évoquée ²⁶. Un peu plus tôt dans l'année, c'est Gazprom qui levait les restrictions à la prise de participation des sociétés étrangères. Le cas Lukoil entre aussi assez mal dans un schéma de pure nationalisation : seconde société pétrolière au monde en terme de réserves d'hydrocarbures prouvées, elle n'est pourtant pas majoritairement contrôlée par l'Etat. Son président, Vaguit Alekperov, est certes un proche de Vladimir Poutine et son action, notamment au niveau international, semble parfaitement articulée avec les visées stratégiques du Kremlin ²⁷. L'évolution du secteur électrique montre également l'ambivalence de la politique énergétique russe. D'un côté, sous la direction d'Anatoli Tchoubaïs, Unified Energy System (UES) qui fournit en Russie 70% de l'électricité et un tiers du chauffage a été démantelée en vingt et une filiales et entre dans la dernière phase de sa privatisation ²⁸. D'un autre côté, le débat sur la libéralisation des prix de l'électricité – comme du gaz – avance difficilement ²⁹, ce qui renforce le sentiment que les privatisations annoncées n'impliqueront pas nécessairement une perte de contrôle public.

La politique énergétique des autorités russes, marquée par une combinaison pragmatique d'interventions administratives coercitives et d'instrumentalisation des mécanismes de marché, résulte à notre sens de trois types de préoccupations partiellement contradictoires. D'abord, il s'agit pour le pouvoir de s'assurer de la loyauté de l'ensemble des acteurs énergétiques, soit de manière directe à travers les structures étatiques, soit par l'assurance de la soumission réelle d'alliés dans le secteur privé aux vues stratégiques du pouvoir. Ensuite, il convient de donner au secteur de l'énergie une apparence de libéralisation afin de ne pas obérer les possibilités des firmes russes de se développer elles-mêmes à l'étranger ou de lever des fonds sur les marchés financiers internationaux. Enfin, la mise au pas des multinationales correspond à un conflit assez classique sur le partage de la rente entre gouvernements

²⁶ « Pétrole : Rosneft privé à 100 % d'ici 3 à 10 ans », *Le blog finance*, http://www.lblogfinance.com/2006/09/ptrole_rosneft_.html.

²⁷ R. LARSSON, *Russia's Energy Policy*, *op. cit.*

²⁸ « Le Russe UES veut lever en 2007 10 milliards de dollars en bourse », *Les Echos*, 24 et 25 novembre 2006.

²⁹ « Газ перетек на декабрь », *Kommersant*, 23 novembre 2006.

et multinationales ³⁰, mais les possibilités de coopération restent ouvertes : la Russie a de considérables besoins d'investissements pour relancer l'exploration, exploiter les ressources disponibles et faire face à la pénurie de gaz et d'électricité qui menace en raison du vieillissement des infrastructures, de l'accroissement de la demande et de l'épuisement des principaux gisements de gaz actuellement exploités.

La tentative de réorganisation des actifs liés au complexe militaro-industriel

La crise du complexe militaro-industriel au cours du processus de transformation postsocialiste a été particulièrement aiguë ³¹. Elle nourrit plusieurs types de préoccupations qui sous-tendent la réimplication de l'Etat depuis le début des années 2000. Sur le plan géopolitique, le délabrement du complexe militaro-industriel et l'accentuation du retard technologique ne peut pas ne pas avoir, à terme, d'incidence sur la position de la Russie sur la scène internationale. Sur le plan social, la situation est également problématique : le complexe militaro-industriel emploie environ deux millions de personnes et la proportion de la population active occupée peut s'élever jusqu'à 70% dans certaines localités ³² ; de plus, à la fin de l'année 2005, une vague sans précédent de mobilisations au sujet de l'emploi et des salaires a touché le secteur ³³. Enfin, l'activité de l'armement représente un enjeu économique important. La Russie est ainsi le premier exportateur d'armes dans le monde, juste devant les Etats-Unis, avec respectivement 31% et 30% du total des exportations mondiales d'armements conventionnels sur la période 2001-2005. Pour la Russie ces ventes représentent 6,1 milliards de dollars en 2005, dont l'essentiel s'effectue par le biais de l'entreprise publique Rosoboronexport ³⁴.

La crise du complexe militaro-industriel ³⁵ est la conséquence de l'effondrement des commandes publiques, de la rupture de certaines complémentarités technologiques réparties dans les différentes ex-républiques soviétiques, mais aussi de la désorganisation institutionnelle des relations industrielles. Bien que la majeure partie des entreprises soient restées formellement dans le giron de l'Etat dans la période

³⁰ P. M. SWEETZ y H. MAGDOFF, « Notas sobre la empresa multinacional », in P.M. SWEETZ, H. MAGDOFF, J. O'CONNOR y otros, *Teoría y practica de la empresa multinacional*, Buenos Aires, Periferia, 1974, p. 11-43.

³¹ La production civile et militaire du complexe militaro-industriel représentait en 2002 45,5% de son niveau de 1991, après être descendue à 20,1% en 1996, « Russia : output of the military-industrial complex, 1991-2002 », http://www.sipri.org/contents/milap/milex/aprod/nat_data.html.

³² « Arms Are More Than Gold », interview with Ruslan Pukhov, *Gazeta Wyborcza*, 17 December 2001, p. 9, disponible en ligne : <http://www.cast.ru/eng/publications/?id=62>.

³³ « Горячая пора оборонки » [Les temps chauds de la défense], *Krasnaïa Zvezda*, 24 décembre 2005, http://www.redstar.ru/2005/12/24_12/5_01.html.

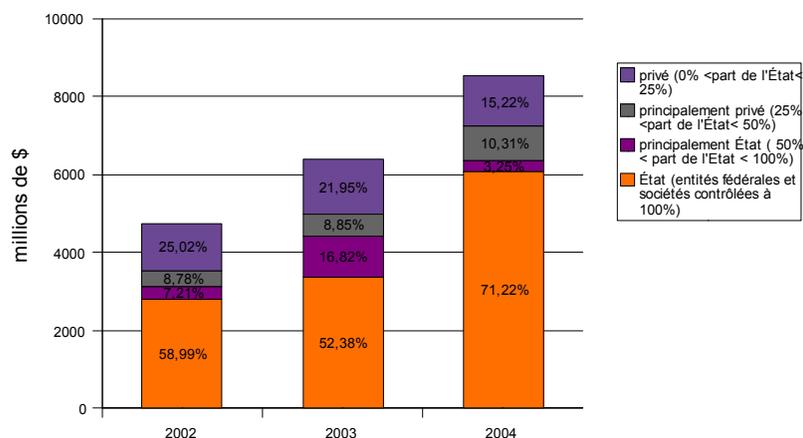
³⁴ « Russia's Arms Trade with Foreign States in 2005 », *Moscow Defense Brief*, 2, 2006, http://mdb.cast.ru/mdb/1-2006/arms_trade/item2/.

³⁵ J. SAPIR, « Conversion of Russian Defense Industries : A Macroeconomic and Regional Perspective », in M. McFAUL and T. PERLMUTTER (ed.), *Privatization, Conversion and Enterprise Reform in Russia*, Stanford, Ca., CISAC, Stanford University Press, 1994.

qui a suivi la disparition de l'URSS, elles étaient contrôlées de fait par des personnes privées et faiblement coordonnées entre elles ³⁶.

Le graphique 2 fait apparaître la tendance au renforcement de la présence de l'Etat dans les principales entreprises de défense. Mais, de manière plus significative encore, c'est la mise en place de holdings dominées par l'Etat, même si une participation privée subsiste de manière subordonnée, qui est révélatrice du processus de réorganisation industrielle en cours. Le plan de restructuration et de développement du complexe militaro-industriel sur la période 2002-2006 prévoyait de regrouper la plupart des centaines d'entreprises dispersées au sein d'une cinquantaine de grosses structures intégrées horizontalement et verticalement. Ces regroupements ont pour objectif d'améliorer les performances du secteur à travers une meilleure gestion des entreprises et une moindre dispersion des projets. Il s'agit aussi de mieux articuler activités civiles et militaires, afin de faciliter le processus de reconversion d'une partie de l'appareil productif. Un certain nombre de ces projets de réorganisation de grande ampleur ont déjà été réalisés, ou sont en voie de l'être, dans l'industrie aéronautique, dans la construction navale et dans d'autres domaines.

L'évolution de la structure de propriété des principales firmes de défense



Source : Center for analysis of strategies and technologies – <http://mdb.cast.ru/mdb/2-2005/facts/owner>.

La Compagnie de construction aéronautique unifiée

L'industrie aéronautique russe est complètement sinistrée. Elle produisait environ 500 avions et 200 hélicoptères en 1990, elle ne produit désormais plus que quelques unités chaque année et lorsqu'elles acquièrent de nouveaux appareils, les compagnies

³⁶ Une présentation de l'histoire du contrôle sur le complexe militaro-industriel au cours de la décennie 1990 a été faite par le journal *Kommersant*, « Military-Industrial Complex 1991-2000 », 4 décembre 2001. Disponible en ligne : http://www.kommersant.com/tree.asp?rubric=3&node=36&doc_id=300257.

nationales préfèrent passer des commandes à Boeing ou à Airbus plutôt que d'acquérir des Iliouchine. Dans le secteur de l'aéronautique militaire, la situation est également très dégradée mais l'effondrement a été limité en raison de la persistance de débouchés à l'exportation dans des pays qui, pour des raisons politiques, ne peuvent s'équiper en matériel occidental. Les grandes firmes tirent ainsi aujourd'hui près de 90% de leurs revenus des exportations.

Face à cette situation difficile, le gouvernement affiche une attitude volontariste et s'affirme prêt à investir massivement pour reconstruire la troisième industrie aéronautique du monde d'ici une dizaine d'années ³⁷. Dans cette perspective, la Compagnie de construction aéronautique unifiée (Объединенная авиастроительная компания-ОАК), qui a été officiellement enregistrée en novembre 2006, intègre les fleurons de l'industrie aéronautique russe ³⁸. Cette holding est contrôlée à 90,1% par l'Etat et à 9,9% par la compagnie Irkout dans laquelle EADS possède une participation de 10% ; avec l'intégration d'autres actifs, la participation du privé devrait s'élever à terme à 40%. La création de cette holding poursuit le mouvement d'intégration mené depuis le début des années 2000 avec notamment la constitution de groupes autour de Soukhoï et d'Irkout ³⁹.

Les partenariats internationaux dans le domaine de l'aviation civile sont au cœur de la stratégie des dirigeants pour développer le secteur. L'assouplissement des règles concernant les investissements étrangers dans le secteur est un premier signe de cette volonté d'ouverture ⁴⁰. Divers projet de coopération sont également en cours mais c'est le rapprochement avec EADS, une société dominée par des capitaux publics, qui constitue le signal le plus important ⁴¹.

³⁷ Rosbalt, « Авиапром заражён государством », 22 septembre 2005, disponible en ligne : <http://www.rosbalt.ru/2005/09/22/227525.html>.

³⁸ Viktor Khristenko, annonçait ainsi à l'automne 2005 que les investissements nécessaires à la sauvegarde du secteur d'ici à 2015 s'élèvent à environ 20 milliards de dollars et pourraient être financés par l'Etat à hauteur de 13,7 milliards, Rosbalt, « Документы по созданию ОАК внесены в Правительство РФ », 8 novembre 2005, disponible en ligne : <http://www.rosbalt.ru/2005/11/08/233845.html> ; voir également A. Хазбиев, « Лидерство или смерть », *Эксперт*, 10/504, 13 марта 2006. Disponible en ligne : http://www.expert.ru/economy/2006/03/aviaprom_rossii_editorial ; « Industrie aéronautique russe : problèmes et solutions », *RIA Novosti*, 9 octobre 2006.

³⁹ K. МАКИЕНКО, « The Russian Aircraft Industry : Contours of a Sesquipolar Model », *Moscow defence brief*, 1, 2006, <http://mdb.cast.ru/mdb>.

⁴⁰ « Russia to relax rules on foreign investment in aviation industry », *Financial Times*, 24 August 2006.

⁴¹ Ce rapprochement s'est concrétisé notamment par l'annonce en septembre 2006 d'une prise de participation évaluée à 7,9% de la banque publique Vnechtorbank (VTB) dans le capital d'EADS et par l'engagement de discussions entre les dirigeants des deux groupes. Voir « EADS envisage une augmentation de son capital », *Les Echos*, 7 décembre 2006 ; « Игорь Шувалов выбрал EADS », *Kommersant*, 8 décembre 2006, <http://www.kommersant.ru/doc.html?docId=728581> ; *Reuters*, « Russia needs political finesse to boost EADS link », <http://in.news.yahoo.com/060927/137/67zly.html>. Par ailleurs, Airbus associe d'ailleurs déjà la compagnie Irkout au développement de l'A350 et envisage d'ici 2007 de proposer aux compagnies russes une série de contrats de 110 millions de dollars. *Airbus Letter*, janvier

Le processus de consolidation dans l'aéronautique suscite trois types de remarques. D'abord, en termes de projet industriel : la logique administrative du processus de consolidation n'implique pas automatiquement la mise en cohérence des actifs. La lutte au sein de la nouvelle structure entre les différentes composantes va se poursuivre sans garantie de parvenir à une articulation des différentes traditions ni de la suppression des redondances. D'autre part, ce processus de consolidation met de nouveau en évidence le volontarisme de l'Etat dans la réorganisation de l'appareil productif ⁴². Enfin, la coopération interétatique à travers la relation émergente entre EADS et la nouvelle compagnie aéronautique unifiée semble devoir être un élément clef de la stratégie de reconstruction du secteur lancée par les autorités russes.

La réorganisation d'autres secteurs du complexe militaro-industriel

La constitution de la compagnie aéronautique unifiée est la plus importante des opérations de consolidation réalisées, mais elle est loin d'être la seule. C'est l'ensemble du complexe militaro-industriel qui est en train d'être réorganisé avec la constitution de multiples holdings intégrées avec, notamment, la consolidation du secteur de la construction navale et la constitution de la compagnie industrielle unifiée Oboronprom.

La construction navale est sans doute le secteur le plus dynamique lié aux industries de défense. Son rythme de croissance est ainsi, depuis plusieurs années, plus rapide que celui du PIB. L'année 2005 a été marquée par une tendance nette à la consolidation du secteur avec un double mouvement de réorganisation ⁴³. D'un côté, une restructuration est lancée par l'Etat en vue de constituer une holding pour tous les actifs qui touchent à la construction de vaisseau sous-marin. D'un autre côté, Mejjprombank (la Banque industrielle internationale), à travers sa compagnie industrielle unifiée (OPK), a pris en main le processus de réorganisation de l'industrie navale de surface. Pour cela, elle s'appuie sur sa proximité avec la société Rosoboronexport et ses liens avec les clans politiques attachés aux structures-forces (*silovikis*). L'étape suivante devrait être la création d'une holding publique de la construction navale de surface regroupant les actifs privés comme ceux contrôlés par l'Etat. Le processus de négociation qui s'ouvre semble difficile ⁴⁴, dans la mesure où l'Etat doit contrôler au moins 51% de la nouvelle holding alors qu'il n'a que peu d'actifs à apporter.

Le cas de la holding Oboronpom, constituée en 2003 mais qui est déjà un des leaders de l'industrie de défense russe, est un autre exemple significatif. Détenue en

2006, http://www.airbus.com/store/mm_repository/press_kits/att00006457/media_object_file_Airbus_Letter_Jan_2006_French.pdf.

⁴² Il semble que les autorités russes aient forcé la main aux acteurs privés : par exemple, le processus de valorisation des actifs qui a précédé leur consolidation aurait donné lieu à une survalorisation des actifs du groupe public Soukhoï par rapport à ceux du groupe privé Irkout : « Soukhoï coûte plus cher qu'Irkout » (*Vedomosti*), *RIA Novosti*, 10 novembre 2006.

⁴³ К. МАКИЕНКО, « Consolidation and restructuring of the Russian Shipbuilding Sector during 2005 », *Moscow defense Brief*, 1, 2006, www.cast.ru.

⁴⁴ *Arms Tass*, « Роспром в 2006 году представит в правительство концепцию реформирования судостроения », 30 juin 2005, <http://arms-tass.su/?page=article&aid=16212&cid=94>.

partie directement par l'Etat par le biais de l'agence fédérale de gestion de la propriété fédérale et en partie par Rosoboronexport, cette société a pris en charge depuis 2005 la consolidation des actifs publics liés à la production d'hélicoptères et devrait prendre le contrôle après la mi-2007 de la seule entreprise clé du secteur, Rostvertol, qui reste actuellement dans les mains d'actionnaires privés ⁴⁵. Rosoboronprom possède des actifs liés aux systèmes de défense antiaérienne. Elle est aussi très active dans la réorganisation des unités produisant de l'électronique militaire ce qui devrait aboutir à la création d'une nouvelle holding ⁴⁶, de même que dans la construction de moteurs pour avions où Rosoboronprom mène l'opération de consolidation en partenariat avec le groupe Sistema ⁴⁷.

Le retour de l'Etat producteur dans d'autres secteurs

Energie, défense et aéronautique sont des secteurs économiques où l'implication de l'Etat, bien que mise à mal par deux décennies de politiques néolibérales, a été et demeure en partie très importante dans de nombreux pays. Le réinvestissement de l'Etat russe dans ces secteurs pourrait donc être interprété comme un simple retour de balancier après une décennie d'enthousiasme excessif pour les vertus de l'économie de marché. Une série d'actions engagées dans d'autres types d'activités suggèrent cependant un mouvement plus profond. Certaines actions relèvent très clairement d'une logique politique : c'est le cas de la constitution du groupe Gazprom-médias, une filiale du géant gazier qui est devenu en quelques années un des principaux groupes de médias avec trois chaînes de télévision, cinq radios et sept journaux et magazines ⁴⁸. D'autres opérations semblent en revanche relever davantage d'une logique de réorganisation industrielle.

Des actifs clés du secteur automobile passent sous le contrôle de Rosoboronexport

A l'automne 2005, la société publique chargée des exportations d'armement, Rosoboronexport, a pris le contrôle de la principale entreprise russe de construction automobile AvtoVaz et a imposé un changement de direction. L'entreprise étant en difficulté face à la concurrence des sociétés occidentales implantées en Russie et des importations venues d'Asie mais aussi autrefois liée aux affaires de Boris Berezovski et au centre de divers réseaux mafieux, l'administration présidentielle a pris la décision d'intervenir directement ⁴⁹. AvtoVaz est déjà engagée dans une *joint-venture* avec General Motors, mais depuis le changement de direction, celle-ci est mise à

⁴⁵ Rosbalt, « Гендиректор « Оборонпрома » возглавил Совет директоров « Камова » », 3 novembre 2005, disponible en ligne : <http://www.rosbalt.ru/2005/11/03/233372.html> et site web de la compagnie : <http://www.oboronprom.com>.

⁴⁶ « Rosoboronexport Creates Another State Holding Company », *Kommersant*, 20 février 2007, http://www.kommersant.com/p742083/Rosoboronexport_electronics/.

⁴⁷ « Sistema and Rosoboronexport to Control Engine Construction », *Kommersant*, 9 février 2007, http://www.kommersant.com/p741196/r_500/Rosoboronexport_Sistema_Engines/.

⁴⁸ Voir le site de la compagnie : <http://www.gazprom-media.com/>.

⁴⁹ « Revving Up Russia's Automotive Industry », *Russia Profile*, 4 July 2006.

mal et c'est vers Renault que les projets de coopération les plus ambitieux semblent se tourner : un accord serait ainsi en voie d'être conclu pour qu'AvtoVaz produise la Logan et abandonne son modèle se situant sur le même segment de marché, la Kalina, en échange de transferts technologiques ⁵⁰. Le problème pour l'entreprise est qu'elle ne semble pas en mesure de produire elle-même des voitures capables de concurrencer celles que les principaux constructeurs mondiaux assemblent ou vont assembler en Russie (Ford, Hyundai, BMW, GM, le Chinois Chery, Nissan, Toyota et VV). L'arrivée de Rosoboronexport suggère une réorientation partielle de l'activité de l'usine vers la production de véhicules militaires qui pourraient bénéficier des réseaux de commercialisation de la société d'exportation d'armements. La prise de contrôle du producteur de camions Kamaz par Rosoboronexport évoquée au début de l'année 2006 répondrait alors à la même logique ⁵¹ : déjà un tiers des véhicules exportés par Kamaz le sont à travers le canal de Rosoboronexport, et ces exportations pourraient se développer ⁵². En revanche, rien ne semble indiquer pour l'instant que l'idée évoquée au début de l'année 2006 par le dirigeant de l'agence fédérale pour l'industrie (Rosprom) de créer un producteur automobile national par la consolidation des différentes entreprises russes (Uaz, Gaz, Kamaz et AvtoVaz) soit en voie de se concrétiser.

Vers une holding de l'industrie atomique

Gazprom a pris le contrôle en 2004 de la société AtomStroiExport puis de la principale entreprise de construction d'équipement mécanique OMZ qui produit notamment des cuves pour les centrales nucléaires en novembre 2005. En décembre de la même année, la société Interros vend à l'entreprise publique d'électricité RAO-UES un bloc de contrôle dans le constructeur de turbines Silovye Machinery et une minorité de blocage à Siemens en janvier 2006 ⁵³. Ces différents actifs constituent la base pour la création d'une holding dans le secteur du nucléaire civil annoncée par ailleurs par l'agence RosAtom ⁵⁴.

Une consolidation annoncée dans le transport aérien

Le ministère des Transports et l'administration présidentielle veulent réduire la fragmentation du secteur dans le pays en consolidant les actifs de l'Etat au sein de la

⁵⁰ « Les Usines VAZ pourraient sacrifier la Lada-Kalina au profit de la Logan », *Ria Novosti*, 23 octobre 2006, <http://fr.rian.ru/russia/20061023/55042805.html>, *Kommersant*, 27 January 2006, http://www.kommersant.com/p-8021/AvtoVAZ_KAMAZ_GAZ_to_Consolidate_into_National_Automobile_Corporation/.

⁵¹ « «Рособоронэкспорт» нацелился на КАМАЗ », *Kommersant*, 8 février 2006, <http://www.kommersant.ru/doc.html?docId=647650>.

⁵² « «Rosoboronexport» is interested in development of «KAMAZ» and Kazan helicopter plant », *Tatar-inform*, 13 May 2006, <http://www.tatar.ru/?DNSID=552490b8a167dc50d036797ff817c8a1&full=22826>.

⁵³ Site du groupe Interros : www.interros.ru/eng/assets/powermachines, 11 décembre 2006.

⁵⁴ « L'Etat crée l'équivalent nucléaire de Gazprom », *Ria Novosti*, le 2 septembre 2006, <http://fr.rian.ru/russia/20060209/43443607.html>.

compagnie majoritairement publique Aeroflot ⁵⁵. Le 20 novembre 2006, un accord a ainsi été annoncé concernant l'intégration des compagnies régionales privées de Sibérie orientale, Dalavia et Sakhaline Airlines, dans une filiale d'Aeroflot spécialisée sur l'Extrême-Orient russe ⁵⁶. En revanche, le transfert à Aeroflot des 25% que possède l'Etat dans la compagnie S7 (ex-Sibir) ne fait pas accord entre le ministère des Transports et celui du Développement économique qui continue à évoquer une privatisation des participations de l'Etat dans le secteur ainsi que les actionnaires privés de Sibir ⁵⁷. Le ministère des Transports envisagerait également de créer une compagnie unifiée de gestion des aéroports sous contrôle public et étudie notamment le modèle de la société Aéroport de Paris pour procéder à cette consolidation ⁵⁸.

Prise de contrôle public sur les métaux non ferreux et les aciers spéciaux

Alors que les firmes privées semblent solidement établies dans le secteur de la sidérurgie et de l'aluminium, les producteurs d'autres métaux non ferreux paraissent aujourd'hui visés par les firmes publiques. En juillet 2006, l'agence d'exportation d'armes, Rosoboronexport, a ainsi pris le contrôle de 41% du premier producteur mondial de titane, VSMPO-Avisma qui est depuis le milieu des années 1990 un fournisseur de Boeing et d'Airbus ⁵⁹. Le titane étant un matériau indispensable dans l'industrie aéronautique, cette acquisition constitue un atout pour la partie russe afin de développer ses coopérations internationales dans ce domaine. Toujours en lien avec l'industrie de défense, Rosoboronexport a annoncé la création en février d'une nouvelle filiale, Russpetsstal. Pour l'instant, cette holding ne contrôle que l'usine Krasny Oktiabr de Volgograd mais devrait prochainement acquérir le combinat métallurgique de Tchéliabinsk et créer à terme un monopole public des aciers spéciaux pour la production d'armes ⁶⁰.

Parallèlement, le groupe Interros de l'oligarque Vladimir Potanine qui a déjà dû céder ses actifs dans Silovye Machinery est en voie de démantèlement. Le géant du Nickel, Norilsk, privatisé lors de l'opération « prêts contre actions » au milieu des années 1990, est désormais dans la ligne de mire : la mise en cause de son PDG – Mikhaïl Prokhorov – dans une affaire de proxénétisme lors d'un séjour à Courchevel en décembre 2006 devrait accélérer le retour de ce joyau de l'industrie russe dans le giron public via la société publique de production de diamants Alrosa ⁶¹.

⁵⁵ « Aviation Companies form a Flock », *Kommersant*, 11 April 2006, www.kommersant.com/page.asp?id=665357.

⁵⁶ « Aeroflot, Dalavia and Sakhalin Airlines Propose to Establish Far-East Aviation Company », Press release from Aeroflot web site, 20 November 2006, www.aeroflot.ru/eng/news.asp?ob_no=712&d_no=5335.

⁵⁷ « Russian airline S7 may form alliance with Aeroflot », *Ria Novosti*, <http://en.rian.ru/russia/20060731/52065104.html>.

⁵⁸ « Минтранс вырывает на взлетные полосы », *Kommersant*, 10 juillet 2006.

⁵⁹ « VSMPO-Avisma Gets under the Govt's Control », *Kommersant*, 19 July 2006, www.kommersant.com.

⁶⁰ « Rosoboronexport Stands Special Services in Good Stead », *Kommersant*, 9 février 2007, http://www.kommersant.com/p741231/Rosoboronexport_Special_Services/.

⁶¹ « They Just Can't Get Along Anymore », *Kommersant*, 1^{er} février 2007, http://www.kommersant.com/p738752/company_Interros/.

Conclusion

Les éléments empiriques présentés dans ce texte mettent en évidence une croissance significative et une consolidation de la propriété publique, en particulier depuis 2004. Cette évolution s'effectue principalement dans les domaines de l'énergie et de la défense, qui revêtent aux yeux des dirigeants politiques russes une importance stratégique, mais pas uniquement. Les opérations relevées dans des secteurs mixtes civil/militaire tels que l'aéronautique ou la construction navale, mais aussi dans l'industrie automobile, les médias, le nucléaire civil, le transport aérien ou le secteur des métaux attestent d'un mouvement plus ample. Ce retour de l'Etat organisateur de la production s'effectue parfois en mobilisant des méthodes administratives (réglementation fiscale ou environnementale) mais emprunte toujours, au moins formellement, des mécanismes de marché et leur permet de perdurer. Deux entreprises publiques, Gazprom et Rosoboronexport, sont fréquemment impliquées dans les opérations décrites et apparaissent ainsi comme des instruments privilégiés de la volonté des autorités. Il faut enfin noter que la plupart des interventions de l'Etat évoquées se situent dans des domaines d'activité où des entreprises étrangères sont également présentes en Russie. Parallèlement, il existe des pans entiers de l'économie qui ne sont pas directement concernés par le mouvement décrit. C'est le cas de l'industrie chimique⁶² ou de la sidérurgie et de l'aluminium, où le mouvement de concentration d'actifs privés a permis la constitution de firmes de taille mondiale⁶³.

Le retour de l'Etat industriel constitue une réorientation de la trajectoire économique russe postsoviétique après une décennie de régression économique⁶⁴ résultant largement de politiques façonnées par les puissances occidentales⁶⁵ et de déclassement géopolitique. Il s'agit d'un côté de permettre à l'Etat de reprendre le contrôle du secteur des hydrocarbures considéré comme stratégique en raison des flux considérables de revenus qu'il génère et des implications géopolitiques de la répartition des exportations. D'un autre côté, la consolidation des actifs industriels avec ou sans la participation directe de l'Etat, s'inscrit dans le cadre d'une volonté de préserver un appareil productif national autonome face à ce que les autorités interprètent comme une menace de subordination par rapport aux firmes étrangères.

⁶² « Chemical Industry Development Strategy », *Kommersant*, 2 décembre 2006. http://www.kommersant.com/p726907/Chemical_Industry_Development_Strategy/ et <http://www.kommersant.ru/doc.html?docId=726907>.

⁶³ Voir C. DURAND, « De la prédation à la rente : émergence et stabilisation d'une oligarchie capitaliste dans la métallurgie russe (1991-2002) », *Géographie, Économie, Société*, 6/1, 2004, p. 19-38 et ID., « Pourquoi les firmes métallurgiques russes s'internationalisent-elles ? », *Revue d'études comparatives est-ouest*, 2007, à paraître.

⁶⁴ M. BURAWOY, « Transition without Transformation : Russia's Involuntary Road to Capitalism », *East European Politics and Societies*, 15/2, 2001, p. 269-290 ; J. SAPIR, *Le chaos russe*, Paris, La Découverte, 1996.

⁶⁵ J. HOUGH, *The Logic of Economic Reform in Russia*, Washington, Brookings Institution Press, 2001 ; J. SAPIR, « La crise financière russe d'août 98, tournant de la transition en Russie ? », document de travail CEMI-EHESS, 2001. <http://www.ehess.fr/centres/cemi/pages/doc1-sapir.pdf> ; J. WEDEL, *Collision and Collusion*, London, Macmillan, 1998.

Cette inflexion de la trajectoire russe postsoviétique s'effectue cependant sans ruptures institutionnelles majeures par rapport au processus transitionnel. La libéralisation de l'économie pour l'essentiel n'est pas remise en cause et se poursuit même dans une série de domaines ⁶⁶. D'ailleurs, l'extension de la propriété publique respecte d'un point de vue formel le cadre de transactions de marché, ce qui rend le processus en cours largement réversible. De plus, aucune dynamique populaire ne vient nourrir une dynamique de transformation sociale du même type que celles que connaissent actuellement la Bolivie et le Vénézuéla. Le mouvement de réorganisation de la propriété se présente donc comme une rupture partielle par rapport à l'orientation libérale de la période précédente mais il peut aussi être interprété comme un processus de redistribution du contrôle des actifs et des flux de richesses au profit du petit groupe social exerçant le pouvoir politique et de ses alliés ⁶⁷. Entre nationalisme développementaliste et recomposition oligarchique, l'écheveau des logiques économiques, sociales et politiques du retour de l'Etat industriel en Russie reste à démêler.

⁶⁶ OCDE, *Etude économique de la Fédération de Russie*, Paris, 2006, http://www.oecd.org/document/55/0,2340,fr_2649_201185_37800302_1_1_1_1,00.html ; EBRD, *op. cit.* ; IET, *Russian economy in 2005. Trends and Perspectives*, Moscow, 2006, <http://www.iet.ru/index.php?&lang=en> ; IET, *Russian Economy : trends and perspective, October 2006*, Moscow, <http://www.iet.ru/publication.php?folder-id=44&category-id=115>.

Le *Financial Times* du 19 juin 2006 présente ainsi les principaux membres du gouvernement et de l'administration présidentielle et les fonctions de direction économique qu'ils exercent. « Back in Business – How Putin's Allies are turning Russia into a Corporate State », reproduit dans le *Courrier international* du 16 juillet 2006.

Les interactions entre pouvoirs économique et politique en Russie

Nina BACHKATOV

Les liens entre pouvoir politique et économique en Russie sont souvent évoqués de manière négative, avec un cortège de scandales et de crises où se mêlent oligarques, argent noir, méthodes mafieuses, corruption des hommes politiques et contagion de la société civile, affaire Ioukos et, dernièrement, la crise du gaz avec l'Ukraine.

Mais si, en ce domaine comme dans d'autres, il fut beaucoup pardonné à Boris Eltsine, il en est autrement pour son successeur. Même quand il lançait les chars à l'assaut du Parlement en octobre 1993, Eltsine conservait sa réputation de démocrate dans la mesure où il apparaissait comme le seul rempart contre un retour des communistes dont il avait détruit le système politique *et* économique. Plus de six ans après sa première élection à la présidence, Vladimir Poutine reste pour les Occidentaux « l'ex-colonel du KGB » et cet héritage expliquerait, selon eux, la réduction des libertés démocratiques sur le plan politique et, dans le domaine économique, une dérive étatiste, caractérisée par une lourde intervention de l'Etat dans l'économie et la soumission du développement économique du pays à des intérêts stratégiques nationaux.

La question est de savoir s'il s'agit d'un nouveau phénomène dans la Russie d'après 1991, s'il s'agit d'un phénomène spécifiquement russe, quelles sont les conséquences de cette situation sur la politique russe, et ce que cette politique nous suggère concernant l'évolution de la Russie notamment dans ses relations avec l'Occident.

Changement et continuité

Ces liens entre le secteur économique et le pouvoir politique sont au cœur du projet politique de Vladimir Poutine, depuis son arrivée au pouvoir jusqu'à ce jour. En juillet 2006 encore, lors d'une rencontre avec les gouverneurs, il rappelait que « tout

retour au système planifié de type soviétique » était « impossible et nuisible », mais que « préparer des plans et des programmes est parfaitement compatible avec une économie de marché »¹.

Mais ces liens ne sont pas une création de Poutine. Dès le lancement de la *perestroïka*, la crédibilité de Mikhaïl Gorbatchev en tant que réformateur sera attachée à ce lien entre démocratie et marché. A l'époque, et jusqu'à ce jour, les adjectifs « démocrate », « réformateur », « libéral » sont utilisés comme des synonymes. Ainsi faudra-t-il attendre la première loi sur les coopératives, en 1988, pour que les sceptiques qui avaient dénoncé la *perestroïka* comme un « nouveau truc pour endormir « l'Occident », interprètent ce droit d'entreprendre comme la preuve que Gorbatchev voulait vraiment réformer son pays. De leur côté, les conservateurs du parti communiste considéraient toute réforme en faveur de la liberté d'entreprendre comme une menace directe contre l'autorité du parti et le système de parti unique.

Boris Eltsine entretiendra cette confusion entre liberté économique et liberté politique qui lui avait si bien réussi dans sa conquête du pouvoir contre un Gorbatchev jugé trop timoré. Sur le plan international, il cultive l'image d'un président démocrate et réformiste qui s'est donné pour tâche de détruire le système communiste et d'empêcher qu'il puisse revenir au pouvoir par le biais des urnes. Il s'agit d'un combat politique mais aussi économique, et, preuve de sa bonne foi, il ouvre les portes de son nouvel Etat indépendant aux conseillers étrangers prônant une « thérapie de choc », expression utilisée pour désigner les réformes radicales.

La privatisation

Le succès de l'opération passe par la destruction de la base économique du parti communiste et de tout le système de propriété d'Etat – pour ensuite le redistribuer. Ce sera la politique de privatisation, une réforme économique opérée à l'initiative et sous la direction du pouvoir politique.

La réalisation de ce programme est confiée à un groupe de jeunes réformateurs sous la houlette du tandem Egor Gaïdar/Anatoli Tchoubaïs, aidés par une cohorte de conseillers occidentaux et par les institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale. Les propriétés du Parti communiste sont réparties entre les nouveaux organes du pouvoir politique. La propriété d'Etat (y compris les entreprises) est privatisée d'abord par *vouchers* (certificats de propriété distribués au personnel des entreprises au terme de la privatisation), ensuite par mises aux enchères, toujours sous contrôle des réformateurs pour qui le modèle est le marché, tout le marché, et avec l'aide de conseillers surtout américains.

En 1996, les libéraux « fondamentalistes » ont été écartés du gouvernement mais Eltsine, qui brigue un second mandat présidentiel avec une popularité en perte de vitesse, se présente comme le seul homme capable de prévenir le retour des communistes et la fin des réformes.

Les premiers entrepreneurs russes mettent leur argent et leur(s) média(s) au service de la campagne présidentielle. En retour ils obtiennent un accès privilégié aux

¹ *ItarTass*, 21 juillet 2006.

grands secteurs, notamment la finance et les richesses naturelles. Ensuite, ils se feront élire députés ou financeront l'élection d'hommes dévoués à leurs intérêts.

C'est l'époque où se structure un système totalement opaque d'interpénétration et d'interdépendance du pouvoir politique et du pouvoir économique. La survie du président est liée au support des forces économiques mais, en même temps, ces derniers continuent à dépendre de la bonne volonté du pouvoir politique pour poursuivre leur activité, bénéficier de prêts bon marché ou de garanties de l'Etat, obtenir des régimes fiscaux préférentiels, se protéger de leurs ennemis, prévenir le vote de législations contraires à leurs intérêts (notamment des hausses de taxes).

Il serait donc excessif de décrire Boris Eltsine comme un président entièrement aux mains des oligarques. En cas de conflit avec l'élite du monde des affaires, il peut s'adresser à la nation et rechercher le soutien de la population qui les déteste ².

Les oligarques seront ensuite affectés par la crise financière de l'automne 1998 qui a exposé la faiblesse des acteurs politiques et économiques, hier si puissants, qui apparaissent soudain dans la position de mendiants : pour sortir de la crise, les premiers se tournent vers l'Occident ; les seconds se tournent vers l'Etat. La crise de 1998 a aussi favorisé l'éclosion d'une nouvelle classe d'entrepreneurs qui ont commencé à comprendre que les formes criminelles d'enrichissement sont en fin de compte destructrices et déstabilisatrices.

La nouvelle présidence

C'est dans ce contexte d'après-crise d'août 1998, que Vladimir Poutine est nommé Premier ministre puis élu président. Les milieux d'affaires sont encore sous le coup des conséquences de cette crise financière, et plus que jamais conscients de la nécessité d'avoir de bonnes relations avec le pouvoir. Même les grands secteurs, y compris les monopoles naturels comme Gazprom, Unified Electric Sytem ou le système de transport ferroviaire, adoptent un profil bas car ils sont conscients de leur dépendance vis-à-vis du pouvoir ³.

Après avoir bien fait comprendre aux oligarques qu'ils devaient renoncer à jouer un rôle en politique comme sous Eltsine, soit directement soit indirectement via leur média ⁴, V. Poutine choisit la conciliation et propose un pacte de non-agression entre forces politiques et économiques, avant de faire d'elles, surtout des monopoles d'énergie, un élément clé de sa diplomatie de l'énergie. C'est à la fois une manière de sécuriser sa relation avec les milieux d'affaires et de rappeler qui est le patron.

Succédant à un président discrédité, V. Poutine a entamé la remise au pas en s'appuyant sur l'hostilité populaire envers les oligarques et sur une nouvelle équipe dominée par des anciens des services de sécurité et de l'armée qui, comme lui, ont une antipathie profonde envers ces oligarques dans lesquels ils voient des pilleurs de propriété publique. Il entame ainsi la première étape de sa consolidation du pouvoir présidentiel.

² L. SHEVTSOVA, *Yeltsin's Russia, Myths and reality*, Washington DC, Carnegie Endowment for International Peace, 1999, p. 277-278.

³ *Ibid.*, p. 286.

⁴ L'attaque contre les oligarques commence en juin 2000 avec l'arrestation de Vladimir Goussinski pour fraude.

Le climat s'y prête. La crise a entamé le peu de confiance que la population avait dans les forces du marché, ayant perdu ses économies pour la troisième fois en moins de dix ans. La nouvelle approche de Poutine, et singulièrement sa politique étrangère de restauration de la grandeur nationale via le développement économique, tombe en terrain fertile.

Sur le plan économique, il peut compter sur le soutien des industriels conscients de l'occasion qui leur est offerte de légitimer leurs biens et de bénéficier d'un retour à l'ordre, d'un système cohérent et, en conséquence, d'une confiance nouvelle de la part des étrangers.

Par ailleurs, une série d'acteurs économiques sont conscients qu'un certain degré d'intervention étatique n'est pas incompatible avec une économie de marché. Même aux Etats-Unis, où l'intervention directe de l'Etat dans les entreprises est un tabou, il est de pratique courante de passer du secteur politique au secteur des entreprises, le second bénéficiant des contacts établis par ces transfuges dans la fonction précédente. Il existe aussi des *lobbies* puissants qui financent les campagnes électorales de parlementaires attachés ensuite à défendre leurs intérêts. En Europe, l'intervention de l'Etat est un sujet de débat idéologique traditionnel entre la gauche et la droite, avec une évolution vers plus de marché. Mais face à la globalisation, on a vu, en 2006 par exemple, des hommes politiques de droite défendre la notion de « patriotisme économique »⁵. En revanche, le maintien de services publics fait l'objet d'un large consensus social et politique.

L'intervention de l'Etat dans la vie économique n'est donc pas une exception russe.

Il existe néanmoins une différence fondamentale entre la Russie et l'Europe. Dans l'Union européenne, la présence de l'Etat dans des secteurs comme la santé, les transports, l'éducation, est perçue comme une garantie de services de qualité à l'ensemble de la population, services qui seraient menacés s'ils étaient laissés aux mains de sociétés guidées par le seul profit.

En Russie, la présence de l'Etat est avant tout un moyen d'empêcher que les secteurs dits stratégiques ne soient monopolisés par quelques-uns sans que l'opération profite à l'ensemble de la population. Celle-ci se considérant comme un « propriétaire collectif » des ressources naturelles, s'aligne facilement sur la notion d'intérêts « nationaux » défendus par le pouvoir politique. Il s'agit d'un héritage communiste qui s'est greffé sur la tradition communale russe et reste très ancré⁶.

Cette dimension spécifiquement russe explique pourquoi le pouvoir, quand il intervient dans les affaires économiques, peut compter sur le soutien de la grande majorité de la population – pas uniquement des gens peu éduqués, mais aussi de nombreux intellectuels et même d'une partie de la classe moyenne émergente.

Il est de bon ton en Occident, y compris parmi les analystes, de se moquer de la notion même de soutien populaire dans un système qui contrôle les médias et veille à

⁵ Par exemple, Dominique de Villepin, le Premier ministre français, est intervenu dans le débat concernant la fusion entre Gaz de France et Suez pour empêcher une offensive de l'Italien Enel sur Suez au début de l'année 2006.

⁶ L'exemple ultime de la prégnance de cet héritage est la question du marché des terres agricoles, toujours dans les limbes en 2006.

contenir toute source de pouvoir alternatif. Mais il existe un débat social et le pouvoir a pu mesurer la capacité de mobilisation des Russes en dehors des structures lors des grandes manifestations de l'hiver 2005 contre la réforme des avantages sociaux ⁷.

Le système Poutine

En ce sens, on peut considérer que le lien réaffirmé par V. Poutine entre pouvoir économique et pouvoir politique est un facteur d'union nationale.

Il est aussi un facteur de politique étrangère puisque la « communauté internationale » va analyser la poursuite des réformes comme un signe que « le président Poutine avance dans la bonne direction ». Il suffit de rappeler la sympathie que lui valut le vote par le parlement d'une série de réformes, notamment la taxe unique, que Eltsine n'était jamais parvenu à obtenir. L'espoir était de voir, enfin, le marché russe s'ouvrir aux investisseurs étrangers dans des conditions d'autant plus favorables que, après la crise de 1998, la plupart des grands groupes russes étaient incapables de résister.

Très rapidement, le vent a tourné en grande partie parce que l'Occident, une fois de plus, a pris ses désirs pour la réalité. Vladimir Poutine supporte le marché parce qu'il lui apparaît comme le meilleur moyen de développer l'économie de son pays et ouvre la Russie aux investisseurs étrangers pour la même raison. Il a en effet une conscience aiguë de l'incapacité pour la Russie de redevenir une puissance de premier plan, son but ultime, si elle reste pauvre et isolée.

Sa vision du développement russe s'articule autour d'un partenariat entre les mondes économique et politique unis dans le but commun qui est de développer une Russie puissante et respectée. Mais il ne fait aucun doute que les impulsions, et le dernier mot, reviennent au Kremlin.

Le cas de Mikhaïl Khodorkovski prend ainsi toute sa dimension dans la mesure où l'oligarque prétend continuer à jouer un rôle politique de premier plan (en finançant des partis d'opposition, des médias et des ONG) mais surtout en développant une politique industrielle indépendante et même, dans l'esprit du Kremlin, une forme de diplomatie personnelle. Au moment de son arrestation en octobre 2003, Khodorkovski négociait une éventuelle fusion avec une compagnie pétrolière américaine, projetait de construire un pipeline privé pour vendre du pétrole aux Etats-Unis, et il était reçu à l'étranger comme un vice-roi.

Or le secteur pétrolier, surtout à l'époque, est au cœur du projet du Kremlin. Un projet qui consiste à regrouper des entreprises russes stratégiques afin de former un groupe de taille performante au niveau international, de garantir une majorité ou une minorité de blocage à l'Etat russe, puis d'ouvrir la compagnie à des participations étrangères. Ceci permet de disposer des fonds indispensables pour relancer les secteurs en question. Parfois, le Kremlin a décidé de dépasser le seuil de 25% afin d'augmenter l'attrait des investisseurs étrangers ⁸.

⁷ Elle prévoyait de « monétiser » une série d'avantages en nature comme des réductions de tarifs ou la gratuité de prestations médicales, transports en commun, services communaux liés à l'habitation, etc.

⁸ A ce niveau de 25%, l'investisseur a peu de possibilités de contrôle sur les décisions stratégiques. Voir *Financial Times*, 24 août 2006.

Les secteurs dits « stratégiques »⁹ sont considérés comme trop importants pour être livrés aux seules règles du marché et à l'influence étrangère. Ils seront gérés comme des entreprises privées, y compris grâce à l'engagement de *managers* étrangers, mais sous contrôle étatique. Ce dernier est assuré par la nomination d'hommes de confiance du président, y compris des membres de l'administration présidentielle, qui représentent l'Etat dans ces entreprises.

En juin 2000, Dmitri Medvedev, qui n'était alors que vice-président de l'administration présidentielle, était nommé vice-président du conseil des directeurs de Gazprom remplaçant l'ancien Premier ministre Viktor Tchernomyrdine ; en avril 2001, Medvedev devenait président d'un groupe de travail chargé de réformer le géant gazier détenu à 38% par l'Etat. En 2002, il était nommé président de Gazprom.

Le mouvement s'élargit en 2004, avec la nomination, en juillet, du vice-président de l'administration présidentielle, Igor Setchine, comme président du conseil des directeurs de Rosneft. En août, un autre vice-président de l'administration, Vladimir Sourkov, est nommé représentant du Kremlin au conseil des directeurs de la société d'Etat de transport de pétrole Transprodukt. En août toujours, Igor Chouvalov, un autre membre de l'administration, est nommé au conseil des directeurs de Russian Airways, la compagnie d'Etat qui contrôle les exportations de pétrole par rail. Le 25 octobre, le conseiller présidentiel pour les affaires étrangères, Sergueï Prikhodko, est nommé président du conseil des directeurs du holding TVEL, la compagnie d'Etat qui est le principal exportateur de fuel nucléaire. Le conseiller présidentiel Viktor Ivanov a été nommé président d'Almaz-Antei, le géant du diamant, et au conseil d'administration d'Aeroflot.

Ce système reste très opaque et, en multipliant les promotions industrielles des membres de son administration, le président favorise l'apparition d'un bloc de lobbyistes, parfois concurrent, au sein même du Kremlin. Mais il serait réducteur de conclure qu'il a tout simplement remplacé des oligarques hostiles par des oligarques amicaux et que le Kremlin a en fait redistribué les richesses à une autre clique.

Certes, ces administrateurs bénéficient, eux et leurs proches, de retombées dues à leur présence dans les grands secteurs, pas exemple *via* l'attribution de contrats de sous-traitance ou des commandes à des entreprises qui sont liées à leurs familles. Mais comme V. Poutine et ses ministres le rappellent volontiers, ils ne s'occupent pas de la gestion des entreprises et le capital de l'entreprise ne se confond pas avec leur capital personnel comme au temps des oligarques eltsiniens. Ils sont simplement l'œil du président, dont ils partagent les vues sur la gestion de l'économie.

Malgré les protestations des investisseurs étrangers, destinées surtout à influencer la résolution du Kremlin, ces manœuvres ne les rebutent pas nécessairement. Le cas de

⁹ Une première liste des entreprises stratégiques, dans lesquelles les investissements étrangers seront limités, est publiée le 27 janvier 2006, après des mois de discussions, par *Interfax's Oil News Agency*. La liste inclut Rosneft, LUKoil, Gazprom, Tatneft, TNK-BP, Surgutneftegaz, Ioukos pour l'énergie, Alrosa pour le diamant, Norilsk Nickel pour la sidérurgie. Le 2 mars 2006, le ministre du Développement économique, Guerman Gref, annonçait à Interfax que la nouvelle loi en préparation concernait un total de trente-neuf « activités économiques ».

Rosneft est révélateur : malgré le tir de barrage politique et la peur de procès ¹⁰, les investisseurs se sont rués sur les actions lors de la vente publique en juillet 2006 et ont profité de la clause permettant de prendre des options sur de futures ventes d'actions.

Entre temps, la bataille a quelque peu changé de terrain. On a vu récemment les opposants à la politique industrielle russe lancer une nouvelle manœuvre consistant à mettre en garde les investisseurs qui se sentent sécurisés par la présence de l'Etat dans les entreprises, confiants qu'il viendrait à la rescousse d'entreprises étatiques en difficulté. Au contraire, entend-on, ces entreprises pourraient être affectées par la rivalité entre clans du Kremlin en une sorte de retour de flamme des liens économico-politiques ¹¹.

Ici encore les bénéfiques potentiels sont tels que ces arguments ont peu de chances d'émouvoir les investisseurs dans les conditions actuelles du marché, pour lesquels les occasions sont trop belles pour être manquées et pour laisser la place aux concurrents.

Les conséquences de ces liens

La politique semi-étatiste (dans la mesure où elle ne répudie pas le marché et entend seulement le contrôler) de V. Poutine reflète sa conviction profonde qu'il faut trouver un modèle de développement russe.

Ces liens ne sont évidemment pas sans conséquences majeures sur l'évolution du système politique russe et sur les relations extérieures d'un pays qu'il faut non seulement développer mais aussi préserver. Selon Dmitri Medvedev, président de l'administration présidentielle et directeur de Gazprom, « on espère que l'élite des affaires et de la politique finiront par s'entendre pour définir une base claire, une base dont l'objectif est de préserver l'unité du pays. Nous devons absolument préserver ce vaste Etat dont nous avons hérité – un Etat qui a d'énormes problèmes mais aussi un énorme potentiel » ¹².

Au niveau interne

Pour bien fonctionner, cette inter-pénétration de la politique et de l'économie suppose un système politique fortement centralisé, ce qui va à l'encontre de l'évolution actuelle en Occident qui est à la décentralisation.

Il suppose aussi le maintien d'une unicité d'intérêt entre les milieux politiques et les milieux économiques. Or la globalisation, dans laquelle le Kremlin veut intégrer l'économie russe, offrira un jour ou l'autre aux hommes d'affaires des tentations et des possibilités d'échapper au contrôle de l'Etat. Ils peuvent aussi utiliser la lutte des clans au sein de l'administration présidentielle évoquée plus haut. Tout récemment, trois des cinq premières compagnies sidérurgiques ont déclaré qu'elles n'étaient pas

¹⁰ La partie la plus attrayante de Rosneft, Iouganskneftegaz, avait été achetée à Ioukos par un obscur intermédiaire avant d'être revendue à Rosneft en 2004. Ioukos menaçait de procès ceux qui achèteraient « ses » propriétés.

¹¹ Voir le tableau publié par RenCap research, September 2006, évaluant par entreprise les chances que l'Etat les supporte financièrement en cas de difficultés.

¹² *Expert Magazine*, 13, 4-10 avril 2005.

intéressées par une fusion ¹³, alors que le Kremlin a suggéré que le secteur devrait se consolider afin de devenir compétitif sur le plan international.

Sur le plan strictement politique, ce régime de liens économiques et politiques favorise le maintien d'une conception russe de la démocratie comme moyen de favoriser l'harmonie sociale et le consensus ; la démocratie à l'occidentale étant perçue comme une source de discordance sociale, qui oppose une partie de la population à une autre dans un débat constant. Il s'agit là d'un sujet d'incompréhension totale entre Russes et Occidentaux, ces derniers considérant cette approche comme foncièrement anti-démocratique.

Car dans cette logique, les organisations sociales et les médias aussi sont conçus comme des facteurs de cohésion sociale et d'union nationale. La tâche des médias consiste à répercuter les événements, la critique étant acceptée et même encouragée aussi longtemps qu'elle est « positive », par exemple quand elle propose des améliorations aux projets proposés par le gouvernement. En 2004, le Premier ministre Mikhaïl Fradkov déplorait le « négativisme » qui avait « envahi les médias imprimés ou audiovisuels » et s'interrogeait : « Est-ce une provocation ? Une incapacité à apprécier notre situation aujourd'hui et demain ? Quelqu'un tente-t-il de tromper la jeune génération ? ». Avant de conclure : « Mais nous ne pouvons ordonner aux médias de couvrir tel ou tel sujet » ¹⁴.

Le corollaire est un souci de contrôler les grands médias notamment la télévision, non pas en la censurant mais en s'assurant que les journalistes partagent eux aussi ce sens national et alimentent la controverse pour pousser les projets gouvernementaux « de manière positive », et non pour les démolir.

Ce contexte consensuel participe à l'isolement des milieux libéraux russes qui continuent à défendre le slogan : liberté démocratique et économie de marché. Non seulement ils sont marginalisés en Russie, mais leurs interventions à l'étranger, critiquant le pouvoir et attirant l'attention sur les problèmes plus que sur les réussites, renforcent aux yeux de leurs concitoyens leur image de personnes qui ne vivent pas dans le même monde qu'eux, voire de traîtres. Or ces libéraux sont les invités quasi exclusifs des séminaires et conférences à l'étranger, y compris lors d'auditions au Parlement européen, ce qui participe à la méconnaissance du paysage socio-politique russe et entretient l'illusion que leurs échecs électoraux résultent uniquement des manœuvres du Kremlin et non de leur déconnexion par rapport aux électeurs.

Tandis que le Kremlin peut prétendre que le contrôle étatique, au nom des intérêts nationaux et de la justice sociale, est un projet démocratique dans la mesure où il repose sur un large consensus populaire, l'opposition russe continue à camper sur ses positions, fermes mais minoritaires, comme en témoignent les débats du « forum de l'Altaï » : cette sorte de Davos russe a réuni quelque deux cents personnes les 25 et 26 février 2006, sous la houlette du député indépendant Vladimir Ryjkov, avec le soutien financier de la branche régionale de la Fondation *Open Russia* de Mikhaïl Khodorkovski. On y a entendu, entre autres, l'ex-conseiller économique du président, Andreï Illarionov, attaquer la puissance croissante de l'Etat. Il n'existe, dit-il, « aucun

¹³ *Bloomberg*, 14 septembre 2006.

¹⁴ *Interfax*, 16 décembre 2004.

exemple au monde de pays peu démocratiques devenus riches » et, en conséquence, il conclut que le manque de libertés démocratiques en Russie oblige à « douter sérieusement de la capacité de la Russie à assurer sa croissance »¹⁵.

Enfin, l'accent mis sur les intérêts nationaux, surtout dans le contexte de lutte contre le terrorisme international, ouvre la porte à une implication croissante des services de sécurité dans l'économie bien au-delà des secteurs classiques attirant leur vigilance comme les entreprises liées à la défense. Déjà, leur intervention dans des questions de blanchiment d'argent ou de lutte contre l'espionnage industriel a fait passer un frisson dans l'ensemble du monde des affaires. Dans le même temps, toujours en février 2006, Vladimir Poutine a évoqué un projet consistant à associer le Conseil de sécurité dans l'élaboration des programmes économiques¹⁶.

Au niveau international

La prise de conscience de son potentiel économique, et du bon usage qui peut en être fait aussi longtemps que le pouvoir politique dicte les grandes orientations économiques, a modifié les bases qui autorisaient la Russie à se percevoir comme une grande puissance. Jusqu'alors, elle se percevait comme telle essentiellement à cause de son statut de puissance nucléaire et de son siège aux Nations unies ; accessoirement, en raison de l'immensité de son territoire et ses richesses naturelles.

Pendant les années de débâcle économique, elle a dû se contenter d'un strapontin. Aujourd'hui, cette période apparaît comme un accident de l'histoire dont la Russie émerge pour reprendre son rang de grande puissance – en ajoutant à sa panoplie de grande puissance, une économie forte et des ressources énergétiques.

Il existe donc un décalage entre l'image que la Russie a d'elle-même et celle qu'en ont les Occidentaux. Ces derniers sont restés à la notion d'« économie de transition » qui, dans leur esprit, signifie la transition vers le modèle occidental, alors que les Russes considèrent qu'ils évoluent, comme tous les autres pays, mais qu'ils ont trouvé une vitesse de croisière et se développent à leur propre rythme.

Dans le même temps, la Russie ne cherche pas la confrontation. Elle se contente de défendre ses intérêts, disant clairement qu'il n'est pas question de revenir à la période Eltsine-Kozyrev des concessions sans retour. Ce revirement est une source récurrente de tensions avec les Occidentaux, au point que l'on parle désormais d'une « paix froide » qui aurait remplacé la guerre froide. Elles sont particulièrement évidentes dès qu'un pays de la CEI est concerné, cet espace étant devenu une zone de compétition entre la Russie et les Occidentaux, non seulement politiquement mais économiquement.

La Russie ne tente pas non plus d'exporter un modèle de développement, ayant enterré avec l'URSS tout rêve messianique au profit d'une diplomatie pragmatique. Mais elle risque d'en inspirer d'autres. On pense au Venezuela d'Hugo Chavez, mais aussi au Kazakhstan qui a récemment opéré une reprise en main (que d'aucuns appellent une reprivatisation) de son secteur énergétique après l'avoir ouvert sans

¹⁵ *Moscow Times*, 1^{er} mars 2006.

¹⁶ *ItarTass*, 21 juillet 2006 ; *Vedomosti*, 24 juillet 2006.

restriction aux investisseurs étrangers ¹⁷. En Azerbaïdjan, on discute d'une éventuelle révision de la loi de 1996, très libérale, sur les privatisations.

La politique « étatiste » du Kremlin se heurte donc à une méfiance, voire une hostilité, de l'Occident qui trouve son origine dans un mélange de soucis honorables et d'intérêts bien compris. Car cette hostilité a crû au fur et à mesure que l'administration russe refusait de rester un élève, soucieux de suivre les recettes venues d'ailleurs et plus encore lorsque la manne énergétique lui a donné les moyens de sa politique.

Les inquiétudes pour la démocratie russe, les questions concernant l'excessive centralisation du pouvoir ou les réformes successives du code électoral qui « verrouillent » les partis d'opposition pourraient compter moins que l'inquiétude face à cette conception différente du rôle des entreprises, prenant ses distances par rapport à la stricte doctrine libérale.

On peut donc se demander si l'Occident n'a pas intérêt à maintenir comme il le fait le lien entre démocratie et économie de marché qui lui permet de s'abriter derrière des principes nobles quand, en fin de compte, il est surtout intéressé par la liberté du marché. Et s'il n'a pas intérêt à dénoncer l'intervention de l'Etat russe dans l'économie et la soumission du développement économique à des « intérêts nationaux » en se présentant en même temps comme un défenseur de la démocratie.

En insistant sur les liens « malsains » entre le politique et l'économique, il est possible de bénéficier de relais plus larges y compris dans les médias. Les partisans du marché sont en fait peu préoccupés des régimes en place, pourvu qu'ils ouvrent leurs portes aux investisseurs se trouvant sur la même longueur d'ondes que ceux qui dénoncent l'économie libérale mais sont concernés par la démocratie.

Ambiguïtés occidentales

D'abord, on l'a vu plus haut, l'Occident a lui aussi, depuis le milieu des années 1980 et plus encore après 1991, lié les réformes politiques et économiques, lorsqu'il s'agissait d'évaluer la volonté réformatrice des dirigeants russes ainsi que le degré de confiance et de coopération que ces réformes permettaient.

La reprise en main par Vladimir Poutine avait d'abord été saluée (retour à l'ordre, prédictibilité, législation clarifiant la taxation, etc.) avant d'être dénoncée comme une atteinte à la démocratie dès qu'il est apparu que la Russie n'était pas prête à s'ouvrir sans restrictions aux investisseurs étrangers dans des secteurs dits « stratégiques » – qui sont aussi les plus attrayants, parce qu'ils concernent soit les ressources naturelles, soit les entreprises de haute technologie.

L'invitation lancée par le G7 à la Russie, qui participera pour la première fois à un sommet à Birmingham en mai 1998, est une décision purement politique ¹⁸. Chacun reconnaissait que la Russie n'avait pas le poids économique et financier justifiant sa

¹⁷ Une restructuration a commencé au début de cette année autour de la compagnie d'Etat de pétrole et de gaz KazMunaiGaz, en vertu d'une loi modifiant la législation sur le pétrole votée à la hâte en octobre 2005. Voir www.kmg.ky ; d'autres grands secteurs suivent.

¹⁸ En 1997, le président Bill Clinton décide d'élargir le G7 à la Russie qui rejoint la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon, l'Italie, le Canada, la France et les Etats-Unis. Il espère ainsi encourager la démocratie et l'économie de marché mais aussi apaiser la Russie au moment où se précise l'élargissement de l'Otan et de l'Union européenne aux pays baltes.

participation au G8 – et ce bien que, déjà alors, l’agenda du sommet fit la part belle à un débat sur les problèmes énergétiques ¹⁹.

Or, à l’époque, le pouvoir de Boris Eltsine s’effrite, les oligarques décident des carrières politiques par le biais de leurs médias, les scandales liés à « la famille » – terme péjoratif utilisé pour désigner un petit cercle autour du président Eltsine comprenant sa fille Tatiana et des compagnons de longue date, influents, âpres au gain et œuvrant dans une totale opacité – mettent en évidence la confusion entre le pouvoir politique et le pouvoir économique, une crise financière se profile qui va affecter non seulement la Russie mais l’économie des pays de la CEI.

En revanche, à la veille du sommet du G8 à Saint-Pétersbourg, en mai 2006, alors que l’économie et les finances russes sont en excellente santé, le Kremlin doit se livrer à une campagne de relations publiques sans précédent afin de défendre la place de la Russie dans ce groupe de « pays démocratiques » : un critère qui n’existe pas à l’origine du groupe et qui s’est introduit à la faveur de la déduction que nous avons évoquée précédemment, selon laquelle il n’est pas de démocratie qui ne soit aussi une économie de marché.

Alors même qu’ils dénoncent l’intervention de l’Etat dans l’économie, les étrangers n’hésitent pas à « jouer le jeu » : lorsqu’en 2003 BP a décidé de former le groupe TNK-BP, son patron Lord Browne a d’abord rendu visite à V. Poutine afin de recevoir sa bénédiction pour le premier et seul exemple d’un investissement important par une major dans une compagnie pétrolière russe. Il est revenu en avril 2005 pour « clarifier les règles concernant les investisseurs dans le secteur pétrolier russe ». C’était l’époque où la Russie préparait les changements législatifs limitant la participation des entreprises avec plus de 49% de participation étrangère aux enchères de certains champs pétrolifères – ce qui contrariait les projets de TNK-BP en Russie ²⁰.

Les doubles standards

Si l’on analyse l’attitude occidentale dans d’autres situations, notamment la multiplication des cas de « doubles standards » dans les relations internationales, il faut constater une fois encore que le pas de trop franchi par la Russie est sa volonté d’intégrer l’économie globalisée selon une ligne nationale, en refusant de simplement copier des modèles importés.

La crainte semble moins liée à l’obsession du contrôle de Vladimir Poutine et ses tendances à la centralisation du pouvoir qu’à la perspective d’un succès éventuel pour relancer l’économie de son pays, sur un autre modèle, qui satisfasse la majorité de ses concitoyens, avant de passer le relais à un successeur qui poursuivra sa politique.

Certes, l’expression « doubles standards » est discréditée par l’usage abusif que la Russie en fait dès qu’une décision qui lui déplaît est prise. Mais il est difficile de ne pas citer ici un cas aussi évident que le discours de Dick Cheney, le 4 mai 2006 à Vilnius, lorsqu’il attaque violemment les dérives antidémocratiques de V. Poutine.

¹⁹ Plus précisément sur la manière d’assurer la sécurité des lieux d’extraction et de transport. Les autres sujets sont la lutte contre le crime international, la crise au Kosovo et l’explosion nucléaire indienne.

²⁰ *Financial Times*, 15 avril 2005.

Ce discours intervient quelques jours après la réception en grande pompe par le président Bush du président d'Azerbaïdjan, Ilham Aliev, qui avait bénéficié d'un « aveuglement bienveillant » lors de son élection en 2003. Il avait fallu que, plus tard, Bakou refuse toute utilisation de son territoire en cas d'attaques sur l'Iran pour que Washington se soucie de la démocratie azerbaïdjanaise et menace de supporter une « révolution colorée »²¹. Juste après son discours de Vilnius, Cheney s'envolait pour le Kazakhstan où il complimentait le président Nazarbaev pour « tout ce que vous avez accompli en quinze ans »²². Surtout, il tentait une fois encore d'arracher au président Nazarbaev la décision de joindre son « axe occidental du pétrole » en réorientant ses exportations de pétrole de la Russie vers l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) par la Caspienne.

Or le tracé du BTC illustre comment l'Occident n'hésite pas, lui aussi, à mêler le politique et l'économique. Le projet de cet oléoduc est lancé par le président Clinton²³ pour des raisons strictement politiques – éviter la Russie et l'Iran pour exporter le pétrole de la Caspienne vers l'Occident. Les compagnies pétrolières considéraient ce tracé comme un non-sens économique. Aujourd'hui, les Etats-Unis et l'Union européenne sont unis pour supporter une série de gazoducs « politiques » afin de « réduire le monopole russe » comme le projet Nabucco, d'une logique économique douteuse : il s'agit d'un tracé Bakou-Turquie-Europe centrale et Italie qui devrait prendre de court la construction d'un gazoduc entre la Russie et la Turquie. Washington fait pression sur le Turkménistan, un pays considéré comme une dictature, promettant de l'aider à se « libérer de la dépendance avec Transneft » en construisant un gazoduc vers le sud (Afghanistan, Pakistan). Et le 25 avril, la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice mettait en garde la Grèce et la Turquie contre toute tentation de « laisser la Russie obtenir un monopole sur les livraisons de gaz à l'Europe ».

Les Etats-Unis ont également dû revoir leur plan consistant à utiliser les ressources russes, le plus gros producteur de pétrole hors OPEC, afin de diminuer leur dépendance envers l'Arabie saoudite et d'attendre que le pétrole recoule en Irak. Un plan battu en brèche par les « intérêts non commerciaux du Kremlin » à l'égard des compagnies d'énergie comme Gazprom et Rosneft²⁴.

Les responsabilités russes

Même si l'hostilité de l'Occident est liée à cette ambiguïté, et à la déception qui suivit les premiers temps de l'indépendance, quand la Russie apparaissait comme le champ d'une possible ruée vers l'or, obligé de s'ouvrir sans contrôle aux étrangers pour sortir de la pauvreté, la Russie doit gérer cette situation, dans le calme et sans se laisser enivrer par son nouveau pouvoir.

Pour l'instant, elle bénéficie du contexte international, avec tout à la fois une demande accrue pour ses ressources naturelles et l'existence d'autres pays eux aussi

²¹ A. YUNUS, « Azerbaijan – Between America and Iran », *Russia in Global Affairs*, 3, July-September 2006.

²² Conférence de presse du 5 mai 2006, agence Khabar.

²³ Ce qui prouve qu'il est réducteur de se limiter aux néo-conservateurs de Bush.

²⁴ J. BARNES, A. MYERS JAFFE, E. L. MORSE, *Geopolitics of Russia supply and US foreign policy*, James A. Baker III Institute for Public Policy of Rice University, 2004, p. 10-11.

à la recherche d'un nouveau mode de développement. C'est le cas de l'Inde et de la Chine qui, dans des contextes politiques différents, recherchent des moyens de s'intégrer dans la globalisation tout en protégeant leurs champions nationaux le temps qu'ils puissent se développer suffisamment pour supporter la concurrence des firmes internationales déjà bien établies dans des conditions équitables.

Il existe également en Occident, surtout en Europe, un débat sur les limites à la liberté totale du marché et sur les vertus de la globalisation sans contrôle. Car le consensus à propos du rôle de l'Etat dans l'économie n'existe pas et le débat ne peut se limiter à un choix radical entre une liberté du marché illimitée et un paternalisme étatique lourd dans toutes les sphères de la vie. Des auteurs ont nourri ce débat en évoquant la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale ou le cas de l'Asie qui ont adopté un modèle mixte : ils ont copié les pays qui étaient à l'époque des leaders tout en impliquant l'Etat dans la direction de l'économie et le support aux secteurs sur lesquels ils avaient décidé de miser. Il s'agissait aussi de suppléer le marché là où il apparaissait incapable de coordonner les efforts industriels entrepris.

C'est une situation qui rappelle celle de la Russie, y compris lorsque les auteurs abordent le chapitre consacré aux dangers et faiblesses de cette approche. Ils les situent dans la nécessité, au nom de l'efficacité, de faire reposer tout l'effort sur une seule personne et le risque d'être incapable de passer à une autre étape de développement dès que le retard technologique a été rattrapé ²⁵.

Dans cette optique, le test de la Russie consisterait à prendre conscience du fait que les liens actuels entre l'économie et le politique sont un passage obligé mais une étape temporaire et qu'il importe donc de préparer son économie dans ce sens. Ce qui implique un relâchement progressif du contrôle politique sur l'économie, faute de quoi l'économie russe se rigidifierait et serait incapable d'évoluer avec le monde globalisé dont la Russie veut faire partie.

Sinon, le piège risque de se retourner contre le pays et contre ceux qui ont promu la formule. Déjà, le « patron des patrons » russe, Alexandre Chokhine, a tiré la sonnette d'alarme lors du quinzième congrès annuel de l'Union des industriels et entrepreneurs russes qu'il préside et dont les membres produisent 60% du produit national brut du pays. Il a évoqué le risque de stagnation et de désindustrialisation à long terme, si rien n'était fait pour améliorer l'environnement des affaires et encourager les investissements privés ²⁶.

Enfin, pendant la période où l'Etat continue à s'impliquer lourdement dans l'économie, il serait important d'entendre la crainte des industriels russes face à l'inculture économique d'une série d'acteurs politiques.

Parmi les exemples récents il y eut la fusion ratée entre Severstal et Arcelor en juin 2006, où, face à une argumentation russe strictement économique, Mittal a pu faire jouer son équipe de relations publiques sur les risques de voir le Kremlin diriger la sidérurgie française. On peut également citer la déclaration du conseiller

²⁵ A. TSYVINSKI, « Catching up Comes first », *Moscow Times*, 14 septembre 2006, faisant référence au livre sur le point de paraître, *Coordinated capitalism and beyond* par l'économiste Barry Eichengreen ; voir aussi *Vedomosti*, 13 septembre 2006.

²⁶ *ItarTass*, 18 avril 2006.

diplomatie du président, Sergei Prikhodko à propos de EADS, en septembre 2006 : alors que la Vnechtobank avait racheté en toute discrétion 5,02% des actions d'EADS sur le marché libre, Prikhodko déclarait que la banque russe « était intéressée par l'obtention d'une minorité de blocage afin d'être associée aux décisions stratégiques de EADS ».

Cette déclaration intervenait une semaine avant le sommet prévu le 23 septembre 2006 entre le président J. Chirac et la chancelière A. Merkel, avec à l'agenda la coopération avec EADS. Cette remarque a contraint les co-directeurs de EADS à rassurer publiquement les actionnaires et la classe politique, réduisant d'autant la liberté de manœuvre de J. Chirac et A. Merkel. Il s'agissait donc d'une « gaffe » diplomatique doublée d'une « gaffe » industrielle, l'actionnariat d'EADS représentant un équilibre difficilement acquis que personne ne veut remettre en cause. Par ailleurs, la Russie n'est pas la seule à refuser l'idée que des étrangers soient impliqués dans la gestion de ses compagnies stratégiques.

Enfin, ce souci d'évoluer est incompatible avec un refus persistant d'écouter les critiques, russes et étrangères, qui viennent aussi bien des milieux préoccupés par la démocratie que des milieux d'affaires.

Sinon la Russie risque de se retrouver constamment en porte-à-faux sur deux fronts qui se renforceront les uns les autres. Or elle a besoin d'une coopération politique et économique si elle veut favoriser un climat permettant non seulement aux étrangers d'investir en Russie mais aussi aux Russes, comme ils le font de plus en plus, d'investir à l'étranger.

QUATRIÈME PARTIE

La société russe face au pouvoir

Que pensent et disent les Russes de leur pouvoir ?

Alexeï LEVINSON

Ce texte est basé sur les résultats d'enquêtes et de sondages réalisés depuis 1989 par une équipe de sociologues russes/soviétiques, dirigée par le professeur Iouri Levada ¹, d'abord dans le cadre du VTsIOM (Centre d'étude de l'opinion publique en Union soviétique, puis en Russie) et, à partir de 2003, au sein du Centre d'analyses indépendant Iouri Levada. Toutes les données ci-dessous ont été rassemblées lors d'entretiens, effectués à domicile et en tête-à-tête auprès d'échantillons de 1 600 à 2 000 personnes, âgées de seize ans et plus et résidant dans 150 endroits différents de la Fédération de Russie ².

Que signifie le mot *Vlast'* pour les Russes ?

Ce que nous examinons ici est le rapport des Russes à ce qu'on appelle *Vlast'* en russe. Les équivalents français de ce mot sont, selon le contexte, « pouvoir », « autorité », « contrôle » mais également « autorités », « *establishment* », « administration ». Dans le langage russe courant, il signifie « le pouvoir de diriger » et « ceux qui sont au pouvoir », mais également « le processus de gouvernance ». Nous traiterons ici de chacune de ces acceptions. Voyons donc, dans un premier temps, comment les Russes perçoivent le mot.

¹ Le professeur Iouri Levada est décédé en novembre 2006 et nous souhaitons rendre hommage à l'ensemble du travail que son équipe et lui ont mené au fil de longues années. De nombreux travaux (ainsi que des articles sur la personnalité de Iouri Levada) et toutes ses publications sont consultables sur le site www.levada.ru, avec notamment une version en anglais : <http://www.levada.ru/eng/> (NdE).

² Les chiffres des tableaux et des figures représentent des pourcentages. Les réponses neutres et les « zéros » (« ni oui, ni non », « sans opinion », « difficile à dire », « ne sais pas ») sont exclus de certains tableaux pour une meilleure compréhension.

Tableau 1
Ce qu'évoque le mot Vlast' (2006)

	<i>Mère-patrie</i>	<i>Etat</i>	<i>(Grande) puissance</i>	<i>Propriété privée</i>	<i>Démocratie</i>	<i>Pouvoir/ autorités</i>
Connotation positive	87	73	72	49	49	37
Sans connotation particulière	10	22	22	33	33	37
Connotation négative	3	3	4	15	16	21

On le voit, les mots « pouvoir/autorités » ne sonnent pas de façon très musicale à l'oreille russe. Même les notions de « propriété » privée et de « démocratie », qui ne sont pourtant pas toujours bien vues, se trouvent en meilleure position que les notions de pouvoir et d'autorités.

Personnalisation du pouvoir

La majorité des Russes associent le pouvoir suprême à une personne, plus qu'à un organe collectif, comme le montrent ces résultats. A la question : « A qui doit appartenir le pouvoir suprême en Russie ? » (2004), 48% répondent au président, 18% au gouvernement (cabinet de ministres), 15% au Parlement, 19% ne se prononcent pas.

En outre, 58% des Russes soulignent qu'« un pouvoir présidentiel fort est essentiel pour l'avenir de la Russie ». La société russe ne semble ressentir aucune peur vis-à-vis de l'autoritarisme. En 2006, le Centre Levada a posé la question de façon plus directe : « Le fait que la quasi-totalité du pouvoir soit concentrée entre les mains de Vladimir Poutine est-il un phénomène bénéfique pour la Russie, ou cela « ne promet-il rien qui vaille » ? »

La réponse fut tout aussi franche. Deux tiers (63%) ont répondu que cette concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne jouait en faveur de la Russie.

Le regard porté sur les institutions

Qu'est-ce, donc, que le « pouvoir » ? Théoriquement, le « pouvoir » est ce qui organise et influence la vie de la société. Munis de la liste reprise au tableau 2, nous avons posé la question : « Considérez-vous cette institution comme importante ? ». Nous classons les institutions par ordre décroissant d'importance aux yeux des personnes interrogées.

Sans s'attarder, pour le moment, sur le fait que les forces armées se trouvent en meilleure position que les partis politiques, le procureur avant le Parlement, les services de sécurité avant les gouverneurs, nous examinons les institutions dirigeantes que les citoyens russes perçoivent comme celles auxquelles ils doivent se soumettre.

Le tableau suggère que les positions les plus élevées, après la première place réservée au président, reviennent aux oligarques et aux médias. Nous savons en effet qu'à l'époque de B. Eltsine, un des oligarques les plus connus, Boris Berezovski, jouissait d'une réputation d'« éminence grise » et de « véritable maître en coulisses ».

Il a d'ailleurs été inculpé plus tard et accusé de tentative d'usurpation du pouvoir politique en Russie. Sous V. Poutine, Mikhaïl Khodorkovski, autre oligarque connu, a aussi été arrêté et emprisonné : selon l'opinion publique, c'est parce qu'il avait eu des ambitions présidentielles ou nourrissait le projet de conquérir le pouvoir. Vladimir Goussinski et B. Berezovski possédaient leurs propres médias dans les années 1990 : ils en ont été dépossédés et tous deux ont dû chercher l'asile politique à l'étranger. Il y a donc des raisons qui expliquent que les personnes interrogées rattachent les oligarques et les médias à la notion de pouvoir et d'autorité.

Tableau 2
Institutions qui jouent un rôle important dans la vie en Russie (2006)

1	Président	67
2	Oligarques	60
3	Médias	51
4	Services de la sécurité d'Etat	45
5	Conseil des ministres	44
6	Administration présidentielle	43
7	Forces armées	40
8	Gouverneurs	39
9	Directeurs de grandes entreprises	37
10	Procureur d'Etat	33
11	Tribunaux	32
12	Eglise, organismes religieux	31
13	Parlement	30
14	Partis politiques	22
15	Syndicats	9

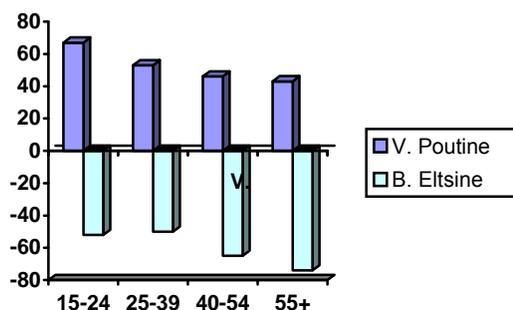
La grande importance attribuée à la police secrète (les « services de la sécurité d'Etat ») semble un trait spécifique des régimes totalitaires. La plupart des observateurs ne mettent pas pour autant le régime actuel en Russie dans cette catégorie. Malgré le fait que le Service fédéral de la sécurité (FSB) tente « de maintenir son étendard » face au public, rien ne permet de comparer son activité à la période tristement célèbre de la Grande Terreur, à la fin des années 1930. Si certains hommes politiques et analystes considèrent que la Russie se transforme peu à peu en un « Etat policier », même eux ne diraient pas que « le KGB est de retour ». Il doit donc y avoir une autre raison expliquant que l'opinion publique place les « organes de sécurité » si haut dans la liste.

Il nous semble que cette explication se trouve dans le nouveau rôle des « organes ». Historiquement, la police politique (connue sous le nom de *Tchéka*) a été créée en 1918, avant que beaucoup d'autres institutions politiques et gouvernementales du régime soviétique soient établies. Elle jouissait d'un pouvoir quasi illimité mais a toujours été subordonnée au centre le plus élevé du pouvoir, le Parti communiste. L'histoire du régime soviétique peut être interprétée comme une suite de tentatives de ce « numéro 2 » (la police politique) pour devenir « numéro 1 ». (L. Beria faillit y réussir. Des rumeurs ont circulé, concernant un projet qu'il aurait eu de moderniser et libéraliser le pays après Staline, mais il fut accusé d'espionnage au profit de la Grande-Bretagne et fut supprimé). La direction du Parti communiste, de Lénine à Brejnev, est parvenue à bloquer ces tentatives. Après la mort de Brejnev, le KGB sembla atteindre son objectif historique : son chef, Iouri Andropov, arriva à la tête du

Parti, donc à la tête de l'URSS. Ceux qui craignaient l'arrivée d'un nouveau dictateur se sont trompés : il a commencé son mandat en posant des actes symboliques, comme celui du « renforcement de la discipline », visant la plupart du temps des employés et petits bureaucrates qui s'absentaient du bureau pour aller faire des courses, etc. mais n'a pu aller plus loin, à cause de problèmes de santé. Après sa mort, le Parti a repris le pouvoir et l'a conservé jusqu'à l'arrivée de B. Eltsine.

Boris Eltsine, connu pour avoir contribué à la démocratisation de la vie politique dans la « Russie libre », a commencé par interdire le Parti communiste, mais il n'a pas pris le risque de faire la même chose avec le KGB. Au lieu de cela, il a fait des choix dans deux directions très différentes. A l'aide de manœuvres bureaucratiques sophistiquées, il a repoussé les services secrets aux marges de la scène politique, si bien que ceux-ci ont perdu leur influence et leur prestige ainsi que leur omniprésence et omnipotence. Dans les bouleversements de l'époque, le contrôle idéologique – une de leurs fonctions principales –, est devenu impossible. De plus, le budget des services s'est trouvé fortement diminué à cette époque. En outre, à la différence de l'armée et de la police, les services n'avaient pas accès aux nouvelles sources de richesse comme la propriété ou les loyers. Ils étaient donc voués, à ce moment-là en tout cas, à rester « pauvres et honnêtes ».

Figure 1
Opinions exprimées à propos de B. Eltsine et de V. Poutine



Ceci peut expliquer, au moins en partie, pourquoi les hommes de l'ombre de B. Eltsine, qui recherchaient une personne *ad hoc* pour lui succéder alors qu'il était malade et impopulaire, ont centré leurs recherches sur les officiers de la police secrète. Après plusieurs essais, ils ont décidé de faire du directeur du Service fédéral de la sécurité le nouveau président. En quelques mois, Vladimir Poutine a fait une carrière sans précédent dans l'histoire du pays (si l'on fait abstraction du cas d'Andropov évoqué plus haut). Les sondages d'opinion montrent que le grand public, dans sa grande majorité, n'a rien contre le fait que le pays soit dirigé par un officier du KGB (26% seulement des personnes interrogées disent être préoccupées par ce fait). La tâche, difficile, consistant à transférer le pouvoir de B. Eltsine à une personne quasi inconnue a été un succès, car fondée sur le principe d'une « symétrie en miroir ». V. Poutine a été officiellement présenté au public comme « le successeur » de B. Eltsine, mais sur le plan sémiotique, tout montrait qu'il était plutôt son opposé.

Un homme corpulent, vieux et malade, a été remplacé par un homme mince, jeune et sportif. En ce qui concerne l'*habitus* politique, « le démocrate » a été remplacé par un chef des services secrets. La logique générale était la suivante : « plus vous avez détesté l'ancien chef, plus vous aimerez le nouveau ». La figure 1 illustre cette symétrie en montrant la corrélation entre le regard négatif porté sur B. Eltsine, et le regard positif porté sur V. Poutine.

Le fait que l'ancien chef du KGB soit devenu le chef de l'Etat ne signifie pas pour autant que son officine soit parvenue au sommet du pouvoir politique. En réalité, cette agence était impliquée dans toutes les structures principales de l'Etat, mais davantage comme réservoir de « cadres » que comme sujet institutionnalisé. L'importance et l'autorité du Service fédéral de la sécurité ont cependant crû mais cette augmentation n'est rien en comparaison du succès spectaculaire des officiers qui ont quitté leurs bureaux et leurs postes pour en occuper de nouveaux. Sous V. Poutine, des milliers d'officiers de sécurité de haut rang, secrets ou non, ont été nommés à des postes dans les principaux organismes d'Etat et dans la plupart des grandes entreprises. Maintenant, nul ne peut dire que cette branche de la fonction publique est défavorisée par rapport à l'armée et à la police. Au travers des sondages, l'opinion publique traduit bien ce phénomène.

Le gouvernement

Nos entretiens montrent que le grand public n'a aucune idée des compétences et fonctions réelles du gouvernement. Les ministres sont plus ou moins connus du grand public. L'un d'entre eux, qui se trouve à la tête du ministère des Situations extraordinaires, ministère favori du public, est le numéro 1 sur la liste des figures politiques auxquelles les gens font confiance, si l'on exclut V. Poutine. Le Premier ministre est considéré comme chargé d'apporter une aide technique au président et comme se trouvant, par conséquent, sous son autorité. D'habitude, il est considéré par le grand public comme le numéro 2 de l'Etat, mais il y a une différence très importante entre le numéro 1 (le président) et lui : ce dernier n'est pas immunisé contre la critique. Par exemple, en avril 2006, 30% des adultes russes interrogés déclaraient qu'ils étaient satisfaits de « ce qui se passe dans le pays en général », tandis que 68% affirmaient ne pas être satisfaits. La politique du gouvernement a obtenu le même taux d'approbation et de désapprobation (30% contre 67%), ce qui semble donc logique. L'activité du Premier ministre, chef formel du gouvernement, a été évaluée de la même manière, avec une certaine clémence (37% approuvent, 56% désapprouvent). Dans le même temps, 72% soutiennent la politique du président (contre 26% qui disent la désapprouver).

Depuis 2001, le Centre Levada demande régulièrement aux personnes interrogées : « A qui doit-on attribuer la responsabilité de l'augmentation des prix, et qui doit-on remercier pour l'augmentation des salaires ? » A chaque fois, le gouvernement est le premier à être incriminé (49%) et le deuxième à être remercié (23%). Pour le président, c'est l'inverse : 25% des personnes interrogées l'incriminent, tandis que 59% des personnes le remercient.

En général, l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis du gouvernement relève de la méfiance. « Nous ne savons pas ce qu'ils font, mais les résultats sont insatisfaisants »,

disent en général les enquêtés au cours de l'entretien. Et ils arguent de la logique suivante : « S'ils faisaient leur travail correctement, notre vie ne serait pas si dure ».

Les autorités et l'autorité

Les données des sondages suggèrent quelles sont les institutions qui représentent le « pouvoir » en Russie actuelle. Le tableau 3 indique ce que les Russes sous-entendent lorsqu'ils parlent d'« autorités ».

Tableau 3
Quand vous dites « autorités », vous voulez dire... (2006)

1	Le président	65
2	Le Conseil des ministres	36
3	Les autorités locales, fonctionnaires	30
4	Les gouverneurs	19
5	Le Parlement	18
6	L'administration présidentielle	16
7	L'Etat	16
8	La loi	14
9	Les services de sécurité, l'armée	12
10	Le cercle plus étroit autour de V. Poutine	10
11	Les oligarques	10
12	La police	10
13	Les Tribunaux, les procureurs	9
14	Votre patron	7
15	Les groupes criminels	6
16	Les médias	2

La hiérarchie établie par le tableau 3 est presque inverse de la hiérarchie du tableau 2. Nous voyons que même si l'on dit que les médias jouent un rôle important en Russie, cela ne signifie pas pour autant, pour le grand public, que la presse soit perçue comme un « quatrième pouvoir » (elle se trouve en effet en 16^e position). Les oligarques se trouvent également dans le peloton de queue. On en déduit que « le pouvoir/l'autorité » en Russie incarnent quelque chose de différent de l'autorité au sens d'« importance » et d'« influence ».

La corruption

Les réponses apportées aux enquêtes montrent que dans de nombreux cas, les personnes interrogées sont prêtes à critiquer les autorités publiquement dans la Russie d'aujourd'hui. Beaucoup perçoivent l'entretien sociologique comme une occasion de montrer leur point de vue critique vis-à-vis des autorités. Les tableaux 4 et 5 indiquent les six qualifications les plus souvent employées pour définir le pouvoir (sur un total de 22 expressions proposées).

Tableau 4
« Le pouvoir est maintenant... » (2005)

1	Criminel, corrompu	62
2	Loin du peuple, « étranger »	42
3	Bureaucratique	39
4	Contradictoire	29
5	Myope	25
6	Faible, délaissé	20

Les entretiens démontrent que les personnes interrogées ne manifestent aucune crainte en situation d'interview, ce qui témoigne d'un des grands acquis de la *glasnost*, mais le paradoxe se trouve dans la manière dont cela fonctionne. Afin de manifester leur mépris envers l'*establishment* actuel, les personnes interrogées marquent un contraste en associant aux autorités soviétiques, donc passées, des caractéristiques inverses de celles qu'elles attribuent au pouvoir actuel. Ainsi les définitions les plus positives se retrouvent-elles, paradoxalement, attribuées à un régime qui ne tolérait ni sondage d'opinion, ni expression libre de l'opinion publique, ni critique publique !

Tableau 5
Le pouvoir à l'époque soviétique était... (2005)

1	Proche du peuple	34
2	Solide, fort	30
3	Bureaucratique	30
4	Légitime	28
5	Familier, habituel	26
6	Bien respecté	24

Quoi qu'il en soit, le pouvoir existant est le premier considéré comme « criminel, corrompu ». Au niveau du gouvernement fédéral, aucun ministre ou presque n'a été officiellement ou ouvertement accusé de corruption ou d'autres crimes. Mais, de façon non officielle, presque tous semblent coupables aux yeux de l'opinion russe, d'une manière ou d'une autre, d'avoir utilisé leur position dans un intérêt personnel et non dans l'intérêt général. L'idée que les hauts fonctionnaires sont malhonnêtes et violent les lois joue un rôle très important, au sens où elle fournit une sorte d'excuse aux citoyens ordinaires pour leurs petits « écarts » au bureau ou dans leur entreprise, et où elle leur donne le sentiment d'être justement plutôt honnêtes par rapport à « ceux qui se trouvent au sommet ».

La thèse selon laquelle des criminels sont parvenus au pouvoir et selon laquelle de leur côté les fonctionnaires sont devenus des criminels ³, était extrêmement populaire pendant les années 1990, après le choc des réformes socio-économiques. Toutes les idées liées à une vie « sens dessus-dessous », à l'anomie et à l'absence de loi étaient très répandues dans l'opinion publique. Les lois de la période soviétique n'étaient plus en vigueur, tandis que les nouvelles lois n'avaient pas encore été adoptées ou étaient peu connues ou insatisfaisantes. Ce sont alors des moyens de règlement informels qui ont comblé ce vide. Une grande partie des transactions dans lesquelles étaient impliquées de nombreuses personnes se sont nécessairement produites « au-delà de la loi », c'est-à-dire de façon criminelle. L'opinion publique a réagi à cela. Le stigmatisme dégradant de « mafia » a été appliqué à la plupart des institutions (organismes d'Etat,

³ L'idée que le bon ordre des choses est ruiné et renversé et les positions sociales les plus élevées sont prises par les criminels n'est pas nouvelle dans la culture politique populaire russe. Nous pensons à un parallèle saisissant avec les années 1930, années durant lesquelles presque toutes les personnalités de haut rang ont été publiquement accusées d'être des « ennemis du peuple » et des « criminels ». (Staline était presque la seule exception, mais il a rejoint cette liste après sa mort).

entreprises, corps politiques), tandis que la « vraie mafia » et le crime organisé se couvraient de gloire : le monde criminel est quasi devenu un exemple en termes de lois morales, perçues comme dures, mais justes. Plusieurs candidats ayant un casier judiciaire sont parvenus à recueillir un soutien populaire très fort aux élections locales pour cette seule raison. Les électeurs pensaient en effet qu'un « criminel honnête » ferait un meilleur maire qu'un « politicien corrompu ». Plus nombreux encore furent les cas où les mandats de députés ont été obtenus, légalement ou illégalement, par des personnes qui avaient besoin d'être protégées par l'immunité parlementaire.

Méfiance envers les institutions et les hommes politiques

La méfiance paraît totale et sans discernement, et les divisions classiques entre les pouvoirs ne semblent pas signifier grand-chose : en effet, les citoyens russes sont tout aussi critiques vis-à-vis de chacune des trois branches du pouvoir, législative, exécutive et judiciaire. Si l'on mesure la confiance à l'égard des différentes institutions sociales et gouvernementales, le gouvernement ne remporte pas un meilleur score que le pouvoir judiciaire. Le pouvoir législatif (la Douma, Chambre basse du Parlement, ou le Conseil de la Fédération, Chambre haute de celui-ci) obtient même un plus mauvais score. La distinction entre autorités élues et nommées n'apporte aucune différence dans les résultats. L'hypothèse selon laquelle les gens feraient confiance aux institutions pour lesquelles ils ont voté et se méfieraient de celles qu'ils n'ont pas élues ne se confirme donc pas ; nous avons déjà noté par ailleurs que le Parlement élu recueille moins la confiance populaire que le gouvernement pourtant nommé par le président (et approuvé par le Parlement). Une autre preuve de la quasi-indifférence des Russes vis-à-vis de l'institution démocratique peut être apportée dans le cas du soutien aux gouverneurs. Le rapport entre la confiance et la méfiance éprouvée à l'égard des institutions de gouvernement dans les provinces russes (« *oblast* », « *krai* », république autonome et autres « sujets de la Fédération »), comme nous l'avons remarqué, était et reste toujours plutôt négatif. Les deux seules exceptions sont le président et le gouverneur (de la province où résident les personnes interrogées).

V. Poutine est connu pour son fort indice de popularité (ou approbation de sa gestion des affaires, en tant que président) qui oscille entre 60% et 80% parmi les adultes interrogés ; la confiance en lui est également très grande et, nous l'examinerons plus loin en détail, cela tient surtout à des raisons d'ordre symbolique. Les gouverneurs se voient accorder une légère prépondérance en termes de « confiance », ce qui signifie, selon nous, qu'ils jouent le même rôle de représentants symboliques du corps social à l'échelle de la région, que le président à l'échelle du pays dans son ensemble. En outre, le fait que la confiance faite aux gouverneurs de régions pauvres ne soit pas moindre que celle faite aux gouverneurs de régions aisées, confirme le caractère pour l'essentiel symbolique de cette confiance.

A l'instar de l'indicateur de confiance faite au président, la confiance dans les gouverneurs s'avère donc, en fait, indépendante de ce qui se passe réellement dans la vie politique. C'est d'ailleurs pendant une des phases de « marée basse » que s'est produit un événement qui a provoqué un des débats politiques les plus vifs de la période récente, lorsque l'élection au suffrage universel des gouverneurs a été supprimée. L'attaque terroriste et la prise d'otage de centaines d'écoliers à Beslan,

puis l'assaut qui s'est soldé par la mort de nombreux enfants, ont servi au président de justification, voire de prétexte, selon certains pour modifier la loi. Malgré la forte censure – qu'il s'agisse d'autocensure ou de censure exercée de l'extérieur –, quelques hommes politiques et certains médias ont tenté de défendre « un des derniers bastions de la démocratie en Russie », mais en vain. Les parlementaires des deux Chambres ont cédé à la volonté du président et voté en faveur des modifications. (Selon la nouvelle législation, les candidatures de gouverneurs sont proposées par le président aux Doumas locales pour approbation. En cas de rejet par la Douma de la candidature proposée, le président peut dissoudre l'Assemblée).

Comme l'ont montré nos sondages, l'opinion publique russe s'est retrouvée dans une position très inconfortable. En général, les Russes soutiennent les ambitions autoritaires de l'administration du président actuel. C'est ainsi qu'ils soutiennent également les nouvelles mesures de renforcement de la « verticale du pouvoir » ou simplement, le pouvoir et l'autorité du président. Mais, premièrement, ils pourraient difficilement croire que ces mesures puissent aider dans la lutte contre le terrorisme – ce qui a été pris comme argument pour appuyer la réforme. Deuxièmement, les gouverneurs, comme nous l'avons déjà dit, sont respectés par les citoyens : ceci crée donc un conflit d'allégeances.

Les Russes étaient divisés, à peu près à égalité, entre ceux qui se disaient « en faveur » de cette nouvelle loi et ceux qui se disaient « contre ». Avec le temps, la résistance à cette initiative présidentielle s'est amoindrie. Si l'on revient à la question de la confiance ou de l'absence de confiance vis-à-vis des gouverneurs – qui ne sont désormais plus élus – on s'aperçoit qu'ils jouissent de la même approbation qu'auparavant.

Tableau 5
J'approuve/je désapprouve la gestion du... (avril 2006)

	<i>Approuve</i>	<i>Désapprouve</i>	<i>Rapport entre les deux</i>
Président Poutine	72	27	+45
Premier ministre	37	56	-19
Cabinet de ministres	30	67	-37
Gouverneur de ma province	57	41	+16

Les enquêtes d'opinion et les travaux de recherche dévoilent la nature complexe de l'attitude des Russes envers leurs autorités. Les différents types de pouvoir/autorité disposent de degrés de confiance très différents de la part de la société. La méfiance et le scepticisme ne signifient pas que les gens soient prêts à retirer leur soutien apporté à cette administration pour la remplacer par une autre.

Les entretiens et discussions de groupe menés avec les électeurs ont montré qu'ils ne placent aucun espoir dans quelque gouvernement ou quelque homme politique que ce soit. « On va encore se faire avoir, on va encore voter pour le mauvais candidat », disent les électeurs avant le début de la campagne électorale. On peut donc penser à une aliénation totale des sujets par leur pouvoir, comme le montrent les résultats suivants. A la question : « Des gens comme vous peuvent-ils influencer les décisions politiques au niveau national ? », 15% répondent oui, 83% non tandis que 23% répondent oui,

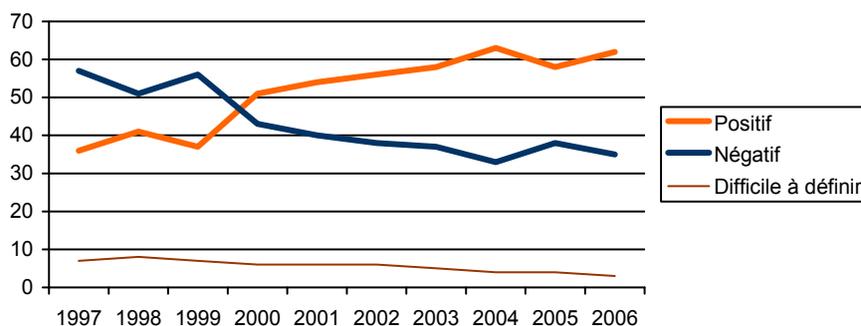
75% non, à la question : « Des gens comme vous peuvent-ils influencer les décisions politiques au niveau régional, ou de votre ville ? ».

Mais le manque de contrôle sur les personnes au pouvoir (et l'indifférence exprimée à leur égard) ne signifie pas pour autant qu'il y ait indépendance par rapport à eux et à leur règles. En effet, 50% pensent que « les décisions prises par les autorités influencent leur vie » considérablement, 28% dans une certaine mesure et 19% pas du tout. Et lorsque l'on demande : « Si une personne est pauvre dans notre pays, de qui est-ce la faute ? », 56% l'attribuent à la mauvaise politique menée par les autorités, 25% à la personne elle-même, 14% aux circonstances, au manque de chance, 5% estiment que c'est difficile à dire.

On observe par ailleurs un ressentiment assez répandu dans la population : tandis qu'idéalement, « les autorités doivent s'occuper des gens » (68% le pensent), en réalité, la population considère qu'elles ne le font pas. Les personnes âgées en particulier (c'est-à-dire, vu la situation démographique actuelle, la majeure partie de la population) ont le sentiment d'être abandonnées par les autorités.

Dans la situation désespérée de l'ère Eltsine que l'on peut aussi appeler « fin de l'ère postsoviétique », la nomination du successeur de B. Eltsine, V. Poutine, a été une révélation, que l'on lit aisément sur le diagramme ci-dessous.

Figure 2
« Mon état d'esprit actuel »



Les sentiments positifs associés au symbole du pouvoir suprême, le président, se sont maintenus depuis lors. Le tableau 6 montre la différence, qui se situe entre la fin du deuxième mandat du premier président russe et le milieu du deuxième mandat du deuxième président russe.

Les sondages confirment que le modèle présidentiel est le seul mode d'organisation du pouvoir que les Russes envisagent. Nous avons déjà cité les sources montrant que « le pouvoir suprême en Russie ne doit appartenir qu'au président (48%) et non pas au gouvernement (18%), ni au Parlement (15%) ». La conclusion, tirée de ces données largement connues, semblerait suggérer un attachement des Russes à un système autoritaire. Mais nous pouvons remettre en question ce point de vue. Le type de pouvoir que les Russes ont tendance à soutenir est plutôt de l'ordre du sacré, celui d'un leader symbolique plutôt que d'un vrai dictateur.

Tableau 6
Taux de confiance à l'égard des institutions à la fin des mandats
de B. Eltsine et de V. Poutine

<i>Le rapport confiance/méfiance</i> <i>vis-à-vis</i>	<i>1999</i>	<i>2006</i>
du président	-73	+49
du Parlement	-33	-22
de la Cour	-31	-12
du gouvernement	-28	-16
des partis politiques	-28	-37
des syndicats	-26	-24
des autorités locales	-6	-22

L'histoire des études sur l'opinion publique dans notre pays remonte aux premiers scores de popularité (environ 80%) de M. Gorbatchev, premier président de l'URSS. Il a pourtant perdu la partie contre le président Eltsine, un temps doté du même score de popularité. Lors de son arrivée au pouvoir, V. Poutine, le successeur d'Eltsine, était doté lui aussi d'un soutien de 80%. Dans chacun de ces trois cas, ces scores n'étaient jamais dus à un exploit considérable accompli dans la sphère économique ou lié au bien-être de la population. Ils étaient, nous semble-t-il, davantage imputables au service symbolique rendu au pays et on peut aujourd'hui lier la désapprobation de la population vis-à-vis de M. Gorbatchev et B. Eltsine au fait qu'ils ne convenaient plus pour ce rôle de symbole du pays.

Le président Poutine est arrivé au pouvoir alors que le sentiment national russe était toujours en souffrance, du fait de l'éclatement de l'Union soviétique. V. Poutine était absolument sincère lorsqu'il a dit que cet événement représentait « la plus grande catastrophe géopolitique du XX^e siècle », et cela nous montre qu'en termes de perceptions, c'est aussi le sentiment de la majorité des Russes, nostalgiques de l'époque de la Grande puissance. V. Poutine a procuré aux Russes une sorte de remède symbolique contre cette douleur symbolique et sa gestion des affaires en tant que président a été fort appréciée parce qu'il est parvenu à maintenir l'illusion d'un retour « au bon vieux temps ».

La plupart des analystes lient la popularité de V. Poutine au progrès économique spectaculaire de la Russie, engendré par une hausse continue des prix du pétrole durant ses deux mandats. Il y a un fondement à une telle explication : une situation de dépression aurait pu miner le charisme de V. Poutine, mais ce n'est pourtant pas la seule prospérité liée au pétrole qui joue un rôle positif dans la popularité du président. (On peut d'ailleurs noter l'attitude critique des citoyens vis-à-vis de leur gouvernement, comme mentionnée plus haut dans cette contribution : qu'il s'agisse de confiance ou de soutien populaire, ils n'ont pas tiré bénéfice de cette prospérité liée au pétrole).

Conclusion

L'idée que la Russie soit aujourd'hui aussi respectée (ou aussi redoutée) par ses principaux rivaux ou par ses principaux partenaires que sous Staline ou sous Brejnev était, et reste, si importante dans la conscience des nostalgiques de l'Empire,

qu'un leader perçu comme ayant œuvré à ce respect est d'emblée doté d'un soutien important.

Les tentatives de remettre au goût du jour le discours de la guerre froide dans la population russe ne s'expliquent pas par une quelconque agressivité. Le très grand potentiel militaire, la détention d'armes nucléaires, la politique offensive et tous les autres instruments d'agression étaient et sont perçus comme des moyens d'acquiescer et de maintenir un statut de grande puissance parmi les autres puissances. C'est *la seule façon* de regagner un respect de soi au niveau national pour la majorité des Russes.

D'autres recettes – comme devenir une nation démocratique prospère bien gouvernée – ont un retentissement limité pour la majorité des Russes de nos jours. Pour beaucoup d'entre eux, cette option est attractive en tant que telle, mais semble inaccessible ; du coup, c'est vers l'autre option, perçue comme moins plaisante mais plus « réaliste » qu'ils se tournent. Dans les faits, c'est le modèle éprouvé de la place de la Russie dans le contexte européen/international qui domine. Presque tous les tsars et empereurs russes ont mené des politiques sur un mode « pendulaire », oscillant entre les tentatives de plaire à leurs partenaires occidentaux, en partageant les valeurs et les modes de vie « occidentaux », et les tentatives d'obtenir ce qu'ils percevaient comme le respect, en suscitant la crainte et l'horreur par la violation des normes occidentales de comportement politique.

Traduit de l'anglais par Blagovesta TCHOLOVA et Aude MERLIN

La montée des mouvements de protestation citoyens face à la fermeture du système politique Un défi potentiel aux relations de pouvoir dominantes ?

Karine CLÉMENT

Le second mandat présidentiel de V. Poutine s'ouvre sur des mouvements de protestation sociale d'une ampleur et d'une nature inédites en Russie. Ces mobilisations sociales, qui prennent de l'ampleur depuis l'été 2004, sont pour l'essentiel liées à la nouvelle vague des réformes « postsoviétiques », touchant en particulier le secteur social et public (protection sociale, éducation, santé, transports, logements), ce qui provoque un mécontentement social important et répandu dans de nombreuses couches sociales. En effet, avec une grande partie de la population vivant sous le seuil de pauvreté ou à peine au-dessus, les garanties ou droits sociaux hérités de l'ancien système soviétique ou datant, pour nombre d'entre eux, du gouvernement de B. Eltsine, constituent en fait une sorte de « filet de sécurité sociale » pour la plupart des familles, incapables de s'assurer soins, éducation, transports ou logement en comptant uniquement sur leur salaire.

La vague de mobilisations sociales qui se produit ces dernières années reste très peu étudiée, du fait de son caractère récent et peu visible au niveau « macro-sociologique » et constitue certainement un défi à l'analyse, ne s'expliquant guère par un contexte socio-politique, au contraire, fort défavorable à l'action collective. Ce texte part du constat d'un éveil à l'action collective d'une partie croissante de la population et constitue une tentative d'expliquer et de comprendre les moteurs de ce passage à l'action. La tâche est compliquée, les changements opérant surtout à un niveau micro-sociologique difficilement visible et ne rentrant pas aisément dans les schémas classiques de la sociologie des mouvements sociaux. Il s'agit de saisir l'inattendu et le non-prévisible, liés avant tout à la complexité des pratiques, pensées et actions humaines. Les sociologues utilisant exclusivement des méthodes quantitatives ont toutes les chances de passer à côté de l'objet et les purs théoriciens

conceptualisant les types de régimes politiques ou de mouvements sociaux ne sont guère aptes à entendre la voix, pour l'instant frêle, de la contestation sociale.

L'étude des mouvements protestataires exige une approche partant tout d'abord du terrain, questionné à partir de paradigmes théoriques différents, et une approche qualitative concernant le plus finement possible les variations et contradictions des acteurs sociaux et de leur individualité. Notre réflexion repose sur les résultats préliminaires de trois recherches en cours. La première porte sur les « Mouvements sociaux émergents en Russie »¹ et consiste en une enquête qualitative et des études de cas complétées par des observations et un *monitoring* des actions collectives. Lors de la préparation de ce texte, ont déjà été retranscrits et analysés une cinquantaine d'entretiens semi-dirigés, conduits dans quinze régions de Russie, tant avec les leaders qu'avec les participants « de base » à différents mouvements. La seconde recherche intitulée « Réseau de confiance, mouvements de masse et représentation politique en Russie »², complète la première en ce qu'elle procède par enquête quantitative. Elle cherche à cerner les rapports tant des militants que du reste de la population, à l'évolution du système politique, leurs normes et valeurs, leur capacité d'auto-organisation et d'expression politique autonome. Un questionnaire très détaillé a été rempli par plus de mille personnes (dont 10% sont des militants) résidant dans quinze régions de Russie. Enfin, afin de comparer les attitudes et normes des militants à celles des représentants du pouvoir, nous nous servons également des données fournies par une recherche portant sur « Les particularités du pouvoir dans le contexte postsoviétique »³ et procédant par entretiens avec des bureaucrates de haut niveau ainsi qu'avec des experts de la question.

Guidés par l'objectif de tester la capacité des mouvements de protestation à imprimer des changements dans le système de pouvoir aujourd'hui existant, nous procédons en présentant d'abord les principales caractéristiques du cadre institutionnel dans lequel interviennent les mobilisations sociales, puis nous analysons les mouvements de contestation sociale qui nous sont apparus les plus marquants ces deux dernières années, avant de nous interroger sur leurs perspectives de s'instituer en mouvements sociaux capables d'agir pour la démocratisation du système de pouvoir dominant.

Un contexte politico-institutionnel peu favorable aux mobilisations sociales

Selon un courant important de la sociologie des mouvements sociaux, un facteur déterminant contribuant à l'émergence des mouvements sociaux serait la « structure

¹ Recherche dirigée par l'auteure et menée par l'Institut de l'action collective en collaboration avec l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences de Russie et avec le soutien de la Maison des sciences de l'homme (Paris)

² Recherche dirigée par Sergueï Patrouchev (département de recherches politologiques comparées, Moscou) et menée par l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences de Russie.

³ Recherche dirigée par Anton Oleynik (Département de sociologie de l'Université Saint-Johns, Canada) et menée par une équipe de chercheurs russes et canadiens.

des opportunités politiques »⁴. Celle-ci est comprise de façon différente selon les auteurs et les critères d'une structure « conductible » varient également d'un auteur à l'autre. La définition la plus connue est celle de Doug McAdam⁵ qui distingue quatre critères : l'ouverture ou la fermeture du système politique institutionnel, la stabilité ou l'instabilité des élites au pouvoir, la possibilité ou non d'établir des alliances avec certaines élites, la capacité et l'attitude répressive de l'Etat. Si l'on part de ces quatre points, force est de reconnaître qu'après l'ouverture du système politique à la fin des années 1980 et au début des années 1990, l'évolution va vers un rétrécissement croissant des opportunités politiques. Alors qu'une mobilisation massive de catégories sociales variées (intellectuels, commerçants, mineurs, écologistes, etc.)⁶, accompagnée d'une lutte interne aux élites soviétiques, a abouti à l'époque au renversement du système soviétique, le système postsoviétique qui lui a succédé se caractérise de plus en plus par sa fermeture à l'intrusion ou même à l'influence de groupements citoyens « d'en bas ».

La traditionnelle disjonction de la société russe entre « eux » (au pouvoir) et « nous » (en bas) se reproduit et s'accroît même au long des années 1990. Les sondages d'opinion indiquent que le pouvoir est perçu comme partial, corrompu, arbitraire, éloigné des préoccupations des simples citoyens, au point que certains sociologues parlent d'une « société en sablier » pour exprimer cette disjonction entre pouvoir et société : « les gens ordinaires ne croient pas qu'ils puissent influencer le gouvernement, mais, d'un autre côté, le gouvernement ne peut pas interférer dans leur vie »⁷. Pouvoir et société s'accordant à s'ignorer mutuellement : nous sommes bien loin des modèles démocratiques d'organisation du pouvoir.

La chute du système soviétique n'a guère transformé ce schéma des relations de pouvoir marqué par une forte aliénation politique de la société. L'euphorie de la découverte du pouvoir d'« agir ensemble » des années 1989-1990 est rapidement retombée, sitôt le changement de système proclamé et l'arrivée au pouvoir de Boris Eltsine et de la « nouvelle » élite « démocrate » survenue. Le problème ici ne réside pas seulement dans le fait que les détenteurs du pouvoir n'ont guère changé, l'*ex-nomenklatura* soviétique conservant largement ses positions, mais aussi dans le fait que la population s'est rapidement dessaisie de son pouvoir (de contestation, d'influence, selon les termes que l'on choisit d'utiliser) et s'est replacée dans une posture de délégation, s'en retournant, le plus souvent déçue des résultats de la mobilisation, à ses affaires privées et aux problèmes aigus de survie quotidienne⁸. Ce mouvement de retrait de la vie publique a largement été encouragé par un pouvoir eltsinien s'affichant

⁴ Voir, par exemple, S. TARROW, *Power in Movement : Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, England, Cambridge University Press, 1994.

⁵ D. MCADAM, D. MCCARTHY, M. N. ZALD (ed.), *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

⁶ Pour une analyse des mouvements du début des années quatre-vingt-dix, voir A. TOURAINE, A. BERELOWITCH, M. WIERVIORKA (dir.), *Les Russes d'en bas*, Paris, Seuil, 1998.

⁷ R. ROSE, W. MISHLER & HAERPFER, « Getting Real : Social Capital in Post-Communist Societies », *Studies in Public Policy*, 278, 1997, p. 9.

⁸ K. CLÉMENT, *L'action politique à la base au travers des manifestations à Moscou de 1987 à nos jours*. Mémoire de DEA, sous la direction de M. Wiewiorka, EHESS, 1994, 150 p.

en 1991 comme l'incarnation des exigences démocratiques des manifestants, ainsi que par le discours dominant de l'élite intellectuelle du moment, insistant sur la nécessité de laisser la politique aux « professionnels », de cesser de déstabiliser la situation par des actions collectives perçues comme dangereuses, en bref d'abandonner la politique pour retrouver le chemin de la maison, de l'usine ou du bureau.

Formellement, le régime instauré par B. Eltsine correspond aux critères démocratiques, les principales institutions démocratiques ayant été mises en place : élections libres, Constitution, système multipartite, pluralisme des médias, etc. Le problème est qu'elles existent pour ainsi dire dans un autre espace que celui de la société. D'une part, les sondages notent un manque de confiance durable des Russes envers les institutions formelles (Parlement, gouvernement, police, justice, etc.) ou envers le pouvoir politique ⁹. D'autre part, les recherches portant sur les entrepreneurs ¹⁰, les ouvriers ¹¹, les paysans ¹², les fonctionnaires ¹³, etc. indiquent toutes la prédominance de l'informel sur le formel comme mode privilégié de régulation de la vie quotidienne. Par exemple, pour ce qui concerne les ouvriers, en cas de problème ou de violation de leurs droits, ils préfèrent largement, et leurs pratiques l'attestent, faire appel à leurs relations informelles personnelles avec tel ou tel chef, avoir recours à des « petits arrangements », plutôt que de passer par les tribunaux, par les syndicats ou l'action collective. Les approches scientifiques de l'informel varient d'un auteur à l'autre ¹⁴, comme l'appréciation de son aspect bénéfique ou nocif du point de vue de la société dans son ensemble, mais personne ne remet en cause la prégnance des pratiques et règles informelles dans la structuration de la vie quotidienne. Or cette « déformalisation » de la vie quotidienne est largement alimentée par les détenteurs du pouvoir politique et les représentants des institutions formelles, que ce soit par l'adoption de lois offrant un cadre suffisamment large pour laisser la liberté d'interprétation et d'application au cas par cas. Quoi qu'il en soit, les institutions formelles échouent à réguler réellement la vie en société et à

⁹ Tout le long des années 1990, le niveau de confiance des Russes dans leurs institutions, mesuré par exemple par le New Russia Barometer, est inférieur au niveau moyen indiqué par le World Values Survey (<http://www.worldvaluessurvey.org/>).

¹⁰ В.В. РАДАЕВ, « Неформальная экономика и внеконтрактные отношения в российском бизнесе. Подходы к исследованию неформальной экономики », [L'économie informelle et les relations non contractuelles dans le monde des affaires russe. Approches pour une étude de l'économie informelle], in Т. Шанин. М. Логос (ed.), *Неформальная экономика, Россия и мир* [L'économie informelle. La Russie et le monde], 1999.

¹¹ К. СЛЕМЕНТ, « Формальные и неформальные правила: каков оптимум ? », [Règles formelles et informelles : quel optimum ?], in Д. ДеБарделебен, С. Климова, В. Ядов (ed.), *Становление трудовых отношений в постсоветской России* [L'instauration des rapports de travail dans la Russie post-soviétique], М., Академический проект, 2004

¹² Т. ШАНИН (ed.), *Неформальная экономика* [L'économie informelle], М., ЛОГОС, 1999.

¹³ О.Н. ЯНИЦКИЙ, « Теневые отношения в современной России » [Les relations de l'ombre dans la Russie d'aujourd'hui], 2002, ecsocman.edu.ru/images/pubs/2005/04/27/0000209908/019Yanitskij.pdf.

¹⁴ М. ДЭСЕРТ, « Le débat russe sur l'informel », *Questions de recherches*, CERI, 17, mai 2006 (<http://www.ceri-sciences-po.org/publica/qdr.htm> 2).

répondre aux attentes et besoins des citoyens. Cependant, autant qu'on puisse en juger à partir des résultats préliminaires de la recherche portant sur les bureaucrates¹⁵, elles correspondent aux intérêts et attentes des détenteurs du pouvoir ou bureaucrates haut placés. « Les lois sont écrites par des hommes, et il est toujours possible de mettre nos hommes à nous pour rédiger les lois qui nous conviennent »¹⁶, déclare ainsi un de ces bureaucrates. Conséquence de cette défaillance des institutions formelles, les citoyens les désertent et se réfugient de préférence dans l'ordre informel, ce qui contrarie l'action collective dont l'un des enjeux porte justement sur la conception des changements institutionnels, en premier lieu sur celle des réformes législatives.

Ceci nous renvoie à une autre caractéristique des relations de pouvoir en Russie : l'importance de la confiance interpersonnelle, surtout en comparaison avec la faiblesse de la confiance accordée aux institutions, et de la confiance générale. Dans le cadre des stratégies individuelles de survie ou d'amélioration des conditions de vie, les recherches de terrain notent l'importance des micro-réseaux de soutien mutuel ou d'échange de services reposant sur des relations informelles interpersonnelles¹⁷. Les sociologues parlent de « groupes de proches » ou de micro-groupes, certains utilisent même le terme de « cliques » pour désigner ces réseaux, et définissent ainsi le terme : « unions informelles qui intègrent des personnes privées, indépendamment de leurs fonctions, dans un groupe de proches, prêts à faire fi des règles morales et juridiques au nom « de la cause commune » »¹⁸. A ce trait général de la société russe fait écho la notion de « clan » au sein de la classe politique dirigeante. Les entretiens effectués avec les bureaucrates mettent en évidence le même type de solidarité interpersonnelle, celle due au « clan » politico-économique auquel appartient le haut fonctionnaire. La fidélité au clan apparaît même comme l'unique source de limitation du pouvoir des dirigeants politiques, ceux-ci déclarant ne faire aucun cas des revendications « d'en bas » et pouvant facilement « s'arranger » de la loi et des autres limitations formelles.

Sans porter de jugement de valeur sur la confiance interpersonnelle, ressource matérielle et subjective incontestable pour l'individu intégré dans ces réseaux, force est de reconnaître qu'elle n'est pas exempte de relations de pouvoir, le chef ou « patron » du réseau imposant souvent ses propres règles aux autres membres du groupe, tenus à la loyauté. Et, surtout, ce type de confiance se limite à des relations très étroites en face-à-face entre personnes se connaissant, ce qui rend pratiquement impossible l'extension du micro-groupe ou micro-réseau à d'autres groupes, encore moins à des entités plus générales telles que les associations volontaires. L'enquête

¹⁵ « Les particularités du pouvoir dans le contexte post-soviétique » (recherche dirigée par A. Oleynik), *op. cit.*

¹⁶ Interview B1, p. 26.

¹⁷ R. ROSE, *What Does Social Capital Add to Individual Welfare ? A Empirical Analysis of Russia*, Glasgow, University of Strathclyde, Studies in Public Policy 318, Centre for the Study of Public Policy, 1999.

¹⁸ З.А. ГРУНТ, Г.Л. КЕРТМАН, Т.В. ПАВЛОВА, С.В. ПАТРУШЕВ, А.Д. ХЛОПИН, « Российская повседневность и политическая культура: проблемы обновления » [Le quotidien russe et la culture politique : problèmes de renouvellement], *Полис*, 4, 1996, p. 56-73.

« Social Capital Survey »¹⁹ indique par exemple que le pourcentage de Russes disant appartenir à une association volontaire ne dépasse pas les 10-20%.

Le problème, surtout du point de vue de la question des mobilisations sociales, est donc la faiblesse de la solidarité générale, que Francis Fukuyama²⁰ définit traditionnellement comme fondée sur les organisations volontaires. Or ce type de solidarité est essentiel à l'engagement dans une action collective, surtout de type citoyen. Une solidarité interpersonnelle telle qu'elle se présente en Russie permet de régler les problèmes individuels des membres du groupe, qui sont très éloignés de la chose publique, voire entrent en contradiction avec le bien public. De plus, cette solidarité est régie par des règles informelles très spécifiques, la plupart du temps imposées par le chef du groupe, qui ne sont guère susceptibles d'être généralisées à des individus extérieurs au groupe. Ce type de solidarité éloigne donc les individus non seulement de l'action collective, mais également de l'exercice minimal de leur citoyenneté.

A ces caractéristiques, touchant à la structuration durable de la société russe et des relations de pouvoir, et allant donc au-delà de l'acceptation stricte de la « structure des opportunités politiques », il reste à ajouter les changements conjoncturels impulsés par V. Poutine après son arrivée au pouvoir. D'une part, il s'agit d'une série de réformes législatives du système politique : barrières bureaucratiques et formelles lourdes pour les manifestations et les grèves, abrogation des élections directes des gouverneurs de région et des maires, impossibilité pratique du référendum d'initiative populaire, abolition du scrutin uninominal aux élections parlementaires nationales, élévation du seuil d'éligibilité de 5 à 7% pour les partis, normes difficilement surmontables d'enregistrement pour les partis (minimum de 50 000 membres dans 45 régions), nouvelle loi renforçant le contrôle de l'Etat sur les ONG, etc. En conséquence, les « opportunités politiques » se réduisent encore un peu plus. Le système politique institutionnel est largement bloqué à toute intrusion de nouveaux venus, d'opposants ou de groupes porteurs de voix dissidentes. Complètent le tableau l'usage croissant de la répression ou de l'intimidation des opposants ou contestataires, le contrôle des grands médias télévisés, ainsi que la mise en place d'une « société civile officielle » (avec création d'organes de la société civile désignés et contrôlés par le pouvoir présidentiel, à l'exemple de la « Chambre civile »).

Il est délicat de qualifier un régime, mais en guise de repère analytique, nous pouvons risquer l'expression de « pouvoir imposé », proposé par exemple par Anton Oleynik²¹. A. Oleynik suggère par cette expression un pouvoir fondé sur la coercition ou l'intimidation, sur la cooptation de ceux qui font preuve de loyauté ou sur la manipulation. Surtout, ce pouvoir est défini comme n'étant limité par aucune règle ou aucun principe supérieur à lui-même, et trouvant en lui-même sa propre fin. Il

¹⁹ R. ROSE, *op. cit.*

²⁰ F. FUKUYAMA, *Trust. The Social Virtues and Creation of Prosperity*, New York, The Free Press, 1996.

²¹ A. OLEYNIK, « A Taxinomy of Power Relationships and its Applications to the Russian Case », paper for the meeting of the International Network of Experts on the Issues of Administrative Reform in Post-Soviet Countries, Memorial University of Newfoundland, 26-29 August 2006.

ne s'agit pas d'un pouvoir « de », encore moins d'un pouvoir « avec », mais d'un pouvoir « sur ». La vérification empirique de cette qualification sort du cadre de ce texte ; aussi nous contentons-nous d'en affirmer la plausibilité, surtout pour ce qui concerne la configuration actuelle du système de pouvoir.

Ce que montrent en tout cas nos remarques sur la scission entre le pouvoir et la société, sur le retrait de la sphère publique, la prégnance de l'informel et la faiblesse de la solidarité générale, c'est un système de relations de pouvoir très stable et ancré socialement, reproduisant les mêmes traits aux niveaux macro- et micro-social, au sommet du système comme à sa base (donc un système que l'on peut qualifier de « dominant »). Que le pouvoir soit vécu comme injuste, arbitraire et corrompu n'implique pas qu'il ne soit pas accepté (accepté ne voulant pas dire soutenu) socialement, au moins parce qu'aucune alternative n'est perçue comme possible. On peut donc se demander à juste titre à quelles conditions ce système pourrait être transformé, contesté. Etant donné qu'il correspond aux intérêts et attentes des détenteurs du pouvoir, les changements ne sont guère susceptibles d'être lancés par la classe dirigeante. Il reste alors deux possibilités : soit des pressions extérieures (qui nécessiteraient sans doute une évolution de l'attitude des autres pays vis-à-vis des dirigeants russes bénéficiant pour l'instant du soutien des gouvernements occidentaux, ceux-ci fermant les yeux sur les violations des droits de l'homme dans le pays – ce qui sort du cadre de notre analyse –, soit une contestation de l'intérieur, par des citoyens agissant à l'intérieur de ce système mais se mettant en mouvement pour en contester l'iniquité et demander plus de démocratie, plus d'ouverture du système à la participation de ceux qui sont pour le moment soumis au « pouvoir imposé ».

Mais comment peut-on s'attendre à une contestation sociale si le système de pouvoir dans son ensemble est accepté et se reproduit dans les interactions quotidiennes ? Les statistiques indiquaient, pendant toute la décennie 1990, à l'exception ponctuelle des conflits du travail de 1997-1998 ²², un niveau ridiculement bas du nombre de grèves et manifestations protestataires. Le raisonnement, semble-t-il, se « mord la queue ». C'est là qu'interviennent la richesse et l'inattendu des actions et pensées humaines. Alors que rien ne le laissait prévoir, on assiste, à partir de l'été 2004, à une montée des actions collectives et à l'émergence de mouvements sociaux. « Pieds de nez » aux approches trop marquées par le déterminisme structurel ou institutionnel, les mouvements apparus en 2004-2006 en Russie démontrent une fois de plus que, même dans un contexte institutionnel très défavorable, les mobilisations sociales sont tout de même possibles.

²² Il s'agit de vastes mouvements de grèves, de blocages des routes et voies de chemin de fer (période dite de la « guerre du rail ») et de plusieurs tentatives de prise de contrôle d'entreprises par les salariés. La contestation portait sur le non-paiement et le bas niveau des salaires, mais également sur les mises en faillite artificielles d'entreprises privatisées pour des sommes symboliques. Les mineurs du Kouzbass ont lancé le mouvement, bloquant le Transsibérien pendant plusieurs semaines et tenant un piquet de grève permanent devant la Maison blanche (printemps-été 1998). Au bout du compte, les revendications ont pris un tour politique et les manifestants se sont mis à exiger la démission de B. Eltsine. Le mouvement a pris fin avec le krach financier d'août 1998 et le changement de gouvernement qui a suivi.

Des mouvements sociaux qui émergent malgré tout

Précisons d'emblée l'usage que nous faisons de l'expression devenue un peu « passe-partout », en français du moins, de « mouvement social ». Il ne s'agit pas du tout du mouvement social au sens ambitieux que lui donne, par exemple, l'école d'Alain Touraine²³ (mouvement conscient de soi, fort d'une identité collectivement élaborée, s'opposant à un adversaire clairement identifié pour le contrôle de la Totalité ou de l'Historicité). Le syntagme est employé ici dans un sens beaucoup plus modeste et plus proche de son usage commun d'actions collectives peu formalisées et institutionnalisées, ayant une certaine durabilité et étant quelque peu organisées et coordonnées, visant à imprimer des changements sociaux²⁴. Son emploi même reste un pari sur une réalité sociale encore en gestation et dont la durabilité reste encore incertaine, étant donnée la jeunesse des mouvements étudiés. Mais nous nous risquons néanmoins à l'utiliser, d'une part pour évoquer les changements qualitatifs intervenus dans les rapports à l'action collective et dans les actions collectives elles-mêmes, d'autre part, pour distinguer notre objet des « simples » actions collectives de protestation. Celles-ci, à la différence de ce que l'on pouvait constater pendant les années 1990, se multiplient également, au point qu'on peut compter dans toutes les villes de Russie des dizaines, voire des centaines de groupes de citoyens en lutte (« initiatives citoyennes de base », en russe *riadovye grazhdanskie initsiativy*), pour la défense d'intérêts très divers et pragmatiques, allant de la réfection de l'immeuble à la préservation d'un parc, en passant par la défense d'une école menacée de fermeture. Les mouvements sociaux naissent bien sûr de ces actions collectives, mais ils représentent un pas de plus dans la mobilisation, nécessitant une certaine structure organisationnelle, une capacité de coordination, une solidarité plus générale, une identité collective plus affirmée et plus large, des revendications plus générales touchant à la chose publique et une finalité plus ambitieuse, liée à une certaine vision de la société et du pouvoir.

Le cadre de ce texte ne permettant pas de décrire en détail les mouvements sociaux auxquels nous faisons référence, nous nous permettons de renvoyer à d'autres publications, centrées sur la description et l'analyse des mouvements en question²⁵. Evoquons en quelques mots les principaux objets de notre recherche. Il s'agit d'abord du mouvement de protestation de l'hiver 2004-2005 et du printemps 2005, dirigé contre une réforme mettant en cause les garanties sociales dites catégorielles (ladite « monétisation des avantages sociaux ») mais touchant en fait une majorité de la

²³ A. TOURAINE, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.

²⁴ Cette définition s'inspire, entre autres, de celle proposée par P. SZTOMPKA, *The Sociology of Social Change*, Oxford and Cambridge, Blackwell, 1993.

²⁵ K. CLÉMENT, « La contestation de gauche et les mouvements sociaux émergents », in *La déroute des partis de l'opposition en Russie*, dossier CERI dirigé par Gilles Favarel-Garrigues, mai 2006 (<http://www.ceri-sciencespo.com/archive/mai06/artkc.pdf>) ; Появление социальных движений нового типа в России. Институциональная политология : Современный институционализм и проблемы политической трансформации России / Под ред. С.В. Патрушева [L'émergence de nouveaux mouvements sociaux en Russie, Science politique institutionnelle : L'institutionnalisme contemporain et les problèmes de transformation politique de la Russie], М., ИСПРАН, 2006, p. 229- 264 (<http://ikd.ru/Critview/theoryofcollaction/Article.2005-09-13.5221>).

population, à commencer par les retraités, en passant par les écoliers et les étudiants, et jusqu'aux invalides, travailleurs du Grand Nord, victimes des répressions politiques, etc. Ce mouvement de protestation, uni autour de la revendication du retrait de la loi sur la « monétisation », a démarré de façon entièrement spontanée par des prises d'assaut de bâtiments publics et des blocages de rues dans des dizaines de villes (en particulier, Saint-Petersbourg, la banlieue de Moscou, Ijevsk, Perm, Barnaoul, Omsk, Kourgan, Saratov, Tver, Blagovetchensk, Novosibirsk, Samara, etc.). Puis il a été rejoint par des forces politiques ou sociales plus organisées, qui ont participé à la coordination et à la politisation du mouvement. Le fait le plus remarquable pour notre propos est que le mouvement ne s'est pas éteint avec le temps, ni même après la satisfaction partielle de ses revendications. Dans de nombreuses régions, les organes de coordination alors mis en place se sont maintenus et reprofilés, élargissant à la fois leur base sociale et leur sphère d'activité. A la recherche d'un débouché fédéral, certains ont établi des relations soutenues les uns avec les autres et constitué des réseaux. L'un de ces réseaux est l'Union des Soviets (Conseils) de coordination (SKS en russe), regroupant à sa fondation, en avril 2005, six régions, et coordonnant aujourd'hui vingt-cinq coalitions régionales. L'autre mouvement important de protestation a surtout démarré à la fin de l'année 2005 et se poursuit aujourd'hui. Il s'agit du mouvement pour le droit au logement. Les initiatives sont très morcelées et les problèmes soulevés très divers, allant de la contestation des tarifs communaux à la résistance aux expulsions, en passant par la question du mode de gestion des immeubles. Mais, là aussi, on observe des mises en place de coordinations et réseaux, le SKS jouant par exemple un rôle important dans l'élargissement de la mobilisation à de nouveaux groupes ainsi qu'à la coordination des luttes. Ainsi, si les « initiatives citoyennes de base », animées pour la plupart par des comités d'initiatives d'habitants concernés par un problème concret, ne perdurent pas toujours au-delà de la résolution du problème en question, on observe néanmoins une nette tendance à la perpétuation d'une attitude militante des leaders à l'origine de ces mobilisations de base, ainsi qu'à la recherche d'une mise en relation avec d'autres initiatives citoyennes susceptibles de faire sens et d'accroître l'efficacité et l'ampleur d'un mouvement. Dans les régions où les coalitions de coordination des luttes sont les plus dynamiques, ces initiatives de base trouvent un espace de coopération et une aide organisationnelle qui les poussent à s'intégrer aux activités de ces coalitions.

Afin de mieux saisir le phénomène, il convient d'ébaucher brièvement le portrait socio-politique des participants à ces mouvements et initiatives citoyennes. Il s'agit, pour beaucoup, de personnes n'ayant pas d'expérience politique antérieure. La plupart sont jeunes ou d'âge moyen. Avant leur engagement militant, ils étaient actifs socialement, mais dans des sphères plus éloignées de la chose publique : petit commerce, carrière professionnelle, clubs, cercles intellectuels, associations non militantes, vie de l'immeuble, etc. Ce sont des gens de catégories sociales fort différentes mais appartenant, en majorité, à une frange – très importante – de la population que l'on peut qualifier de « socialement fragile ». Il s'agit de personnes dont les revenus leur permettent de vivre au plus juste tant que n'interviennent pas de changements importants dans leur situation (s'ils ne sont pas privés brutalement de leurs garanties sociales, ne courent pas le risque de perdre leur logement, leur petit commerce, etc.). Or

ces personnes, affrontant quotidiennement les risques sociaux, constituent la majorité de la population, tout au moins dans les grandes et moyennes villes (les mouvements sociaux sont de façon générale un phénomène presque exclusivement urbain), ce qui permet de faire l'hypothèse d'un développement ascendant des mouvements sociaux déclenchés par les réformes sociales en cours, en tout cas si les réseaux s'avèrent durables et aptes à maintenir ensemble des catégories aussi diverses socialement et politiquement que celles qui figurent, par exemple, dans le « Conseil de coordination des actions citoyennes » de la ville d'Ijevsk (Oudmourtie) ²⁶.

Après ce bref aperçu, nous pouvons essayer de cerner certains facteurs-clés de l'émergence des mouvements sociaux en question. Au début, à l'origine du premier pas vers la contestation sociale, il y a la perception d'une menace sur le bien-être ou la sécurité sociale individuelle ou familiale. Aussi peu romantique que cela puisse paraître, les gens ne se mobilisent pas ou peu pour des causes humanistes abstraites déconnectées de leur situation personnelle. Dans une société aussi éloignée de la politique que la société russe, l'action collective, pour être attractive, doit faire sens pour les individus empêtrés dans leurs difficultés quotidiennes. A la perception de la menace s'ajoute la conscience de l'impossibilité de résoudre le problème au niveau individuel. Si la menace est, par exemple, la démolition de l'immeuble, il devient évident aux yeux de la plupart que, sans une action collective de tous les habitants ou presque, il est difficile de se défendre. Se constitue alors un « groupe d'initiative », réuni autour d'un même problème. Or les réformes politiques en cours visant avant tout les services publics et les biens collectifs, on comprend que se profile le sens d'une solidarité, au moins minimale, entre personnes subissant la même menace sur des biens collectifs qu'ils utilisent tous.

Un second facteur réside dans la confrontation avec l'Etat, dans la déception consécutive aux tentatives de régler le problème par des moyens non conflictuels. Le premier mouvement des groupes désireux de résoudre un problème d'ordre collectif est d'adresser aux représentants de l'Etat leurs plaintes et demandes d'aide. Selon les moyens disponibles, entrent en jeu relations informelles, lettres, pétitions ou lobbying. Si ceux-ci n'aboutissent pas, il est fait appel aux tribunaux et autres instances censées veiller au respect de la loi. L'action collective de protestation intervient lorsque les membres du groupe acquièrent la conviction de l'inutilité des démarches informelles, ainsi que de l'appel aux institutions formelles. Les attitudes paternalistes (ou de

²⁶ Sont représentés l'association des vétérans de la ville, le journal d'opposition local, des syndicats d'étudiants, le syndicat d'enseignants, des associations de co-propriétaires, des comités d'immeuble, le mouvement local des habitants des foyers de travailleurs, des groupes d'habitants en lutte contre des constructions d'immeubles dans leur voisinage, des intellectuels progressistes, des groupes luttant pour la préservation de ce que l'on peut traduire par « jardins ouvriers », etc. Quant aux partis, sont représentés le Parti communiste ouvrier de Russie (RKRП en russe), des organisations anarchistes, le mouvement de l'opposant libéral Garry Kasparov (Front uni citoyen), le mouvement « Pour une vie digne » du député Sergueï Glazev, et, de façon plus épisodique, le Parti communiste de Guenadi Ziouganov. Une telle diversité, largement tenue ensemble par les leaders locaux, ne peut manquer de poser des problèmes de « cohabitation ». Disons-le tout de suite, mais nous y reviendrons, cette coalition locale commence à la fin de l'année 2006, après un an et demi d'existence, à connaître des frictions et scissions.

délégation), loyales ou légalistes, se dissolvent en se heurtant à l'expérience vécue. Les entretiens avec les militants regorgent de récits évoquant de longues batailles administratives infructueuses. Le pouvoir, les institutions, les représentants de l'Etat sont décrits comme « corrompus », « arbitraires », « indifférents aux demandes des simples citoyens », « irrespectueux des lois », « trompant la population ». Il est important de noter ce moment de la confrontation directe à l'Etat, déterminant pour l'engagement dans une action de contestation. La multiplication de telles expériences rend compte d'une transformation dans les rapports société/Etat, résultant du nouveau cours des réformes postsoviétiques. Tant que celles-ci concernaient des sphères plus éloignées de la vie quotidienne, la population pouvait facilement se réfugier dans l'espace privé ²⁷ ; depuis que les réformes touchent aux services publics et biens collectifs, l'Etat s'insère dans la vie quotidienne. La traditionnelle disjonction entre la société et l'Etat est donc mise à mal, ouvrant la voie aux mobilisations.

Nous ne pouvons évoquer ici tout l'enchaînement des motivations, raisons et facteurs divers entraînant l'engagement dans l'action collective, mais il reste au moins un dernier élément déterminant à relever, sur lequel nous reviendrons par la suite : le rôle primordial des leaders. Par leaders, nous entendons les personnes, à différents niveaux, prenant sur elles l'initiative d'enclencher la mobilisation, de mettre les gens en mouvement, de les informer, de les organiser, etc. En l'absence d'une telle figure, et même si tous les autres éléments sont présents, la protestation reste passive. Surtout, le leader joue un rôle essentiel dans la mise en réseau et l'installation de la mobilisation dans la durée, donc dans la gestation d'un mouvement social. Sans nous étendre pour le moment sur les leaders, disons brièvement qu'ils se distinguent par un niveau d'éducation relativement élevé, une grande sociabilité, un important dynamisme social (certains faisaient des carrières professionnelles très ascendantes avant d'être « freinés » par le militantisme), un large réseau de contacts, une autorité solide aux yeux du groupe et au-delà, des compétences juridiques et organisationnelles. Bref, ils sont dotés d'un important capital social ²⁸.

Tous les facteurs que nous avons évoqués jusqu'ici, à l'exception du rôle du leader, rendent surtout compte des premiers pas dans la mobilisation sociale, non du passage des initiatives citoyennes locales au mouvement social. Avant de nous engager plus loin dans l'interrogation théorique sur le « pourquoi » et le « comment » de l'émergence des mouvements sociaux, il reste à noter les caractéristiques principales

²⁷ La « thérapie de choc » de 1992 avait certes déstabilisé la vie quotidienne, mais elle était perçue comme une mesure nécessaire et « transitoire » indispensable au passage à une économie de marché prospère. D'autre part, elle concernait surtout la sphère économique et non sociale, ce qui, aux yeux de la population, rendaient responsables de l'appauvrissement les « oligarques » et autres chefs d'entreprise, davantage en tout cas que l'« Etat ».

²⁸ La notion de « capital social » est utilisée ici au sens neutre de capacité à produire du lien social. Nous n'entrons pas dans les débats théoriques sur l'interprétation à en donner. Pour différents éclairages sur la notion, voir P. BOURDIEU, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 1980 ; J. COLEMAN, « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, 94, 1998, p. 95-120 ; R. PUTNAM, *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1993.

de ce qui fait les mouvements sociaux. Nous en évoquerons six, qui nous semblent importantes du point de vue de notre interrogation sur le défi potentiel aux relations de pouvoir dominantes que peuvent représenter les mouvements sociaux :

- on observe une nette tendance au regroupement d'initiatives, à la constitution d'organes de coordination, à la mise en réseau, selon des schémas divers et avec des amplitudes et succès variables que nous n'analyserons pas ici. L'important est de noter l'affirmation d'une solidarité plus générale, non limitée à « son » groupe ;
- au travers de la participation régulière aux actions collectives, des discussions entre participants, des échanges d'informations, des confrontations d'intérêts et de points de vue, des débats sur les résolutions, etc., les revendications et objectifs gagnent peu à peu en généralité et tendent à se politiser. Certes, il serait erroné de parler de « projet de société » ou d'idéologie alternative, mais certains principes politiques et valeurs s'affirment comme partagés par une majorité. Les valeurs auxquelles les militants se réfèrent le plus s'imposent comme étant celles de l'existence de « droits citoyens » (à l'opposé du non-droit des assujettis au « pouvoir imposé ») et de l'exigence d'« équité » (tous égaux devant la loi) et de « dignité » (droit à la reconnaissance). Les principes politiques sont peu élaborés, mais une expression se retrouve dans de nombreuses déclarations communes et dans les déclarations de nombreux militants – celle de « contrôle citoyen ». Le terme de « Soviets » (allusion aux soviets ouvriers des débuts de la révolution russe), utilisé dans leur dénomination par la plupart des coalitions locales de lutte, n'est pas non plus anodin pour ceux qui l'utilisent ;
- dans leur grande majorité, les mouvements sociaux se constituent en-dehors des institutions formelles de représentation politique (bien qu'ils puissent intégrer certains élus locaux) et en autonomie par rapport aux partis politiques institutionnellement reconnus (enregistrés formellement ou représentés au Parlement). L'analyse comparative de l'évolution des mobilisations dans différentes régions depuis l'été 2004 indique que les mouvements les plus massifs et durables sont ceux qui ont démarré spontanément, se sont ensuite organisés sous forme de coalitions dont le noyau a su préserver une autonomie par rapport aux partis politiques institutionnels. Dès lors que ceux-ci prennent le contrôle des coalitions, elles s'effritent du fait de la diversité politique de leurs composantes, du centrage sur les enjeux électoraux et de l'insertion dans les rapports de pouvoir dominants. Le risque de perte d'autonomie s'accroît en période électorale, ce qui va surtout poser problème en 2007-2008, lors des élections parlementaires et présidentielles fédérales ;
- dans le cadre des mobilisations, surtout au niveau micro-social, les individus se construisent en acteurs, font l'expérience de leur capacité à agir en commun, de leur compétence, de leur pouvoir. Beaucoup font la découverte qu'ils ne sont pas voués à subir, qu'ils peuvent agir et avoir ainsi une influence sur leur environnement. Cet aspect se dévoile surtout dans la multiplication des initiatives d'auto-organisation et d'autogestion, dans le cadre des comités d'immeubles ou de quartiers, par exemple ;

- ce sens d’être doté d’un « pouvoir de » est alimenté par une autre caractéristique des mouvements sociaux des années 2004-2006 : ils sont déjà parvenus à réaliser certains de leurs objectifs, obligeant y compris le pouvoir en place, régional mais également fédéral, à concéder des compromis. Ce fut le cas pour la réforme dite de la « monétisation des avantages sociaux », qui a été révisée par le gouvernement. C’est le cas de la réforme du code du logement, où quelques amendements soutenus par les mouvements sociaux ont été adoptés ;
- les mouvements sociaux, en tout cas près d’un ou deux ans après leur apparition, ne sont pas sous contrôle du pouvoir institué. Avançons pour appuyer cette affirmation les efforts visibles, mais infructueux, des pouvoirs régionaux et fédéraux pour prendre le contrôle de ces mouvements, par la manipulation, la cooptation, la coercition, l’intimidation et, ainsi que l’a montré la vague d’arrestations massives (y compris préventives) à l’occasion des manifestations contre le sommet du G8 de Saint-Petersbourg en juillet 2006 ²⁹, par la répression.

Bien sûr, les mouvements sociaux en gestation sont loin de se réduire aux six traits évoqués ci-dessus et présentent des aspects beaucoup plus contradictoires. Sur le point crucial, pour notre réflexion, des rapports au pouvoir, des tendances contrecarrant l’autonomie existent également, qui ne prennent pas le dessus mais sont indéniables. Tendances à rechercher, au nom de l’efficacité, des ressources administratives ³⁰, (« avoir son homme au pouvoir »), difficulté de résister à la tentation de la cooptation (offre d’une bonne place dans les organes du pouvoir à l’un des leaders), peur de la répression (qui se traduit par des emprisonnements mais également des licenciements ou des exclusions de l’université). Le système du pouvoir imposé est tellement prégnant qu’il est difficile d’y résister.

Cependant, la tendance de plus en plus marquée à la fermeture du champ politique institutionnel aux organisations non « contrôlées », restreint en même temps les possibilités pour les mouvements ouvertement contestataires de passer dans le champ du pouvoir contrôlé par le Kremlin ou les pouvoirs régionaux. Le maintien de son indépendance est donc possible, à condition que les mouvements sociaux naissants aient les ressources suffisantes pour survivre dans l’opposition politique. Or, pour le moment, la question reste ouverte, les mouvements sociaux manquant cruellement de ressources matérielles (en dehors de certaines ONG liées à l’Occident, la plupart des initiatives citoyennes de base n’ont pas accès à l’aide des fondations ou sponsors) et étant relativement écartés du champ médiatique. Ces faiblesses sont en partie compensées par les ressources propres aux mouvements sociaux – réseau d’information alternatif (Internet, journaux militants locaux, tracts, « téléphone arabe »), mise en place d’assises organisationnelles, de réseaux de solidarité, émergence de nouvelles

²⁹ Au total, selon un rapport rédigé par l’équipe d’aide juridique bénévole (« Legal Team G8 »), 577 personnes ont été arrêtées lors d’actions de protestation pendant le Sommet ou préventivement, dans les régions ou pendant le trajet vers Saint-Petersbourg. Voir http://community.livejournal.com/g8_legalteam/.

³⁰ L’expression de « ressources administratives » évoque la proximité avec le centre du pouvoir. Plus la proximité est étroite (moins il y a d’intermédiaires dans le réseau de relations), plus il est possible d’extraire des ressources de tout type de cette proximité.

identités (les « citoyens en action », mais surtout, les « floués » du pouvoir). Mais les mouvements étant émergents, les organisations sur lesquelles ils s'appuient restent fragiles, les identités fragmentaires et peu affirmées, et la solidarité est sujette à des variations dépendant des relations de confiance entre les différentes « têtes » de réseau et des fluctuations de la mobilisation. En période de ralentissement de la mobilisation, les aménagements organisationnels ont du mal à fonctionner et les mouvements, du mal à perdurer.

Ces remarques mettant l'accent sur les contradictions dans lesquelles sont pris les mouvements (mouvement des habitants contre les constructions sauvages, mouvement des foyers de travailleurs, Union des Soviétiques de coordination, réseau du Forum social de Russie, mouvement pour la sauvegarde du Baïkal, mouvement contre la monétisation des avantages sociaux, etc.) relativisent la portée des mouvements sociaux en gestation, mais ne remettent pas en cause leur existence même, qui est indéniable. Cette existence est en elle-même un défi aux structures du pouvoir dominantes telles que nous les avons analysées dans la première partie de ce texte. Elle interroge également les différentes approches théoriques des mouvements sociaux, dont aucune n'offre à elle seule de cadre d'explication et d'interprétation satisfaisant. L'approche en terme de « structure des opportunités politiques »³¹ est la plus mise à mal, le système politique institutionnel étant des plus défavorables à l'émergence de mouvements sociaux, tout comme la structure plus générale des relations de pouvoir dans la société russe. Le cas russe n'est cependant pas unique et l'étude de Charles Kurzman sur la révolution iranienne³² a déjà démontré le caractère déterminant non des structures politiques en tant que réalité objective, mais de la perception qu'en ont les acteurs. Ainsi, si le peuple iranien considérait toujours comme intact, à la veille de la révolution, le pouvoir coercitif de l'Etat, il percevait l'opposition comme renforçant de plus en plus ses positions, ce qui a permis la révolution. Kurzman, avec d'autres, plaide pour une révision de l'approche structuraliste ou « objectiviste » pour y faire davantage de place aux perceptions, émotions, valeurs et attentes des acteurs, aux réalités subjectives.

Pas plus que la théorie de la « structure des opportunités politiques », les autres approches unidimensionnelles ne permettent de rendre compte de l'émergence des mouvements sociaux en Russie. La théorie du « choix rationnel »³³ réduit presque à néant la possibilité même d'une mobilisation collective en Russie. Afin de régler un problème, l'attitude la plus rationnelle, du point de vue des bénéfices et des coûts, est soit de ne rien faire et d'attendre tout du paternalisme imaginaire de l'Etat, soit d'agir individuellement en mobilisant son réseau informel de relations interpersonnelles pour régler son cas particulier. Ce choix, correspondant aux pratiques les plus répandues

³¹ D. McADAM, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press 1982 ; S. TARROW, *Power in Movement*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

³² Ch. KURZMAN, « The Iranian Revolution », in J. GOODWIN and J. M. JASPER, *The Social Movements Reader : Cases and Concepts*, Oxford, Blackwell publishing, 2003.

³³ M. OLSON, *The Logic of Collective Action : Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1965 ; A.R. OBERSCHALL, « Rational Choice in Collective Protests » *Rationality and Society*, 6, 1994, p. 79-100.

et à la structure dominante des relations de pouvoir, a toutes les chances d'être plus efficace et certainement moins risqué qu'une contestation ouverte.

L'approche en termes de « mobilisation des ressources »³⁴ paraît plus heuristique, les acteurs donnant effectivement comme motif à la création de réseaux la nécessité d'accumuler des ressources qui sont très limitées en l'absence de coordination des initiatives et de mise en commun des compétences et moyens de chacun pris séparément. Mais on a déjà vu que les ressources propres aux mouvements sociaux restent très faibles, tant en termes matériels qu'en termes de solidarité, d'identité, d'organisation, etc.

Enfin, l'approche culturelle³⁵, qui met l'accent sur les projets de transformation culturelle des acteurs, éclairant un aspect complémentaire important du point de vue de la montée en généralité des mobilisations, échoue complètement à saisir le motif pragmatique de la mise en mouvement et pose des exigences de niveaux de généralité et de conscience de soi (en tant que mouvement) trop ambitieux dans une société marquée par la précarité sociale déstabilisante, le flou des identités collectives et la faiblesse de la citoyenneté en actes.

En symbiose avec les développements les plus récents de la sociologie des mouvements sociaux³⁶, il semble donc que seule une approche multidimensionnelle puisse rendre compte de ce que nous observons en Russie. Cependant, afin de ne pas utiliser la théorie uniquement comme une boîte à outils où nous retiendrions tel élément de telle théorie selon qu'il convienne ou non à expliquer tel aspect de la réalité, nous devons essayer de rester dans le cadre d'une approche théorique cohérente et correspondant aux aspects fondamentaux de notre objet, à savoir des mouvements sociaux en gestation confrontés à une structure des relations de pouvoir fortement défavorable. Que ces mouvements soient en gestation fait courir le risque d'un usage injustifié du concept de « mouvement social » qui peut ne pas advenir au sens fort du terme, mais permet également d'éviter le piège de l'explication *post-factum* dans lequel tombent de nombreuses recherches.

Or si l'on part des arêtes saillantes de notre étude de terrain, ce qui frappe le plus en Russie, notamment en comparaison avec les études empiriques portant sur d'autres pays, c'est le rôle essentiel des leaders dans la mobilisation sociale. Ce sont eux qui prennent l'initiative de l'action collective, qui effectuent ce travail de mobilisation des ressources (matérielles, sociales, organisationnelles, informationnelles, identitaires,

³⁴ J. MCCARTHY and Z. MAYER, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, 1977, p. 1212-1241 ; Ch. TILLY, *From Mobilization to Revolution*, Reading, MA, Addison-Wesley, 1978 ; A. OBERSCHALL, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 1973.

³⁵ A. TOURAINE, *La voix et le regard*, op. cit. ; A. MELUCCI, « The Process of Collective Identity », in H. JOHNSTON and B. KLANDERMANS (ed.), *Social Movements and Culture*, Minneapolis/London, University of Minnesota Press/UCL Press, 1995, p. 41-63.

³⁶ Voir notamment J. GOODWIN, M. JASPER (ed.), *Structure, meaning and emotion*, New York, Rowman and Littlefield Publishers, 2004 ; D. McADAM and D. SNOW (ed.), *Social Movements. Readings on Their Emergence, Mobilization, and Dynamics*, Los Angeles, Roxbury, 1996 ; D.A. SNOW, S. A. SOULE, H. KRIESI, *The Blackwell Companion to Social Movements*, Blackwell Publishing, 2004.

etc.) que décrit la théorie du même nom, qui créent les réseaux, qui assurent la durabilité de la mobilisation, en imprimant la stratégie, en forgent l'identité collective. De ce rôle-clé des leaders rendent en partie compte les théories des mouvements sociaux, qui insistent d'ailleurs surtout sur leur rôle pour la mobilisation des groupes sociaux socialement défavorisés ³⁷, ce qui correspond aux cas de figure que nous observons en Russie. Se sentant dénués de tout pouvoir, n'ayant d'autre expérience de la solidarité que le micro-groupe de la « débrouille » informelle, comment en effet ces groupes se mettraient-ils en mouvement s'il n'y avait pas des personnes qui provoquent le déclic, persuadent, encouragent, montrent l'exemple d'une possible alternative ? La thèse semble donc aller de soi. Mais le problème, insuffisamment exploré d'un point de vue théorique, est de rendre compte de l'apparition des leaders. En effet, alors que les structures profondes des relations sociales de pouvoir ainsi que le système institutionnel de la Russie actuelle portent avant tout les individus soit à adhérer passivement au système établi, soit à l'esquiver dans des pratiques individuelles d'« arrangements », comment, dans de telles conditions, est-il possible qu'apparaissent des personnes osant ouvrir une autre voie ? Les leaders qui font l'objet de notre recherche ayant un profil socio-professionnel très divers, la réponse à cette question est à rechercher avant tout dans leur expérience sociale et leur parcours biographique.

Bien qu'ayant des parcours personnels très différents et venant de milieux sociaux fort divers, ils se rejoignent sur un point, qu'il est possible de résumer par le terme de non-conformisme. Leur biographie rompt avec les tendances sociales et culturelles dominantes (« *mainstream* ») dans leur milieu d'origine ou dans lequel ils ont vécu une grande partie de leur vie. Ce peut être des entrepreneurs ou managers s'étant convertis au militantisme, des enfants d'ouvriers illettrés se lançant dans les textes fondateurs du marxisme, des jeunes d'écoles prestigieuses s'affirmant dans le radicalisme politique et provocateur, etc.

Quelques exemples. Alors qu'il suivait la manifestation contre la « monétisation des avantages sociaux » en qualité de journaliste, Andreï, trente-cinq ans à l'émergence du mouvement, est devenu en quelques mois le leader incontournable du Soviet de coordination des actions citoyennes de la ville d'Ikevsk, créé en février 2005. Auparavant, il se montrait déjà actif sur un plan culturel (il avait fondé une troupe de théâtre étudiant) et intellectuel (il confesse une grande admiration pour I. Wallerstein), mais, dans sa jeunesse, il ne s'intéressait guère à la politique. Avant de se consacrer au mouvement de protestation de sa ville, il gagnait bien sa vie en qualité de journaliste et de spécialiste en « relations publiques » pour le compte d'entrepreneurs ou d'hommes politiques professionnels. Son entrée dans le mouvement, puis son investissement militant croissant, lui ont fait découvrir un tout autre univers et ont diminué ses revenus de plus de la moitié. Depuis bientôt deux ans, entre deux cours à l'université, où il enseigne l'histoire, et deux reportages dans un journal d'opposition en quasi-faillite, il court d'une réunion à l'autre, d'un rassemblement à l'autre, organise les habitants en comités de défense et son téléphone ne cesse de sonner. Bref, de jeune intellectuel à la

³⁷ Voir par exemple B. EDWARDS and J. D. MC CARTHY, « Resources and Social Movement Mobilization », in *The Blackwell Companion*, *op. cit.*, p. 116-152.

carrière ascendante, il est devenu l'« empêcheur de tourner en rond » du pouvoir local et le référent principal pour des milliers de personnes désirant défendre leurs droits.

Lena, la quarantaine, économiste, est membre de la direction de l'organisation des co-propriétaires de son immeuble, militante du Mouvement des initiatives citoyennes de Saint-Pétersbourg. Elle dirigeait une petite firme offrant des services Internet, ne se préoccupait absolument pas de politique (elle n'allait jamais voter). Au début de l'année 2005, elle est obligée de fermer boutique à cause de « l'arbitraire de l'Etat ». Travaillant depuis à domicile, elle s'est intéressée aux problèmes de l'immeuble, s'est mise à étudier le nouveau Code du logement et à chercher informations et contacts liés aux problèmes du logement. Expérimentant les barrières administratives et législatives à l'autogestion de l'immeuble et rencontrant des militants plus expérimentés, elle s'est peu à peu investie. Un an après la faillite de sa firme, elle est élue à la tête de l'association locale des propriétaires de logement « Notre immeuble ».

Sergueï, la cinquantaine, conducteur d'autobus licencié en 2005, est l'une des figures les plus actives du syndicat des travailleurs du parc d'autobus municipal de Perm. D'une famille d'ouvriers sans instruction, il a fait tous les métiers et a bourlingué dans tout le pays avant d'atterrir à Perm. Il s'efforce de s'instruire en lisant énormément et s'est découvert une passion pour l'occultisme. Avec ses compagnons de travail, il a commencé à se mobiliser contre la décision des autorités municipales de privatiser les transports en commun et pour la sauvegarde de son emploi. Puis, après avoir participé aux manifestations contre la « monétisation des avantages sociaux », il a rejoint le Soviet de coordination des actions de protestation de la ville de Perm.

Nastia, Tatiana, Igor, Vassia, Evgueni, Nina, ils sont des centaines dans tout le pays à se consacrer ainsi à la tâche improbable de la mobilisation collective et de l'apprentissage de ses droits et capacités citoyennes. Des centaines de biographies très individuelles qui ne rentrent dans aucun schéma. Peut-être peut-on conclure temporairement (l'analyse des entretiens biographiques doit être poursuivie) que ce sont de fortes individualités qui se sont faites sujets en raison de certains traits de leur caractère (sensibilité aux injustices, curiosité et ouverture intellectuelle, esprit critique, dynamisme social), par le jeu des circonstances, le fruit des rencontres et le résultat d'expériences personnelles marquantes.

Afin de cerner la potentialité des mouvements sociaux en gestation à advenir et à défier les structures de pouvoir dominantes, il nous reste cependant à répondre à deux autres interrogations : en quoi produisent-ils de la confiance plus générale, dans quelle mesure se structurent-ils eux-mêmes selon des principes autres que le « pouvoir imposé » ? Il va sans dire que le rôle et le profil des leaders comptent pour beaucoup de ce point de vue également.

Les mouvements sociaux : un autre modèle de relations sociales ?

Pour reformuler la question en termes plus courants, il s'agit de se demander si les mouvements sociaux ne reproduisent pas eux-mêmes le modèle de relations sociales dominant, si on peut y observer la montée en généralité de la confiance, l'affirmation de valeurs démocratiques et la mise en place de règles formelles réfractaires aux « petits arrangements informels ».

Notre enquête de terrain découvre effectivement de la confiance dans les mouvements sociaux étudiés, une confiance qui est même au fondement de la mobilisation sociale. La littérature scientifique portant sur la confiance est très vaste, et la sociologie des mouvements sociaux aurait tout intérêt à s'en inspirer. Même si la question fait débat, la majorité des théoriciens s'accordent à penser que la confiance est indispensable à l'action collective, et, plus largement, à la démocratie. Elle est d'autant plus indispensable dans une société aussi morcelée que la Russie, aux liens sociaux aussi émiettés et limités aux micro-groupes. Comment naît la confiance ? Selon Piotr Sztompka ³⁸, la confiance implique l'assurance, mais non la certitude, que des personnes ou des institutions se comporteront de la manière attendue. Une personne en confiance décide d'agir en dépit de l'incertitude sur le futur et des doutes quant aux actions des autres. « La confiance est un pari » ³⁹, résume-t-il. Dans un contexte institutionnel aussi incertain que la Russie, la phrase prend tout son sens. Qu'est-ce qui pousse certaines personnes à prendre le risque de s'engager dans une action collective, sans être certaines des intentions des autres participants à l'action ?

Le processus a quelque chose de l'effet boule de neige, dans les cas où le mouvement « prend », c'est-à-dire que la mobilisation ne s'éteint pas aux premières expériences d'actions collectives. Tout d'abord, la plupart des participants aux mouvements étudiés racontent être venus à leur première action en étant accompagnés par une personne de confiance, une personne qu'ils connaissaient personnellement (confiance interpersonnelle). Ainsi, dans les premiers jours de janvier 2005, à Perm par exemple – mais ailleurs également – des retraités vivant dans le même immeuble, ou d'anciens collègues, se rendaient en petits groupes à des rendez-vous dont le lieu avait été communiqué par voie d'affichette ou par le « bouche-à-oreille ». Autre exemple, des militantes du mouvement des comités d'immeubles d'Ijevsk racontent comment elles ont été amenées à leur première réunion par des « copines de longue date ». Mais d'actions en actions, la confiance s'élargit peu à peu aux autres acteurs et, surtout, aux leaders, qui disent tous attacher une grande importance à la nécessité d'être dignes de confiance. Deviennent des participants plus ou moins réguliers des manifestations collectives ceux qui accordent leur confiance aux leaders. Enfin, dernier effet à signaler à ce niveau, les participants aux actions collectives gagnent peu à peu confiance en eux-mêmes, en leur capacité à agir, à s'exprimer, ce qui est également une condition à l'élargissement de la confiance à autrui. Point d'importance, la confiance générale en question est fondée non sur des perceptions ou valeurs abstraites, mais sur une expérience concrète et partagée d'actions collectives menées en commun.

Mais, surtout, la confiance s'étend lorsque les actions se coordonnent, les groupes s'élargissent, se structurent en réseau et s'ouvrent à des participants extérieurs. Les plus actifs participants aux activités de réseau (conférences interrégionales, comités de coordination, actions unitaires) y puisent le sentiment d'une communauté d'intérêts, de points de vue, le sentiment de dépasser l'isolement local et d'appartenir à un mouvement dépassant le cadre limité du micro-groupe. Intervient ici une première

³⁸ P. SZTOMPKA, *Trust. A Sociological Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

³⁹ *Ibid.*, p. 69.

distinction : entre les groupes ouverts à la collaboration avec d'autres et ceux qui, au contraire, défendent strictement les frontières de leur groupe thématique spécifique. Parmi les seconds, on trouve davantage de représentants de la « classe moyenne » à la russe, en particulier de Moscou, comme par exemple les victimes des pyramides immobilières (*obmanuty soinvestory*, littéralement les « co-investisseurs trompés »). Les porte-parole de ces groupes livrent leur crainte que leurs revendications spécifiques (par exemple, l'achèvement de la construction des immeubles pour laquelle ils ont cotisé) soient diluées dans des messages plus généraux concernant plusieurs catégories. Parmi les premiers, on trouve surtout les coalitions ou groupes régionaux, avides de « débouchés » fédéraux. S'y développe la confiance générale, y compris définie de façon exigeante comme l'aptitude des groupes initiaux à s'ouvrir à d'autres participants, à discuter avec eux des conditions de la collaboration en admettant la possibilité d'une révision des règles ou objectifs du début.

Notre recherche sur les nouveaux mouvements sociaux depuis déjà près de deux ans permet de déceler une évolution sur ce point. Alors qu'au lendemain de leur apparition (après la vague de mobilisation contre la « monétisation de avantages sociaux ») les coalitions et réseaux paraissaient relativement peu différenciés, l'inscription de leur activité dans le temps a produit différenciations, voire conflits internes sur les objectifs et modes de régulation. Concernant le choix de l'ouverture ou de la fermeture aux « nouveaux entrants », l'impulsion première, là encore, est donnée par le leader. Certains leaders insistent surtout sur leur rôle de « faiseurs de réseau », de « mise en contact » ou d'« intégrateurs sociaux ». Les autres parlent davantage de leur rôle de « garant de la pérennité de l'organisation (du groupe, etc.) ». Lorsque deux leaders d'une même coalition s'affrontent sur l'approche à adopter, il y a un conflit interne, qui peut déboucher sur une scission, ce qui, dans certains cas observés, s'est déjà produit. Il est à noter que les conflits portent sur les modalités de l'ouverture ou de la fermeture de la coalition, mais également sur la nature de ces « nouveaux entrants » : certains mettent l'accent sur l'intégration de groupes citoyens sans expérience militante antérieure, les autres, qui sont d'ailleurs, en règle générale, plus réticents à l'ouverture, préfèrent s'adresser à des groupes militants déjà existants (associations formelles, organisations politiques ou autres), aux objectifs déjà connus et aux ressources attractives.

Les tensions entre leaders aux approches différentes sont accentuées par la période préélectorale que traverse la Russie. A l'approche des élections (d'abord régionales, en novembre 2006 et mars 2007, puis fédérales, prévue pour décembre 2007 et mars 2008), les réseaux militants commencent à faire l'objet de la convoitise de différentes organisations politiques. Le maintien de l'indépendance des mouvements sociaux (ou la résistance à l'instrumentalisation) dépend en grande partie du pôle privilégié dans l'extension du réseau : les « simples » citoyens ou bien les organisations associatives ou politiques déjà existantes. Dans le premier cas, la préférence est donnée au développement du mouvement social, dans le second à l'intégration au système politique institutionnel, ce qui, dans le contexte politico-institutionnel tel que nous l'avons décrit, est lourd de menaces sur la pérennité du mouvement.

La différenciation relevée sur ce point recoupe en grande partie une autre distinction observée, portant sur la configuration des rapports de pouvoir structurant

les relations sociales à l'intérieur des coalitions ou groupes d'initiative. Et, là encore, cette configuration dépend principalement du leader. Dans tous les cas, les leaders sont reconnus par les militants comme dotés d'« autorité », c'est-à-dire qu'ils ont le pouvoir de faire agir collectivement dans le sens qu'ils indiquent (dans les termes utilisés par les militants – « les gens se mettent en marche derrière lui », « il indique le chemin à suivre », etc.). Il est donc question de pouvoir, mais de quel type ? Là encore, nous pensons pouvoir distinguer deux types de leaders ou leaderships : style plus autoritaire pour les uns, plus démocratique pour les autres.

A partir de nos observations, nous pouvons caractériser le style démocratique par le souci de l'« *empowerness* », pour utiliser un terme anglais bien approprié, ou pouvoir habilitant, c'est-à-dire encourageant les autres à user de leur pouvoir. Parlant de leurs objectifs, ce type de leaders insiste sur la nécessité de faire des gens des « citoyens à part entière », de les « activer », bref, de leur faire expérimenter leur pouvoir. Ils tiennent des propos tels que « nous nous efforçons de réveiller la population », « nous n'aidons les gens que s'ils sont prêts à s'aider tout d'abord eux-mêmes », « nous essayons d'aider les gens à s'auto-organiser, à créer leurs comités, à prendre en mains la résolution de leurs problèmes ». Et les observations indiquent qu'il ne s'agit pas de mots creux. Les leaders en question accordent en pratique de l'aide à la création des groupes d'initiative, des comités d'immeuble ou de défense du quartier, aident à l'organisation d'actions locales, à la mise en relations des différents groupes les uns avec les autres. Et ils se réjouissent lorsque ces groupes acquièrent une autonomie, lorsqu'ils « peuvent se passer de nous (eux) ». Ils tentent également d'œuvrer à l'apparition de nouveaux leaders, constatent avec satisfaction combien certains militants « grandissent », pour employer leur terme. Cela nous semble bien ressembler à un type de pouvoir exercé en commun, partagé, un pouvoir de « faire ensemble », donc contraire au pouvoir « sur », « imposé », décrit comme dominant dans le système socio-politique existant. De ce type d'expériences peut donc naître un défi aux relations de pouvoir dominantes, en tout cas si ces expériences se stabilisent et se généralisent. A condition également que ce type de leaders résiste à l'usure du temps (de telles pratiques nécessitent un investissement personnel considérable) et à la pression du contexte environnant. Ici il faut noter une contradiction interne difficile à résoudre : un style démocratique accroît la mobilisation des militants de base, élargit le groupe ou la coalition, mais les rend aussi fragiles à l'égard d'organisations aux relations de pouvoir plus autoritaires, à la plus grande discipline, plus adaptées au contexte socio-politique général.

Quant aux caractéristiques du style autoritaire, nous pouvons mentionner l'importance accordée par ce type de leader à leur statut, qui doit être formalisé (titres de « président », « dirigeant » ou autre), respecté formellement (présidence des réunions, ouverture des meetings, etc.), et défendu contre toute concurrence ou atteinte à la souveraineté. De tels leaders s'efforcent de défendre leur leadership et voient l'affirmation de l'autorité d'autres militants comme une menace. Ainsi le « président » formel du Soviet de coordination de la ville d'Ijevsk, un communiste de soixante-dix ans, prenant ombrage de l'autorité montante d'un leader plus jeune, a vainement tenté, durant l'été 2006, de maintenir son pouvoir au sein de la coalition en s'appuyant sur des organisations politiques tant de gauche que de droite, afin de contrer

le poids croissant des initiatives citoyennes de base dans la coalition, dont le contrôle lui échappait au profit du jeune leader. Ces leaders au style hiérarchique sont plutôt dans une logique de contrôle et de gestion de leur groupe ou réseau. Ils s'en disent les représentants et les responsables, aussi attendent-ils des membres de la loyauté et du respect dus à leur position. Cette attitude se rapproche davantage du modèle de relations de pouvoir hiérarchique que de celui du pouvoir exercé en commun et ne recèle donc guère de potentialité de démocratisation du système politique dans son ensemble.

A ce propos, il convient de noter que les organisations politiques institutionnalisées (présentes dans les institutions politiques ou aspirant à l'être), même s'affichant dans « l'opposition au pouvoir », sont beaucoup plus proches du modèle du pouvoir imposé que du modèle du pouvoir démocratique. Un nombre peu important d'entre elles s'intéresse aux groupes d'initiative citoyens. Parmi les plus proches de ces groupes, citons le Parti communiste ouvrier de Russie (RKRП), le parti de Grigori Iavlinski, *Iabloko*, et le mouvement récemment lancé par l'ancien champion d'échecs Gary Kasparov (le Front citoyen uni). L'observation montre qu'ils s'attachent davantage à intégrer les groupes d'initiative et réseaux militants dans leurs organisations respectives, qu'à encourager la création de nouveaux groupes ou la mobilisation plus générale de la population. A cette fin, ils agissent en offrant services et aide à certains leaders, en introduisant ou renforçant les membres de leurs organisations à l'intérieur des réseaux militants, en médiatisant leur présence dans les actions communes. Or, détenant davantage de ressources (matérielles, organisationnelles, politiques, administratives, informationnelles, etc.) que les réseaux militants, ils parviennent parfois sinon à en prendre le contrôle, du moins à y introduire des dissensions internes. En symbiose avec le modèle dominant, le modèle de relations socio-politiques qu'ils proposent (délégation du pouvoir au dirigeant officiel, résolution des problèmes par des ressources supérieures ou par la « magie » d'un renversement du pouvoir en place) peut effectivement être attractif pour tous ceux qui sont réticents à s'auto-organiser et à prendre le risque d'user de leur propre pouvoir. Les leaders de style autoritaire, en grande partie pour renforcer leur position au sein des réseaux militants, se laissent plus aisément tenter par une alliance avec ces organisations, lorsqu'ils n'en sont pas membres. Pour terminer sur les partis politiques, notons que le principal parti d'opposition, le Parti communiste de Guenadi Ziouganov (à l'exception de certains pans de la jeunesse communiste), ne fait guère d'efforts pour établir des contacts avec les groupes d'initiatives ou réseaux militants. Se suffisant par lui-même, il se concentre sur ses propres adhérents et sur la masse inerte de son public traditionnel. Surtout, lorsqu'il est présent sur le terrain des luttes sociales, il reproduit largement le modèle des relations de pouvoir dominant, cherchant à contrôler les initiatives citoyennes de base et à les orienter sur un schéma purement électoral (« Votez pour le parti et tout s'arrangera »), ramenant ainsi les citoyens au modèle de la subordination, voire de l'aliénation politique.

Les conditions de l'avènement des leaders au « style démocratique »

Si l'on veut aller jusqu'au bout du raisonnement sociologique, on ne peut se contenter de constater l'importance des leaders et de la manière dont ils exercent leur

leadership. Si le contexte socio-politique pousse aux « petits arrangements informels », au repli sur soi, ou à la subordination au pouvoir imposé, apparaissent problématiques non seulement l'émergence de mouvements sociaux, énigme sociologique que nous avons déjà en partie percée, mais également l'existence de leaders défiant ce modèle de rapports socio-politiques. Il nous faut donc essayer de comprendre d'où ils viennent, ce qui les pousse à agir en rupture avec les normes dominantes. La question est : comment certaines personnes, à l'évidence dotées d'une forte personnalité, s'engagent-elles dans la contestation collective (plutôt que, par exemple, dans des carrières professionnelles individuelles), en assument le leadership tout en partageant leur pouvoir et comment leur engagement résiste-t-il au temps ⁴⁰ ?

Sur la base des données disponibles pour le moment, nous pouvons déjà repérer certaines caractéristiques communes aux leaders de style démocratique :

1. ils sont apparus ou se sont confirmés en qualité de leaders sur une vague de mobilisation, ce qui signifie qu'ils ont été reconnus comme leaders par « la rue », par un groupe entré en action collective. La source première de leur autorité (ou leadership) est donc le « peuple », un peuple non pas abstrait et lointain, mais un peuple en action et proche (leur « base sociale » dans un vocabulaire politique). Il est à noter que cette proximité, source du pouvoir propre à ces leaders, tous locaux, est également source de difficultés pour l'émergence d'un mouvement plus massif puisque contrecarrant l'apparition de leaders fédéraux ;
2. le groupe d'initiative ou le réseau militant sont la principale source de leur reconnaissance publique. Si les leaders en question peuvent s'appuyer sur d'autres organisations dont ils sont membres ou dirigeants (associations ou partis politiques), celles-ci ne leur fournissent pas la reconnaissance ou l'autorité que leur confèrent les réseaux militants plus larges. Il faut aussi noter que la reconnaissance publique de ces leaders se limite rarement aux seuls groupes militants de base. Mais s'ils peuvent intervenir dans les débats publics ou mener des négociations d'égal à égal avec les représentants du pouvoir institutionnalisé, ils le doivent surtout, là encore, à l'autorité que leur confèrent les réseaux militants (et pas à leur statut formel, leurs contacts personnels ou leurs ressources matérielles) ;
3. les leaders en question sont liés émotionnellement à leur base sociale par des combats en commun répétés, des succès fêtés collectivement et des échecs essayés en « se serrant les coudes ». Dans les entretiens, les leaders se perdent volontiers dans de longs récits détaillés et romanesques sur tel ou tel épisode d'actions collectives les ayant marqués. Les yeux pétillent alors, l'émotion affleure. On sent de la joie, du plaisir, de la fierté également. Enfin, l'expérience du pouvoir-faire

⁴⁰ La méthode la plus adaptée à ce type d'interrogation est l'entretien biographique, que nous n'avons pour l'instant mené qu'avec un nombre très restreint de leaders. Malgré la difficulté de ce type d'incursion dans la vie très personnelle de militants plus portés à discuter de leur vie publique, il nous faut continuer sur cette voie, trop délaissée par ailleurs par les théoriciens contemporains des mouvements sociaux. Ce que regrettent, par exemple, dans leur introduction, les auteurs de l'ouvrage suivant : D. CROTEAU, W. HAYNES, Ch. RYAN (ed.), *Rhyming hope and history. Activists, Academics and Social Movements*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2005 ; voir également R. FLACKS, « Knowledge for What ? Thoughts on the State of Social Movement Studies », in J. GOODWIN, J. M. JASPER (ed.), *op. cit.*, pp. 135-153.

ensemble apparaît comme source d'affirmation de soi. C'est la découverte de pouvoir faire par soi-même, mais également pour et avec les autres. D'où une auto-réalisation qui ne passe pas par les voies conformes aux normes dominantes (faire de l'argent ou faire sa place dans le système politico-administratif institutionnel), mais, au contraire, par un défi à ces normes. Plus longtemps dure cet engagement, plus les leaders s'attachent à leur base et moins ils sont tentés de basculer dans le camp adverse, de rentrer dans la norme. Une rupture des liens émotionnels peut même déclencher une grave crise personnelle ;

4. les leaders de ce type bénéficient d'un accroissement de leur capital social. Ils sont reconnus par de plus en plus de monde, à l'échelle de leur localité d'abord, puis de leur région et, très lentement, du pays dans son ensemble. On les respecte, leur accorde confiance. En retour, ils témoignent tous de leur volonté de mériter le respect, d'être dignes de la confiance, qui implique donc de ce point de vue autant d'obligations que de droits.

De ce bref développement nous pouvons extraire les conditions fondamentales nous autorisant à voir dans le pouvoir tel qu'il est exercé par ces leaders les prémises d'un modèle alternatif aux structures de pouvoir dominantes. Tout d'abord, la source de leur pouvoir, ce sont des personnes organisées et en action, défendant leurs droits et prenant conscience de leur pouvoir de faire ensemble, donc capables, en principe, de contrôler les agissements du leader. Enfin, le pouvoir ne semble pas valoir en soi. C'est l'engagement dans une mobilisation collective, plus que le pouvoir en soi, qui procure du sens. C'est le pouvoir de faire ensemble qui devient peu à peu le sens d'une vie. C'est l'ouverture d'un horizon d'émancipation du modèle de pouvoir dominant, de transformation sociale.

Pour conclure

Nous avons démontré que des mouvements sociaux étaient effectivement en train de se former, malgré un contexte socio-politique très défavorable, et ce durant toute la période observée (de la fin de l'année 2004 à la fin de l'année 2006). Nous avons vu qu'ils contiennent un potentiel de remise en cause des relations de pouvoir dominantes, marquées par un pouvoir autoritaire ou imposé. Mais nous ne pouvons en tirer aucune conclusion définitive sur la probabilité d'une réalisation de ce potentiel. Ces mouvements ne concernent, pour le moment en tout cas, qu'une infime minorité de la population. Ils font face à des pressions et des contraintes externes très fortes, qui limitent leur capacité à s'étendre. Enfin, ils connaissent également des dissensions internes qui les affaiblissent.

Malgré tout, un nouveau modèle de relations de pouvoir s'y dessine, fondé sur une confiance généralisée basée sur une expérience partagée d'actions collectives, ainsi que sur l'expérimentation d'un pouvoir exercé en commun. Toute la question est celle de la capacité de résistance et d'expansion de ce modèle. Celle-ci dépend de la possibilité d'une institutionnalisation de ce modèle par les militants eux-mêmes (inscription dans la durée, formalisation des comportements et interactions dans des règlements, résolutions ou autres). Ce processus est en cours mais rencontre beaucoup d'obstacles. Une autre condition importante est la capacité des mouvements sociaux en gestation à percer sur la scène publique fédérale. Sur ce point, le processus de

mise en réseau est en cours, mais la masse critique n'est pas encore atteinte. Il y a également un problème de faible lisibilité de l'identité et du message collectifs. Une aide précieuse pourrait être apportée par des personnalités publiques, des journalistes, des chercheurs indépendants, s'ils participaient à la propagation d'une autre culture politique, fondée sur le pouvoir-faire ensemble. Enfin, beaucoup dépend des leaders, de leur multiplication mais aussi de leur capacité de résistance et de réalisation du modèle du pouvoir habilitant.

La société civile en Russie face à la guerre en Tchétchénie

Anne LE HUÉROU

Loin d'être un « abcès contenu » aux marges du pays, le conflit russo-tchétchène, qui s'est largement diffusé au delà du terrain des opérations militaires, a contribué, parmi bien d'autres éléments, à façonner le visage actuel tant de la société que du régime russe. La relation établie entre le premier et les seconds n'est pas à sens unique, dans la mesure où l'on peut aussi considérer que les évolutions du régime, des discours politiques, de l'idéologie proclamée comme de ses pratiques institutionnelles ont aussi influé sur le déroulement de la guerre elle-même et sur la manière dont elle est perçue par la société. On peut ainsi parler de *la Russie au miroir de la Tchétchénie* et réciproquement de *la Tchétchénie au miroir de la Russie*, un miroir déformant, ou grossissant, révélateur de problèmes et d'enjeux qui dépassent le conflit lui-même ¹.

A partir des relations multiples qui se jouent entre les trois pôles que sont le théâtre de la guerre, le régime (les institutions) et la société, la question se pose de l'intervention d'un quatrième acteur, la « société civile », à qui l'on attribuerait, dans le contexte de la guerre en Tchétchénie, une fonction de protestation ou de résistance. Analyser les réactions ou les mobilisations de la société civile face à la guerre en Tchétchénie revient-il à faire l'histoire en quelque sorte d'un échec, d'un « espoir déçu », celui de la construction d'une société civile dans la Russie postsoviétique ? Ce sentiment d'échec est peut être d'autant plus vif que, vu d'Europe occidentale, la protestation contre une guerre d'une très grande brutalité, par ailleurs lourde de

¹ A. LE HUÉROU, A. MERLIN, A. REGAMEY, S. SERRANO, *Tchétchénie, une affaire intérieure ? Russes et Tchétchènes dans l'état de la guerre*, Paris, éditions Autrement, 2005 ; A. LE HUÉROU, « L'opinion russe face à la guerre en Tchétchénie », in P. HASSNER, R. MARCHAL (dir.), *La Guerre entre le local et le global : sociétés Etats, système*, Paris, Karthala, 2003.

conséquences pour l'ensemble de la société russe, était ce qui pouvait « se prêter le mieux » à une mise à l'épreuve de la société civile.

Cette contribution traitera, dans un premier temps, de l'évolution générale des perceptions de la guerre par l'opinion publique russe et de la manière dont la Tchétchénie a été « passée par pertes et profits » de la consolidation du régime, en montrant les évolutions entre les deux conflits, car elles témoignent d'une double évolution du régime et de la société. Dans un second temps, elle posera la question de l'existence d'une « société civile » au travers des mobilisations contre la guerre et du rapport qu'elles entretiennent avec la société et avec le régime.

La guerre en Tchétchénie, prix à payer de la consolidation du régime et de la résorption de la fracture Etat/société ?

Parler de la société civile en Russie et de la guerre en Tchétchénie, c'est d'abord parler de la société face à la guerre, et donc rappeler quelques grands traits de la société russe postsoviétique.

La société en quête d'ordre et de stabilité, après une décennie de bouleversements et d'incertitude

Rappelons tout d'abord que l'arrivée de V. Poutine en 1999-2000 a été vécue comme un retour à la stabilité, une promesse de sécurité et d'ordre après la décennie précédente qui avait vu, sous l'effet notamment des réformes économiques, s'accroître considérablement les inégalités tandis que s'élargissait progressivement le fossé entre le pouvoir et la société, particulièrement après la dissolution par la force du Parlement en octobre 1993.

Lancée en décembre 1994, la première guerre de Tchétchénie vient renforcer le sentiment d'une désagrégation du pouvoir russe, en raison notamment de l'incapacité de l'armée à venir à bout d'une résistance qu'elle avait pourtant promis de réduire en quelques jours. Ainsi l'opinion publique apparaît-elle largement opposée à ce premier conflit (aux deux tiers en mars 1995) ² ; cette opinion générale est plus associée à une position critique vis-à-vis du pouvoir en général ³, qui se trouve « en plus » mener cette guerre, qu'à l'élaboration articulée ou argumentée d'une opposition à la guerre de Tchétchénie, ou de propositions alternatives. C'est souvent le sentiment de honte qui prévaut alors : on a « honte » de son président *et* honte de la guerre. Cette incapacité à mener une guerre rapide et victorieuse entre aussi en résonance avec le sentiment général d'insécurité qui prévaut dans la population et dont le pouvoir est de manière générale rendu responsable.

Cependant, on constate l'émergence d'une parole critique très marquée dans certains médias (la chaîne NTV, alors nouvelle et très libre de ton), qui contourne aisément les tentatives de contrôle de l'information par des institutions qui semblent ne pas croire vraiment elles-mêmes à la légitimité de leur action. Par ailleurs, l'accès

² « Vlast' i Tchetchenskaya Vojna v Obchtchestvennom mnenii Rossii » [Le pouvoir et la guerre en Tchétchénie dans l'opinion publique de Russie], sondage du VTsIOM, publié dans *Segodnya*, 23 février 1995, p. 3.

³ Et plus particulièrement vis-à-vis de tous les milieux politico-économiques qui sont accusés de s'être enrichis grâce aux privatisations.

à la zone du conflit étant possible, de nombreux voyages de députés qui accompagnent les défenseurs des droits de l'homme, la résonance forte des mères de soldats..., contribuent à faire exister, sinon un débat, du moins une information sur la guerre dans un espace public relativement pluraliste. Cette donne évoluera au cours du premier conflit, sous l'effet des premières prises d'otages massives ⁴ et d'une première remise au pas dans la perspective de l'élection présidentielle de 1996.

Par ailleurs, on n'observe pas de grande mobilisation collective, mais il faut d'emblée ramener ce constat à la faiblesse générale de l'action collective tout au long des années 1990 en Russie. Il serait donc singulier de s'étonner de l'absence de grandes manifestations anti-guerre lorsque l'on sait que des ouvriers ou employés restés sans salaires pendant des mois ne sont pas descendus dans la rue ⁵. Il n'en reste pas moins que la question de la mise en œuvre de « solidarités abstraites » qui pourraient aboutir à des mobilisations collectives est au cœur de notre questionnement.

Comment expliquer ce « retournement » de l'opinion dès le début de la seconde guerre ? Plusieurs facteurs vont se conjuguer pour créer une conjoncture de rupture tant sur le plan institutionnel, avec le départ de B. Eltsine et l'arrivée de V. Poutine, que sur le plan de l'évolution des perceptions dans la société ⁶.

En 1999, la situation est celle d'un régime « à bout de souffle », miné par la corruption et les affaires. Avec les années, la ligne de rapprochement avec l'Occident soutenue par l'administration Eltsine, qui devait permettre de dépasser ou de « digérer » la perte de l'Empire en 1991 ⁷, n'a pas apporté les fruits escomptés et s'est effritée au profit d'un sentiment de perte de puissance de la Russie sur la scène internationale, sentiment qui culmine, à quelques mois de la reprise de la guerre en Tchétchénie, avec l'intervention de l'OTAN en Serbie et au Kosovo en mars 1999.

C'est en partie sur ces sentiments de frustration et d'humiliation que le nouveau Premier ministre puis président en exercice, V. Poutine, va s'appuyer pour proposer à la société comme à la classe politique une attitude de fermeté et de restauration de la puissance perdue à l'extérieur. Sur le plan intérieur, l'objectif est de proposer une nouvelle dynamique qui s'appuie sur la restauration de l'autorité de l'Etat pour promettre à la société de lui assurer l'ordre et la sécurité ⁸. Les taux de popularité record du président Poutine attestent de la mise en place de ce nouveau consensus. La guerre en Tchétchénie en constitue l'un des éléments cristallisateurs à au moins deux

⁴ Boudionnovsk en juin 1995, Kizliar en janvier 1996.

⁵ Sur ces questions, voir notamment K. CLÉMENT, « La contestation de gauche et les mouvements sociaux émergents », in *La déroute des partis de l'opposition en Russie*, dossier du CERI coordonné par G. FAVAREL-GARRIGUES, <http://www.ceri-sciencespo.com/archive/mai06/artkc.pdf> ainsi que sa contribution dans cet ouvrage.

⁶ A. LE HUÉROU, « L'opinion russe face à la guerre en Tchétchénie », *op. cit.* ; A. LEVINSON, « Who Needs the Chechen War », *Neprikosnovennyj Zapas*, <http://www.nz-online.ru/index.phtml?aid=5010257>.

⁷ Les enquêtes indiquent que 62% regrettent la disparition de l'URSS. Voir M. DÉSERT, « La société russe : entre murmures du passé et balbutiements du futur », *Le Courrier des pays de l'Est*, 1038, décembre 2003, p. 3-42.

⁸ Voir G. FAVAREL-GARRIGUES et K. ROUSSELET, *La société russe en quête d'ordre : avec Vladimir Poutine ?*, Paris, CERI/Autrement, 2004.

titres : elle contribue, en tout cas au début du conflit ⁹, au rétablissement du prestige des « structures de force » ; elle participe, via la construction d'une image de l'ennemi – le terroriste tchéchène, souvent assimilé à l'ensemble de la population tchéchène, voire caucasienne – à l'élaboration d'un nouveau schéma identitaire et d'un nouveau rapport à l'Autre au sein de l'Etat multi-national qu'est la Fédération de Russie depuis 1991. En effet, le discours sur la guerre qui débute en 1999 la distingue d'emblée de la première. La guerre devient un élément central de la légitimation du pouvoir, et ce d'autant plus que les attentats et l'incursion au Daghestan d'hommes armés en provenance de Tchétchénie permettent de présenter la Russie comme une victime qui se défend face à un adversaire qui a cette fois envahi « son » territoire.

A l'automne 1999, les sondages ¹⁰ indiquent cette fois que les deux tiers de la population russe sont favorables à la guerre. Avec le temps, la popularité initiale de la guerre va décliner, d'autant plus qu'elle perd son caractère lointain avec les actes terroristes commis en Russie et notamment à Moscou, et les opinions se partagent entre plusieurs attitudes qui vont du souhait d'« en finir avec les Tchétchènes » une fois pour toutes ¹¹, à la nécessité de négociations, opinion qui semble recueillir de plus en plus de suffrages au fur et à mesure des années ¹², mais qui reste quasi inaudible : d'une part, la question des « négociations » est posée en termes très abstraits et correspond davantage à un souhait d'arrêt de la guerre qu'à un positionnement en faveur d'une solution politique et négociée avec la partie adverse ; d'autre part, les médias, tout comme la classe politique, ont adopté dans leur quasi-unanimité une position de soutien à la guerre. L'opposition politique dite « libérale », largement opposée au premier conflit, a, depuis 1999, faiblement protesté et n'a pas proposé de solution alternative argumentée ; elle s'est même souvent ralliée au consensus général, pensant sans doute tirer des bénéfiques politiques de cette position. Cela ne l'a pas empêchée d'être laminée lors des élections parlementaires de 2003 et régionales au profit du parti du pouvoir « Russie unie », qui détient une position de quasi-monopole sur la scène politique.

Ainsi, une intense propagande, associée au bouclage du territoire tchéchène, interdit aux journalistes russes comme étrangers ¹³, a facilité cette « union sacrée » autour de la guerre *et* autour du nouveau président, cette double association positive faisant pendant à la double association négative du premier conflit ¹⁴. En quelque

⁹ Il apparaît *a posteriori* que la manière dont les perceptions se construisent au début de la guerre a eu un impact fort à long terme. Même si la situation sur le terrain évolue ensuite et pourrait entraîner une évolution des perceptions et des attitudes, ce moment fondateur reste dominant.

¹⁰ Nombreuses enquêtes du VTsIOM publiées sur le site <http://www.polit.ru>. Repris aujourd'hui sur le site du centre Levada <http://www.levada.ru>.

¹¹ La version modérée, évoquée par des experts et par certains hommes politiques « libéraux » était l'établissement d'un cordon sanitaire ou d'un mur.

¹² Evolution sur la période d'après les sondages du VTsIOM, devenu centre Levada après 2003. Le pourcentage en faveur de négociations *versus* prolongation des opérations militaires est de 65% contre 19% en janvier 2006, site <http://www.levada.ru>.

¹³ Seuls des voyages étroitement encadrés par l'armée sont parfois organisés.

¹⁴ « Discourse on War in Russia Today », série d'articles, *Kultura*, mars 2006.

sorte, que l'on soit pour ou contre la guerre, la Tchétchénie est toujours « seconde », elle vient justifier ou renforcer d'autres politiques, ou alimenter une critique qui se porte principalement sur d'autres enjeux ¹⁵.

Les effets à long terme produits par la guerre sur la société et le régime politique russes

Beaucoup plus que le premier conflit, la guerre relancée en 1999 a produit des effets à long terme sur la société et le régime politique, effets qui amènent à voir la période 1999-2000 comme une rupture, même si les conséquences se sont déclinées à un rythme variable ¹⁶.

La guerre en Tchétchénie a révélé et autorisé des comportements xénophobes et racistes, qui pouvaient être préexistants à l'état latent ou pouvaient parfois se manifester mais pas avec la même intensité, y compris dans la société soviétique qui professait les valeurs d'égalité et d'amitié entre les peuples. Les pratiques institutionnelles, notamment policières ¹⁷, mais aussi les discours politiques, les stéréotypes véhiculés par les médias ¹⁸, ainsi que les comportements sociaux ouvertement discriminatoires ou racistes, se généralisent. Après les attentats d'août-septembre 1999, qui ont servi de prétexte à la reprise de la guerre et ont beaucoup compté dans la formation des perceptions très négatives à l'égard des Tchétchènes et des Caucasiens, les intimidations, arrestations arbitraires, mauvais traitements et extorsions de fonds ont considérablement augmenté à Moscou et dans les grandes villes, tandis qu'un certain nombre de lieux étaient le théâtre de véritables affrontements interethniques : c'est notamment le cas des régions du sud de la Russie proches du territoire tchétchène, où la proximité des réfugiés du Nord-Caucase est aggravée par des politiques régionales ouvertement racistes et discriminatoires et par la présence de milices cosaques en charge quasi légalement du maintien de l'ordre.

¹⁵ On pourrait d'ailleurs, mais ce n'est pas notre sujet, dresser un parallèle assez éclairant avec l'attitude de la communauté internationale qui a pour une large part fonctionné selon le même mécanisme, la Tchétchénie devenant ou redevenant un enjeu lorsqu'il s'agit de dénoncer la Russie sur tel ou tel aspect considéré comme majeur (Iran et politique nucléaire, politique énergétique et dénonciation du nationalisme économique ces derniers temps).

¹⁶ « La Russie de Poutine », *Pouvoirs*, 112, 2005.

¹⁷ « Sociology of Violence, Arbitrariness of Law Enforcement bodies by the eyes of people », rapport et enquête sociologique de l'organisation Committee against Torture Nijni-Novgorod, 2006, 64 p.

¹⁸ C'est notamment le cas de films et séries TV, ainsi que de littérature politico-policière (voir les romans populaires d'Alexandre Prokhanov, écrivain populaire et idéologue d'extrême droite). Z. GALINA, *Čečenskaá vojna v diskursah massovoj kultury Rossii : formy reprezentacii vruga* [La guerre de Tchétchénie dans la culture de masse russe : les formes de représentation de l'ennemi], 2002, <http://www.polit.ru/documents/519753.html> ; D. GILLESPIE, « Defence of the Realm : The « New » Russian Patriotism on Screen », *The Journal of Power Institutions In Post-Soviet Societies*, Pipss.org, 3, 2005, The Military and Society in Post-Soviet Russia, <http://www.pipss.org/document369.html> ; M. ROMAN, « Making Caucasian Black : Moscow since the fall of Communism and Racialization of non russian », *Journal of communist studies and transition politics*, 18/2, juin 2002.

La montée de la xénophobie et du racisme est loin de s'être limitée aux Tchétchènes et à la Tchétchénie, notamment dans les passages à l'acte meurtriers (530 agressions dont 54 meurtres à caractère raciste ont été dénombrés en 2006)¹⁹ et concerne tout autant des ressortissants du Caucase du Sud, d'Asie centrale, des Roms, ainsi que de nombreux Africains et Asiatiques vivant en Russie. S'y ajoutent la réponse, ou plutôt la non-réponse, des institutions, c'est-à-dire l'absence d'enquête sérieuse, le refus fréquent de reconnaître le caractère raciste des crimes et la légèreté des peines prononcées.

Au cours de l'année 2006, on note que ce problème, souvent lié à l'élaboration d'une nouvelle politique migratoire, est devenu un enjeu politique et médiatique certain. Si l'extrémisme politique, le « fascisme » sont dénoncés y compris au plus haut niveau, les heurts interethniques comme ceux de Kondopoga – une petite ville de Carélie, au Nord-Ouest de la Russie – à l'automne 2006 sont utilisés par les tenants d'une nouvelle politique migratoire qui se construit autour d'un « seuil de tolérance » à l'égard des immigrés (*priezzhie*)²⁰. La question de la contagion ne se limite pas à la xénophobie, elle porte aussi sur la diffusion plus générale de la violence politique et sociale, notamment de la part de soldats ou policiers revenus de Tchétchénie, comme en ont témoigné les événements très violents de Blagovechtchensk en décembre 2004²¹.

La part prise par le conflit tchétchène dans ces évolutions ne peut bien sûr tout expliquer, mais il a contribué à remettre sur le devant de la scène la part de l'héritage colonial et impérial de la Russie dans la construction des perceptions de l'Autre et dans la formation d'une nouvelle identité nationale. La prégnance de ces thèmes dans le discours politique, mais aussi dans les champs culturel et académique depuis le début des années 2000²² est à mettre en relation avec les difficultés constatées au cours des années 1990 à élaborer une identité pour le nouvel Etat-nation russe.

Sur un plan plus strictement politique, on peut aussi opposer la faiblesse des courants ouvertement nationalistes qui, au cours des années 1990, ne parviennent pas à s'imposer durablement sur la scène politique, en dehors du « phénomène Jirinovski »²³, et qui n'ont pas d'influence directe sur la manière dont la guerre est

¹⁹ Données du centre Sova qui précise qu'il s'agit des données auxquelles ce centre a pu avoir accès, <http://xeno.sova-center.ru/>, centre d'analyse et d'information et de plaidoyer sur le nationalisme extrémiste, la xénophobie et les libertés religieuses.

²⁰ Voir par exemple G. KOZHEVNIKOVA, « Autumn 2006 : Under the Kondopoga Banner », <http://xeno.sova-center.ru/6BA2468/6BB4208/884A3C7> ; V. MALAKHOV, « Racism and Migrants », *Neprikosovennyj Zapas*, <http://www.nz-online.ru/index.phtml?aid=5010259>.

²¹ Sous prétexte de lutter contre la délinquance de rue, un raid des forces spéciales (dont des unités revenant de Tchétchénie) dans cette ville du Bachkortostan, a été mené à l'image des « nettoyages » des villages tchétchènes, avec arrestations massives d'habitants, accompagnées de violences et passages à tabac.

²² En témoignent notamment les débats autour du « rôle fondateur du peuple russe » : en janvier 2006, un sondage du centre Levada indique que 51% d'opinions sont favorables à cette idée. Une version radicale de cette idée peut conduire à l'élaboration d'une « préférence nationale », <http://www.levada.ru>.

²³ Celui-ci est certes important mais il s'appuie largement autant sur le populisme que sur le nationalisme.

menée. Pour le dire autrement, aucune idéologie nationaliste ne vient justifier une guerre largement illégitime. Au cours du second conflit, la question d'une influence des courants nationalistes dans la société et la vie politique en général, et dans les perceptions et la conduite de la guerre en particulier, se pose de manière beaucoup plus directe, même si l'on ne peut réduire le discours patriotique, très prégnant en Russie depuis le début des années 2000, aux tendances extrêmes d'une idéologie nationaliste.

Ainsi, le régime politique russe semble avoir réussi à promouvoir l'idée d'une résorption de la fracture Etat/société. L'un des paradoxes de la manière dont agit la guerre de Tchétchénie sur la société russe est qu'elle est apparue comme l'un des ciments essentiels de cette « consolidation », tout en restant à l'arrière-plan des préoccupations et des enjeux.

Il faut à présent examiner la portée et la signification en Russie des mobilisations et des protestations contre la guerre en Tchétchénie, en s'interrogeant sur la pertinence du concept de société civile dans le contexte de la Russie postsoviétique et en se demandant si l'on n'est pas face à des résistances moralement et symboliquement fortes mais d'une influence politique et sociale très faible, qui rappelleraient une certaine forme de dissidence et établiraient une relation antagonique entre ces ferments de société civile et *la* société dans son ensemble.

La protestation face au conflit russo-tchétchène : de l'utopie d'une société civile à une nouvelle « dissidence » ?

On ne peut éviter en abordant cette question d'évoquer des débats plus généraux autour de la société civile. D'une part, ce débat est récurrent en Russie depuis le début des années 1990, dans les milieux tant académiques que politiques ; d'autre part, de manière plus générale, la société civile est réputée, dans les régimes démocratiques, constituer l'un des principaux contre-pouvoirs face à l'arbitraire de l'Etat : à ce titre, l'ampleur des violations des droits de l'homme commises en Tchétchénie ou en lien avec le conflit constituerait un test de l'existence ou de la vitalité de cette société civile en Russie. Ainsi la guerre en Tchétchénie amène-t-elle à s'interroger, en 2007, sur l'existence de contre-pouvoirs dans la société et les institutions russes.

Existe-t-il une société civile en Russie ?

L'apparition des mouvements informels pendant la *perestroïka*, puis de courants d'opposition plus politiques, a rapidement conduit à s'interroger sur la formation, l'émergence, le développement d'une *société civile*, qui constituerait une sorte de baromètre ou d'instrument de mesure de l'état de la démocratisation, et ce d'autant plus qu'à la même époque, les mouvements de contestations des régimes communistes centre-européens sont souvent, dans le discours académique occidental, érigés en

modèles d'une société civile venant renouveler les mouvements sociaux de la société industrielle en voie d'essoufflement ²⁴.

C'est par ailleurs justement sur le thème de la guerre que l'on avait pensé voir les prémisses les plus prometteuses d'une société civile dans les dernières années de l'URSS, avec la naissance des comités de mères de soldats dans le contexte de pourrissement du conflit afghan ²⁵. Dans les mêmes années, la question se pose cependant de savoir si l'existence de dynamiques sociales est équivalente au processus de formation d'une société civile ²⁶, manière de souligner que certaines interprétations iraient un peu vite en besogne.

Autre point d'achoppement de ces débats autour de la société civile, le rapport à l'Etat et aux institutions. Plusieurs définitions et conceptions s'opposent et se croisent, selon que l'on déclare une stricte séparation des sphères de l'Etat et de la société civile, la société civile devant contribuer à l'amenuisement de la sphère étatique et ce, pour le bien de la société dans son ensemble, ou bien au contraire que l'on développe la vision d'une société civile en partenariat avec l'Etat. Cette dernière conception a été présente en Russie dès le milieu des années 1990, à travers notamment la notion de partenariat social (*sotsial'noe partnĕrstvo*), mais s'est systématisée dans la Russie de V. Poutine avec l'idée d'une société civile « consensuelle » œuvrant à des rapports constructifs entre l'Etat et la société, quitte à ce que ce soit l'Etat lui-même qui crée une société civile à sa convenance ²⁷.

En allant plus loin, la pensée politique russe voit plus souvent dans l'affaiblissement de l'Etat un risque fort d'instabilité voire d'anarchie, une vision qu'ont alimentée à l'orée des années 1990 la disparition de l'URSS et les bouleversements liés aux réformes économiques. Ainsi, l'ensemble de la « société non étatique » serait un danger pour l'Etat et l'identité nationale, celui-ci étant perçu comme une institution positive, fonctionnelle et non destructive pour la société.

Cette vision des choses pourrait suffire à expliquer la grande méfiance dont sont l'objet aujourd'hui toutes les associations ou mouvements se rapprochant d'une société civile indépendante. Souvent assimilées aux ONG vivant sur les subsides (*granty*)

²⁴ Voir par exemple les travaux de A. ARATO et J. COHEN, *Civil society and Political theory*, Cambridge, MIT Press, 1993 ; pour une analyse approfondie de ces débats, F. DAUCÉ, « Les analyses de l'engagement associatif en Russie », *Questions de recherches*, CERI/FNSP, 14, juin 2005, disponible sur le site du CERI, <http://www.ceri-sciencespo.com/publica/question/qdr14.pdf>.

²⁵ Voir F. DAUCÉ, « Les mouvements de mères de soldats à la recherche d'une place dans la société russe », *Revue d'études comparatives est-ouest*, 28/2, 1997, p. 121-153.

²⁶ Voir F. STARR, « The Soviet Union : a civil society ? », *Foreign Policy*, 70, printemps 1988, p. 26-41.

²⁷ En témoignent de nombreuses initiatives du pouvoir, comme le Forum civique de décembre 2002, ou la création d'une institution permanente, l'*obchchestvannaïa palata*, ou « chambre sociale », censée rapprocher les organisations de la société civile des instituts étatiques, leur permettre de se faire entendre, mais dans un format et des limites très cadrés par le pouvoir.

étrangers, au mieux étrangères à la société, au pire outil stratégique de l'affaiblissement de l'Etat et de la souveraineté, éventuellement au service d'influences extérieures ²⁸.

Le « test » de la guerre en Tchétchénie : une société civile sans société ?

La guerre en Tchétchénie est de ce point de vue un cas d'école. Les principaux vecteurs et acteurs de la mobilisation en Russie face au conflit tchétchène se sont trouvés du côté des ONG de défense des droits de l'homme, dont la plus célèbre est le Centre des droits de l'homme *Memorial* ²⁹, de quelques médias indépendants comme le journal *Novaïa Gazeta*, dont Anna Politkovskaïa, assassinée le 6 octobre 2006, était la figure principale, et d'un petit nombre, bien plus faible que pendant le premier conflit, d'intellectuels. Le poids interne de ces organisations, par ailleurs fort reconnues dans les instances internationales, et leur ancrage dans la société, sont extrêmement faibles. Cette situation se distingue là encore de celle qui prévalait en 1994-1996, lorsque la popularité des mères de soldats, pour ne citer qu'elles, faisait largement consensus. Au cours du second conflit, la plus opposée à la guerre a été l'organisation des mères de soldats de Saint-Petersbourg, dont la critique de la militarisation du régime et de la société russes sont radicales, mais qui travaille essentiellement avec des organisations occidentales.

Ainsi, aujourd'hui, les organisations de droits de l'homme et associations civiques apparaissent comme prises en tenaille entre les agendas extérieurs des organisations ou des rencontres internationales (sessions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, CEDH, sessions de la Commission des droits de l'homme de l'ONU...) et une situation interne qui les amène à un retrait *de fait* de l'ensemble de la société, tandis qu'elles sont en butte, au mieux à des tracasseries administratives, au pire à de la répression ouverte, comme cela a pu être le cas d'associations de défense des droits de l'homme travaillant en Tchétchénie ³⁰.

En effet, depuis la fin de l'année 2005, les débats autour de la nouvelle législation sur les ONG tant étrangères que russes ont montré la volonté manifeste de l'Etat d'infléchir considérablement leur position. Adoptée en janvier 2006 après qu'une première mouture très « dure » a été amendée sous l'effet des protestations internationales, la nouvelle loi cible surtout les organisations étrangères mais la menace de fermeture plane sur l'ensemble des organisations qui représenteraient une menace à « la souveraineté de la Russie, l'indépendance, l'intégrité territoriale, l'unité

²⁸ C'est à partir du début des années 2000 que s'est surtout développée cette approche critique, portée par certains intellectuels mais surtout par le discours de l'Etat, S. L. HENDERSON, « Selling civil society : Western aid and the NGO sector in Russia », *Comparative Political Studies*, mars 2002, p. 139-167. Ainsi en juin 2004, lors de son adresse au Parlement, le président Poutine s'en était pris directement aux ONG financées de l'extérieur et « au service d'intérêts étrangers », tandis que l'Etat affichait la menace d'une *Révolution orange* en Russie.

²⁹ <http://www.memo.ru>. Voir M. FAINBERG, A. LOUTSENKO, « Mémorial ou l'émergence d'une société civile en Russie », mai 2002, <http://www.ceri-sciences-po.org/archive/mai02/artmfal.pdf>.

³⁰ C'est le cas de la société d'amitié russo-tchétchène, basée à Nijni-Novgorod, dont plusieurs responsables tchétchènes ont été enlevés ou tués depuis le début des années 2000 et qui a été fermée en octobre 2006, puis interdite au terme du procès perdu le 27 janvier 2007.

et l'originalité nationales, l'héritage culturel ou les intérêts nationaux »³¹. Ce type de discours n'est pas sans rappeler les accusations de « russophobie » portées contre les dissidents perçus comme pro-occidentaux dans les années 1980³². Le régime russe semble aller dans le sens de cette accusation de *russophobie* contre les ONG de défense des droits de l'homme qui sont de plus en plus renvoyées au mieux à du « don-quistisme » et plus souvent à un combat douteux qui cacherait une haine de la Russie.

Autre problème auquel sont confrontés les quelques mouvements de protestation contre la guerre, la coupure avec les contestations sociales portées par certaines mouvances syndicales, parfois proches de partis très opposés à la logique des droits de l'homme, mais porteuses pour certaines de logiques d'engagement civique « à la base ». Les tentatives de rapprochement de certains « droits-de-l'hommes » avec les « mouvements sociaux » sont ainsi assez mal perçues par les « puristes » des droits de l'homme, pour qui la proximité des premiers avec les partis d'inspiration communiste constitue une fin de non-recevoir³³. Le durcissement généralisé du régime et le contexte préélectoral de 2006-2007 ont peut-être eu raison de cette cloison très étanche, avec notamment la création d'une plate-forme d'opposition ralliant les nationaux-bolchéviques du NBP aux libéraux. Cependant, une alliance tactique entre partis est plus légère à réaliser qu'un rassemblement durable entre contestations sociales et protestations civiques contre la guerre qui pourrait articuler sans mettre en contradiction les différents niveaux et enjeux d'action³⁴.

Ainsi, on sent plutôt chez les responsables et militants contre la guerre et pour la défense des droits de l'homme, comme un rétrécissement progressif du champ des possibilités d'intervention. Au delà de ces problèmes, on peut se poser la question de l'introduction d'une nouvelle logique de dissidence chez certains individus ou mouvements. Le débat russe sur la société civile a aussi été porté par le passé soviétique et la vision qu'en avaient développée ceux qui l'ont contesté de l'intérieur. Les dissidents faisaient du régime soviétique une lecture totalitaire, tout en admettant la « mollesse » de sa dernière période. Ils perçoivent d'autant plus, jusqu'à aujourd'hui, leur action en rupture avec le régime³⁵.

Le durcissement du régime sous l'administration Poutine, l'adoption d'une législation répressive pour les ONG, la multiplication des contrôles et le sentiment

³¹ Voir la note de l'observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme : « Loi d'amendements aux lois régissant l'activité de la société civile », janvier 2006, http://www.fidh.org/article.php3?id_article=2984.

³² Dans *Russophobia*, Chafarevitch, dissident nationaliste et antioccidental, critiquait la position des autres dissidents. Voir R. HORVATH, *The legacy of Soviet dissent : dissidents, democratisation and radical nationalism in Russia*, London & New York, Routledge & Curzon, 2005.

³³ Voir les tentatives observées au cours du second Forum social russe, rendez-vous des « antiglobalistes » russes à l'occasion du G8 de Saint-Petersbourg en juillet 2006, qui avait consacré un atelier à la guerre en Tchétchénie.

³⁴ On rencontre parfois en province des articulations de ce type.

³⁵ F. DAUCÉ, « Les usages militants de la mémoire dissidente en Russie post-soviétique », *Revue d'études comparatives Est-ouest*, 3, 2006.

que les défenseurs des droits de l'homme ne comptent, ni pour l'Etat, ni pour la société, favorisent aujourd'hui chez certains des comportements qui rappellent ceux des mouvements dissidents, en terme de rapport au secret, de rapport à l'Occident et de rapport à sa propre société. Ce mouvement se fait en parallèle avec les correspondances établies par exemple entre la situation de terreur en Tchétchénie et la Grande terreur de 1937³⁶. Du côté des militants eux-mêmes, on peut se demander si, anciens dissidents ou héritiers spirituels, ils ne poussent pas à l'extrême des représentations du régime actuel en parallèle à celles du régime soviétique, conduisant à une position moralement plus confortable après le relatif inconfort des grands écarts auxquels les avaient contraints le « soutien global » au régime de B. Eltsine. Ainsi, le responsable de la Société d'amitié russo-tchétchène dresse un lien explicite entre les « huit de la Place rouge » de 1968 et la résistance à la guerre en Tchétchénie, en pointant le danger d'une institutionnalisation du mouvement des droits de l'homme³⁷.

On peut donc constater l'existence d'un nouveau fossé, mais cette fois entre les groupes mobilisés contre la guerre et l'ensemble de la société. Ceci peut conduire à s'interroger sur le sens des analyses des attitudes de l'opinion à partir de sondages. Même les plus fines et les plus approfondies d'un point de vue statistique³⁸ contiennent peut-être un malentendu qui tient au postulat de départ, à savoir un attachement à un socle commun de valeurs autour des droits de l'homme, qui « devrait » entraîner une condamnation de la guerre. Du coup, la Russie apparaît le plus souvent s'écarter d'une norme supposée commune. Les enquêtes indiquent une tendance de fond, qui n'est pas particulière au régime de V. Poutine mais a simplement été renforcée : en ordre d'importance, les libertés publiques viennent toujours bien après les droits économiques et sociaux, les libertés individuelles occupant une position intermédiaire, y compris parmi les plus jeunes générations ; quant à la conception occidentale des droits de l'homme, elle est de plus en plus souvent rejetée³⁹, de même que le terme de démocratie, au profit d'un appel à l'ordre que 75% des personnes interrogées placent au premier plan, même au prix d'une limitation des libertés⁴⁰. Ces résultats sont ensuite facilement utilisés pour donner une image de la Russie comme « inapte à vivre en démocratie », qu'il s'agisse d'analyses faites en Occident ou en Russie même, par

³⁶ Voir notamment les déclarations d'Oleg Orlov, directeur du centre des droits de l'homme Memorial, <http://www.memo.ru> ; <http://www.mosnews.com/feature/2004/09/01/terror.shtml>.

³⁷ Lettre ouverte diffusée sur Internet dans laquelle il critique la participation des grandes organisations des droits de l'homme au « sommet civil » organisé par V. Poutine à l'occasion du G8 de juillet 2006.

³⁸ Voir S. E. MENDELSON et T. P. GERBER, « Les droits de l'homme et la guerre en Tchétchénie » *Pouvoirs*, 112, 2005, p. 79-91.

³⁹ Voir les propos de D. Rogozine, qui fut pendant quatre ans président de la délégation russe à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et, à ce titre, interlocuteur des délégations européennes pour la Tchétchénie, qui affirme publiquement que la Russie doit déterminer ses propres normes en matière de droits de l'homme et les mettre en œuvre pour restaurer l'ordre dans le pays.

⁴⁰ S. E. MENDELSON et T. P. GERBER, « Russian Public Opinion on Human Rights and the War in Chechnya », *Post-soviet affairs*, 18/4, 2002, p. 271-305.

une partie de l'intelligentsia. Certains défenseurs des droits de l'homme pourraient y trouver une justification à leur isolement.

Conclusion

De plus en plus isolés d'une société qui les ignore largement et d'un pouvoir qui les contrôle étroitement, les groupes mobilisés contre la guerre ont une influence très marginale sur les décisions du pouvoir, sur les politiques publiques comme sur l'évolution des perceptions sociales. Hormis une reconnaissance symbolique forte, ils n'ont pas trouvé non plus de relais véritable dans les institutions ou les organisations internationales, pour qui la situation des droits de l'homme en Tchétchénie a rarement été considérée en elle-même, mais est venue selon les cas gêner des bonnes relations en construction ou bien au contraire allonger la liste de griefs faits à la Russie essentiellement pour d'autres motifs – conflit énergétique, politique vis-à-vis de l'Iran...

On voudrait toutefois en conclusion ouvrir notre réflexion à un questionnement plus large sur les possibilités d'influence et de résistance des « sociétés civiles » face aux guerres et aux violations des droits de l'homme qui les accompagnent dans la plupart des démocraties, notamment depuis que l'après 11 septembre 2001 a favorisé la mise en œuvre d'un consensus international dans la lutte contre le terrorisme qui semble avoir beaucoup abaissé le seuil de tolérance des sociétés face aux violations des droits de l'homme commises par leurs autorités. Il en ressort un flou grandissant des frontières entre régimes démocratiques et non démocratiques qui rend encore plus complexe la tâche de qualifier le régime russe et doivent mettre en garde contre la tentation de surinterpréter ou de projeter un regard culturaliste sur des évolutions qui seraient l'apanage d'un régime, voire d'une culture politique vouée à l'autoritarisme ou à la violence.

Liste des auteurs

Nina BACHKATOV, éditeur de www.russia-eurasia.net, chargée de conférences à l'Université libre de Bruxelles, chargée de cours adjointe à l'Université de Liège.

Karine CLÉMENT, chercheur à l'Institut de sociologie de l'Académie des Sciences de Russie (Moscou), directrice de l'Institut de l'action collective (www.ikd.ru).

Cédric DURAND, chercheur au Centre d'étude des modes d'industrialisation (CEMI-EHESS) et au Centre d'économie de Paris Nord (CEPN-Paris 13), maître de conférence à l'IUT A-Lyon 1.

Céline FRANCIS, doctorante à la VUB.

Vladimir GUELMAN, professeur de Science politique à l'Université européenne de Saint-Pétersbourg.

Anne LE HUÉROU, chercheur associé au CADIS (EHESS/CNRS).

Alexei LEVINSON, sociologue à l'Institut Levada, Moscou.

Katlijn MALFLIET, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven.

Jean-Pierre MASSIAS, professeur de Droit à l'Université d'Auvergne.

Aude MERLIN, chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.

Table des matières

Avant-propos	
Aude MERLIN	7

PREMIÈRE PARTIE

Système institutionnel et vie politique en Russie aujourd'hui

Peut-on parler d'Etat de droit dans la Russie actuelle ?	
Katlijn MALFLIET.....	15
La nature du régime politique de la Russie. Analyses constitutionnelles	
Jean-Pierre MASSIAS	35
Le parti dominant en Russie. Quelles perspectives ?	
Vladimir GUELMAN	51

DEUXIÈME PARTIE

Le fédéralisme russe à l'épreuve nord-caucasienne

Le Nord-Caucase au miroir du fédéralisme russe	
Aude MERLIN	65
La politique russe en Tchétchénie de 1994 à 2006	
Analyse des raisons d'un échec	
Céline FRANCIS.....	99

TROISIÈME PARTIE
Les relations entre pouvoir économique
et pouvoir politique en Russie aujourd'hui

Le retour de l'État producteur en Russie Cédric DURAND	119
Les interactions entre pouvoirs économique et politique en Russie Nina BACHKATOV	137

QUATRIÈME PARTIE
La société russe face au pouvoir

Que pensent et disent les Russes de leur pouvoir ? Alexeï LEVINSON	153
La montée des mouvements de protestation citoyens face à la fermeture du système politique. Un défi potentiel aux relations de pouvoir dominantes ? Karine CLÉMENT	165
La société civile en Russie face à la guerre en Tchétchénie Anne LE HUÉROU	189
Liste des auteurs	201
Table des matières	203

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (fondé par Jacques Mégret et dirigé jusqu'en 2005, par Michel Waelbroeck, Jean-Victor Louis, Daniel Vignes, Jean-Louis Dewost, Georges Vandersanden ; à partir de 2006, Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia (secrétaire de rédaction), Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Laurence Idot, Jean-Paul Jacqué, Henry Labayle, Denys Simon)
- Aménagement du territoire et environnement (Christian Vanderमotten)
- Economie (Henri Capron)
- Education (Françoise Thys-Clément)
- Etudes européennes (Marianne Dony et Paul Magnette)
- Histoire (Eliane Gubin)
- Philosophie et lettres (Manuel Couvreur)
- Philosophie et société (Jean-Marc Ferry et Nathalie Zaccar-Reyners)
- Science politique (Jean-Michel De Waele)
- Sociologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- Spiritualités et pensées libres (Hervé Hasquin)
- Statistique et mathématiques appliquées (Jean-Jacques Droysbeke)

Elles éditent aussi deux séries, les *Problèmes d'histoire des religions* et les *Etudes sur le XVIII^e siècle*.

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26, 1000 Bruxelles, Belgique

EDITIONS@admin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Fax +32 (0) 2 650 37 94

Direction, droits étrangers : Michèle Mat.

Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada) ; Centre d'exportation du livre français (CELF) (autres pays).

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.